L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 205 — QUEBEC, JEUDI, 26 JANVIER 1933 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUATORZE PAGES

M. POLLACK LTEE
Vente de Chemises
en Broadcloth
pour Hommes
1 et 2 Collets
3 pour $1.00

LES REPUBLICAINS SONT EN AVANT EN IRLANDE

Aux dernières nouvelles, dans 35 divisions sur un total de 153, les Républicains avaient 20 sièges, les travaillistes 2, les Nationalistes 9, les Indépendants 3 et les Centristes 1. — De Valera et Cosgrave sont réélus de même que Sean-T. O'Kelly.

LE DECOMPTE

DERNIERE HEURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Dublin, Etat Libre d'Irlande, 26.— Aux dernières nouvelles, le calcul des votes électoraux de mardi dernier dans l'Etat Libre, donne ce matin le résultat suivant :

Républicains	20
Travaillistes	2
Nationalistes	9
Indépendants	3
Centriste	1

Ces chiffres sont pour 35 divisions sur un total de 153.

DANS 22 COMTES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Dublin, 26. — (Par George Hambleton, de la Presse Canadienne) Les forces du gouvernement républicain avaient une légère avance sur tous leurs adversaires, ce matin, à la suite du pointage des votes déposés mardi dernier dans les urnes électorales. Ce matin, les résultats de 22 divisions sur un total de 153 furent annoncés comme suit : 13 partisans du gouvernement élus, dont 11 républicains et 2 travaillistes, contre neuf membres de l'opposition, dont cinq nationalistes, trois indépendants et un centriste. Ces résultats sont des réélections, sans aucun changement de parti, à l'exception d'un seul, à l'Université Nationale, où les républicains ont fait élire Mme H. Concannon, qui battit le nationaliste Michael Hayes, ancien speaker du Dail.

Le président Eamon de Valera et son principal rival, l'ex-président William-T. Cosgrave, chef nationaliste, ont été élus sans misère dans leurs comtés respectifs. M. le Valera dans Clare, et M. Cosgrave dans Cork. Le premier a amélioré son vote dans Clare de 50 pour cent sur celui de l'élection de février 1932, tandis que M. Cosgrave a vu le sien diminuer considérablement dans Cork.

M. Sean-T. O'Kelly, vice-président, qui fut à la tête de la délégation irlandaise à la conférence impériale d'Ottawa, ainsi que M. Sean Lemass, ministre de l'Industrie et du Commerce, ont été réélus.

Il est encore impossible de prédire la victoire pour un parti plutôt que pour l'autre, et ce n'est que samedi que les lignes pourront être définitivement tracées.

L'ANGLETERRE VEUT LIMITER LA DISCUSSION

Il devra être question des dettes et de rien autre à Washington.

ECHANGE DE VUES

Londres ne veut pas mettre en péril la conférence mondiale.

QUE FERA PARIS?

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 26. — (Par Frank H. King, de la Presse Associée) La Grande-Bretagne, en acceptant officiellement la discussion des dettes avec les Etats Unis dans une note que l'ambassadeur Sir Ronald Lindsay a remise, hier, au secrétaire d'Etat Henry L. Stimson, a nettement limité la portée de toute décision qui pourra être prise à Washington aux questions concernant les dettes dues par la Grande-Bretagne aux Etats Unis.

L'Angleterre dit qu'elle sera "heureuse d'échanger des vues avec M. Roosevelt sur d'autres problèmes économiques mondiaux dans lesquels les deux gouvernements sont intéressés", mais qu'une "décision ne pourra naturellement pas être prise" avant la conférence économique mondiale.

Cette attitude est interprétée ici comme ayant un double aspect ; premièrement l'Angleterre ne veut pas s'engager trop avant dans une discussion générale des problèmes économiques mondiaux à Washington ; deuxièmement, elle veut sauvegarder les buts et objectifs de la conférence économique mondiale dont le premier ministre Ramsay MacDonald a été nommé président par la commission préparatoire de Genève, hier même.

On s'attend à ce que la conférence économique mondiale s'assemble ici le plus tôt possible après la discussion des dettes à Washington. Des observateurs croient que ceci se fera probablement en mai.

VISITE AU QUAI D'ORSAY

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 26 — L'ambassadeur américain Walter E. Edge est allé en tournée de renseignements, hier, au Quai D'Orsay, mais il a rencontré un premier ministre Paul-Boncour réticent quant à la ligne de conduite qu'il entend adopter à l'égard des dettes de guerre, à la suite des récents développements survenus à Washington.

Auparavant, le premier ministre avait conversé avec Lord Tyrrell, ambassadeur anglais, qui, dit-on, lui confia les derniers développements dans l'échange de communications entre la Grande-Bretagne et le président-élu Roosevelt, des Etats-Unis.

M. Edge est allé au Quai d'Orsay non sur des instructions de Washington, mais simplement pour connaitre les intentions du gouvernement devant la situation actuelle.

M. Paul-Boncour, tout en discutant le sujet en termes généraux, évita d'indiquer ses plans immédiats. Pour le moment tout laisse croire que le premier ministre n'a pas l'intention de faire aucune démarche pour que la France soit invitée aux discutions des dettes à Washington.

M. HERRIOT PARLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 26. — "Une fois de plus la France se trouve isolée et à la merci des événements", a déclaré hier soir le premier ministre Herriot dans un article sur les négociations des dettes à Washington.

"Il sera question de nous là-bas, en notre absence", dit-il dans L'Ere Nouvelle. "Nous avons déjà été avisés que certains officiels de la présente administration tenteront de rompre l'accord de gentilhomme de Lausanne, à laquelle, j'ai raison de le croire, le président Hoover est hostile. Dans tous les cas, et jusqu'à de nouvelles éventualités, notre sort est entre les mains des Anglais suivant qu'ils traiteront seuls ou soutiendront nos droits. Sommes-nous pour conserver une union européenne, ou un groupe anglo-saxon se formera-t-il ?"

12 MOIS DE PRISON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Trois-Rivières, 26. — Trefflé Deslauriers, de cette ville, a été condamné à douze mois de prison, hier, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir commis un vol à la Banque Canadienne Nationale, succursale de St-Narcisse, Québec.

LE HOCKEY

Can.-Américaine:

Québec	0
Philadelphie	4

Internationale:

Buffalo	3
Syracuse	3

HOMMAGE A UN HEROS

(Serv. de la Presse Canadienne) Pittsburgh, P. 26. — La Commission Carnegie a reconnu, hier, la bravoure de William Sterling Vance, un comptable de Montréal âgé de 19 ans, en remettant à son père une médaille de bronze. Vance plongea d'un quai dans la Rivière-des-Prairies, pour tenter de sauver trois personnes dont le canot venait de chavirer, mais le jeune homme et ceux qu'il voulait arracher à la mort se noyèrent tous quatre. Le père du courageux jeune homme demeure à Montréal.

ARN. REDMOND A LA PRISON DE CORNWALL

L'écolier qui a attaqué son professeur à coups de couteau s'est rendu à la police.

ENQUETE REMISE

Pas d'admission à caution pour le moment. — M. Fred Beaupré se rétablirait.

UNE OPERATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Morrisburg, Ont., 26. — Arnold Redmond, écolier d'Iroquois âgé de 16 ans, réfléchissait, hier soir, dans une cellule de la prison de Cornwall sur les conséquences de son attaque d'avant-hier sur son professeur, M. Fred. Beaupré, qu'il blessa d'un coup de couteau de chasse dans le côté.

Accompagné par son père, Redmond se présenta hier matin aux quartiers-généraux de la police ici. Le magistrat John McCormick renvoya l'enquête à huit jours, et le procureur de la couronne John G. Harkness refusa de l'admettre à caution, et il fut soutenu par le tribunal, en attendant une décision finale du département du procureur général.

Vers la fin de la journée, la demande fut réitérée, mais rejetée de nouveau sur les instructions du procureur-général. Redmond est actuellement accusé d'avoir "blessé" son professeur, mais il se peut que l'accusation soit modifiée.

A la suite d'une opération d'urgence pratiquée avant-hier, M. Beaupré a vu son état s'améliorer quelque peu, hier. Les médecins qui le soignent à l'hôpital de Brockville espèrent le réchapper.

La seule explication de son acte donnée par Redmond fut la suivante : — "Le principal me frappa derrière l'oreille droite, pas très fort, mais assez pour que je m'en ressente".

Après avoir frappé le professeur, Redmond se sauva, montant dans une automobile qui passait par là, et se rendant jusqu'à Prescott. De là, il se rendit tant bien que mal à Kingston, où il téléphona à un cousin, Allan Doan, d'Ottawa, étudiant à l'Université de Queen's. Doan conseilla au jeune homme de retourner à Iroquois, et il le reconduisit même à cet endroit dans son automobile. Hier matin, à bonne heure, M. Wesley Redmond, père de l'écolier, prévint la police qu'il lui remettrait son fils vers onze heures, ce qu'il fit.

SAISIE DANS UNE IMPRIMERIE

La sûreté provinciale fait un raid fructueux à la Coopérative d'Imprimerie Spartakus Inc., de Montréal.

ARTICLES DIFFAMATOIRES

Montréal, 26. — La campagne entreprise par le département du Procureur-Général de Québec contre les publications renfermant des photographies ou articles diffamatoires, a conduit la police provinciale, hier, aux locaux de la Coopérative d'Imprimerie Spartakus Inc. Les presses fonctionnaient et la police emporta toute la matière imprimée qu'elle trouva et ordonna aux propriétaires d'arrêter les presses. Aucune résistance ne fut offerte.

D'après la police, environ 5.000 copies du journal "Spartakus", sensé être l'organe officiel du "Parti des chômeurs", des copies d'un pamphlet intitulé "Sandwiches" sensé révéler les conditions des chômeurs obligés de demander des secours directs, et des copies de l'Internationale, en français, ont été saisies.

Le "Spartakus" attaquait d'une manière diffamatoire le gouvernement de Québec, l'administration de Montréal, publiait des critiques abusives à l'égard des catholiques romains, etc.

DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

LE JAPON VA-T-IL SE RETIRER DE LA LIGUE?

Le cabinet retarde sa décision en attendant les suggestions de Genève.

SUR LA MANDCHOURIE

Si Tokio est blâmé dans le rapport, alors ce sera la démission.

SEANCE IMPORTANTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Tokio, 26. — Le cabinet japonais retarde sa décision sur la question de savoir si le Japon se retirera de la Société des Nations, en attendant de savoir l'exacte nature des recommandations qui seront formulées par le comité des dix-neuf de la Société des Nations pour le règlement du conflit sino-japonais.

La chose a été apprise hier de source autorisée après que les journaux japonais eurent publié le compte rendu d'une réunion spéciale du cabinet au cours de laquelle le premier ministre Uchida prévint ses collègues qu'ils devaient se préparer bientôt à prendre une décision sur ce sujet important.

Les journaux ont imprimé des récits de la séance du cabinet sous des titres énormes de ce genre : "L'empire en face d'une grave décision", "Un grand danger à l'horizon", etc.

La séance ministérielle fut tenue après que le premier ministre Uchida eut été informé que la S. D. N. avait pratiquement abandonné ses efforts pour obtenir un règlement à l'amiable du différend avec la Chine.

On croit généralement que le gouvernement se sentira obligé de se retirer de la S. D. N. si le comité des dix-neuf accuse dans son rapport le Japon de s'être rendu coupable d'agression territoriale, ou d'avoir violé le pacte de la S. D. N., le pacte Kellogg-Briand, ou le pacte des neuf puissances.

La crise au sujet de la Mandchourie a eu sa répercussion au parlement, hier. Apprenant que la discussion de la situation mandchoue à la Diète, lundi dernier, avait causé une sensation dans les cercles de la S. D. N. à Genève, M. Hitoshi Ashida, qui interpella le gouvernement concernant ses activités à l'étranger, demanda à rétracter des déclarations formulées à la Chambre Basse.

M. Ashida avait dit qu'une "situation nuageuse" gouvernait les relations entre les Etats-Unis et le Japon, et que si les relations ne s'améliorèrent pas, ce serait une nouvelle course aux armements et peut-être une guerre mondiale.

Il avait fait ces déclarations à la Diète comme porte-parole du parti Seiyukai. Il ne les rétracta pas, hier, mais exprima son regret de n'avoir pas été suffisamment clair et d'avoir été mal compris.

Il expliqua qu'il avait voulu soutenir la politique du gouvernement envers la S. D. N., mais qu'il pensait que le problème mandchou était une question vitale pour le Japon et que le cabinet devait faire tout son possible pour la régler.

MONTREAL PERD UN BON MUSICIEN

M. Honoré Vaillancourt, artiste lyrique, fondateur de la Société Canadienne d'Opérette, est décédé hier.

A L'AGE DE 40 ANS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — M. Honoré Vaillancourt, impressario et gérant de théâtre, est mort hier soir à l'hôpital, à l'âge de 40 ans, après une courte maladie. Né à Montréal en 1892, il manifesta ses talents pour le théâtre lorsqu'il commença à prendre des leçons de chant alors qu'il était étudiant au collège d'Iberville. Il étudia ensuite sous M. Arthur Laurendeau, qui fut maître de chapelle à St-Jacques, Montréal, M. Alfred Roberval et M. E Salvatore. En 1917, il s'imposa définitivement comme chanteur d'opéra de haute culture lorsqu'il joua le rôle principal dans "Les Noces de Jeannette" ici.

Il fit des tournées aux Etats-Unis pendant plusieurs années, avec des compagnies d'opéras et d'opérettes, et il passa un an à New-York, où il se fit acclamer pour ses interprétations de "Valse d'amour", "Faust", "Carmen" et "Lakmé".

En 1921, il revint ici et fonda la Société Canadienne d'Opérette". La même année, il prit la gérance du théâtre His Majesty's. Il laisse une veuve, née Berthe Cousineau, quatre filles et trois fils.

"PYROL", — Le remède par excellence contre la grippe, rhumes, névralgie. En vente partout à $0.25, $0.50, $1.00. Par malle: La Cie Pyrol, Ltée., Casier Postal 44, St-Roch, Québec.

LA BOLIVIE ET LE PARAGUAY AUX PRISES

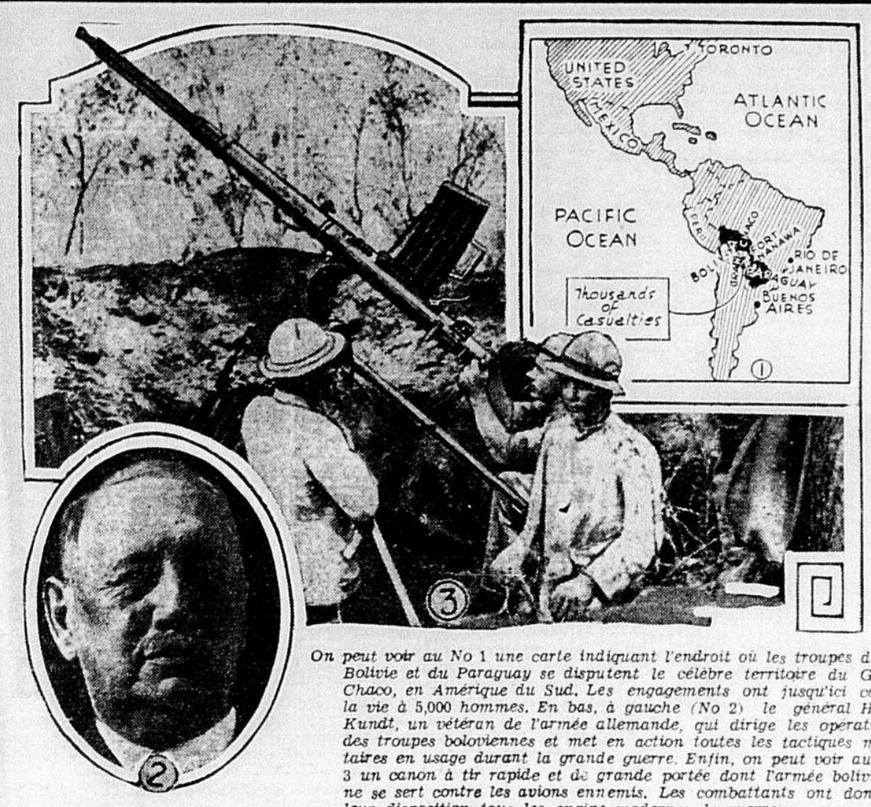

On peut voir au No 1 une carte indiquant l'endroit où les troupes de la Bolivie et du Paraguay se disputent le célèbre territoire du Gran Chaco, en Amérique du Sud. Les engagements ont jusqu'ici coûté la vie à 5,000 hommes. En bas, à gauche (No 2) le général Hans Kundt, un vétéran de l'armée allemande, qui dirige les opérations des troupes boloviennes et met en action toutes les tactiques militaires en usage durant la grande guerre. Enfin, on peut voir au No 3 un canon à tir rapide et de grande portée dont l'armée bolivienne se sert contre les avions ennemis. Les combattants ont donc à leur disposition tous les engins modernes de guerre.

M. LAPOINTE S'EN PREND AUX ACCORDS

"Le Canada s'est lié les mains avant d'aller à la conférence mondiale".

DEBAT A TORONTO

M. Lapointe prétend que les idées libérales ramèneront la prospérité.

151 OUI ET 60 NON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 26. — "Le Canada s'est lié les mains avant d'aller à la conférence économique mondiale, et c'est là le pire résultat de la conférence économique impériale d'Ottawa", a déclaré hier soir l'honorable Ernest Lapointe, C. R., M. P., ancien ministre de la Justice, au cours d'un débat oratoire à Hart House.

"Le gouvernement", dit-il, "a agi comme un jardinier qui engraisserait les branches supérieures et les feuilles, et négligerait les racines. On nous demande de faire l'essai de ces accords. Mais laisseriez-vous faire un poison qui tuerait votre frère ? Quelle attitude prendront nos représentants à la conférence mondiale ? Nous n'avons plus qualité pour prêcher la coopération mondiale, après avoir établi un tarif qui nous empêche, sous bien des rapports, de faire quelque chose pour un commerce plus libre".

La question à débattre était celle-ci : "Cette Chambre considère que l'application des idées libérales est le meilleur moyen de restaurer la prospérité au Dominion". Elle fut soutenue par M. Lapointe, et elle obtint 151 "oui" et 60 "non".

VENTE DE NAVIRES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 25. — On projette actuellement la vente du Prince David et du Prince Henry, deux vapeurs à passagers construits il y a trois ans en Angleterre pour la Canadian National Steamships. Ces vaisseaux, actuellement à Halifax, ont été visités récemment par les représentants d'une compagnie maritime française opérant entre Marseille et Alger, mais leur première offre fut considérée comme insuffisante.

Le Prince Robert, le troisième d'un trio destiné à servir sur la côte canadienne du Pacifique, est actuellement à Vancouver, et il sera vendu si l'on en trouve un prix abordable.

Le Prince David a été récemment reconstruit aux chantiers de Halifax, au coût d'environ $1,000,000. Il y a moins d'un an, il endommagea fortement sa coque sur un banc de corail au large des Bermudes.

ELU MAIRE DE LONGUEUIL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Longueuil, 26. — M. Alexandre Turber, ancien maire pendant dix ans, et deux fois élu député de Chambly à la Législature provinciale, a été élu par acclamation, hier, maire de Longueuil, succédant à M. L.-J.-E. Brais.

DEMISSION DE M. J.-M. GABIAS

L'échevin J.-Maurice Gabias annonce que sa santé l'oblige à quitter la présidence de l'exécutif de Montréal.

SURMENAGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — A cause de son mauvais état de santé et de l'obligation dans laquelle il se trouve de récupérer ses forces affaiblies par le surmenage et une pleurésie, l'échevin J.-Maurice Gabias donnera sa démission comme président du comité exécutif du conseil de ville de Montréal a-t-il lui-même annoncé hier.

"Est-ce vrai que vous avez reçu une balle dans la poitrine?" lui demanda-t-on.

L'échevin sourit. "Je ne sais pas", dit-il, "comment cette rumeur a couru par la ville, et j'ai même dû enlever la partie supérieure de mon pyjama pour montrer à plusieurs amis que je n'avais aucun trou de balle dans la poitrine. Je n'ai certainement pas été tiré. Surmenage et pleurésie, voilà la raison."

Accompagné par sa mère, sa femme et ses enfants, l'échevin Gabias s'embarquera le 4 février, à New-York, pour aller habiter une villa près de Cannes. Il a l'intention de passer deux ou trois mois en France. Sa lettre de démission comme président de l'exécutif sera devant le conseil dans quelques jours. Il restera toutefois échevin de Ste-Cunégonde, membre de l'exécutif et député de St-Henri à la Législature.

ILS L'ECHAPPENT BELLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Oneida, N.-Y., 26. — Une cinquantaine de pêcheurs ont été sauvés, hier soir, après avoir été emportés vers le large, sur les eaux du lac Oneida, lorsqu'une banquise sur laquelle ils se tenaient se détacha du rivage, et dériva vers le nord. Une foule d'embarcations de toute sorte se portèrent à leurs secours, et quelques heures plus tard tous ces pêcheurs étaient sains et saufs à terre.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 26. Le ton a été encourageant sur la Bourse de Londres mais la séance n'a pas été active. Les valeurs de premier choix ont été supportées grâce à la facilité des taux monétaires et au discours du Chancelier Neville Chamberlain sur les négociations pour les dettes de guerre. Les titres de mines d'or et les valeurs étrangères ont avancé à cause des achats professionnels tandis que les autres compartiments n'ont pas été supportés. La fermeture a été paisible. La Bourse de Paris était inactive à cause de la grève des agents de change qui refusent de coter les prix des valeurs comme protestation contre la décision prise par le comité de finance de ne pas étudier les économies administratives suggérées. Les rentes ont été les seules valeurs cotées.

Chicoutimi, 26. — Les moulins de pulpe de Chicoutimi appartenant à la Quebec Pulp and Paper Corporation ont été vendus à Chicoutimi Mills Limited pour le montant de $500 000.

LES AMIS DE M. HOOVER ET L'INFLATION

Augmentations tarifaires contre les pays dont la monnaie est dépréciée.

UNIQUE REMEDE

C'est la résolution qui est adoptée hier par les députés républicains.

A WASHINGTON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 25. — Les républicains de la Chambre des Représentants se sont prononcés à l'unanimité, hier soir, pour l'adoption d'une législation apte à rétablir la protection tarifaire normale contre les pays dont la monnaie est dépréciée.

Ils ont pris cette décision au cours d'une conférence à huis-clos, quelques heures après que l'on eut appris que le président Hoover considérait les augmentations tarifaires comme l'unique retour si la stabilisation de la monnaie n'était pas obtenue à l'étranger.

La conférence a adopté la résolution de M. Bertrand Snell, leader du parti, à l'effet que "Le Congrès actuel adopte une loi plaçant les producteurs d'articles américains actuellement défavorablement affectés par la concurrence des pays dont la monnaie est dépréciée, dans la même position, en ce qui concerne la concurrence sur le marché américain, qu'ils auraient occupée si une telle dépréciation ne s'était pas produite".

LE SANG COULE HIER EN SAXE

Neuf communistes sont tués au cours de la bataille politique la plus sanglante qui ait été enrégistrée.

REUNION COMMUNISTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Dresde, Allemagne, 26. — Neuf communistes ont été tués au cours de la bataille politique la plus sanglante qui ait été enrégistrée en Saxe, tandis que onze autres ont été grièvement blessés, hier, par la police lorsque celle-ci tenta de disperser une réunion communiste.

Cette réunion faisait partie du programme des assemblées tenues par toute l'Allemagne en rapport avec la démonstration communiste de Berlin.

Les policiers ont déclaré officiellement qu'il avaient essayé de disperser les manifestants, mais que ces derniers s'étaient portés à l'attaque. Ils prétendent qu'ils ont tiré sur la foule pour leur légitime défense.

A part un laconique communiqué officiel donnant le nombre des morts et des blessés, et la raison de ce choc sanglant, la police garde le silence sur l'affaire.

LE TANNER GAGNE

Le navire de contrebande devait échapper à la saisie.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Wilmington, C.-N., 26. — Manoeuvré par des hommes du service côtier américain, qui poussèrent à leur extrême limite ses moteurs jumeaux à essence, le contrebandier anglais Tanner descendit la rivière Cape Fear hier à une vitesse moyenne de sept noeuds, ou 8.4 milles à l'heure, pour prouver à la satisfaction du gouvernement américain qu'il n'était pas en dedans d'une heure de navigation du rivage lorsqu'il fut saisi à 10.8 milles au large du cap Hatteras, samedi dernier.

M. W.-H. Fisher, procureur du district, a annoncé hier soir que le Tanner ne sera pas confisqué et qu'aucune accusation ne sera formulée contre deux membres de son équipage. Les deux autres membres sont impliqués dans une autre affaire de prétendue violation de la loi de prohibition.

Cette épreuve de vitesse du Tanner a été faite conformément à la décision rendue lundi dernier par la cour suprême lorsque celle-ci déclara qu'un navire inscrit dans le régiste anglais étant en dehors d'une heure de navigation du rivage ne pouvait être saisi comme contrebandier, quand bien même il serait en dedans de la limite de douze milles en mer.

MORT D'UN POLICIER

Montréal, 26. — M. H. Langevin, qui fut directeur de la Sûreté de Montréal, pendant trois ans avant sa retraite en 1931, est mort à bonne heure ce matin, après une longue maladie. Il avait passé 28 ans dans la force policière. Il était âgé de 58 ans.

COMMISSAIRE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — Par un ordre en conseil d'Ottawa, le juge E. Fabre-Surveyer, de la cour supérieure, a été nommé comme représentant de Québec, dans la commission des monuments et sites historiques en remplacement de M. Maréchal Nantel, C.R., démissionnaire.

CHAMBRES A LOUER
Manoir Montmorency, 410, St-Jean, Qué. toutes avec douches ou bain. Respectivement $20 et $25 par mois; endroit idéal pour dames et messieurs.

L'ÉVÉNEMENT D'un matin à l'autre

Les abus rendent la vie dure.

Le médecin de famille songe à se faire spécialiste.

L'élevage des volailles préserve de maux plus graves.

Il y en a qui cherche encore autre chose à détruire.

Le piéton qui revendique son droit se fait souvent rouler.

Lorsqu'on achète les consciences on paie toujours trop cher.

Que de champs d'activités sont devenus champs de repos !

A moins d'être musicien on ne comprend jamais la poésie.

Les tanneurs se défendent de fabriquer jamais un cuir chevelu.

Plus on vit simplement moins on souffre des crises économiques.

Que de belles fêtes projette l'architecte des Châteaux en Espagne.

Ne confiez jamais à vos confidents que ce que vous voulez que tout le monde sache.

La medecine a horreur de la nicotine ; c'est pour cela qu'un médecin grille de 20 à 50 cigarettes par jour.

Diogène

C'est chaud

Les premiers rapports des élections dans vingt-deux comtés de l'Etat Libre d'Irlande donnent un gain au parti ministériel de M. de Valera. C'est l'indice d'une partie chaudement contestée.

Ça va !

Onze morts et vingt personnes grièvement blessées, voilà le bilan d'une petite querelle entre communistes et policiers allemands. Il est évident que le port d'arme est un privilège auquel on tient beaucoup en Prusse.

Conversions

Au cours de l'année 1933, le gouvernement fédéral aura deux cents millions à payer sur la dette consolidée du Canada. Ce qui veut dire qu'un nouvel emprunt sera vendu au public, probablement à moins de 5 pour cent, ce qui réduira au moins le service des intérêts annuels.

Souscription

Une souscription de plus de $100,000 a été rapidement couverte, par les citoyens de Washington pour payer la note d'une belle réception à M. Roosevelt, lorsqu'il viendra, dans quelques semaines, prendre sa place de président des Etats-Unis. C'est en vue de cet événement que Québec a consenti à ne pas organiser, cette année, son carnaval sportif.

Grève

La grève des courtiers de la Bourse de Paris, qui ont suspendu leurs opérations hier pour protester contre l'action de la commission des finances de la Chambre française, nous fait penser que si tous les courtiers de notre pays s'étaient mis en grève il y a quatre ou cinq ans, il y aurait des gens qui en seraient fort heureux aujourd'hui.

EMPRISONNEMENT A VIE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 26. — Freddie Appleton, ancien boxeur professionnel, a été condamné à l'emprisonnement à vie, hier, par le juge Charles D. White, après avoir été trouvé coupable de manslaughter en rapport avec la mort de son employeur, Alméric Couture, propriétaire d'un poste d'essence, qui fut trouvé le crâne défoncé, dans son lit, à la suite d'une querelle avec Appleton.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 26. — Une tempête se développe rapidement sur la côte de la Virginie, et la pression est élevée dans le golfe St-Laurent et au nord du Lac Supérieur. A l'exception d'une légère neige en Saskatchewan, la température a été belle et modérée dans tout le pays

	Min.	Max.
Dawson	—38	—32
Aklavik	—38	—32
Victoria	32	44
Vancouver	34	42
Edmonton	— 4	4
Banff	3	23
Calgary	— 2	10
Saskatoon	—16	3
Régina	—14	1
Brandon	—11	7
Winnipeg	— 8	— 6
London	26	44
Toronto	31	40
Kingston	22	42
Ottawa	12	30
Montréal	14	28
Québec	6	24
St-Jean	14	32
Halifax	18	32
Charlottetown	12	24

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Vents du nord, nuageux, neige locale, plus froid le soir.

Bas St-Laurent : — Gros vents, nuageux, neige, modérément froid le soir.

Golfe et Côte Nord : — Beau d'abord, puis bourrasques, neige au pluie.

Maritimes : — Vents d'est, avec neige ou pluie, surtout en Nouvelle-Ecosse.

DANS LEVIS

M. J.-G. FRANCOEUR CANDIDAT A LA MAIRIE

Un groupe de contribuables de la cité de Lévis s'est rendu, dimanche dernier, chez M. J.-G. Francoeur, rue Fraser, à Lévis, pour lui demander de bien vouloir être candidat à la charge de maire, au cours de la prochaine lutte électorale qui aura lieu le 18 avril prochain.

M. Francoeur, ex-échevin de Lévis, qui occupa la présidence du département des Finances de 1929 à 1931, a accepté de se porter candidat à cette charge.

Cette candidature est la première qui soit annoncée officiellement. Cependant on dit que tout le Conseil actuel aura de l'opposiiton.

LA VILLE VOTE DES APPROPRIATIONS POUR $227,000.00 ET REENGAGE SES EMPLOYES REGULIERS

Dans notre édition d'hier, nous avons donné un compte-rendu de la première partie de la séance municipale qui a été tenue mardi soir dernier, à l'Hôtel de Ville de Lévis, et qui s'est terminée vers 11 heures 30 p.m.

Une réclamation est faite à la ville par M. P.-E. Bilodeau, de Lauzon, demandant à la ville de bien vouloir l'aider à défrayer les dépenses que lui a occasionné l'accident d'automobile dont il a été victime le 6 novembre dernier, en montant la côte Bennett. Le réclamant prétend que la côte était dans un mauvais état, ce qui occasionna l'accident qui coûta $744.20, d'après un compte fourni. Le Conseil a décidé de prendre cette demande en considération et d'étudier le cas au cours d'une séance postérieure.

Suivant une demande du Conseil, M. R.-E. Demers, ingénieur de la ville, a fait une enquête relativement à la présence de gazoline dans les égouts. Il déclare que la ville devrait faire une défense formelle aux garagistes de jeter de la gazoline ou de l'huile dans les égoûts. Ces matières inflammables étant une source continuelle de dangers. D'ailleurs cette défense est appliquée dans presque toutes les villes des Etats-Unis. L'enquêteur référa le Conseil au rapport de la commission des ingénieurs sur ce sujet.

M. Wilfrid Martin, électricien de Lévis, a obtenu un contrat au montant de $1,780.00 pour la réparation du système électrique de l'usine de filtration, brisé par la foudre. Un rapport avait été fait au Conseil par M. R.-E. Demers, ingénieur, disant que si une conflagration éclatait dans la ville, et que si un court-circuit se produisait en même temps dans les câbles à haute tension, la ville serait exposée aux pires désastres.

Alors de concert avec les Underwriters, les plans de réparations furent préparés et remis aux soumissionnaires. Deux soumissions furent reçues, une au montant de $2,500, et celle dont nous avons parlé précédemment.

A la suite d'une demande de soumissions pour la vente de deux chevaux du département de la police et du feu, une longue discussion s'engagea. M. l'échevin Brochu dit que tous les chevaux en pension dans l'étable de la ville coûtaient très cher à cette dernière et qu'il suggérait la vente de plusieurs. Nous pourrions facilement les remplacer par des chevaux et voitures appartenant à des particuliers.

M. l'échevin Pelletier, président du département de la Voirie, dit que la ville avait présentement 12 chevaux et que ces derniers étaient pratiquement tous employés pour l'enlèvement de la neige, l'hiver et l'entretien des chemins l'été. Sur ce nombre, 4 appartiennent au département du feu. Nous avons absolument besoin de ces chevaux, à moins que le Conseil, dit-il, décide d'acheter des camions, ce qui serait de beaucoup plus dispendieux.

M. Pelletier signale le fait qu'il a opéré une réduction de $4,000. sur les appropriations pour l'année courante. J'expliquerai à la prochaine séance, dit-il, comment nous pourrons faire ces économies.

La question fut alors laissée en suspens en attendant la prochaine réunion.

Le Conseil vota à l'unanimité, des félicitations à l'hon. juge Noel Belleau pour sa récente nomination à la Cour Supérieure. M. Belleau a été longtemps échevin de la cité de Lévis, de même que premier magistrat.

Le Conseil procéda ensuite au vote des appropriations pour l'année 1933 (du premier janvier au 31 décembre inclusivement). Le montant total de ces appropriations se chiffre à $227,168.45 et est réparti comme suit:

Marchés et terrains	$2,200.
Hôtel de Ville	$2,000.
Finances	81,870.65
Service de la dette	($51,870.65
Dép. courantes.	($30,000.00)
Voirie	17,600.
Tramways	9 500.
Traverse	200.
Hygiène	2,100.
Electricité	6,300.
Police et feu	18,500.
Aqueduc	86,897.80.
Serv. de la dette	$53,897.80)
Dép. courantes	$30,000.00)

Ces appropriations furent présentées respectivement par chaque résident de départements et ils furent adoptées à l'unanimité.

L'engagement des officiers et employés municipaux donna lieu à une courte discussion. M. l'échevin Brochu dit que le conseil ne pouvait faire ces engagements avant le mois de mai prochain. Il présenta à cet effet une consultation d'avocat.

M. l'échevin Larochelle présenta également une consultation de l'avocat DeBilly, procureur de la ville, disant que le conseil avait pleinement le droit d'agir de la sorte. Un acte fut pris, et MM. les échevins Brochu et Durant furent dissidents, non pas qu'ils fussent contre les officiers et employés actuels, mais contre leur réengagement avant le 1er mai.

Avant que la séance se terminât, il y eut des interpellations de la part de MM. les échevins Brochu et Durant.

M. BROCHU.—"Combien de sacs de ciment ont été achetés par la ville en rapport avec les travaux de chômage ?—Combien en a-t-on dépensé? — En reste-t-il? —Si oui, quelle quantité?—Où se trouve-t-il? En a-t-on vendu?—Si oui, à qui ?—A quel prix l'a-t-on acheté?—A quel prix l'a-t-on vendu?

M. DURAND. — Quel est le nombre des employés? —A l'année, au mois et à la semaine?

—M. DURAND. — Du 8 au 12 avril 1932, combien d'hommes ont travaillé pour l'enlèvement de la glace sur la rue St-Georges? —Par quel département ont-ils été payés? —Quelle est la somme dépensée pour ces dits travaux?—Quels sont les noms des employés, avec le nombre d'heures?

M. l'échevin Michaud, avant que la séance fut levée, donna lecture d'un long mémoire, dans lequel il traitait des moyens à employer pour arriver à une administration moins élevée dans le département de l'aqueduc. Je fais ces recommandations à mon successeur, dit-il, car j'en profite pour annoncer officiellement au Conseil que je ne me représenterai pas aux prochaines élections municipales, pour la raison que je m'en vais résider à Québec".

La séance fut ensuite levée et ajournée "sine die".

CLINIQUE DE PUERICULTURE A

Cet après-midi, de 2 à 5 heures, au bureau de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis, rue St-Joseph, à Lévis, il y aura clinique de puériculture pour les bébés et préscolaires ainsi qu'immunisation contre la diphtérie.

Les mères de familles sont invitées à s'y rendre pour y faire examiner leurs enfants, et recevoir les conseils nécessaires pour les maintenir en bonne santé.

DANS LE DEUIL

Nous offrons nos plus vives sympathies à la Révérende Soeur Françoise-Gabrielle, des SS. de la Visitation, dont la mère, Mme veuve Elie Matte, est décédée le 21 courant, à Cap Santé, à l'âge de 66 ans.

Nous offrons également nos sympathies à la famille.

LA QUETE DU VIEUX LINGE

Aujourd'hui dans les rues Carrier, St-Thomas, St-Etienne, St-Gabriel et avenue Bégin, aura lieu la quête du vieux linge pour les pauvres.

On recommande aux familles qui seront visitées d'être charitables et de remettre tout le vieux linge dont elles ne se servent plus. Les Dames de l'Ouvroir se chargeront de le réparer et de le remettre aux nombreuses familles pauvres qui en ont un pressant besoin.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(26 janvier 1823)

MORT DE JENNER

Jenner est un des grands savants dont l'humanité s'enorgueillit. Sa sons et sa vie se termina par réputation commença par des chandes apothéoses.

Des chansons ? Ce médecin s'était appliqué à observer les oiseaux et par des études aussi difficiles que minutieuses, il avait élucidé le premier un petit problème d'ornithologie curieux et intéressant. Jenner a fixé l'Histoire naturelle du coucou dont la femelle va déposer ses oeufs dans les nids des autres oiseaux et établi comment les petits coucous, à peine nés, parasites encombrants, jettent dehors les oeufs des nids envahis et même les petits oiseaux légitimes, quand ils naissent, puis se font appâter par les père et mère dont ils ont détruit les enfants.

Ces détails établis devant la Société royale de Londres furent beaucoup loués par la Société sentimentale de l'Angleterre et quelques esprits railleurs en firent l'objet de chansons satiriques.

Mais quelques années après la grande découverte de la vaccine allait effacer toutes ces inventions amusantes par une admiration unanime qui se manifesta d'une manière éclatante.

Avant Jenner la petite vérole était une maladie très dangereuse et qui inspirait une véritable terreur. Jenner observa que les vaches avaient presque toutes la petite vérole et qu'elle se manifestait chez ces bêtes par une éruption de quelques boutons à leurs pis. Il observa encore que les paysans qui trayaient les vaches étaient insensibles au vérus variolique. Il en conclut que la sérosité des boutons devait s'inoculer naturellement aux individus chargés de traire les bêtes. Cette opinion fut confirmée par de nombreuses expériences. Il prit du virus variolique sur le pis des vaches atteintes de cette infection, l'inocula à des individus qui furent prémunis contre la petite vérole.

Les savants se livrèrent à des expériences en partant de ce principe et tous réussirent à merveille. Le remède était trouvé. Appliqué depuis dans toute l'Europe, le vaccin de Jenner a sauvé des milliers et des milliers d'individus.

L'Angleterre récompensa le savant par une dotation princière ; la France le nomma membre correspondant pour l'étranger et Catherine II lui envoya un merveilleux diamant.

Tout jeune Gustave Flaubert composa un poème sur l'invention de la vaccine et fit l'éloge de Jenner en vers, mauvais vers d'ailleurs, dans le genre de ceux-ci, où il désigne le verre d'eau sucré à la fleur d'oranger :

Le suc délicieux exprimé du roseau
Qui fond en un instant dans le cristal [de l'eau
Et qu'on mêle au parfum des pommes [d'Hespérides.

C'est le côté plaisant d'un sujet grave. La reconnaissance universelle s'exprima autrement en termes nobles. Jenner comblé de faveurs et d'honneurs mourut à soixante quatorze ans.

Jean BERNARD.

(Reproduction interdite)

WEEDON

Funérailles de Mme Joseph Péloquin. — Les imposantes funérailles de Mme Joseph Péloquin (Adèle Biron) ont eut lieu dans l'église de St-Janvier, ces jours derniers au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage d'estime à la regrettée disparue.

L'église, pour la circonstance, était décorée de ses plus riches tentures de deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Robidas, curé de la paroisse, le service chanté par M. Ledoux, assisté de MM. les abbés Robidas et Larochelle comme diacre et sous-diacre. Des messes basses ont été chantées aux autels latéraux par MM. les abbés Pierre Labreoque curé de Fontainebleau, et Louis Boufard curé de Bishopton.

Les Dames de Sainte-Anne, congrégation dont la défunte faisait partie, précédaient le cortège funèbre.

Portait la croix: son fils, M. J.-A. Péloquin, de Shawinigan-Falls, accompagné de Mmes J.-P.-C. Lemieux et J.-A. St-Denis.

Les porteurs de la dépouille étaient MM. Saul Délude, Joseph Bernier, Louis Lalumière, J.-L. Bourgault, Dominique Gosselin, Nap. Mercier. Portaient les rubans du poêle: Mmes Aimé Biron, Joseph Phaneuf, Louis Lalumière, Louis Brunelle, Joseph Côté et J.-H. Bourget. La quête fut faite par Mmes J.-P.-C. Lemieux et J.-A. St-Denis.

Le deuil était conduit par M. Jos. Péloquin, son époux, ses deux filles, Mmes N. Bouchard, de Weedon, Art. Marcoux, de Montréal; Mme J.-A. Péloquin, de Shawinigan Falls; ses gendres: MM. Arthur Marcoux, et Nap. Bouchard; sa soeur, Mlle Mathilde Biron; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes V. Péloquin, Paul Péloquin, Zoel Péloquin, Mme L. Bernier, Mlles Germaine Bernier, Albertine Champoux, St-Gérard; Mme Beaulac, MM. Roland Lucien, Armand, Adélard, Charles-Edmond, René, Conrad, Maurice, J.-Paul Péloquin, Mlles Simonne, Cécile, Gisèle, Réjeanne Péloquin, Mlles Prudentienne et Aline Bouchard, MM. Germain, Ejude Yvan, et Hercule Bouchard, Noel et Yvette Marcoux, de Montréal, Mlle Jeannine Péloquin, de Shawinigan Falls; MM. J.-O. Bégin, St-Gérard, Emile Doncan, Mme Arthur Lussier, St-Gérard, M. Damas Aubé, de Sherbrooke; M. S.-M. Bishop, de Bishopton; F. France St-Pierre, de St-Gérard, Mlle Antoinette St-Pierre, St-Gérard; M. et Mme O. Bilodeau, M. et Mme Géo Purcel, M. Précourt d'Asbestos, M. Leblanc, de Shawinigan Falls; M. Edouard St-Pierre de St-Gérard.

La chorale St-Janvier chanta la messe de requiem. Mme A.-B. Tanguay touchait l'orgue.

Mme Péloquin laisse dans le deuil son époux, Joseph Péloquin, un fils, J.-A. Péloquin, de Shawinigan-Falls; deux filles, Mme A. Marcoux (Eva), Montréal, Mme J.-Nap. Bouchard (Graziella) de Weedon, une belle-fille, J.-A. Péloquin, deux gendres, MM. Arthur Marcoux et J.-Nap. Bouchard, de Weedon; ses petits-enfants, Noel et Yvette Marcoux de Montréal, Jeannine Péloquin, de Shawinigan - Falls, Prudentienne, Germain, Ejude, Yvan, Aline, Hercule, Elle laisse aussi un frère: Hercule Biron, de Johnstong, N. Y., deux soeurs: Mlles Mathilde Biron de Weedon; Mme Théophile Champoux, de St-Gérard.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Marguilliers. — Dimanche, à l'issue de la grand'messe, les marguilliers se sont réunis à la sacristie pour élire un nouveau collègue. M. Euclide Côté, fut choisi pour remplacer M. Joseph Valières, dont le terme était expiré. Nos plus sincères félicitations au nouvel élu.

Statistiques. — Le dernier recensement fait voir que la population de Weedon se chiffre à 1460 âmes, le nombre de familles est 255, dont 211 propriétaires, 44 locataires, 1184 communiants, et 276 non-communiants.

Dans le village, il y a 124 familles, dont 644 âmes, 547 communiants et 99 non-communiants.

Dans la campagne, 131 familles, dont 816 âmes 637 communiants et 179 non-communiants.

Au six écoles de la campagne, 175 enfants, dont 97 garçons et 88 filles.

A l'Académie, 190 enfants, 88 garçons et 102 filles.

Il y a eu, durant l'année 1932: 43 naissances, 5 mariages et 20 sépultures, dont 11 d'adultes et 9 d'enfants.

Sépulture. — Le 8 janvier fut inhumé, Rosaire, âgé de 7 mois, enfant de M. et Mme Pierre Lavertu (Léda Desmarais).

Va-et-vient. — M. et Mme Victor Péloquin sont en voyage d'affaires à Montréal.

—Mlle Liliane Marcoux, de Sherbrooke, était à Weedon, récemment.

—M. et Mme Pierre Cloutier, de Coscades, sont venus passer quelques jours chez M. Wellie Cloutier.

—M. Roméo Beaulac de Montréal était de passage chez sa mère, Mme E. Beaulac.

—M. Adélard Péloquin nous a quittés pour aller travailler à Montréal.

—M. Léopold Tessier, de Garthby, est de passage à Weedon, chez Mlle Lemay.

—M. Arcadius Denis, avocat, de Sherbrooke, était en notre localité le dimanche des Rois.

—Dans leurs familles, à l'occasion des fêtes de Noel et du jour de l'an: MM. Simon-Noel, Brunelle, Tanguay, Darche et Valère Gaudreau, du Séminaire St-Charles Borromée, de Sherbrooke M. Robert St-Denis, du collège de St-Ferdinand d'Halifax, MM. Gabriel-Marie et Louis-Marie, du collège de Lévis; Mlle Gertrude Brunelle, étudiante à l'Ecole Normale, de Sherbrooke; Mlles Jacqueline et Clémence Lemieux, de l'Ecole Normale, de St-Hyacinthe; Mlle Georgette Lemieux, du couvent de la Présentation de Marie de Coaticook, Mlles Jeanne-d'Arc et Evéline Couet, Mlle Simone Paradis du couvent de Disraéli.

—M. et Mme Albert Fortin sont revenus de Sherbrooke, où ils ont assisté aux funérailles de M. Senville, père de Mme Fortin. Nos plus sincères sympathies.

—M. et Mme Omer Allard, leur bébé Serge, et Mme Wellie Lapointe de Sherbrooke, sont venus en visite chez M. Jos. Allard dernièrement.

—M. Henri-Paul Rouleau de Lévis, est venu passer le mois de janvier dans sa famille.

Le résultat des élections municipales. — Weedon centre : M. Louis Lalumière a été élu maire par une majorité de 52 voix. Il a obtenu 100 votes contre 48 pour M. Napoléon Mercier, l'ancien maire.

Les trois conseillers élus par acclamation sont : MM. Emile Surprenant, Philippe Galipeault et Joseph Denis.

Weedon canton : M.Adolphe Fortier a encore été élu maire, par une majorité de 45 voix, contre M. Henri Desmarais.

Les trois conseillers élus sont : MM. Gédéon Grégoire, pour le siège no 3, avec 53 voix de majorité; Ovila Pépin, pour le siège no 4, avec 53 voix de majorité, et Théophile Rondeau, siège no 6, avec 34 voix de majorité.

Soirée. — Après avoir gagné ses élections, M. A. Fortier, élu maire donna un grand couper. Les invités étaient au nombre de 80 personnes, dont voici les noms : MM. Adolphe Fortier Gédéon Grégoire, Ovila Pépin, T. Rondeau, conseillers, Luc Gagné, M. et Mme Emile Auger, M. et Mme A. Fréchette, M. et Mme E. Fréchette, M. et Mme A. Palardy, Mlles Marie-Ange Fortier, Germaine et Gertrude Fortier, MM. Lionel, Raoul, Hervé et René Fortier, MM. A. Fortier, Adolphe Baillargeon, D. Magnan, Mlles G. Vachon, Cécile Provencher, P.-H. Magnan, Alma Fontaine, MM. J.-D. Gagné, A. Fréchette, Louis Gagné, Théo. Philibert et Wellie Gagné, Philémon Fortier, MM. et Mmes W. Gagné, Art. Fortier, MM. Arthur et Renaud Barolet, Alfred, Aimé et Adrien Beauregard, Pierre Bélanger, Jos. Caron, Gérard Bélanger, Rémi Caron, Delphis, Henri et Vital Denis, Armand Desrochers, David M. Duchesneau, E. Dovon, Achille et Wilfrid Faucher, Elzéar et Omer Fontaine, Nap. Fortin, Jos. Fréchette, Alex. Gagné, Bernard et Louis Gagné, Normand Gagné, Nap. Gilbert, Alp. Gauthier, Ovila Gauthier Lucien et Ovila Gosselin, H.-L. Fortier, Ant. Fréchette, Alp.-Nap. Leclerc, Cléophas Lessard, Jos. Lessard Euclide Phaneuf, J.-Baptiste Picard, L. Picard, Ludger Provencher, Doria et Hormisdas Vallières, Jos. Vallières, Ernest Fréchette, Lionel, Gérard et Armand Palardy, Roland et Léon Grégoire, M. Bouchard, François Turgeon, Fontainebleau, Adolphe Pépin et Ovila Martel.

Il y eut chant, musique, etc.

Autre veillée chez M. M.-L. Lalumière, nouveau maire de Weedon centre. — A la demeure de M. et Mme Louis Lalumière, un groupe joyeux de parents et d'amis sont venus fêter le nouveau élu à la mairie.

Parmi les personnes présentes on y remarquait : MM. et Mmes Mathias Caron, Pierre Jean, Clarence Lalumière, Théodore Lussier, Fontainebleau, Raoul Lalumière, André Bolduc, MM. Ernest et J.-Baptiste Leblanc, Mlle Estelle Leblanc, MM. Philémon Desmarais, Auguste St-Pierre, Arthur Dansereau, Hormisdas Desmarais, Paul-Henri Caron, Hector Lagacé, Ovila Dumas, Emile Surprenant, Alarie Richard, Joseph Bérisault, Philémon Beaudry, Ang. Cantin, Donat Jean, Arthur Leroux et autres.

L'on s'amusa beaucoup au milieu du chant et de la musique.

ST-GERARD

Statistiques du village et de la paroisse de St-Gérard de Wolfe. — En 1932 il y a eu dans notre paroisse 15 baptêmes, 1 mariage et 3 sépultures d'enfant. En 1931, il y avait eu 15 baptêmes, 1 mariage et 6 sépultures ,dont 3 d'adultes te 3 d'enfants. Notre paroisse compte actuellement 100 familles.

Nous profitons de la circonstance (bien que nous soyons en retard pour cause de maladie) pour souhaiter à tous nos lecteurs, en particulier ceux que nos courriers intéressent, une bonne et heureuse année.

STRATFORD CENTRE

D'imposantes funérailles eurent lieu à Mme Ernest Côté. —Ces jours derniers au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de toute part, eurent lieu les funérailles de feu Mme Ernest Côté, née Yvonne Roy. La défunte était âgée de 28 ans, elle laisse pour la pleurer outre son époux trois jeunes enfants. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Rhumes de Poitrine Cèdent devant ce traitement

Frictionnez Vicks; mettez-en sur la langue, laissez fondre lentement.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

Et à propos de la nicotine...?

Le pur tabac des Antilles a 22% moins de nicotine que les cigarettes dénicotinisées et pourtant c'est le plus irritant pour la gorge. Ce n'est pas la nicotine mais la chaleur qui cause l'irritation produite par la fumée des cigarettes, et la chaleur dépend de votre manière de fumer ainsi que de ce que vous fumez. Pour conserver la fumée fraîche, tirez légèrement quand vous allumez et ne fumez pas vos cigarettes trop courtes. Pour être sûr d'avoir une fumée fraîche, fumez Spud, la cigarette à fraîcheur de menthol. Elle est plus fraîche de 16%. Si vous roulez les vôtres, il y a le Spud tabac haché fin.

Antoine Bourget
AVOCAT

C.E. GARON
Rép. L'Evénement
HOTEL KENNEBEC
LEVIS

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L.
Noel Dorion, B.A., LL.L.

Vêtements
Society Brand
faits sur mesures
moins 20%
La première fois de notre histoire
Holt, Renfrew & Co
Limited

TOUT SIMPLEMENT EPUISÉE?
Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Y a-t-il quelque chose qui use plus ta femme que cette routine perpétuelle des devoirs domestiques? Vous n'avez pas le temps d'être malade . . . vous êtes fatiguée . . . souffrante . . . cependant, vous ne pouvez arrêter. Il vient un temps où quelque chose éclate, et vous vous rendez compte que vous êtes tout simplement épuisée. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham vous soulagera. Son effet tonifiant vous donnera une vigueur nouvelle et vous fera paraître plus faciles vos tâches quotidiennes.

98 femmes sur chaque 100 femmes qui nous ont fait rapport, disent que ce remède leur a fait du bien. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien . . . et observez les résultats.

Derniers Quelques jours

J.B. Laliberté LTÉE

Derniers Quelques jours

SURPRISE ! ATTRACTION ! DRAME !

BAS PRIX DANS UN EFFORT POUR TOUT LIQUIDER

FOURRURES

$14.45 Manteaux — Chèvre grise, chèvre brune, laskin brun, laskin gris, Mouton Léopard.

$47.50 Manteaux — Rég. $100.00 Caracul Taupe Rat Musqué

$59.50 Manteaux — Caracul, gris, brun et beige

$97.50 Manteaux — Rat Musqué et Seal Hudson. Rég. jusqu'à $150.00.

$34.45 Manteaux — Seal Electrique, Caracul noir, Wombat, Lapin Chinchilla.

J.B. Laliberté LTÉE

$159.00 Manteaux — Rég. jusqu'à $275.00. Seal Hudson, modèle uni.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

CELLE QUI REVIENT

Roman canadien

— par —

MME E. CROFF

Droits réservés par Edouard Garant, Montréal.

No 13

"Les Canadiennes avoir de jolis yeux" lui dit-il, et s'enhardissant, cet amoureux rempli de suffisance, passa son bras autour de la taille de la jeune fille. Mal lui en prit. Ma grand'mère qui avait bon bras, lui administra du revers de la main une gifle gigantesque qui résonna dans la salle de sorte que toutes les têtes se tournèrent bientôt de ce côté...

"Elles ont la main souple aussi", lui dit un gaillard qui avait eu connaissance de l'affaire. Notre Anglais n'en demanda pas davantage, il s'éclipsa et on ne le vit plus se mêler des amours des voisins... La leçon avait porté...

—Il ne l'avait pas volée, dit Sophie, si j'avais été à la place de votre grand'mère j'aurais fait la même chose....Pour cela il m'aurait fallu un amoureux... et je n'en ai pas, conclut-elle en soupirant.

Le ton de ces paroles et l'air de la petite étaient si drôles que Louise ne put retenir un éclat de rire :

—Ne dirait-on pas, dit-elle, que tu te crois vouée au célibat malgré toi...

—Non, non, mais je trouve celles qui ont quelqu'un à aimer bien heureuses, répliqua Sophie.

—Votre tour viendra, petite, dit le vieillard et peut-être plus vite que vous le croyez. J'oubliais de te dire cela, Louise, j'ai une lettre dans mon pardessus, regarde donc d'où ça vient ?...

Louise se hâta de chercher la missive c'est Albert dit-elle. Albert qui revient passer l'hiver avec nous. La manufacture où il travaille doit fermer la semaine prochaine. Il a une bonne idée de venir nous voir, sa visite va égayer le temps des Fêtes. Puis au printemps, il se décidera peut-être de rester par ici. Il y a bien assez de Canadiens dans les villes des Etats-Unis, c'est bien le moins que ceux qui peuvent rester sur la terre, le fassent sans trop se faire prier.

—C'est ce que je lui disais avant son départ, mais ces jeunesses, il faut que ça voit du pays, que ça voyage...Je ne puis pas lui faire beaucoup de reproches, continua le vieux, parce que j'avais les mêmes idées quand j'étais jeune, cela ne m'a pas payé beaucoup...

—Nous travaillerons pour le guider, répliqua Louise. Puis remettant al lettre au père Gagnon elle continua parlant à Sophie :

Albert est le frère de Claude, il est parti aussitôt après mon mariage. Je le connais très peu...C'est un joli garçon, j'ai sa photographie, viens le voir...

—Mais il ressemble à Claude, remarqua Sophie, joli garçon certes, tu dis qu'il revient pour l'hiver ?...

—C'est ce qu'il dit sur sa lettre, répondit Louise.

—Alors je pourrais bien me marier avec lui ?...

—Petite folle, tâche d'être plus sérieuse, est-ce qu'on se marie comme cela sans connaître ?...

—Tiens, mais est-ce si mal de penser à son avenir et d'avoir hâte de le voir se réaliser ?...J'ai dix-huit ans, tu sais, répliqua Sophie en se haussant sur ses talons. Si je ne suis pas grande, est-ce de ma faute ?... A cet âge, on peut songer à se marier, il y en a qui se marient à seize ans, même à quinze ans. Tu te rappelles cette jeune femme dont ta mère nous parlait l'autre jour, qui à douze ans avait déjà fait son choix. Elle avait emporté ses poupées dans son nouveau logis et jouait à la dinette tout en faisant mijoter la soupe pour son digne époux.. Moi, au moins, je ne m'amuserais pas à des enfantillages de cette sorte... Je suis trop sérieuse !...et puis je prendrai le temps de le connaître ton beau-frère... S'il me plaît, je te gage qu'il m'aimera malgré ma taille un peu au-dessous de la moyenne.

—Qui ne t'aimerait pas, ma petite Sophie ?... Tu es gentille, tu es bonne, tes espièglerie plaisent même quand elles se tournent contre nous. Tu as le don de charmer et je suis certaine que tu sauras te faire aimer beaucoup. Tu as de belles qualités sérieuses qui demeurent parce qu'elles ont été cultivées.... Tandis que moi, ce sont mes défauts qui ont reçu toutes mes attentions.

—Ne te méprise pas, ma chérie, reprit la jeune fille et cesse de me louanger. Pour le moment, il s'agit de continuer notre ménage et de faire de la maison de Claude une des plus gaies du deuxième rang de la côte des Ormes.

Tout l'après-midi, les jeunes femmes aidées du père Gagnon qui semblait rajeuni de dix ans, travaillèrent avec ardeur. Louise n'avait pas parlé de Claude de la journée, bien que son coeur fut sans cesse occupé de l'absent. Le soir, ce fut pour elle une déception quand elle apprit qu'il ne viendrait pas avant le samedi soir.

—Il est parti depuis lundi matin lui dit le vieux, il ne savait pas que tu viendrais cette semaine. Les Jean-Pierre ont encore beaucoup d'ouvrage à faire dehors avant les gros froids, ils l'ont demandé pour la semaine... C'est trop loin pour voyager matin et soir.

—Je resterai avec toi, proposa Sophie, nous aurons le temps de finir le ménage et si M. Albert arrive, il trouvera tout à l'ordre... Il faut qu'il ait une bonne impression en revenant chez lui, si nous voulons qu'il y reste. N'oublie pas que tu es ma cousine et que tu me dois ton aide...

—Je n'oublie rien ma petite et quand le temps sera venu, tu me trouveras au poste.

Le soir, le père Lajoie ne voyant pas Sophie revenir, descendit chez Claude tout en fumant sa pipe. Cette visite surprit beaucoup le père Gagnon et les jeunes femmes, car jamais les parents de Louise n'étaient venus la voir chez elle Elle savait les femmes occupées au ménage, mais il avait son plan un plan qu'il étudiait depuis l'arrivée de sa nièce chez lui.

Comme Louise l'avait deviné, personne chez elle n'aurait aimé à la voir revenir s'installer à la maison... Son père gardait un peu rancune à sa vieille pour ce mariage fait contre sa volonté et la mère de Louise n'approuvait rien de ce que sa fille accomplissait... Un peu de parti pris de part et d'autre les empêchait de se bien entendre... Alors le père Lajoie s'était dit qu'il était temps d'en finir avec cette question. Tout en cheminant vers l'étroit sentier, le vieux se faisant ces réflexions :

"Je vais chez Claude et je lui offre pour la forme à demeurer chez nous...Louise refuse, alors je dis à Sophie..si tu veux nous te garderons avec nous jusqu'à ton mariage. Si tu maries un gars solide et que nous voyons d'un bon oeil, nous nous donnons à rente à ce nouveau neveu. Les montants que nous avons à la banque seront pour notre fille et ma terre pour Sophie. D'ailleurs elle est la fille de mon frère et ce que nous donnerons à Louise sera compensé par la dot de la nièce, car elle n'est pas une pauvresse cette petite. Ainsi, nous n'y perdrons rien et tous nos gens seront heureux... Est-ce bien ainsi ? Tous applaudissent et nous voilà pour une fois d'accord...

Qui fut le plus surpris de voir entrer le père Lajoie chez Claude, nul n'eut pu le dire... !

La cuisine, sous la lumière mauve de l'abat-jour, avait un aspect accueillant qui plut au vieux. Dès son entrée le petit Marc que berçait grand-papa Gagnon battait des mains. Les gentillesses de l'enfant, les figures souriantes et heureuses de Louise et de Sophie, l'accueil empressé du père Gagnon, ce foyer où le bonheur était enfin revenu, fut pour l'arrivant une cause de grande joie. Il n'ignorait pas le rôle que sa nièce avait joué dans la reconstruction de ce nid familial, aussi lui tardait-il de lui en exprimer sa reconnaissance.

—Sophie se trouve si heureuse ici, qu'elle ne veut peut-être plus revenir à la maison, lui demanda-t-il. Tu ne nous laisses pas toujours hein ? la petite. N'oublie pas que chez nous aussi, nous avons besoin de ta gaieté et du soleil de ta jeunesse. Nous ne sommes plus que deux vieux et je comprends bien que ce ne sera guère amusant pour toi...

—Ce n'est pas cela, mon oncle, répondit Sophie. Je voulais monter ce soir, mais le ménage n'est pas tout à fait fini et j'ai voulu aider à Louise encore demain. Samedi après-midi, vous verrez poindre ma frimousse parmi les clôtures du raccourci... J'irai vous dérider un peu...

—Claude n'est pas encore arrivé ? demanda le père Lajoie.

—Non, répondit Louise, il ne viendra pas ce soir son ouvrage n'est pas fini. Il ne doit pas revenir avant samedi soir...

—Alors c'est le temps de vous dire ce que j'ai pensé, reprit le vieux. Ecoutez-moi bien M. Gagnon et toi Louise et toi Sophie, surtout toi, car cela t'intéresse. Je suis presque content de savoir Claude absent, cela me permettra de parler plus librement. Donc Louise est revenue, je sais que l'épreuve lui a été profitable et que maintenant elle saura remplir son devoir. Dans les livres, les romans finissent toujours après le mariage... mais dans la vie, c'est un peu différent. Il fallait à ma fille les dures leçons de l'expérience pour la convaincre que sur la terre, les choses ne marchent pas toujours suivant nos désirs, si impérieux soient-ils. Je sais que je n'ai pas besoin de me fier sur Claude pour me prêter assistance plus tard. Il y aura toujours dans nos rapports un peu de contrainte, bien que nous l'aimions bien, ma vieille et moi... Donc je venais proposer à Sophie de rester avec nous. L'argent que j'ai en banque, un joli montant, vous savez, père Gagnon, revient à Louise. J'avais déposé cette somme pour sa dot et j'ai bien fait de la conserver jusqu'à présent. Puisque la voilà raisonnable et sage, elle héritera. Tiens, ma fille, j'ai emporté ce petit livre, il ne contient pas autant de pages que tes livres d'autrefois, il n'est pas aussi captivant... mais je crois tout de même que ses petites pages sauront t'intéresser... Et le vieux sortit de la poche de son veston un livret d'épargne de la Banque Canadienne Nationale, qu'il donna à la jeune femme.

—J'aurais mal fait de te donner ta dot avant, continua-t-il en s'adressant à Louise. Tu n'avais pas l'expérience de la vie, tu ne savais pas toutes les sueurs que coûte une piastre. Maintenant, les choses ont changé et je suis certain que cet argent que je te donne de si bon coeur sera bien employé. Quant à Sophie, si elle ne trouve pas trop triste la mission d'entourer notre vieillesse de soins et d'un peu de gaieté, il lui restera encore une bonne part...

—La tâche me sera facile, répondit la jeune fille. Dès mon arrivée à la côte des Ormes, je me suis sentie chez nous et ce serait un sacrifice pour moi maintenant, de m'éloigner de vous tous qui voulez bien m'aimer un peu et oublier mes espièglerie. D'ailleurs où irais-je, je n'ai plus personne.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE
ECHANGE PRIVE 2-6412

L'ÉVÉNEMENT

CANADIEN
René LEFEBVRE, André LE FAUR
Simone DEGUYSE
dans un splendide film Pathé-Natan.
"La F eur d'Oranger"

6ième ANNEE No 205 — QUEBEC, JEUDI, 26 JANVIER 1933 — DEUX SOUS LE NUMERO

Assaut d'esprit entre les chefs

M. Maurice Duplessis s'étant plaint que le gouvernement n'était pas prêt, l'hon. M. Taschereau répond en souriant: "Avec un jeune chef, plein d'ardeur, de l'autre côté, nous nous attendions à deux semaines de débat sur l'adresse", et le duel continue à l'Assemblée.

LE BILL CARON

La façon inattendue — d'un côté du moins — dont s'est terminé le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône a sa répercussion sur les séances de la Chambre, cette semaine. Mardi, on a siégé une demi-heure; hier, on s'est rendu à trois quarts d'heure. Les correspondants parlementaires, qui remplacent le Hansard, ne protestent pas trop contre cet état de choses. Mais M. Maurice Duplessis n'est pas de cet avis. Et il l'a laissé savoir hier. Le Premier Ministre a répondu en souriant au chef de l'Opposition.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Avec un chef jeune, plein d'ardeur, de l'autre côté et une opposition qui ne demande qu'à se battre, nous nous attendions que le débat sur l'adresse durerait deux semaines. Nous avons été trompés." (rires)

M. DUPLESSIS. — "Le Premier Ministre a manqué d'adresse." (nouveaux rires)

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Mon honorable ami a manqué d'autre chose." (rires à droite)

Comme on le voit, les deux chefs de l'Assemblée Législative ne perdent pas une occasion de faire de l'esprit — les journalistes ne s'en plaindront pas!...

Dans sa réponse le Premier Ministre a fait remarquer que la législation du gouvernement n'était pas en retard. Quatre projets de loi ministériels ont été référés au comité des bills publics hier après-midi. Sept nouvelles mesures du gouvernement seront annoncées aujourd'hui.

En vue de hâter les travaux, le Premier Ministre et le chef de l'Opposition se sont d'ailleurs entendus pour que le comité des bills publics siégeât dès ce matin. Des avis préalables ne sont pas nécessaires, pour ce comité, comme au comité des bills privés.

Le grand débat d'hier — d'une longueur relative — a porté sur les fanaux et réflecteurs que M. Amédée Caron veut faire apposer aux voitures hippomobiles qui circulent la nuit. Le député des Iles de la Madeleine a défendu son projet avec force arguments et il a été appuyé par M. J.-A. Legault (Gatineau). Toutefois MM. Pierre Gagnon (Kamouraska) et C.-A. Paquet (Montmagny) ont combattu le projet de M. Caron. L'hon. M. Taschereau a mis fin à la discussion en proposant que le bill fut référé au comité de l'agriculture après avoir subi sa deuxième lecture. C'est ce que nous laissions entendre hier. Au comité de l'agriculture, le projet de M. Amédée Caron sera pour le moins considérablement modifié, s'il résiste à l'assaut de ses adversaires.

M. le Dr François LaFlèche, député conservateur de Richmond-Wolfe à Ottawa, assistait à la séance d'hier après-midi. Un peu après lui, on vit arriver sur le parquet M. C.-B. Howard, député libéral de Sherbrooke, ce qui fit dire à quelqu'un "Les deux extrêmes se touchent... presque."

La séance est ouverte à 3 h. 30.

Une quinzaine de minutes au moins sont employées à la présentation de projets de loi.

Le Président BOUCHARD. — "M. Caron (Iles de la Madeleine) propose la 2e lecture du bill relatif au port des lumières sur tous les véhicules."

Le parrain du projet prend la parole.

M. Amédée CARON. — "J'ai l'étrange impression de faire un discours inutile. (rires) La Chambre semble bien partagée au sujet du port des lumières sur tous les véhicules: il y a les convertis et les impénitents. Il est de mon devoir, cependant, de formuler les raisons qui m'ont poussé à demander de nouveau le port des lumières ou réflecteurs sur toutes les voitures.

"On reconnait partout — et la majorité de la presse de notre province est de cet avis — que la voiture hippomobile qui circule sur la route le soir constitue un danger d'accidents: accidents de pertes de vie et accidents matériels. On ne permet pas qu'on creuse un trou dans le pavage d'une route sans y placer une lumière indiquant le danger. Dans les voitures hippomobiles il s'agit de protéger des vies humaines. Pourquoi n'obligerait-on pas au port d'une lumière?"

Le député des Iles de la Madeleine souligne que les lumières sont obligatoires sur les convois de chemins

(Suite à la page 13)

PARTICIPATION DE 14 CERCLES D'AMATEURS

Le district de Québec prendra une part active au Gala Dramatique National.

LES INSCRIPTIONS

Prochain concours éliminatoire. — Trois beaux trophées à conquérir.

LES CONDITIONS

Le comité administratif québecois du concours du Gala dramatique national ne manque pas de besogne de ce temps-ci. On sait que ce comité, dont le président est le colonel G.-E. Marquis, voit à l'organisation du concours dans toute cette partie de la province de Québec comprise à l'est de Montréal. Une grande émulation règne entre les cercles dramatiques et il est nécessaire de refuser plusieurs demandes. Le colonel Marquis nous faisait remarquer en effet que le comité n'inscrivait dans le concours que les cercles formés depuis au moins deux ans, c'est-à-dire les cercles qui ont une organisation parfaite.

Le comité régional de Québec compte déjà quatorze inscriptions. Il s'est réuni au Club des Journalistes hier soir. Etaient présents, outre le colonel G.-E. Marquis, M. R.-A. Benoit, le major Ernest Légaré, M. le notaire Aimé Plamondon et huit représentants de cercles dramatiques de Québec.

Le colonel Marquis a fait connaître les règlements et la date du concours régional. Ce dernier aura lieu dans la semaine du 19 mars. C'est alors qu'un jury choisira le meilleur cercle dramatique existant à l'est de Montréal.

Le président du comité régional a annoncé aussi qu'il y aurait un concours séparé pour les cercles de langue française et de langue anglaise. Il y aura un trophée pour le vainqueur de chacun des deux groupes. Un troisième trophée sera décerné au cercle français ou anglais qui sera révélé supérieur.

Pour le concours régional il y aura un juge choisi en dehors de Québec. Il est entendu que ce juge aura toutes les qualifications nécessaires à sa tâche.

Le comité régional de Québec a déjà reçu quatorze inscriptions, dont huit de Québec. Ce sont: le Cercle dramatique Lafontaine, M. J.-A. Anzalone, directeur; le Conservatoire d'Opéra canadien, M. François Pilote, représentant; Le Conservatoire national de Québec, le Dr Jean-O. Dussault, directeur; l'Union dramatique de Québec, M. Joseph Dussault, directeur; la Fédération des étudiants de l'Université Laval, M. J.-P. Provencher, E.E.D., directeur; l'Association artistique, M. Eugène Lachance, directeur; l'Association dramatique, M. Wilfrid Giroux, directeur; l'Ecole de chant français, madame Athanase Guy, directrice. Voilà pour Québec. Ce sont ensuite: le Cercle dramatique St-Philippe, M. Ogilvie Isabelle, directeur, les Trois-Rivières; le Cercle dramatique des Compagnons de Notre-Dame, M. Léo Trépanier, directeur, les Trois-Rivières; le Cercle dramatique des Chevaliers de Colomb, M. Georges-E. Anglais, directeur, la Rivière-du-Loup; l'Union musicale de Sherbrooke, M. Léonidas Machand, N.P., directeur. Le cercle Legault, de Stanuver, s'inscrira aujourd'hui.

Toutes les provinces seront représentées dans le Gala dramatique national qui sera sous le patronage de Leurs Excellences le comte et la comtesse de Bessborough.

Le grand concours aura lieu probablement dans la semaine du 16 avril.

DES SOUMISSIONS

Pour l'ameublement de l'Institut Canadien.—On les ouvre hier.

Le comité administratif a ouvert, hier après-midi, les soumissions reçues pour l'ameublement de la salle de lecture de l'Institut Canadien, au Palais Montcalm. Il y avait six soumissionaires, dont voici la liste:

Office Specialty . . .	$1,313.50
J.-A. Demers & Cie . .	1,330.00
Cie Paquet Ltée . . .	1,320.35
J.-A. Bouchard Ltée .	1,505.00
O. Chalifour.	1,485.43
C.-E. Morissette . . .	1,820.00

Les soumissions ont été référées à l'ingénieur de la cité. L'ameublement dont il s'agit ici comprend des chaises et des tables.

FEU LE SENATEUR BUREAU

Le Sénateur Jacques Bureau, décédé le 23 courant, était le cousin-germain de l'hon. juge C.-E. Dorion, de madame P.-F. Savoie, de M. J.-Auguste Bisson, de madame Alexandre LaRue, de madame Charles Deguise, de la Révérende Mère St-Eugène, R.J.M., de madame Omer Plamondon, tous de cette ville, et de madame Côme Houde, de Lotbinière, Qué.

Nos sincères condoléances aux membres de cette famille distinguée.

L'ENQUETE SUR LES GRIEFS DE 54 BUCHERONS

Le ministère du Travail communique son rapport à la cité de Québec.

PAS DE RENVOI

La St-Regis Paper ne peut être tenue responsable de cette aventure.

EXPLICATIONS

En décembre dernier, cinquante-quatre bûcherons arrivaient de la côte nord à Québec, sur le "Sable I", en disant qu'ils avaient été renvoyés des chantiers de la St-Regis Paper, à Godbout. Après quelques heures passées à l'hôtel de ville, ces bûcherons, des célibataires pour la plupart, étaient renvoyés chez eux, dans le comté de Rimouski, aux frais de la cité de Québec, qui déboursa alors une somme de $245.18.

Ne voulant pas laisser cette affaire passer sous silence, la ville de Québec demanda au ministre du Travail de la province de faire une enquête afin de savoir qui était responsable du départ de ces bûcherons. L'hon. M. C.-J. Arcand chargea immédiatement son sous-ministre, M. Gérard Tremblay, de faire l'enquête demandée, et hier après-midi le comité administratif prenait connaissance du rapport de M. Tremblay.

Nous donnons plus bas le texte du rapport de cette enquête. M. Tremblay a constaté que les bûcherons n'ont pas été congédiés. Ils sont revenus par la première occasion qui s'offrait à eux, de crainte de se voir privés d'ouvrage, à Godbout, durant l'hiver. Le sous-ministre du Travail conclut que la St-Regis Paper, n'ayant pas embauché directement les bûcherons, ne peut être tenue responsable de leur aventure. La responsabilité morale de l'affaire retombe, pour une part, d'après M. Tremblay, sur les contracteurs, qui ont embauché trop de bûcherons pour l'ouvrage qu'il y avait.

Voici le rapport de M. Tremblay tel qu'adressé au ministre du Travail:

Québec, le 24 janvier 1933.

L'Honorable C.-J. Arcand,
Ministre du Travail,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Can.

Monsieur le Ministre,

Conformément à vos instructions et pour faire suite à un voeu exprimé par le Comité Administratif de la Cité de Québec, j'ai procédé à une enquête aussi complète que possible sur les faits qui ont amené le retour à Québec, le 20 décembre dernier, par le "Sable I", de la Clarke Steamship Company, d'un groupe de cinquante-quatre bûcherons embarqués, sans le sou, à Godbout, Côte-Nord. La Cité de Québec a dû, à ses propres frais (soit $245.18) les rapatrier à Rimouski, lieu de résidence d'un bon nombre d'entre eux.

Le 2 janvier, j'ai envoyé à Rimouski M. S. Desrochers et M. E. Bolduc, inspecteurs des établissements industriels, recueillir des déclarations assermentées de ceux mêmes des bûcherons que nous avons pu retracer. Cinq d'entre eux ont été questionnés par nos inspecteurs et vous trouverez au dossier copie des affidavits recueillis.

Le jour même de la réception de la résolution de la Cité de Québec, j'avais écrit au représentant montréalais de la St-Régis Paper Company of Canada, pour obtenir sa

(Suite à la page 13)

UN TOURISTE EN AUTO

De New-York à Québec via la route Lévis-Jackman.

Un touriste américain, M. R.-J. Lynch, de la Bonnar-Vawter Transform Co. 75 West Street, New-York, est arrivé à Québec mardi dernier, après avoir fait tout le trajet en automobile.

M. Lynch quittait New-York samedi dernier. Il s'est arrêté à plusieurs endroits sur sa route. A l'Hôtel St-Ursule où il a pris ses appartements, il nous a déclaré qu'il n'avait pas rencontré trop de difficultés. Il y a un peu de neige sur la route Lévis-Jackman, qu'il a suivie, mais on y passe tout de même. C'est dans les bois de St-Henri que les difficultés ont été les plus nombreuses.

M. Lynch venait à Québec pour la première fois. Il nous a exprimé sa satisfaction de visiter la vieille cité de Champlain et il a eu des mots de félicitations pour le confort de l'Hôtel St-Ursule.

LES PROPRIETAIRES

L'échevin Wilfrid Lacroix a demandé, hier après-midi, que la nouvelle Association des propriétaires de Québec soit invitée à nommer des représentants dans le comité consultatif de l'exposition provinciale.

CE SOIR A L'ACADEMIE

M. Thomas McLaughlin donnera, ce soir une causerie à l'Académie Commerciale. Il traitera de "l'histoire politique du Canada".

Aujourd'hui, de 2 à 3 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

Magistral discours de M. Beauchesne

Le Greffier de la Chambre des Communes remporte un magnifique succès au Château Frontenac devant un auditoire distingué, qui lui prodigue de chaleureux applaudissements. — L'unité des deux grandes races au Canada. — Sages conseils, émaillés de traits d'esprit et de mots historiques. — Présenté par M. Onésime Gagnon, le brillant conférencier est remercié par M. R.-A. Benoit, Greffier du Conseil Législatif.

AU CLUB CANADIEN

La conférence que M. Arthur Beauchesne a donnée hier midi devant les membres du Club Canadien a répondu magnifiquement à l'attente de l'auditoire. Connaissant la belle réputation du greffier de la Chambre des Communes, on comptait, en effet, sur un travail intéressant, substantiel et de forme agréable. La conférence de M. Beauchesne possédait toutes ses qualités à un éminent degré. L'auteur avait choisi un sujet vaste, difficile. Selon la formule, il l'a traité de main de maitre. Et s'il faut résumer ses remarques en une seule, nous dirons qu'il nous a fait voir, chez les Anglais qui habitent notre pays, non pas des frères ennemis comme les uns le voudraient, mais des frères veritables qui ne demandent pas mieux que de s'entendre avec nous.

M. Beauchesne n'attache pas d'importance à certaines paroles en l'air jetées parfois par des Anglo-Canadiens qui sont aussitôt désavoués par leurs propres compatriotes, mais il appuie sa thèse sur le témoignage de ceux qui illustrent réellement leur race et qui peuvent parler en son nom. Il nous fait plaisir de pouvoir publier en entier le texte de cette importante causerie. Le greffier de la Chambre des Communes, nous sommes heureux de le dire, a été applaudi, ovationné par son auditoire. C'est un fait assez rare au Club Canadien. Il n'y a qu'à la Chambre que l'on voit pareilles manifestations et encore pour les très bons orateurs seulement.

Comme tous les déjeuners du Club Canadien, celui d'hier a été brillant. Aux côtés du président, M. Onésime Gagnon, C.R., M.P., on remarquait: l'hon. M. Lucien Cannon, C.P., l'hon. juge C.-E. Dorion, l'hon. juge G.-F. Gibsone, l'hon. juge Edouard Fabre-Surveyer, l'hon. juge Pierre Bouffard, l'hon. juge Emile Gelly, l'hon. juge P.-A. Choquette, l'hon. M. John-Hall Kelly, C.L., l'hon. M. T.-D. Bouchard, l'hon. M. Frank Carrel, C.L., M. Armand LaVergne, C.R, M.P., M. C.-B. Howard, M.P., M. W.-P. Grant, M.P.P., le Dr F.-J. Laflèche, M.P., le Dr Léo Duguay, M.P., M. Maurice Duplessis, M.P.P., chef de l'opposition.

Présenté par M. Onésime Gagnon, le conférencier fut remercié par M. R.-A. Benoit, président de l'Institut Canadien, greffier du Conseil Législatif. Les deux orateurs rivalisèrent d'esprit et d'amabilité pour l'hôte d'honneur du Club Canadien.

"Le Club Canadien de Québec", dit M. Gagnon, "a la bonne fortune de souhaiter aujourd'hui la bienvenue à Monsieur Arthur Beauchesne, avocat, maitre ès-arts, conseiller du Roi, docteur en droit, journaliste et auteur réputé, greffier de la Chambre des Communes à Ottawa, une des personnalités très brillantes parmi les Canadiens d'origine et de langue française au Canada.

"Monsieur Beauchesne aime le vieux Québec, où le rattachent des liens de famille très étroits. Son grand-père maternel vient de Charlesbourg. Son parrain, le docteur Jean Landry, était le père de feu le Sénateur Philippe Landry.

"Né à Carleton, il a fait de brillantes études ou Collège de St-Joseph de Memramcook. En 1897, alors qu'il était étudiant à Montréal, il devint secrétaire de Sir Adolphe Chapleau. Il fonda le journal "L'Opinion", à Montréal, en 1905. Il a collaboré à plusieurs journaux et revues, où il s'est révélé un chroniqueur étincelant de verve et d'esprit.

"La politique devait bientôt l'attirer, et il tenta la fortune dans le comté de Bonaventure en 1908 et en 1912. Mais, si la politique lui refusa les succès immédiats, la littérature et le droit les lui prodiguèrent pleinement.

"Admis en 1913 comme aviseur au Ministère de la Justice à Ottawa, il devint assistant-greffier de la Chambre des Communes en 1916 pour être, en 1925, nommé greffier de la dite Chambre, poste qu'il occupe encore aujourd'hui avec une grande dignité et une rare compétence.

"Son manuel de droit parlementaire fait autorité.

"Monsieur Beauchesne a été un des fondateurs et le président de l'Association Technologique de langue française d'Ottawa; président du Cercle Littéraire de l'Institut Canadien. Membre de la Société Royale du Canada depuis 1924, il fait partie de l'Association des Auteurs Canadiens, de l'Exécutif de la Société Canadienne de géographie et de la branche d'Ottawa de la Ligue des Nations. Il a été président du Comité des livres de l'Institut Carnegee de 1922 à 1925, secrétaire de l'association parlementaire de l'Empire Britannique, de 1929 à 1932 le vice-président de l'association des Clubs Canadiens, et en 1931 et 1932, président du Club Canadien d'Ottawa.

"Dans la Capitale du Canada, Monsieur Beauchesne, par sa distinction, sa science, son autorité en matière de littérature et du droit parlementaire, par sa parfaite connaissance des deux langues, donne à notre race un prestige qu'on ne saurait trop louer".

De son côté, M. R.-A. Benoit fit un bel éloge du conférencier. Voici comment M. Benoit s'exprima:

"Comme vous venez de l'entendre", dit-il, "notre président qui, sous la forme onctueuse d'un lord Dorchester, est plus malin qu'il n'y paraît, a invoqué ma modeste fonction de greffier du Conseil législatif pour me mettre à l'honneur d'exprimer nos remerciements au distingué greffier de la Chambre des Communes.

"M Gagnon, qui couvre nos deux capitales avec une emprise quasi ministérielle, sait pourtant la distance qui sépare ces deux greffiers, l'un veillant à ce que la destinée de toute une nation se décrète selon les règles de la Chambre, et l'autre tout surpris, à l'occasion, d'avoir à consigner au procès-verbal du sénat québecois des paroles tant soit peu belliqueuses.

"Si, pour conclure au vote de remerciements que j'ai le privilège de proposer, je dressais brièvement le procès-verbal de cette séance, je ne serais peut-être pas loin de résumer votre pensée en disant que M. Beauchesne a mis non seulement autant de verve que d'esprit, mais une noble loyauté à rendre justice à nos co-nationaux de langue anglaise.

"En nous attardant trop à certaines phases de notre histoire, nous pourrions nous imaginer qu'il ne faut pas tant aimer l'Anglo-Canadien pour le bonheur qu'il nous a procuré que pour le bonheur qu'il est susceptible de nous donner. Mais de la causerie de M. Beauchesne, d'une pénétrante psychologie, nous pouvons déduire que l'Anglo-Canadien est tout un poème que nous devons lire à fond avant de le comprendre tout à fait.

"En choisissant ce sujet, et en le traitant d'une façon si élevée, M. Beauchesne nous a rendu service. Car, c'est un peu l'histoire du miroir: l'Anglo-Canadien ne nous renverra que les rayons que nous aurons projetés sur lui. C'est donc un excellent procédé que nous indique M. Beauchesne pour maintenir une parfaite entente entre nos deux races: faire de l'une et de l'autre des miroirs très polis qui réfléchissent avec grâce l'image du vis-à-vis.

"Je propose que nos applaudissements expriment d'emblée au greffier de la Chambre des Communes notre haute appréciation de notre gratitude".

Des applaudissements prolongés soulignère l'allocution de M. Benoit.

Voici maintenant le texte de la conférence de M. Beauchesne, qui fut souvent interrompue par des applaudissements, quelquefois même par des ovations:

Le Club Canadien a pour objectif le maintien des bonnes relations entre les divers éléments qui constituent le Dominion. Il envoie depuis quelques années dans les provinces de langue anglaise des conférenciers canadiens français qui ont pour mission de protester de notre indéfectible loyauté et de notre désir sincère de coopérer avec nos compatriotes anglo-canadiens dans toutes les oeuvres susceptibles d'accélérer le progrès de notre vie nationale. Cette propagande a été faite à Toronto, Kitchener, Londom, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Regina, Saskatoon, Vancouver, Victoria et dans la plupart des grandes villes du Dominion. Les discours ont été rapportés dans les grands journaux quotidiens dont quelques-uns ont en outre fait des commentaires sympathiques.

Il convient maintenant, après avoir exposé, dans les autres provinces, les beaux côtés de notre caractère, que nous venions ici appuyer sur ceux de nos concitoyens anglophones et protestants avec qui nous sommes destinés à passer notre vie dans la Confédération Canadienne.

Lorsque les Anglais et les Français ne se louangent pas, ils se combattent mutuellement. Leurs relations ne sont jamais marquées par l'indifférence. Quand ils sont forcés de vivre ensemble, ils se guettent. Si l'Anglais prend le dessus, le Français est persécuté; si le Français l'emporte, l'Anglais s'est fait jouer. Lorsque l'un demande sa part, l'autre dit qu'il veut tout prendre. Au Congrès de Vienne, la France conclut un traité avec la Grande Bretagne, mais chaque fois que l'on y avait recours, toute sorte d'obstacles s'opposaient à sa mise en vigueur. Aucune des parties ne voulait céder et le traité était lettre morte. Un jour on demanda à Talleyrand ce qu'il en pensait:

"L'alliance avec l'Angleterre", dit-il, "c'est comme l'association de l'homme et du cheval; c'est excellent à condition de n'être pas le cheval".

Au Canada les débuts ont été difficiles. Nos pères ont d'abord été désarmés; on leur a enlevé leurs fusils, leurs sabres, leurs épées. Prisonniers dans leurs propres maisons, ils n'eurent d'autre chose à faire que d'augmenter leur nombre. Notre progrès a été retardé d'un siècle par nos dissensions.

La bonne entente existe aujourd'hui. Le mariage mixte contracté à Paris en 1763, après les assiduités de nos aïeux sur les plaines d'Abraham, a été sujet aux péripéties des unions de ce genre, mais nous avons fini par nous entendre et il y a maintenant, des deux côtés un désir de vivre dans la paix et l'harmonie. Nous avons toujours eu des amis sincères dans la classe la plus

(Suite à la page 8)

UN DEBAT SUR LES SECOURS DU CHOMAGE

L'association des hommes d'affaires sans emploi se présente devant l'exécutif.

UNE REQUETE

Les délégués veulent être représentés dans la commission des secours directs.

LE MAIRE PARLE

L'Association des hommes d'affaires sans emploi a demandé au comité administratif, hier après-midi, d'être représentée dans la Commission municipale des secours directs. Une requête à cette fin a été présentée par le président, M. E.-J. Chartier, qui était accompagné d'une soixantaine de délégués. Le maire et les échevins ont accueilli sympathiquement la délégation et promis que cette demande serait considérée avec bienveillance. Notre premier magistrat a, toutefois, fait remarquer aux délégués que plusieurs autres associations ont également demandé un représentant dans la Commission, et que si l'effectif de celle-ci est trop nombreux, il pourra arriver que le travail soit moins efficace.

M. Chartier a souligné le fait, dans sa requête, que les unions ouvrières ont récemment obtenu un représentant dans cette Commission, puis il a déclaré que l'Association, qui comprend des hommes d'affaires, des commis voyageurs, des employés de bureau, etc..., mériterait bien de prendre part à l'administration des secours directs. Depuis le 1er décembre dernier, l'Association a reçu 179 demandes d'admission et en a accepté 95.

Le maire a déclaré aux délégués que, depuis le commencement de la crise, la ville a fait tout son possible pour procurer du travail aux "collets blancs". Elle en a fait travailler plusieurs à l'hôtel de ville même. Mais depuis le 8 janvier, a ajouté M. Lavigueur, les nouveaux règlements du chômage donnent plein contrôle sur la dépense de l'argent à la Commission des secours directs. Notre premier magistrat a aussi déclaré aux délégués que leur demande est acceptée, la ville devra faire la même chose pour plusieurs autres associations qui veulent être représentées dans la Commission.

"Et, je vous le demande, messieurs", a ajouté le maire, "une Commission de 15 ou 20 membres, et peut-être plus, sera-t-elle aussi efficace qu'une Commission d'une huitaine de membres? Ceux qui font partie de la Commission des secours directs, actuellement, représentent en définitive toute la population de Québec et ne favorisent personne en particulier".

Le maire a affirmé, enfin, qu'il est à faire des démarches, en ce moment, pour obtenir un montant d'argent qui permettra à la cité de

(Suite à la page 8)

OBSEQUES DE MME CHS-F.-X. DORION

Les imposantes funérailles de madame Charles F.-X. Dorion ont eu lieu hier matin en l'église de Charlesbourg.

VASTE ASSISTANCE

Un émouvant hommage a été rendu, hier matin, à la mémoire de madame Dorion, née Rose de Lima Racine, épouse de M. Charles-F.-X. Dorion, de Charlesbourg, et mère de M. C.-N. Dorion, avocat, député du comté de Québec-Montmorency à la Chambre des Communes et premier magistrat de Courville, et de MM. Frédéric et Noël Dorion, avocats, de Québec. Un ministre fédéral et plusieurs représentants de notre province à la Chambre des Communes et à l'Assemblée Législative assistaient à l'impressionnante cérémonie funèbre. On remarquait dans le choeur de l'église de Charlesbourg un grand nombre de membres du clergé. C'est Mgr Camille Roy, P.A., V.G., qui chanta le service.

Le cortège se forma vers 9 heures 15, en face de la maison mortuaire, où attendait une foule considérable. Une voiture chargée de tributs floraux ouvrait d'abord le défilé, suivie du corbillard qu'escortaient MM. J.-D. Villeneuve, Ern. Paradis, J.-B. Jobin, René Lefebvre, J.-B. Darveau et J.-A. Dorion, ainsi que mesdames J.-F. Savary, J.-B. Sanfaçon A. Renaud et Jos. Nolin.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. C.-F.-X. Dorion; ses fils: M. Charles-Nap. Dorion, avocat, maire de Courville et député de Québec-Montmorency; M. Jean-Baptiste Dorion, de Beauport; M. Odilon Dorion, de Charlesbourg; M. Joseph-Napoléon Dorion, de Charlesbourg; M. Onésime Dorion, de Charlesbourg; M. Frédéric Dorion, avocat, et son fils Guy, M. Noel Dorion, avocat, de Québec, M. Pierre Dorion, agronome de Sudbury; ses gendres: M. Arthur Paradis, M. J.-E. Légaré; ses petits-fils: MM. Gaston Paradis, Benoit Paradis, Charles Paradis, Louis-Joseph Légaré, Georges-Henri Légaré, Lucien Légaré, Gérard Légaré; ses beaux-frères: MM. Octave Dorion, Charles-Aimé Dorion, Aza Giroux.

Dans l'imposant défilé on remarquait: l'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-général du Canada M. Maurice Duplessis chef de l'op-

(Suite à la page 4)

Appel du Maire à Québec et Ottawa

Le maire Lavigueur annonce que la ville veut bénéficier de la décision de la conférence interprovinciale et entreprendre la continuation de l'égout collecteur, avec l'aide des gouvernements Bennett et Taschereau. — Un million pour la population. — Du travail pendant quelques mois.

POUR 600 OUVRIERS

Le Maire Lavigueur a annoncé au comité administratif, hier après-midi, sa ferme intention de prendre des mesures énergiques pour procurer du travail aux ouvriers de Québec dès cet hiver. Notre premier magistrat a fait remarquer que la conférence interprovinciale, tenue la semaine dernière, à Ottawa, a décidé de donner au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux plus de latitude pour aider les municipalités qui sont en état d'entreprendre des travaux. Et il a ajouté que la cité de Québec entend se prévaloir de cette décision pour faire de nouvelles instances auprès des autorités en faveur de la construction de l'égoût collecteur de la rivière St-Charles, au coût de $1.000,000 une entreprise nécessaire à Québec, qui donnerait de l'ouvrage à 500 ou 600 ouvriers pendant quelques mois et pourrait être réalisée pour le tiers de ce qu'elle coûterait en temps ordinaire.

Son Honneur le Maire a appris à ses collègues qu'il avait eu une entrevue à ce sujet avec l'honorable M. Maurice Dupré, Solliciteur-Général, et M. Onésime Gagnon C. R., député de Dorchester, et qu'il était entré en négociations, dans le même but, avec l'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics. Il a demandé aux deux ministres d'Ottawa et de Québec l'aide de leur gouvernement respectif pour cette entreprise, qui pourrait se faire en vertu du plan tripartite des travaux du chômage, c'est-à-dire le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et le gouvernement municipal de Québec payant chacun un tiers du coût des travaux. M. Lavigueur a demandé aussi à l'hon. M. Dupré de lui ménager une entrevue avec le très honorable M. R.-B Bennett, Premier Ministre du Canada et l'hon. M. W.-A. Gordon, ministre du Travail, auxquels il se propose d'exposer la situation de la cité de Québec et le projet qu'il veut exécuter.

Ces déclarations du Maire Lagigueur ont été faites en marge d'une demande de la Société St-Vincent de Paul, à qui le comité a voté une somme de $45.000 en secours directs pour le mois de janvier. Les échevins Lacroix, Poulin et Emond se levèrent à tour de rôle pour déclarer que ce qu'il faut à Québec, ce n'est pas des secours directs mais des travaux. M. Lacroix cita, principalement, l'opinion de l'Association des constructeurs et des unions ouvrières de Québec, qui se sont prononcées en faveur de la dépense de l'argent du chômage pour des travaux.

Le Maire prit à ce moment la parole:

"Les secours directs", déclara le Maire Lavigueur, "sont une chose désastreuse. Nous allons probablement donner, cet hiver, une somme de $300,000 en secours directs. Et en

(Suite à la page 13)

LE Dr ERNEST GENDREAU A L'UNIVERSITE

Un physicien et astronome bien connu prononce une captivante causerie.

LE MONT WILSON

Le plus merveilleux poste d'observation des Etats-Unis. — La voûte étoilée.

SERIE DE MERVEILLES

M. le docteur Ernest Gendreau, professeur à l'université de Montréal, physicien et astronome bien connu, a prononcé une captivante causerie, hier soir, au grand amphithéâtre de l'université Laval. Le docteur Gendreau, qui adressait la parole sous les auspices de la Société Mathématique, a parlé pendant près de deux heures des beautés infinies que l'on admire de l'observatoire du mont Wilson.

Ce que le savant professeur raconta, ce ne sont pas seulement des choses qu'il a étudiées par les livres mais qu'il a vues au cours de ses lointains voyages. Le docteur Gendreau a visité la plupart des continents, fréquenté les centres scientifiques les plus réputés et acquis une science très étendue. Ses principales études ont cependant porté sur la physique et l'astronomie, et c'est ce dernier sujet qu'il a traité hier soir devant une salle archi-comble. Il a transporté son auditoire au sommet du mont Wilson en lui faisant traverser les terres exceptionnellement fertiles de la Californie, où se trouve placé le meilleur point d'observation du monde. Au moyen de plaques photographiques transposées en couleur sur l'écran, il a montré la richesse, la tranquillité, la situation unique du mont Wilson pour l'établissement du grand observatoire actuel.

Puis, par un procédé analogue, le professeur Gendreau a fait voir, au moyen des instruments à fort grossissement qui y sont placés, les secrets aussi admirables qu'infinis de la voûte céleste. Le soleil, la lune, les étoiles de notre système solaire, puis les différents systèmes solaires, enfin les nébuleuses ont passé successivement sur l'écran. Et le docteur Gendreau de terminer en établissant un magnifique parallèle entre l'immensité de l'univers et la grandeur de son Créateur.

C'est M. Adrien Pouliot, I.C., président de la Société Mathématique, qui avait présenté le conférencier à l'assistance formée, en grande partie, des professeurs et étudiants de l'université Laval.

LES SCIENCES SOCIALES

M. l'abbé Guillaume Deschênes, professeur à l'Ecole des Sciences Sociales, donnera, ce soir, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine, un cours sura l'"origine de l'autori-

Le MONTROSE
De
De Forest-Crosley

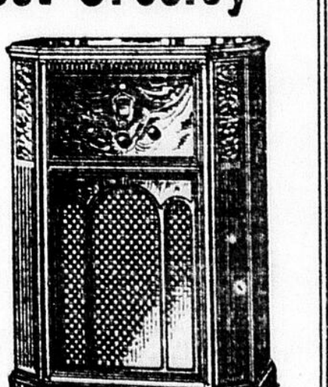

EST l'appareil qui aura vite fait de vous faire réaliser le plaisir qu'il y a à écouter un bon programme de radio car ses perfectionnements en font l'appareil le plus populaire de sa classe.

Cet Appareil Comprend

10 lampes silencieux authentique, contrôle de sensibilité, C.A.V. Indicateur de syntonisation visuelle colortone, pentodes jumelles, haut-parleurs jumeaux assortis, nouvelle bande d'ombre. Le meuble est en noyer américain de bout, érable piqué et ébène de Macassar.

VENEZ LE VOIR et L'ENTENDRE CHEZ

320 rue St-Joseph Québec — Robitaille — *49 côte du Passage Lévis*

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Président J.-H. FORTIER — Directeur J.-E. BARNARD

L'EVENEMENT

Fondé en 1867
30-32, rue de la Fabrique, Québec
Publié par la Cie de L'EVENEMENT

QUEBEC, 26 JANVIER

LE REVENU DES DOUANES BAISSE

Lorsque se terminera le présent exercice financier, il est probable que le revenu des douanes canadiennes sera de moitié moins élevé qu'il n'était en 1930 qui fut, au point de vue des comparaisons, la dernière du régime libéral. Nous constatons que la presse hostile au tarif signale ce fait, en tirant la conclusion que cette conséquence apparemment décevante marque la faillite d'une politique. Il convient donc de répéter que le tarif Bennett avait plus particulièrement pour objet de protéger le producteur canadien. Dans l'application de ce tarif, on a constamment obéi à ce principe. Aussi, en même temps qu'on admet la diminution de la recette d'un département qui naguère encore fournissait le tiers du revenu de l'Etat, on se félicite d'avoir converti la balance défavorable du commerce en une balance favorable de près de $70,000,000. Ce sont surtout nos voisins des Etats-Unis qui ont perdu au changement, et le ton de leurs journaux témoigne qu'ils en sont à la fois surpris et mécontents. Et comme ils ont été les premiers à frapper les produits canadiens d'impôts douaniers prohibitifs, nos gouvernants sont dans une excellente position pour leur rappeler que, s'ils veulent reprendre avec nous des relations commerciales plus suivies, c'est à eux qu'il appartient de donner des gages de dispositions plus amicales.

LA FLOTTE DES ETATS-UNIS

Après le Général Pershing, l'Amiral Pratt déclare que, par la faute des gouvernants américains, la flotte des Etats-Unis est aujourd'hui inférieure à ce qu'elle devrait être, en vertu du principe de la parité avec la flotte anglaise et de la force proportionnelle de 5 à 3 par rapport à la flotte japonaise. En effet, l'accord conclu entre les puissances navales, lors d'une conférence tenue à Washington, comportait un double programme, de mise au rancart et de modernisation, qui, en 1936, devait mettre ces trois flottes sur un pied d'efficacité, en leur laissant une force comparative qu'on résumait dans la formule 5-5-3. Si les alarmistes américains disent vrai, Washington n'a pas voté suffisamment d'argent pour que le département de la marine fut en état de réaliser les modifications et les constructions décidées par ce traité. Mais cette déclaration peut être strictement exacte quant à la lettre, sans l'être absolument quant au fait. L'efficacité d'une flotte de guerre doit se mesurer en rapport avec l'étendue des côtes à défendre. C'est surtout vrai depuis le pacte Briand-Kellogg qui a pratiquement aboli, entre nations civilisées, le droit à une guerre d'agression. Avec leur bloc continental bordé par deux océans, les Etats-Unis ont plusieurs milliers de milles de littoral à protéger, tant sur l'océan Atlantique que sur l'océan Pacifique. Au point de vue défensif, la valeur de la flotte américaine est augmentée par l'existence du canal de Panama, qui permet la conjonction rapide de deux grandes escadres. Au point de vue de sa défense navale, l'Angleterre, avec son empire colonial (sans le confondre avec l'union des pays britanniques autonomes) est dans une situation bien inférieure à celle des Etats-Unis. Par contre, le Japon, avec une flotte inférieure au point de vue numérique, est parfaitement protégé contre toute agression navale, et d'autant plus que l'approche de son archipel serait extrêmement périlleux pour les navires de guerre construits différemment que les siens. Mais, puisque nous avons parlé de ce cri d'alarme lancé par deux vedettes américaines, signalons en un passage particulièrement instructif. Il dit que, pour les guerres futures, le sous-marin et le torpilleur ne seront pas d'une grande pratique, et qu'il faut plutôt compter, comme compléments d'une flotte sur l'aviation et des transports adaptés aux besoins des escadrilles de l'air. En effet, les risques de la navigation sous-marine en temps de paix, risques démontrés par tant de désastres inexplicables, nous donnent à croire que le Général Pershing et l'Amiral Pratt ont raison.

LA FORMATION DU SENS SOCIAL

Dans la revue "Credo" du mois de décembre, M. Jean Guiraud, avec sa grande expérience de la vie de la famille, écrit un très bel article pour montrer que le foyer familial est la première école d'éducation du sens social.

Dès ses plus jeunes ans, l'enfant constate qu'il n'est pas seul au monde, et ne saurait y vivre seul. Il sent perpétuellement la nécessité de l'aide de ses parents, de ses frères et soeurs et de toutes les personnes qui l'entourent dans son existence quotidienne. Il remarque enfin que les autres aussi ont besoin les uns des autres dans la vie commune du foyer et que chacun y remplit un rôle spécial pour le bien commun de tous.

Dès que son intelligence s'éveillera, un mot des parents dit à propos et en toute simplicité lui fera comprendre que cette étroite solidarité, qui caractérise la vie de la famille et est scellée par l'affection réciproque qui en unit tous les membres, est la première manifestation de la solidarité plus grande qui rattache les uns aux autres tous les hommes dans les sociétés plus larges qui les groupe dans le monde, à l'école, à l'église, dans le hameau, dans le village, dans le pays tout entier. Et cette simple constatation de l'expérience suffira pour éveiller le sens social de l'enfant.

Aussitôt on commencera la formation; le foyer familial en sera la première école d'application.

Premièrement, parce que naturellement faible, l'enfant a besoin de tout et parce que sa volonté encore instinctive, réclame tout, il faudra commencer par combattre en lui l'égoïsme qui lui est naturel, et cela se fera par l'exemple et la vie quotidienne du foyer.

Si l'enfant y voit des parents s'aimant, se servant naturellement, se prêtant un appui réciproque; s'il se rend compte qu'ils travaillent et se dépensent pour la famille dans des rôles différents, la mère à la maison, dans toutes les occupations domestiques; le père au dehors, à l'usine, au bureau, aux champs; si de grands frères et de grandes soeurs les aident dans leur tâche souvent lourde, en soignant les petits, et si on leur fait comprendre qu'ainsi non seulement la famille vit, mais encore est heureuse grâce à l'affection de plus en plus grande qui développe cet échange perpétuel de service, l'enfant aura le sentiment chaque jour plus net qu'en ce monde nous avons besoin les uns des autres et le faire non seulement sous la poussée de la nécessité, mais par l'attrait d'une affection réciproque et le besoin de la manifester par des actes.

La vie quotidienne fera apparaître la famille comme une Société ordonnée et hiérarchisée. L'enfant verra que, pour le bien commun et pour le sien en particulier il faut que les membres de la famille se concertent pour bien remplir chacun son rôle, entre tous ceux qui sont nécessaires. Dans ces conditions, il comprendra que les uns ont le droit et le devoir de commander: ce sont les parents, parce qu'ils en savent plus que lui, parce que de leur vie dépend la sienne et qu'il lui appartient, à lui, d'obéir, parce qu'il ne peut agir seul et ne saurait inventer ni faire ce que savent et peuvent ses parents.

Il verra aussi, que, selon l'âge et les capacités, les autres membres du foyer travaillent tous, mais à la tâche que les parents leur assignent selon ce qu'ils peuvent et savent faire, et on leur fera remarquer que, lorsqu'il y a autorité et obéissance, et que chacun remplit son rôle, tout va bien. Ainsi naîtra et se développera, avec le sens social, la juste conception d'une Société hiérarchisée et harmonieuse dont les membres ne sont ni semblables ni égaux les uns des autres et tous utiles au bien commun.

L'enfant concevra cette hiérarchie telle qu'il l'aura vue chez lui. Si l'autorité s'exerce au foyer d'une manière intermittente ou inégale, tantôt brutale et tantôt faible, s'inspirant du caprice du moment beaucoup plus que de la raison et de l'affection, si surtout elle est divisée contre elle-même, les parents donnant aux enfants des ordres et des directives contradictoires, ou bien si des influences étrangères, provenant de personnes non qualifiées ou de l'école, pénètrent au foyer pour y contredire l'action de parents, le sens de l'autorité s'affaiblit ou demeure incomplet chez l'enfant et avec lui l'obéissance et la place ainsi perdue est aussitôt occupée par l'égoïsme dont les retours offensifs sont toujours à craindre et qui est corrupteur de toute vie sociale.

Cet égoïsme se développe plus facilement dans les familles à natalité réduite.

Si cette réduction est voulue, le foyer a été établi sur l'égoïsme, les parents ayant voulu limiter les charges de la paternité et de la maternité afin de se réserver à eux-mêmes plus de jouissances matérielles ou, du moins, moins de peines et de soucis. Comment le sens social, inspirateur de dévouements réciproques et désintéressés, pourrait-il se développer en un milieu ainsi pénétré d'égoïsme?

Même dans les foyers où la rareté des enfants n'est pas due à un calcul coupable, la formation sociale de l'enfant est difficile. Concentrant toute leur affection sur un fils unique, les parents l'aiment uniquement, c'est-à-dire exclusivement, et l'enfant en arrive facilement à croire que l'on doit ainsi aimer. L'affection familiale dans sa source et dans son objet se concentre au lieu de se dilater et devient dès lors facilement égoïste. Les parents font de l'enfant unique surtout lorsqu'il est délicat, le centre de leur propre vie et, ainsi élevé, l'enfant s'habitue à rapporter tout à lui, ce qui est l'oblitération de tout sens social. Grâce à Dieu, il est des parents qui savent réagir contre cette tendance et faire passer dans leur rejeton, même unique, les nobles sentiments que leur inspire leur générosité naturelle, surtout quand elle est transfigurée par les enseignements divins.

Lorsque l'enfant a grandi et qu'est venu le moment de faire appel à sa raison, on lui fera comprendre les faits qu'il aura constatés dans la vie familiale et éveillé par l'exemple des siens, son sens social se développera avec le développement de son esprit.

UNE LETTRE DE MOSCOU

Le "Courrier Socialiste" de Berlin publie une lettre reçue de Moscou dont voici un extrait: "La loi ne permet qu'aux paysans des kolkhoses de vendre leurs produits sur les marchés; toute vente par des intermédiaires est strictement défendue. Et pourtant c'est grâce à ces intermédiaires que nous ne mourons pas de faim. De temps en temps, le gouvernement organise des rafles, mais le lendemain, tout recommence et les prix augmentent. Les 90 p.c. des travailleurs achètent et revendent....

La situation est la même qu'en 1921-22. On vole partout: dans les fabriques, dans les coopératives, dans les villages. On vole tout ce qu'on peut voler pour le revendre ensuite.

En plus de la question alimentaire, se pose maintenant la question du chauffage. Nous avons été transférés dans une maison modèle. L'ascenseur ne marche pas. Le chauffage central n'est allumé que deux fois par semaine et la régie de la maison a défendu l'installation de petits fourneaux; cependant comme on mourait de froid sans cela, les locataires en ont quand même installé. Dans les étages supérieurs l'eau ne coule que la nuit.

La plupart des nouvelles usines sont équipées de machines étrangères. Ce sont des ouvriers et ingénieurs étrangers qui les installent et leur maniement étant souvent compliqué, on les embauche pour continuer à les faire fonctionner. Les étrangers ont pour aide des ouvriers russes. Dans notre grande usine, ceux-ci ont tout d'un coup décidé qu'ils en avaient assez des ouvriers et ingénieurs étrangers et qu'ils pourraient bien se tirer d'affaires eux-mêmes. Les étrangers furent renvoyés. Quatre jours plus tard, l'usine ne fonctionnait plus. On parla de sabotage, de procès, etc., mais on finit par se mettre d'accord et rappeler les étrangers.

OBSEQUES DE MME CHS-F.-X. DORION

(Suite de la page 2)

position provinciale; M. Onésime Gagnon, C. R., M. P., député de Dorchester; M. le Dr Léo Duguay, M. P., député du Lac St-Jean; M. le docteur F.-J. Laflèche, M. P., député de Richmond-Wolfe; M. le docteur Emile Fortin, M. P., député de Lévis; M. Charles Bourgeois, M. P., député de Trois-Rivières; M. Aimé Guertin, M. P. P., député de Hull; M. Pierre Bertrand, M. M. P., député de Saint-Sauveur; M. Laurent Barré, M. P. P., député de Rouville; M. Antonio Elie, M. P. P., député de Yamaska; M. J.-Paul Sauvé, M. P. P., député des Deux-Montagnes; M. Pierre-Auguste Lafleur, M. P. P., député de Montréal-Verdun; M. Jos.-A. Francoeur, M. P. P., député de Montréal-Dorion; M. Ephraïm Bédard, C. R., M. P. P., député de Québec-comté; M. Hortensius Béique, M. P. P., de Chambly; M. J.-A. Gagné, C. R., bâtonnier du Barreau de Québec; le colonel C.-A. Chauveau, C. R.; M. Pierre Audet, avocat; M. Emile Morin, C. R.; M. J.-A. Prévost, C. R.; M. F.-O. Drouin, C. R.; M. Roméo Langlais, C. R.; M. Marc-Aurèle Lemieux, C. R.; M. J.-E. Chaleau, C. R.; M. Antoine Rivard, C. R.; M. Ellas Flynn, C. R.; M. Fannine Gosselin, C. R.; M. Jos. Bilodeau, avocat; M. J.-Horace Philippon, avocat; M. Roméo Gingras, avocat; M. Langis Galipeault, avocat; M. Jean-Paul Galipeault, avocat; M. Jos. Lavergne, avocat; M. P. Corriveau, avocat; M. Paul Rochette, avocat; M. Pierre Dionne, avocat; M. René Chaloult, avocat; M. Guy Hudon, avocat; M. Lucien Lortie, avocat; M. Jean Blais, avocat; M. Lucien Darveau, avocat; M. Jules Savard, avocat; M. Gaston Esnouf, avocat, président du Jeune Barreau; M. Marc Drouin, avocat; M. Ross Drouin, avocat; M. Marie-Louis Beaulieu, avocat; M. Robert Trudel, N. P.; M. Benoît Grenier, N. P.; M. L.-E. Fortier, N. P.; M. le docteur Norbert Cloutier, vice-président général des Artisans Canadiens; M. le Dr Renaud Lemieux; M. le Dr J. Boucher; M. le Dr Georges Grégoire; M. le Dr P.-A. Drouin; M. le Dr G. Beaudet; M. Emile Gauthier, agronome; M. Z. Langlais, I. C.; M. le Dr Eudore Parent; M. le Dr E. Faucher; M. H.-D. Langlais; M. W. Langlais; M. le Dr J.-E. Villeneuve; M. le Dr B. Grenier; M. le Dr J.-A. Lortie; le lieutenant-colonel J.-S. O'Meara; M. J.-S. Royer; M. Lionel Bergeron, maire de Giffard; le commandeur Albert Chrétien, maire de Beauport; M. Louis Francoeur; M. J.-Bona Arsenault; M. Ludger Bastien, ex-M. P. P.; M. James Carmichael, échevin; M. Rodolphe Deblois, échevin; M. Jos. Boutet, échevin; M. Elz. Carmichael, le major Théo Paquet; M. J.-L.-A. Godbout; M. Hervé Baribeault; MM. J.-A. Mathieu, Jules Hamel, Edmond Bélanger, maire de Charlesbourg-Est; Jos. Auclair, maire de Laval; H. Pasret, J.-L.-A. Tanguay, J.-U. Couture, Jos. Asselin, Gédéon Couture, R.-A. Blouin, Armand Bastien, F.-C. Dorval, J.-P.-A. Drapeau, X. Bourbeau, Jos. Clark, Jos. Coulombe, L.-O. Morency, Jos. Kerhulu, le chef Rosaire Beaulieu, W. Langlois, président de l'Association des Pilotes, Delphée Maranda, Raoul Bélanger, Gaston Royer, Henri Fontaine, A.-P. Robitaille, J.-S. Moreau, Saul Garneau, le colonel H. Grenier, Albert Maranda, René Bédard, Charles Mathieu, J.-Emile Brousseau. Le Conseil de Charlesbourg-village était représenté par le maire, M. J.-Alf. Bédard et les conseillers, MM. Rosaire Bédard, Alphonse Dorion, Edouard Dorion, Napoléon Trudel, Charles-A. Cloutier et Isidore Villeneuve.

On remarquait encore dans le défilé: MM. Tancrède Avard, Michel Bédard, J.-B. Drolet, U. Dorion, Albert Racine, Lauréat Vézina, Jos. Trudel, J.-B. Lalumière, J.-A.-G. Latulippe, Edouard Roberge, A. Guilbault, P. St-Laurent, Arthur Guilbault, Alphonse Clavet, Jos.-L. Déry, René Lefebvre, E. Paradis, J.-P. Darveau, René Bédard, Alfred Denault, L. Giroux, G. Chevalier, Ernest Truchon, A. Giroux, Louis Bernard, L. Légaré, R. Légaré, Ismael Bédard, J.-Emile Brousseau, MM. L. Déry, Nap. Chalifour, Napoléon Morel, S. Houde, F.-X. Giroux, Cyrille Chalifour, G. Garneau, Jos. Guimont, Ernest Binet, Philippe Bernard, Charles Boulet, J.-T. Chevrette, J.-U. Bélanger, P.-H. Bouchard, R. Grenier, de St-Louis de Courville; MM. Antonio Labranche, J.-Arthur Renaud, Arthur Dion, Arthur Binet, David Clouet, Olivier Légaré, Jos. Desgagnés, L. Bédard, Roland Chouinard, A. Leblanc, F.-X. Villeneuve, Jos. Nolin, J. Delage, D. Nolet, J.-A. Bourget, L.-P. Rathel, J. Bourdon, J.-E. Gosselin, Omer L'Heureux, Cyrille Sansfaçon, Jos. Couture, Louis Rhéaume, J.-P. Trudel, Chs.-T. Bédard, Achille Goulet, C.-A. Guilbault, Alfred Guilbault, A.-L. Marois, P.-A. Renaud, M. Guilbault, Paul Malouin, Gérard Malouin, P.-A. Jobin, J.-T. Villeneuve, W. Paré, J.-Z. Daigle, Nap. Genest, Jos. Asselin, Eugène Bédard, S. Riverin, A. Villeneuve, J.-E. Daigle, Luc Marcotte, Georges Bédard, D.-J. Marsan, H. Marceau, H. Tremblay, Herménégilde Bouffard, Albert Lachance, L.-A. Larue, Cyrille Pouliot, R. English, E.-A. Chouinard, Maurice Gilbert, Arthur Bastien, Alphonse-O. Guilbault, Sarto Bastien, J.-M. Dorion, Octave Dorion, G.-E. Vézina, Azarie Dorion, Roméo Bédard, Alphonse Paradis, Chs.-Henri Dorion, Edouard Bédard, J.-A. Auclair, F.-X. Bédard, Eug. Huot, Chs.-A. Parent, J.-E. Bédard, E. Bédard, Albert Bédard, J.-E. Lemieux, Charles Parent, J.-A. Légaré, Albert Laberge, G.-E. Cloutier, A. Bourret, G. Villeneuve, Ferdinand Bourret, J.-B. Leclerc, Adélard Leclerc, Léo Leclerc, Lauréat Leclerc, Arthur Légaré, Ernest Paradis, W. Dorion, P.-A. McGrath, Azarie Berthiaume, D.-N. Vézina, Adélard Berthiaume, L.-O. Gariépy, J.-L. Mathieu, François Mathieu, Odilon Huot, Louis Laberge, Jos. Dorion, Albert Dorion, Isidore-H. Villeneuve, Sylvio Laberge, Adélard Déry, Alex. Villeneuve, Adélard Gaulin, John Drolet, Aug. Gauvin, L. Paradis, G. Bureau, S. Barrette, Edouard Desrochers, Emile Giroux, Louis Bleau, H. Sansfaçon, J.-A. Gilbert, J.-B. Légaré, Alexandre Bédard, C.-E. Légaré, Nap. Bédard, Arthur Galarneau, M. Dorion, Aimé Pageau, Ferdinand Verret, Lionel Cloutier, Arthur Galarneau, M. Dorion, Aimé Pageau, Ferdinand Verret, Lionel Cloutier, Arthur Blais, J.-R. Blais, Albert Turgeon, J.-B. Poulin, P.-E. Poulin, L.-P. Pomerleau, P. Lefebvre, Albert Grenier, Arthur Sansfaçon, Arthur Raimville, Arthur Lefebvre, J.-O. Fournier, L. Garneau, J.-Adj. Paradis, J.-A. Paré, C.-H. Villeneuve, F.-X. Raimville, G. Côté, Henri Baribeau, J.-A. Charette, J.-A. Bussières, Adj. Brulotte, A. Potier, Jos. Lafrance, J.-W. Laframboise, A. Chalifour, Maurice Gosselin, A. Lefebvre, Armand Bédard, J.-B. Pageau, Jos. Grenier, Philippe Robert, C.-A. Bélanger, G.-O. Blouin, Edouard Sansfaçon, J.-B. Michaud, Roméo Sansfaçon, Robert George, Emile Plamondon, Alphonse Poulin, Arthur Ferland, Omer Nolin, R. Laroche, J.-L. Ferland, J.-A. Vézina, Elie Villeneuve, J.-A. Lortie, A. Vézina, Lauréat Picard, H. C. B., Adélard Paradis, J.-R. Drouin, Eug. Déry, J.-B. Villeneuve, Barnabé Parent, Jules Renaud, Paul Parent, G. Parent, E.-A. Paquet, Horace Lefebvre, Jules Hamel, G.-O. Paradis, Edouard Sauvageau, Alphonse Savard, Jean Royer, J.-Albert Bédard, W. Laframboise, W. Charest, Albert Daoust, A.-P. Robitaille, Elz. Paradis, J.-Emilien Charrier, J.-B. Bédard, Elie Jobin, MM. J.-C. McNicoll, J.-T. Dunlap et R. Drolet, de la Quebec Motor Sales; MM. Henri Duclos et Adrien Guillemette, de Henri Duclos Limitée, H.-P. Dionne, Arthur Ouellet, P.-A. Noel, J.-P. Vézina, L.-J.-A. Noel, Arthur Martineau, P. Letare, Art. Bédard, P. Beaulieu, A. Bertrand, Willie Carbray, W.-J. Fraser, Aurèle Parrot, Jules Binet, G. Huot, Geo. Plamondon, Jos. Auger, Louis Vermette, Maurice Verret, Charles Fortin, A.-P. Cimon, Geo. Fleury, Jos.-L. Renaud, Frs Hébert, E. Villeneuve, A. Villeneuve, G. Cloutier, P. Ouellet, G.-C. Bélanger, Arthur Verreault, W. Ampleman, Ovide Racine, R. Cantin, John Boys, J.-R. Bonhomme, Art.-G. Paradis, J.-B. Martel, Jos. Dion, Albert Villeneuve, C.-A. Godin, X. Sansfaçon, E. Paradis, Antonio Pageau, B. Bédard, L. Magnan, Albert Beaulieu, L. Verreault, J. Fortin, O. Simard, Gérard Paradis, G.-E. Bédard, J.-A. Rhéaume, A.-J. Blondeau, Léandre Blondeau, A. Lagacé, Lauréat Blondeau, A. Lagacé, L.-A. Lambert, J.-P. Dionne, Jos. Rivard, Omer Villeneuve, Eugène Paradis, Arthur Galarneau, R. Bélanger, P. Bélanger, F.-X. Giroux, Cyrille Chalifour, J.-A. Lemieux, Maurice Bastien, G. Beaudry, Armand Binet, Sam Plamondon, O. Cloutier, Eugène Bédard, J.-A. Auclair, Omer Proteau, A. Dorion, Esdras Pelletier, A. Tremblay, J.-E. Bourbeau, X. Drouin, Chs. Drouin, Jos. Boucher, MM. David Morency, Joseph Rousseau, Jean Goulet, de St-Pierre, Ile d'Orléans.

A l'église, la cérémonie funèbre a été très imposante. C'est M. l'abbé C.-O. Godbout, curé de la paroisse, qui a fait la levée du corps. Le service funèbre a été chanté par Mgr Camille Roy, P. A., V. G., recteur de l'Université Laval. Mgr Roy était assisté de l'abbé Ulric Turcotte, curé de Courville, et de M. l'abbé Gustave Richard, du Séminaire, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Au cours de la cérémonie, des messes basses ont été célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés Emile Bédard, curé de St-Emile et M. l'abbé Edgar Chouinard, de l'Archevêché.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait: M. le chanoine Arthur Robert, directeur du Grand Séminaire, M. l'abbé Victorien Grenier, curé de N.-D. des Laurentides, M. l'abbé C.-O. Godbout, curé de la paroisse, M. l'abbé Art. Germain, aumônier du Couvent de Charlesbourg, M. l'abbé C.-E. Turgeon, aumônier du Couvent Notre-Dame des Anges, le R. P. Maurice Lamontagne, eudiste, le R.-P. Gélinas, supérieur des RR. PP. du T. S. Sacrement, à Québec, MM. les abbés Henri Garant et A. Moreau, de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Charles East, aumônier du couvent de Merici, Monsieur l'abbé Jules Lefrançois, aumônier des Syndicats Catholiques, MM. les abbés A. Chabot, de St-Malo, Louis Létourneau, A. Painchaud, R. Crépin, J. Huard, du Séminaire de Québec, M. l'abbé Maurice Tessier, curé de N. D. de la Garde, M. l'abbé W. Latulippe, de l'Ecole Apostolique, M. l'abbé G. Robitaille, de Charny, et M. l'abbé A. Cantin, de Charlesbourg.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. P. Légaré a exécuté la messe de Pietro Yon. Plusieurs soli ont été rendus par MM. A. Latulippe, A. Ouellet, J.-P. Lefebvre, J. B. Jobin, A. Lefebvre, M. J.-Horace Philippon, avocat a chanté "Miserere mei", M. Olivier Bresse, C.R., "Lacrymosa" et M. Alphonse Savard, "Pie Jesu".

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. M. Raoul-V. Bélanger de Beauport, avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil l'Evénement réitère l'expression de ses plus sincères condoléances.

AU MEXIQUE

En date du 23 décembre 1932, M. H. L. Brown, Sous-commissaire du Commerce du Canada à Mexico nous communique qu'un certain nombre de changements, exécutoires le 31 décembre 1932, ont été effectués au tarif d'importation mexicain.

L'article le plus intéressant pour les exportateurs canadiens est celui qui comporte une réduction du droit sur les bois de construction autres que le pin, le sapin, l'épinette ou la pruche, ayant jusqu'à 55 mm. (2.16 pouces) d'épaisseur, et plus de 3 mètres (9.84 pieds) de longueur. La réduction est de 2 pesos par 100 kilogrammes bruts à 0.70 peso les 100 et est applicable depuis le 31 décembre 1932 jusqu'au 31 décembre 1933. C'est là une réduction temporaire semblable à celle faite durant le second trimestre de 1932.

Les autres articles qui ont été affectés par les changements sont le fil de fer ou d'acier galvanisé ainsi que les cartouches de fusil. De nouveaux articles ont été créés dans le cas des rubans de caoutchouc non recouverts, des rubans de caoutchouc recouverts d'une épaisseur de caoutchouc pour coussins de table de billard; des articles en caoutchouc n. a. e.; des allumettes jointes latéralement en bandes; des embarcations sans moteurs; ainsi

Chronique de la Crèche

Québec, 24 janv. 1933.

NOBLE, MALGRE TOUT

Ce n'était un mystère pour aucun de ceux de sa génération que le docteur X..., fort en vue et fort à l'aise, avait eu une jeunesse particulièrement aventureuse.

Son nom et sa personne avaient même été mêlés dans le temps à un tragique abandon d'enfant.

Il avait commis cette lâcheté de se dérober à des responsabilités paternelles que seul un procès révélateur dont l'autre partie ne voulait pas, aurait pu le forcer à reconnaître.

Il avait obstinément renié et son enfant et la compagne de son désordre.

Mais la famille déshonorée, déçue, désabusée, l'avait averti qu'au moins son enfant porterait devant le monde, et dans les actes de l'état civil, comme une accusation permanente, le nom de famille de son père naturel.

—Bah! s'était-il dit, ils n'oseront pas! Ils redouteront une poursuite devant les tribunaux.

Et il avait cherché dans d'autres aventures l'oubli de la précédente, les yeux bien fermés sur l'immense misère qu'il venait de semer.

-x-

Le docteur, resté célibataire, avait dépassé la quarantaine quand, un jour, il dut prendre, d'urgence, le chemin d'un grand hôpital.

On y avait diagnostiqué tout de suite un de ces cas inquiétants d'angine cardiaque.

Le nouveau venu se montrait taciturne, soucieux, plein de sombres pensées et de noirs pressentiments.

Une jeune garde-malade toutefois avait conquis d'emblée sa sympathie; sans lui énumérer de faits, il s'était déclaré malheureux.

Et la bonne petite garde, comprenant qu'elle était inhabile à des soins d'un ordre si élevé, avait engagé son patient à voir le prêtre et à mettre ordre à sa conscience, l'assurant qu'il lutterait plus librement contre son mal quand il n'aurait plus à combattre quelque chagrin ou quelque remords.

—Ah! Si vous saviez, garde!... Mais non! vous êtes trop jeune, trop bonne! vous ne comprendriez pas ma peine... ma vraie peine... ma vieille peine...

-x-

Le séjour à l'hôpital se prolongeait sans grande amélioration.

Mais, petit à petit, le malade, subissant la douce et pénétrante influence de sa garde, revint à résipiscence; il se confessa, il communia; il prit goût à des entretiens plus spirituels; et la vie lui apparut dans sa vraie lumière.

Quant à sa garde, à son ange-gardien, comme il disait, il se prit à l'aimer.

En secret, le coeur du vieux célibataire s'attendrit: un amour y germa, d'une sorte qu'il n'avait jamais connue... Dans son esprit, un rêve s'ébaucha... Quand il serait mieux, il l'emmènerait; il l'arracherait à un gagne-pain toujours pénible; il lui donnerait un foyer où elle serait reine; il lui rendrait le bien pour le bien; elle poursuivrait son travail apostolique. Il en ferait son épouse et, par elle, enfin, il connaîtrait le vrai bonheur.

Avec cette imagination avivée que donne toute maladie grave, il s'exalta à ce projet.

Il eut hâte de le réaliser.

Il conçut l'ardent désir de guérir, de vivre longtemps, de recommencer en neuf une vie indiscutablement gâchée.

-x-

Un jour donc, l'âme débordante de son sentiment, il crut devoir s'ouvrir de sa grande amitié et de son grand projet à celle qu'il avait choisie.

—Garde, fit-il, avez-vous le temps d'écouter une confidence?

—Mais oui! toujours à votre service, docteur.

—C'est que... cela m'embarrasse un peu. Je redoute votre accueil.

—Allons! quand vous ai-je fait de la peine? Dites-moi totu gentiment votre affaire.

—Garde, vous m'aimez?

—Bien sûr que je vous aime. Un malade comme vous, on ne peut s'empêcher de l'aimer.

—Garde, moi aussi je vous aime.

—Mais, je le sais, j'ai voulu que vous m'aimiez. J'avais besoin que vous m'aimiez pour hâter votre guérison; vous savez bien?

—Oui, je sais. Et à cause de cette première guérison que vous m'avez procurée, j'ai pensé à vous demander un autre grand service.

—Alors, dites vite.

—Vous ne voudrez pas.

—Mais oui! mais oui, je voudrai.

—Ecoutez, c'est très sérieux; je voudrais que vous suiviez mon cas jusqu'à la fin.

—Jusqu'à la guérison?

—Non, jusqu'à la mort.

—Mais, que voulez-vous dire?

—Je veux dire que je voudrais que vous fussiez ma femme... C'est impossible?

—Docteur, vous vous méprenez. A mon tour, je vous ferai une confidence; et vous verrez que je dois rester rivée à mon humble profession.

—Je veux absolument vous y arracher.

—Docteur, votre garde est une fille adoptive, élevée modestement, modestement instruite, et qui devra prendre soin, avant longtemps, de ses vieux parents. Elle se ménage un gagne-pain pour plus tard et ne peut prétendre à autre chose.

—Qu'à cela ne tienne! une fille adoptive! Est-ce donc un obstacle?

—Docteur, je n'ai pas parlé assez clairement. Mon nom n'est pas mon nom. Je suis une pauvre fille illégitime recueillie à la Crèche St-Vincent de Paul dès mon plus jeune âge.

—Que dites-vous là? Votre âge exact?

—A peine vingt-et-un ans.

—La date de votre naissance?

—Le huit janvier mil neuf cent douze.

—Savez-vous quelque chose de vos parents?

—J'ai le souvenir douloureux d'avoir dû produire un certificat de baptême où je portais justement votre nom, docteur.

—Mon nom! Ah! juste Ciel!...

Et plus une parole!

Dans un étouffement pénible, angoissant, meurtrier, les yeux à demi-fermés, le malade faisait sa crise suprême.

Quelques minutes de résistance et son vieux coeur, fatigué de mal aimer, incapable de si fortes émotions, cessait de battre pour toujours...

-x-

La petite garde-malade fut bien frappée du décès si subit de son protégé moral; mais elle fut loin de penser qu'en se récusant avec tant d'humilité, en révélant le triste mystère de son ascendance, elle avait, sans le vouloir, sans même s'en apercevoir, déterminé le trépas de son vrai père.

Lui seul avait emporté, dans l'au-delà, la surprenante, l'émouvante vision de l'enfant qu'il avait follement abandonnée, de sa propre fille, noble malgré tout, pure, désintéressée, vaillante, providentiellement replacée sur son chemin pour introduire au Paradis celui qui l'avait fait entrer dans cette vallée de larmes...

V. GERMAIN, ptre.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Le mouvement des prix: Les prix de quelques matières premières et de certaines denrées qui étaient bénéficiants en novembre se sont de nouveau alourdis ce mois-ci. Le blé, le cacao se sont affaissés à un nouveau fond tandis que l'argent et le cuivre revenaient à leur minimum de tous les temps. Plusieurs causes ont contribué à cet avilissement; le désarroi provoqué par le problème des dettes de guerre en est la principale.

Le froment: Dans notre dernière livraison nous signalions que jamais dans l'histoire du Canada le blé ne s'était autant déprécié que cette année. Or, malgré l'intervention de l'Etat, cette défaillance s'est encore aggravée. Le froment canadien qui, il y a un mois, cotait 44 sous et 3-4 le boisseau a successivement baissé à 44 ½, 44 ¼, 44, 43 ¾ dans la première semaine de décembre. Et, il y a une dizaine de jours, il est tombé brusquement de 42 sous à 38 sous où il n'est pas toutefois resté longtemps se relevant presque tout de suite au-dessus de quarante. Il est certes à regretter que notre froment ne se vende pas plus cher, mais il ne faut pas perdre de vue, d'un autre côté, que c'est cette faiblesse même qui nous assure en quelque sorte la suprématie du marché des céréales. Alors que les Etats-Unis voient leurs exportations se restreindre constamment, les nôtres ne cessent d'augmenter. Et qui mieux est: pour la première fois depuis longtemps, le Canada va pouvoir cette année lutter contre l'Argentine et l'Australie dont les premières expéditions arriveront sur le continent au début de 1933. Le quasi monopole que ces deux pays exerçaient d'ordinaire en cette saison est gravement menacé. Ainsi tout indique que notre report sera sensiblement moindre tandis que celui des Etats-Unis dépassera selon toutes probabilités 432 millions de boisseaux, quoique le blé américain soit, lui aussi, descendu à un minimum sans précédent. Une récente évaluation de l'Office fédéral de la statistique porte à $424,057,900 la valeur de nos récoltes à rapprocher de $426,656,400 l'an dernier et $662,040,900 il y a deux ans. Bien que le prix moyen du blé ait fléchi de 49 sous qu'il était en 1930 à 31 sous cette année, la valeur de la récolte de froment n'en est pas moins supérieure à celle de 1931, $133,866,000 comparativement à $117,890,000. A signaler enfin que, durant la saison écoulée, le trafic des céréales dans le port de Montréal a excédé de quarante-trois millions et demi de boisseaux celui de l'an dernier.

Les métaux: Conséquence à la fois de la faiblesse de la livre et de la spéculation, l'argent est revenu, fin novembre, à son minimum de février 1931, c'est-à-dire vingt-cinq sous et trois quarts l'once. Il en va de même du cuivre qui, au lendemain de l'échec de la Conférence internationale, tenue à New-York, s'est transigé à cinq sous la livre aux Etats-Unis et à 4.85 en Europe. La tendance paraît en ce moment meilleure. Devant les exigences de la Roan Antelope qui voulait porter son extraction de 23,379 tonnes à 41,600 les producteurs de métal rouge ont ajourné leurs négociations sans le moindre espoir d'une entente prochaine. Ici comme pour le blé, le Canada se trouve dans une situation privilégiée grâce aux traités de commerce conclus à Ottawa l'été dernier.

Les denrées: En novembre également, les cours du cacao ont touché un fond nouveau, 3.67 sous la livre en regard de 3.70 le plus bas auquel ils soient jamais descendus. De fortes arrivages ont fait baisser les prix des oeufs de trois à six sous la douzaine. Depuis octobre les prix du beurre ne présentent guère de changements et ceux du fromage sont légèrement plus faibles. La fabrication du beurre au cours des huit premiers mois de l'année a diminué de cinq pour cent. Les stocks en entrepôt ont fléchi de seize pour cent tandis que les stocks de fromage augmentaient de quarante-trois pour cent.

(L'Economiste Canadien.)

LE MARCHE BELGE

Il n'y a aucune exigence spéciale en Belgique en ce qui regarde l'emballage, mais les méthodes employées peuvent avoir beaucoup d'effet sur le montant du droit payable lorsque celui-ci est évalué d'après le poids brut ou lorsque les marchandises expédiées sont assujetties à un droit "ad valorem". Si le droit est calculé sur le poids brut, le contenant immédiat, l'emballage intermédiaire, et la caisse ou l'emballage extérieur doivent être aussi légers que possible, sans sacrifier la sûreté. Les matériaux les moins chers possible doivent être employés. A tout événement, les exportateurs canadiens doivent se conformer explicitement aux instructions données par les importateurs belges.

Il n'est aucunement nécessaire que le poids soit marqué sur les colis, ou paquets, vu que les fonctionnaires pèsent toutes les marchandises qui passent à la douane.

Les articles de réclame imprimés ou lithographiés sont imposables en Belgique et ne devraient pas être inclus dans les paquets renfermant les marchandises.

Il n'y a aucun règlement en Belgique en ce qui concerne le marquage des marchandises à leur importation au pays, et la description commerciale ainsi que le nom du pays d'origine, pour fins douanières, ne doivent pas nécessairement apparaître sur les marchandises elles-mêmes, ou sur les contenants immédiats ou encore l'emballage extérieur. Toutefois, certains produits (surtout les denrées alimentaires) ne peuvent être offerts en vente à moins de se conformer à certaines exigences. Les étiquettes des contenants immédiats de quelques-uns doivent indiquer en caractères bien visibles le nom, l'adresse et la marque de l'emballeur ainsi que la nature du produit, y compris ses ingrédients. Cette mention peut être faite en anglais ou en français. D'un autre côté, les étiquettes doivent être attrayantes, de façon à faire une forte impression sur l'esrit du public acheteur.

Le tarif belge, qui est modéré, comporte des droits spécifiques aussi bien que "ad valorem", surtout les premiers. Les droits de douane applicables aux marchandises étrangères importées en Belgique sont les mêmes pour tous les pays, mais à l'heure qu'il est il existe une certaine différence en ce qui concerne les taxes intérieures qui sont aussi prélevées sur les marchandises importées, avec très peu d'exceptions.

D'un autre côté, certains produits ne peuvent être importés qu'avec un permis d'importation (mesure temporaire), tandis que d'autres sont entièrement prohibés comme, par exemple, la viande de cheval salée et conservée, ainsi que les pommes de terre affectées du doryphore.

La première personne ou firme qui emploie une marque de commerce est la seule qui ait le droit de l'enregistrer en Belgique. Toutefois, ce n'est qu'après qu'un tel enregistrement a été effectué que le propriétaire de la marque peut réclamer son usage exclusif et empêcher ses contrefaçons, à moins que le défendant ne puisse prouver qu'il a été le premier à s'en servir.

Pour fins douanières, les factures commerciales ordinaires, rédigées en français ou en anglais, sont tout ce qui est nécessaire. Il est inutile qu'elles soient attestées par un officier consulaire belge et aucune phraséologie particulière n'est requise.

Le système métrique des poids et mesures est utilisé en Belgique.

Le français et le flamand sont les deux langues officielles, mais le français est par excellence la langue commerciale de la classe d'affaires dans tous les centres belges et les exportateurs canadiens dans leur correspondance ainsi que dans les imprimés de toute nature devraient s'en servir de préférence.

AMENDEMENT A LA LOI

Un décret italien, exécutoire le 1er janvier 1933, a réduit le pourcentage des blés durs et tendres de production domestique exigés dans la minoterie de la farine.

La voyante: "L'homme que vous épouserez devra avoir une volonté de fer. En un mot il faudra qu'il soit votre maître".
La clientèle: "Mais c'est ridicule! Mon patron a plus de quarante ans".
— Humorist

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$ 4.00
En ville	5.00
Aux Etats-Unis	6.00
En Europe	10.00

Carnet Mondain

Le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. H.-G. Carroll, le premier ministre, l'honorable M. L.-A. Taschereau, et Son Honneur le Maire de Québec, M. H.-E. Lavigueur, ont accepté de patronner le festival universitaire à l'Aréna, le mercredi, 1er février prochain.

L'honorable M. J.-H. Dillon, de Montréal, passe la semaine à Québec.

M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes, a été l'hôte d'honneur et le conférencier du Club Canadien, hier midi, au Château Frontenac. M. Onésime Gagnon, C.R., M.P., présidait.

M. Lucien Dubois, député de Nicolet à la Chambre des Communes, passe quelques jours à Québec chez son oncle, M. Ulric Légaré, rue Artillerie.

Madame Eugène Saint-Jacques et mademoiselle Louise Saint-Jacques, de Montréal, sont arrivées hier après-midi à Québec pour assister au mariage de mademoiselle Louise Roy avec M. Jean Saint-Jacques, samedi.

Mesdemoiselles Agathe Doré et Gabrielle Leduc, de Montréal, qui ont passé quelques jours dans notre ville, sont reparties pour la Métropole.

Madame Daniel Longpré, de Montréal, est de passage à Québec chez sa mère, madame J.-R. Chaloult.

Partie de cartes, hier après-midi, chez mademoiselle Aileen Bettersworth, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Brassard, de Montréal

M. Jules Landry, secrétaire particulier de l'honorable M. Maurice Dupré, est retourné hier à Ottawa après avoir passé quelques jours à Québec.

Mademoiselle Barbara Home a reçu très intimement à une partie de bridge et à l'heure du thé, lundi, à la résidence de ses parents, M. et madame W.-A. Home, Grande-Allée.

Madame J.-O. Dussault est de retour de Montréal, où elle a passé quelque temps, l'invitée de M. le Dr et madame J. Cappanoj.

M. et madame W.-J. Lynch sont revenus de Montréal, où ils ont passé quelques jours.

Mademoiselle Jacqueline Brassard de Montréal, qui passe quelques semaines dans notre ville, est actuellement l'invitée de mademoiselle Gaby DesRivières.

Madame Charles Brown, de Danville, a passé quelques jours à Québec.

Mademoiselle Phyllis Johnston s'embarquera à New-York, le 31 janvier, à bord de l'"Empress of Australia", pour une croisière sur la Méditerranée.

Madame J.-A. Gendron, de l'avenue Cartier, est partie, hier, pour Montréal, où elle passera quelques jours.

Mademoiselle Bernadette Huot est de passage à Loretteville, l'invitée de ses cousines, mesdemoiselles Gilberte et Rolande Huot.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 25. — Le déjeuner qui clôturait les fêtes données par la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, à l'occasion de son 25e anniversaire de fondation, a eu lieu hier, au Cercle Universitaire, sous la présidence de madame Henry-George Carroll, châtelaine de Spencer Wood.

Son Excellence la Comtesse de Bessborough rehaussera de sa présence le thé offert, samedi, par la section montréalaise du "Canadian Women's Press Club", à la résidence de madame Henry Joseph, présidente honoraire. M. et madame Henry Joseph et madame Geneviève Lipsett-Skinner recevront les invités. Madame Hugh Walkem et mademoiselle Gertrude Clergue serviront le thé, aidées des membres du comité exécutif.

Leurs Excellences lord et lady Bessborough honoreront de leur présence, vendredi soir, le Bal de Charité. Accompagnés des membres de la suite vice-royale, ils arriveront à l'hôtel Mont-Royal à dix heures et quart. A leur entrée dans la salle de bal, l'on jouera le "God Save the King". Le programme de musique de danse sera exécuté par l'orchestre Charles Dorneberger. Un buffet sera dressé pour Leurs Excellences les membres de leur suite et du comité d'organisation et quelques invités, dans la salle des Conventions.

Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough ont accordé leur patronage à la douzième semaine musicale qu'organise, pour le début d'avril, le "Delphic Study Club".

Mademoiselle Renée Vallerand donnera un bridge intime, ce soir, en l'honneur de mesdemoiselles Fernande Lanctôt et Marcelle Boyer.

Madame Arthur Drummond a reçu à déjeuner, hier, en l'honneur de sa nièce, mademoiselle Margaret Warren, de Toronto.

J. E. LIVERNOIS LIMITEE

Rue St-Jean, Québec

Vu les nombreux cas de grippe qui sévissent actuellement et qui empêchent nos nombreux clients de prendre avantage de notre offre gratuite d'une belle photo 8 x 10 ou deux 4 x 6 pour chaque achat de $5.00 au prix du détail depuis le 15 octobre dernier, nous avons décidé de prolonger notre offre jusqu'au 15 avril prochain.

Dans la capitale

(Spécial à L'Evénement)

Ottawa, 26. — L'honorable M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, est de retour dans la Capitale après avoir passé quelques jours à Montréal.

Madame A.-K. MacLean recevra à l'heure du thé aujourd'hui.

Madame W.-G. Pugsley recevra aussi à l'heure du thé cet après-midi, en l'honneur de la vicomtesse Hardinge.

M. et madame Henry Gill, qui étaient à Montréal, les invités de madame A.-D. Shirres, sont maintenant revenus dans la Capitale.

Madame William Coristine recevait à l'heure du thé hier, en l'honneur de madame Bolton MacGraw, de Chicago, et autrefois d'Ottawa.

Madame F.-J. Alderson passe quelque temps dans la Métropole.

Madame J.-Ambrose O'Brien a donné une partie de cartes, hier après-midi, en l'honneur de madame Bartlet Dalton, de Kingston, qui est actuellement l'invitée de madame Philip Topper.

NOTE PERSONNELLE

M. Georges-Eugène Martel, de la United Cigar Store, de Montréal, est retourné dans la métropole après avoir passé une huitaine dans sa famille, à Québec.

L'OEUVRE DE LA CRECHE

Réunion des membres de l'Ouvroir Notre-Dame de Pitié.

Madame A. Lessard, présidente générale de l'Oeuvre de la Crèche St-Vincent de Paul, invite cordialement tous les membres de l'Ouvroir Notre-Dame de Pitié à assister à la séance générale du 27 courant, qui sera présidée par Son Excellence Monseigneur Villeneuve.

La réunion aura lieu au Bon Pasteur, No 74, rue Lachevrotière, à 3 heures moins quart, vendredi, le 27 janvier.

AU CAPITOL

Des verres de bière s'entrechoquent sur des tables de bois, d'épaisses voix gutturales d'Allemands, un ring élevé sur lequel luttent deux champions gigantesques...

Le lieu, un jardin de bière en Allemagne. C'est là que fut filmée la récente production de Wallace Beery, "Flesh", qui sera mise à l'affiche au Capitol, demain.

Se tenant debout près d'une batterie de camera photographiant la scène, un homme à tête de hibou, avec de grandes lunettes... John Ford le directeur de "Flesh", qui fut aussi le directeur de "Arrowsmith", "The Iron Horse" et "Airmail".

"Pour le championnat d'Allemagne", rugit un gros homme à face rubiconde et à grandes moustaches... Jean Hersholt, déguisé en propriétaire de buvette allemande...

A l'intérieur du ring, l'objet de tous les cris Wallace Beery lutte avec Wladak Zbyszko, ci-devant champion poids-lourd du monde... Un coup bien appliqué par Zbyszko envoie soudain le gros corps de Wally en l'air... puis le champion enserre de ses deux jambes le diaphragme de Beery qui en grimace de douleur.

"Est-ce que je vous fais mal?" lui murmure Zbyszko... "Si vous recommencez, je résilie mon contrat"....lui grogne Beery.

"Polikai! Polikai!" crie la foule...et Wally fait un effort suprême qui reste impuissant, car Zbyszko l'envoie rouler sur la natte.

"Swell!" s'exclame le directeur Ford.

PERMANENT $1.50

(Régulier $3.50)

SALON NANNETTE

421, ST-JEAN

D'ici au premier février. Magnifique permanent, $1.50, ondulation à l'eau comprise. Shampoo "Henné", $1.25; ondulation à l'eau, $0.50. Tél : 2-1400.

AU RADIO

AU POSTE CFCF

6.45—Danse.
7.00—Mélodies.
7.15—George Bertet.
7.30—Chas. Dornberger.
8.00—Ruddy Vallee et ses Connecticut Yankees.
9.00—Danse.
9.30—Danse.
10.00—M Twister.
10.15—Programme de Toronto.
10.30—Danse.
10.45—Danse.
11.00—Hockey.
11.02—Les Nouvelles.
11.15—Cesare Sodero.
12.00—Silence.

AU POSTE CKAC

10.30—Ouverture de la Bourse.
10.45—Mélodies.
11.00—Poèmes symphoniques.
11.30—Causerie sur le bien-être des enfants.
11.45—Extraits d'opéra.
12.30—Cotes de Bourse.
12.45—Causerie agricole de l'U.C.C.: "Consommons les produits du lait et l'actualité de la semaine", par M. Paul Boucher.
1.00—Orchestre de concert.
1.30—Programme musical
2.15—"Avez-vous lu?", causerie par Marie LeFranc.
2.30—Emission du Conservatoire national de musique.
4.30—Cotes de Bourse.
4.45—Musique enregistrée.
5.00—Ken Large et ses Canadiens.
5.30—Solos de piano.
5.45—Montréal en parade.
6.00—Nouvelles, Bourse, etc.
6.15—Orchestre.
7.15—Musique de danse.
7.30—Concert.
7.45—Mlle Dow.
8.45—Ken Large et ses Canadiens.
9.00—Concert.
10.00—Orchestre de danse.
10.30—Orchestre Chas. Dornberger.
10.45—Récital d'orgue.
11.00—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy. Résultats de la N.H.L.

AU POSTE CHRC

9.00—Orchestre.
9.30—Chansonnettes françaises.
10.00—L'heure ensoleillée.
11.15—Poèmes symphoniques.
11.30—Musique variée.
12.00—Faguy, Lépinay & Fils.
1.00—Nouvelles.
1.30—Demandes spéciales.
3.00—L'heure du thé.
7.15—Musique de Henri Duclos.
7.30—Au chalet du Pont de Québec.
8.00—Musique de Lane & Robitaille.
8.15—Musique variée.
8.30—Programme d'orchestre.
9.00—Orchestre de danse.
10.00—Musique instrumentale et vocale
10.15—Programme varié,
10.45—Popular Song Composers.
11.00—Récital d'orgue avec Marcel Chouinard.

"AMOS'N ANDY"

A 7 heures ce soir, jeudi, "Amos'n Andy", cimédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

HOWARD BARLOW

A 11 heures ce soir, jeudi, Howard Barlow et son orchestre seront entendus au poste WABC dans le programme dont voici le détail:

Intermezzo du 3e acte de "Jewels of the Madona" . . . . . Wolf-Ferrari
Calme . . . . . Honegger
De 1ère Symphonie: 3e mouv.: Un poco allegretto - grazioso; Finale: Adagio; allegro non troppo . . . Brahms

CESARE SODERO

A 11 heures 15 ce soir, jeudi, Cesare Sodero et son orchestre seront entendus au poste WJZ dans un programme de musique choisie.

VINCENT LOPEZ

A 12 heures 30 ce soir, jeudi Vincent Lopez et son orchestre seront entendus au poste WJZ dans un programme de musique classique et populaire.

ST-BENOIT LABRE

Fête de Noel. — La messe de minuit a été célébrée avec beaucoup de solennité, dans notre paroisse. M. le curé Roy officiait à la messe de minuit, assisté de M. l'abbé A. Doyon, du Séminaire de Québec, comme diacre et de M. l'abbé R. Laflamme, ecclésiastique, comme sous-diacre. Un joli programme de chant fut exécuté par les hommes et jeunes gens, ainsi que les jeunes filles et les enfants.

Décès. — Le 28 décembre est décédée Mme J. Boisselle, née Georgiana Hamel, à l'âge de 45 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 31, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Outre son mari, elle laisse, pour pleurer sa perte, 6 enfants: 4 filles et 2 fils.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

Va-et-vient. — M. Zéphirin Cloutier est en voyage d'affaire à Montréal.

—Mlle Marie-Anne Poulin est retournée à Montréal, après avoir passé un mois chez son père, M. E. Poulin.

—Mlles Corinne et Irma Labbé, institutrices, sont venues passer les vacances du jour de l'an chez leur père, M. Elzéar Labbé.

—M. l'abbé A. Doyon, du Séminaire de Québec, ainsi que sa soeur Marguerite, sont de passage dans leur famille.

—M. l'abbé N. Laflamme, ecclésiastique, M. Rodolphe Maheux, E. E. M., et M. Michel Doyon, sont pour quelques temps dans leurs familles respectives.

—Mme Vve Albert Mathieu de St-Georges et ses filles, Laureta, Marie-Paule et Claire, sont en visite chez des parents.

—M. et Mme Armand Plante, de Shenley, M. et Mme Armand Lapointe, sont en visite chez des parents.

—M. et Mme Viateur Turgeon, de St-Victor, MM. Albert et Charles-Eugène Rancourt, sont en voyage à St-Benoit.

—M. et Mme Ernest Poulin, de St-Zacharie, sont en visite chez des parents.

—M. et Mme Antonio Vachon sont en voyage à St-Victor.

ST-SEBASTIEN

Imposantes obsèques. — Nous avons appris avec regret la mort de madame Bruno Bernier, née Elise Pouliot, survenue le 5 janvier à l'âge de 75 ans. Madame Bernier a succombé à une longue maladie soufferte avec une édifiante résignation. Elle laisse pour pleurer sa perte, son mari M. Bruno Bernier, (sec.-trésorier), trois fils : Joseph, Adjutor, Edmond Bernier ; six filles : Mme Archelas Talbot (Angéline), de St-Evariste, Mme Joseph Paradis, (Armenie), St-Sébastien, Mme Josaphat Paradis (Marie), Weddon, Mme L.-Philippe Samson (Vitaline), de Sherbrooke, Mme Linière Rosa (Antoinette), de St-Sébastien, Mme Alcide Michaud (Gratia), de St-Sébastien, et plusieurs petits enfants.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. A. Poulin, curé de la paroisse. Une messe fut dite à l'autel latérale par M. R. Campagna, vicaire.

Portaient le corps : MM. Arcadus Paradis, fils, X. Arcadus Paradis, fils, Ls Amédée Bolduc, Ovila Audet, Adjutor Dumas, Louis Vallières. La croix était portée par son petit-fils Armand Bernier, de Sherbrooke, et les fleurs, par cinq de ses petits-fils.

Suivaient la dépouille mortelle : son mari, M. Bruno Bernier, M. et Mme Archelas Talbot, St-Evariste, M. et Mme Joseph Paradis ; M. et Mme Josaphat Paradis, de Weedon M. et Mme Ls Philippe Samson, de Sherbrooke, M. et Mme Linière Rosa, M. et Mme Alcide Michaud, M. et Mme Joseph Bernier, M. et Mme Edmond Bernier, M. Adjutor Bernier, M. et Mme Désiré Bégin, de Ste-Marguerite, etc., etc.

A l'église, qui avait été revêtue de ses plus riches tentures de deuil la cérémonie fut des plus imposantes. A l'orgue, un magnifique programme musical fut rendu par Mlle Thérèse Gagnon, de Lambton.

Au choeur de chant on remarquait: M. Henri-Ls Gagnon, de Lambton, M.-Aimé Boutin, de St-Evariste, M. Jean Lacroix, M. Gédéon Lacroix, de St-Samuel.

Offrandes de fleurs.— Couronnes: M. et Mme Archelas Talbot, M. et Mme Jos, Paradis, et Mme Josaphat Paradis, Gerbes: M. et Mme Jos. Bernier et M. Adjutor Bernier; M. et Mme Edmond Bernier, M. et Mme Linière Rosa et M. et Mme Alcide Michaud.

Offrandes de messes. — La ligue du Sacré-Coeur, M. le curé Boulay, East-Angus; M. Antonio Rouleau, inspecteur d'écoles Dancose et Frères, St-Sébastien; M. Jos. Drapeau, hôtel Clarendon, Québec; Mlle L. Bergeron, St-Evariste.

Bouquets spirituels. — Rév. Sr St-Pascal, du couvent Jésus-Marie de Beauceville; Les Soeurs Servantes du Saint-Coeur de Marie, de St-Evariste; le couvent de St-Gédéon; la famille Jos. Drapeau, Québec; la famille Jean Martin, de St-Evariste; la famille Désiré Bégin, de Ste-Marguerite, M. et Mme J.-A. Laplante, Weedon; M. et Mme Donat Paradis, Weddon; M. et Mme Alphonse Blouin, St-Sébastien; M. et Mme J.-L. Jacob, St-Sébastien; M. et Mme J.-N. Paradis, St-Sébastien; Jean-Paul Lucille, Simonne Bégin.

Sympathies. — M. le curé J. Dumas, St-Samuel, MM. Henri Gagnon, député, de Lambton, Mme Samson et sa famille, Lambton; M. et Mme Alphonse Bernier, St-Sébastien, le Dr et Mme Antonio Paradis, Rivière du Loup, le Notaire et Mme Ernest Paradis, de St-Hubert, la famille François Rouleau, Weddon; M. et Mme G.-A. Paradis, Valley-Jonction; M. et Mme Ls-Denis Jacob, Valley-Jonction; la famille Jean Boutin, St-Evariste; la famille Edouard Morin, St-Evariste; M. et Mme Aimé Boutin, St-Evariste; M. et Mme Norbert Talbot, St-Evariste; M. et Mme Odias Tanguay, St-Evariste; M. et Mme Conrad Lebrun, St-Evariste; M. et Mme J.-A. Lebrun, St-Evariste; M. et Mme Pierre Allard, St-Evariste; Mme Aimé Marquis, Rivière-du-Loup; M. Raoul Allard, St-Evariste; Mlle Estelle Bernard, St-Victor; Mme Edmond Bernier, Montréal; M. et Mme Jos.-A. Bernier, St-Sébastien; M. et Mme Edmond Fortier, St-Sébastien; la famille Jos. Rouleau, St-Sébastien; M. et Mme Roméo Garon, St-Sébastien.

Messages de sympathies. — M. et Mme Dr Prévost, Mégantic, Mme J.-A. Bourdon, Warner, N.-H. M. et Mme Victor Lachance, Mégantic; le Dr Labrecque, Ste-Anne de la Pocatière; M. A. Guillemette, St-Charles Bellechasse.

A la séance du 9 janvier, le conseil de St-Sébastien a voté une résolution de sympathies pour la famille en deuil. Nous la prions de bien vouloir aussi agréer les nôtres, en voyage à St-Victor.

SAULT-AU-MOUTON

Soirée intime : Samedi, le 7 dernier, M. et Mme Benjamin Langlois recevaient un groupe de parents et d'amis à l'occasion du 54e anniversaire de naissance de Mme Langlois, qui fut célébré avec joie et gaieté.

MM. et Mmes J.-E. et Frs Lavoie, Chrys et Valdem Hovington, Ernest Tremblay, Gabriel Emond, Mlles Lezzie Langlois, Irma Gagné, Yvonne Chouinard, Mmes Albert Côté, Auguste Tremblay, MM. et Mmes Ths Ls Lavoie, Emile, Adl. et Roland Dufour, Art. Bouchard, E. Gagné jr, David Desbiens, Georges Pinault étaient présents.

Notes sociales : Mlle Germaine Carré, de Sault-au-Mouton, est revenue parmi nous après avoir passé les vacances de Noel et du Jour de l'An à Rivière-Port-Neuf, chez des parents et amies.

—M. L.-Ph. Gagnon, de Rivière-Port-Neuf, était de passage à Sault-au-Mouton en fin de semaine.

—M. Alexis Morin, de Sacré-Coeur, et Mme Vve Chs St-Onge (fils), des Escoumains, sont de passage à Sault-au-Mouton pour quelque temps chez des parents et amies.

—M. Georges Tremblay, de Tadoussac, G. F., était de passage à Sault-au-Mouton le 12, en voyage d'affaires.

—MM. Frs et Ths-Ls Lavoie, de Sault-au-Mouton, sont allés à Baie-des-Bacons, le 13.

AU CANADIEN

"Le Roi des Palaces", chef-d'oeuvre de l'esprit et de la fantaisie, avec Jules Berry, Simone Simon et Betty Stockfeld.

Un film longtemps attendu, une production qu'on considère outre-mer comme le triomphe de l'esprit français, une revue musicale à grand éclat sera à l'affiche du Canadien samedi prochain. Nous voulons parler de "Le Roi Des Palaces", la brillante opérette qui formera le prochain programme du populaire théâtre de la rue St-Jean.

"Le Roi Des Palaces" est un film très amusant, plein de vie et de mouvement qui aura un grand succès devant le public local. Ce film est bourré de "gags", d'épisodes, d'incidents qui amusent et étourdissent l'auditoire. L'action apporte en plus une accumulation sans précédente d'images toutes jolies, spirituelles, qu'animent les silhouettes populaires de Jules Berry, l'un des plus habiles artistes de France, le grand Dranem et les exquises Simone Simon et Betty Stockfeld. "Le Roi Des Palaces", voilà une comédie ample et pittoresque, substantielle aussi dans laquelle l'auteur a campé avec une verve, le portier de palace.

Permanent $1.50
pour un temps limité
Salon LAPOINTE
376, ST-JEAN :-: TEL.: 2-7842

LES BAS PRIX ANNONCES SONT encore plus hauts que les nôtres
LA PHARMACIE
W. BRUNET & CIE

Avise sa clientèle qu'elle vend meilleur marché ou du moins aux mêmes prix que ceux annoncés dans les journaux ou dans les catalogues qui sont distribués de porte en porte.

SPECIAUX Pour --- JEUDI --- VENDREDI --- SAMEDI

URODONAL PRIX REGULIER .89 pour .67

PARFUM 1 bouteille parfum, 1 once Joli Soir de Cheramy, et une boite de poudre, valeur régulière de $2.50 pour .... .69

PATE A DENT PEPSODENT PRIX REGULIER .39 pour .29

KOTEX Régulier .39 pour . . .23

Pour chaque achat de .50c et plus de marchandises REXALL, nous vous donnons deux poissons dorés dans un bocal, et un paquet de nourriture, le tout pour .15c.

LIVRAISON TEL : 8141

Nous faisons une livraison de 5 minutes dans toutes les parties de la ville.

PHARMACIE
W. BRUNET & Cie 139 Rue ST-JOSEPH

Réductions Finales
Robes
Elégantes et Fashionables

Autrefois jusqu'à $15.00. Maintenant $3.95
Autrefois jusqu'à $19.50. Maintenant $7.95
Autrefois jusqu'à $29.50. Maintenant $10.95
Autrefois jusqu'à $39.50. Maintenant $19.50

Robes modèles aussi réduites de
10% à 50%

Les prodigieuses réductions actuellement en vigueur sont pour vous une invite à rafraichir votre garde-robes en lui ajoutant opportunément deux ou trois nouvelles robes. Les prix cotés démontrent de façon convaincante que les valeurs offertes sont véritables et insurpassables

LES MANTEAUX LUXUEUSEMENT GARNIS DE FOURRURES SONT AUSSI CONSIDERABLEMENT REDUITS.

VOIR ANNONCE PAGE 5

Holt Renfrew & Co Limited

SPECIAL
Du 30 janvier au 4 février, photographies régulières de $20.00 pour $12.00. Une semaine seulement. Téléphonez pour appointements 5801.
STUDIO ROY

ESSAYEZ LA BROSSE A DENTS "GYR" ROTATIVE
ELLE Nettoie bien LES DENTS
ELLE RENFORCIT Les GENCIVES
ELLE DURE TROIS FOIS COMME UNE BROSSE ORDINAIRE
En vente aux pharmacies suivantes: J.-E. Livernois, Ltée, W. Brunet & Cie, Alf-L. Jolicoeur, W. P. LaRoche, Ulysse Demers, J.-Edmond Dubé, Maurice Dubé, Omer Couture, Antonin Marquis et aux magasins Maurice Pollack, Ltée.
GYR Brevete S.G.D.G.
ROTATIVE .75
OU PAR MALLE, CASIER 280, L'Evénement, Québec.

VOUS OFFRE
Les Plus Beaux Appartements
TAUX RAISONNABLES

MEUBLES ANTIQUES A VENDRE
Objets d'art, peintures, vaisselle et différents articles de ménage, etc. S'adresser entre 8 h. a.m. et 7 h. p.m:
46, STE-URSULE. TEL.: 2-4871.

HUDSON SEAL $125.00
sur mesures, avec manchon
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU :-: TEL.: 6594
(près des Pères Franciscains)

A. LACHANCE
Dr en Physio Thérapie.
spécialité :
Paralysie Générale.
113, Ave. Bourlamaque, 2½ à 5½. Tél. 5794.
15, 7ème Ave. 10 hrs A.M., à 2 hrs P.M. Soir 6.00 à 9.00. Tél. : 4-2276.

Grand Restaurant Français
La cuisine, comme tous les arts, demande à ceux qui s'y adonnent, un talent qui se voie, déployé sur une probité qui ne se voie pas. C'est un art français.
Kerhulu LTEE
22, Rue de la Fabrique, Québec. Tél. : 2-6401
1394, Notre-Dame Trois-Rivières. Tél. : 2073

FU MANCHU

Episode No 506

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate

"Vous allez faire quelque chose pour moi — hein ?" avait demandé Zarmi.

"Oui", répondit Fletcher nonchalamment.

"Quand ?"

"Je vais vous le dire tout à l'heure. Demeurez ici. Celui-ci est un homme fort ?" interrogea-t-elle en me montrant.

"Fort comme une armée !" répondit mon compagnon.

Lançant le cabaret en l'air, Zarmi le saisit en posa le rebord sur sa hanche, se tourna et s'éloigna en fumant sa cigarette.

Je me penchai avec anxiété vers Fletcher. "Ce fut Zarmi", dis-je, "qui conduisit le taxi qui vint chercher Nayland Smith !"

(© 1933 by Sax Rohmer and The Bell Syndicate, Inc.)

"Juste ciel !" s'exclama Fletcher, sortant de son calme. "alors ce n'est rien moins que la main de la Providence qui nous a amenés ici, ce soir. Il nous faut jouer nos cartes comme elles nous sont données. Il nous faut attendre— attendre! Un faux geste et nous perdons tout."

A ce moment Zarmi, sortait de la fumerie d'opium, une main sur la hanche, l'autre tenant une cigarette entre ses doigts. Avec un mouvement de ses yeux elle nous ordonna de la rejoindre, puis elle fit demi-tour et disparut de nouveau par la petite porte.

Assemblées annuelles de la Banque Provinciale du Canada et de la Dominion Bank.-Profits de Brazilian Traction

PENNSYLVANIA DECLARE UN DIVIDENDE DE 50 CENTS PAR ACTION; LES TITRES FERROVIAIRES AVANCENT

LES CHEMINS DE FER ENTRAINENT LA LISTE A N. Y.

Les nouvelles étant plus encourageantes concernant certains chemins de fer, le compartiment ferroviaire en a bénéficié.

NATIONAL BISCUIT

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 26.—(Par John - L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). Le compartiment des chemins de fer a entraîné la liste en avant hier. Les nouvelles concernaient principalement le domaine ferroviaire. Pennsylvania a déclaré un dividende de 50 cents et la rumeur que Delaware and Hudson avait acheté des intérêts dans le New-York Central a été confirmée. Les chargements de marchandises durant la semaine écoulée ont paru se maintenir. Les changes étrangers ont été paisibles après les fluctuations de mardi. L'intérêt dans l'argent-métal a disparu. Les obligations ont été irrégulières et ternes. Il semblait que la spéculation basée sur les rumeurs d'inflation s'était considérablement assagie.

Le roulement du marché fut de 750,843 actions. Les titres d'amusements se sont alourdis à cause de la liquidation temporaire de Radio - Keith-Orpheum et des rumeurs de modifications financières dans cette industrie. Pannsy a gagné un point et demi de même que New - York Central. U. S. Steel privilégié a gagné plus de deux points. American Can, Allied Chemical, DuPont, Case, Woolworth, American Telephone et Consolidated Gas ont avancé de 1 point à 1 1-2 point. Bethleem Steel, U. S. Steel ordinaire, Union Carbide, General Electric, U. S. Smelting et North American ont avancé légèrement. Les titres de cuivre ont bénéficié de la hausse du métal rouge. Les rachats des découverts ont fait avancer National Biscuit. Les profits de cette compagnie ont été de $2.44 par action commune durant 1932 au lieu de $2.86 durant 1931. New - York Central et Pennsylvania ont chargé un nombre moins considérable de wagons durant la semaine écoulée. Une légère amélioration a été notée dans les chargements de St-Louis Terminal, Missouri Pacific, Prisco, Katy et International

(Suite à la page 7)

CANADA TRUST CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 26. — Les profits de Canada Trust Company ont été de $127,701. durant l'année 1932, alors qu'ils avaient été de $131,-929. durant l'année 1931. Le compte de capital se chiffre présentement à $1,942,031. au lieu de $1,941,201. Le compte de fiducie garantie s'élève à $6,296,-139. au lieu de $6,707,288. en 1931. Huron and Erie Mortgage Co. contrôle les actions de Canada Trust Co.

ASSEMBLEE DE LA CANADA LIFE

Remarques élogieuses de M. A.-N. Mitchell, gérant général de la Canada Life, pour les vendeurs canadiens-français.

DE SA COMPAGNIE

Le gérant-général de la "Canada Life Assurance Company", M. A. N. Mitchell, lors de son discours à l'assemblée annuelle ayant eu lieu jeudi le 19 janvier 1933, fit les remarques suivantes:

"Tous les ans, les membres Canadiens-Français de la grande famille qu'est la Canada Life, occupent une place éminente sur la liste d'honneur, et l'année 1932 n'y fit pas exception.

"Nos amis Canadiens-Français seront enchantés, comme d'ailleurs le seront tous les intéressés, d'apprendre que les deux records individuels de vente les plus remarquables de la Canada Life pour 1932, relatifs aux montants d'assurance et au nombre de personnes assurées, furent atteints par deux représentants bilingues de la province de Québec.

Ils sont M. C.-F. Charbonneau, de Montréal, et M. E. Cooney, de Chicoutimi.

"M. Charbonneau, membre de notre succursale de Montréal St-Jacques, est le premier de nos producteurs et remporte par conséquent le poste de Président du "Quarter Million Club" de la compagnie.

"M. Charbonnau fit ses débuts avec la Compagnie en 1919, et pendant neuf années consécutives il fut membre de "Quarter Million Club" sauf durant sa première année, quand il se qualifia pour le "Century Club". En 1928, malgré ses magnifiques records, il se laissa séduire par les attraits qu'offrait la vente de débentures, mais après une absence de deux ans et demi, il revint à l'assurance-vie, et en 1931, se qualifia à nouveau pour le "Quarter Million Club". Cette année, il a l'honneur d'être à la tête de tous les producteurs de la Compagnie.

"Le meilleur record quant au nombre de personnes assurées fut atteint à Chicoutimi par M. Cooney. Malgré les difficultés de l'année dans son territoire, M. Cooney a reussi à vendre de l'assurance-vie et des contrats d'annuité à cent quarante quatre personnes, et ce magnifique accomplissement lui a fait remporter le poste de premier vice-président du "Quarter Million Club". M. Cooney vient de terminer sa première année entière au service de la Compagnie et les magnifiques résultats qu'il a obtenus sont, de ce fait, des plus remarquables.

"Le poste de vice-président du "Century Club" fut remporté par M. Philippe Veilleux, de St-Georges de Beauce".

"Nous continuons, comme par le passé, à suivre notre principe traditionnel de sécurité et de stabilité", déclara dernièrement M. Leighton McCarthy, président de la Canada Life Assurance Company, à la 85e Assemblée Générale de la Compagnie.

En discutant l'excellente situation financière de la "Canada Life", M. McCarthy, parla du Bilan Annuel comme étant "très solide". L'Actif se monte à $216,836,246.26, soit une augmentation de $12,110,-226.77. Au cours de l'année, les énormes placements que la Compagnie possédait en obligations gouvernementales, débentures municipales et autres garanties par le Gouvernement, furent augmentés de $14,995,119. portant la totalité de ce genre de placement à $56,369,177.85 Pareillement à l'expérience d'autres Compagnies les demandes pour prêts

(Suite à la page 13)

Nouvelles du Jour

Les profits nets de Brazilian Traction ont été de $1,-179 091. durant décembre 1932 au lieu de $1,348,871. durant décembre 1931.

* * *

Durant le trimestre finissant le 30 novembre 1932, Teck Hughes Gold Mines Ltd a gagné 16.1 cents par action au lieu de 15.7 cents par action durant le trimestre correspondant de 1931.

* * *

Les profits de la Dominion Bank ont été de $1,179,931. durant 1932, en diminution de $142,356. sur ceux de l'année 1931.

* * *

Le chemin de fer Pennsylvania annonce la mise en paiement d'un dividende de 50 cents par action ordinaire.

* * *

The Iron Age rapporte que l'industrie sidérurgique opère à 17 1-2 pour cent du rendement normal à rapprocher de 16 1-2 pour cent la semaine dernière.

* * *

Sir Hormidas Laporte, Président de la Banque Provinciale du Canada, passe en revue la situation économique actuelle lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

* * *

M. A.-N. Mitchell, gérant général de la Canada Life Ass. Co. parle avec éloge du travail effectué par les vendeurs canadiens-français de la compagnie.

COMMENTAIRES de BOURSE — CE QU'ON DIT A MONTREAL

Le marché mobilier

Dans le dernier bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale qui vient d'être publié, voici comment l'on décrit la situation actuelle du marché mobilier :

"On ne saurait mieux décrire la physionomie de la Bourse de Montréal qu'en parlant de calme plat. Un début d'année est rarement une période de grande activité spéculative, mais l'inertie dont fait montre en ce moment notre place s'explique en outre par l'absence d'événements qui autorisent l'espoir d'une reprise prochaine. Les perspectives, au Canada comme dans la plupart des autres pays, sont plus encourageantes aujourd'hui qu'elles n'étaient au début de 1931; mais la Bourse est myope et n'escompte que l'immédiat. Si l'on envisage la situation avec quelque recul, on n'en constate pas moins, cependant, une meilleure tendance. L'examen des fluctuations des cours en 1932 révèle l'action d'éléments de stabilisation. L'indice des valeurs spéculatives de l'Office national de la statistique a touché son point le plus haut, 63.2, en janvier et son point le plus bas, 42.2, en juin. Pendant le second semestre de l'année dernière, les variations de cette courbe ont été de plus en plus faibles.

"Ce changement d'orientation n'est peut-être nulle part plus sensible que sur le marché des valeurs à revenu fixe. On estime généralement que les obligations ont atteint le fond de la présente période de dépression en juin 1932. De fait, depuis six mois, les obligations de toute catégorie ont enregistré des hausses appréciables. Il est vrai que les cours des valeurs de services publics et des valeurs industrielles au 31 décembre 1932 se tenaient à des niveaux inférieurs à ceux du 31 décembre 1931; mais ils ont regagné, pendant le second semestre de l'année dernière, une partie du terrain perdu. L'amélioration du marché des valeurs à revenu fixe est de bon augure, parce qu'elle a maintes fois été, dans le passé, un signe avant-coureur de restauration économique.

"On évalue à quelque 316 millions de dollars les émissions d'obligations canadiennes en 1932, soit une contraction de 38 pour cent sur 1931, de 54 pour cent sur 1930 et de 66 pour cent sur 1929. La part des gouvernements et des municipalités, sur ces 316 millions, a été de 291 millions; celle des chemins de fer, de 12 millions et demi et celle des services publics, d'un peu plus de 7 millions. Les émissions industrielles ont donc été à peu près nulles. Le marché des Etats-Unis étant devenu d'accès difficile, plus de 85 pour cent des émissions de l'an dernier ont été souscrites sur le marché intérieur.

"La récente émission de 9 millions de dollars d'obligations 4 1-2 p.c. de la Province de Québec a remporté un succès remarquable. Enlevés en moins de quarante-huit heures, ces titres se sont vendus au cours de 98.50, ce qui en établit le rendement à 4.63 p.c. L'empressement des souscripteurs et le taux de l'intérêt attestent que le crédit de la Province de Québec est de tout premier ordre. Cette opération a exercé sur le marché une influence favorable. Elle a eu pour effet d'éveiller l'attention, de fournir une indication quant à la tendance du loyer de l'argent et de stimuler la demande générale. Elle a d'ailleurs été effectuée au moment où les cours des bonnes obligations manifestaient d'autant plus de fermeté, que l'offre de valeurs de grande classe était relativement restreinte. L'accueil dont la première émission de 1933 a été l'objet montre que les valeurs sérieuses trouvent en ce moment un marché favorable".

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 26. — Les revenus bruts du Canadien National durant la semaine finissant le 21 janvier 1933 ont été de $1,988,097. alors qu'ils avaient été de $2,625,985. durant la semaine correspondante de 1932, en diminution de $637,888.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Chicoutimi, 26. — Les moulins de pulpe de Chicoutimi appartenant à la Quebec Pulp and Paper Corporation ont été vendus à Chicoutimi Mills Limited pour le montant de $500 000.

La Revue Financière de L'Evénement publiée demain

La Revue du Commerce, de la Finance et de l'Industrie pour 1932 qui a été préparée par L'EVENEMENT sera publiée demain, le 27 janvier. C'est la treizième année consécutive que notre journal offre à ses lecteurs une analyse détaillée et vivante des principaux développements qui sont survenus durant l'année écoulée dans le domaine des affaires. Le sommaire de la Revue de 1932 contient les noms des personnes les mieux placées pour juger de la valeur des événements et pour tracer les perspectives que l'on anticipe pour les prochains douze mois. Tout comme les dernières années, nous offrirons à nos lecteurs une lecture instructive qui a été préparée de façon à mettre en relief le point de vue de la Province de Québec, et plus particulièrement celui de notre ville.

La Revue du Commerce, de la Finance et de l'Industrie de L'EVENEMENT sera distribuée avec notre journal régulier à tous les abonnés ainsi qu'aux acheteurs du journal de demain.

BRAZILIAN TRACTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 26. —Brazilian Traction, Light & Power Co. Ltd a gagné des revenus bruts d'exploitation de $2,231 711. durant décembre 1932, en diminution de $190 471. sur ceux de décembre 1931. Les frais d'administration ont été de $1,052,620. au lieu de $1,073,311. de sorte que les revenus nets ont été de $1,179,-091. en diminution de $169,780. sur ceux de décembre 1931. Les revenus nets de l'année 1932 ont été de $16 789,333. en diminution de $4,121 084. sur ceux de l'année précédente.

NOTES BRÈVES

(Sommaire de Dow - Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Le chemin de fer Pennsylvania a déclaré son dividende régulier de 50 cents par action ordinaire.

Les chargements sur le New York Central durant la semaine du 21 janvier 1933 ont été de 82,164 wagons au lieu de 82,459 wagons durant la semaine précédente et de 90,940 wagons au liu de 82,459 wagons durant la semaine précédente et de 90,940 wagons durant la semaine correspondante de 1932.

Une assemblée spéciale des actionnaires de l'International Nickel Company of Canada Ltd a été convoquée pour le 28 mars pour l'étude de questions purement techniques ne se rapportant pas aux projets importants de développement de la compagnie.

La production de l'acier en billes durant la semaine du 23 janvier 1933 était au rendement de 17 1-2 pour cent de la capacité au lieu de 16 1-2 pour cent la semaine précédente. La production de U. S. Steel était à 16 1-2 pour cent du rendement au lieu de 15 pour cent. Les aciéries indépendantes opèrent à 18 pour cent du rendement normal au lieu d'un peu plus de 17 pour cent la semaine précédente.

Les chargements sur le Pennsylvania ont été de 74,981 wagons durant la semaine du 21 janvier au lieu de 75 891 wagons durant la semaine précédente et de 89,077 wagons durant la semaine correspondante de 1932.

Ingersoll Rand a déclaré un dividende de 37 1-2 cents par action au lieu de 50 cents par action.

La production de l'énergie électrique a décliné de 7-10 pour cent durant la semaine écoulée au lieu de 6 7-10 pour cent durant la semaine précédente.

Atlantic Refining Co. a gagné en 1932 des profits de $1.45 par action au lieu de 19 cents par action durant 1931.

Les profits nets d'exploitation de Reading Company durant 1932 ont été de $11.086 616. au lieu de $8,994,-703. durant 1931.

Burroughs Adding Machine Company a déclaré le même dividende de 10 cents par action.

Les stocks de gazoline aux Etats Unis durant la semaine du 21 janvier 1933 ont augmenté de 283.000 barils au total de 52,547.000 barils.

L'indice des prix de gros de Moody's Investors' Service se tenait le 24 janvier 1933 à 81.2 au lieu de 80.9 le 23 janvier.

Brooklyn Edison a déclaré son dividende trimestriel régulier.

AMERICAN TOBACCO CO.

New York, 26. — American Tobacco Co. a déclaré les dividendes réguliers sur les actions ordinaires et communes B mais elle n'a pas pris de décision au sujet des dividendes extras.

SHAWINIGAN POWER CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal 26. — M. A.-E. Dyment, de Montréal, a été choisi comme directeur de la Shawinigan Water & Power Company Ltd.

Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147, Côte de la Montagne
QUEBEC

TECK HUGHES GOLD

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 26. — Les profits bruts de Teck Hughes Gold Mines Ltd durant le trimestre finissant le 30 novembre 1932 ont été de $1,495,340 48, en augmentation de $9,880. sur la période correspondante de 1931. Les frais d'exploitation ont baissé de $19,539. au total de $558,761,-53 de sorte que les revenus nets ont augmenté de $29,418.44 au total de $936,578.85. Les profits nets ont été de 16.1 cents par action au lieu de 15.7 cents par action durant la même période de 1931.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW & CO. -- Le marché a démontré aujourd'hui qu'il était sensible aux nouvelles constructives. Nous croyons que la tendance devrait se continuer à la hausse demain si les nouvelles le justifient.

ASSEMBLEE DE LA BANQUE PROV.

Sir Hormisdas Laporte, K. B., C. P., Président, passe en revue la situation économique actuelle. — M. C.-A. Roy analyse le bilan.

OFFICIERS ELUS

Montréal, 26. — On procéda tout d'abord à la lecture de l'allocution présidentielle.

Sir Hormidas Laporte commence par déclarer que les espérances entretenues l'an dernier, d'une reprise prochaine, ne se sont pas réalisées et que la baisse dans les prix s'est continuée. "Une série d'événements politiques et économiques", dit Sir Hormidas Laporte, "se sont succédé sans produire d'amélioration générale. Comme l'an dernier, les conditions économiques du pays restent influencées par la mésentente existant entre nations étrangères. Ce fait fut bien marqué à l'issue favorable de la Conférence de Lausanne, alors qu'un sentiment d'optimisme fit surgir un regain d'activité qui ne s'est pas maintenu cependant".

"La Conférence Impériale tenue à Ottawa, en juin et juillet, dans le but de conclure des ententes commerciales entre les divers pays de l'Empire apporta un nouveau stimulant aux exportations, dont l'heureuse conséquence fut de rendre notre balance commerciale favorable".

Puis, le Président de la Banque Provinciale du Canada dit que, bien que la dernière récolte ait été abondante, à cause des bas prix, sa valeur ne dépassera pas celle de 1931.

Continuant, Sir Hormidas Laporte ajoute : "La plupart des industries ont été forcées de maintenir leurs activités à un degré bien inférieur à leur production possible, dû en grande partie à la réduction du pouvoir d'achat. L'industrie du bois de construction, comme celle du papier, durement frappée il y a deux ans, ne se sont pas relevées et font que de grandes régions se trouvent dans des conditions très désavantageuses, pour ne pas dire pénibles". Il ajoute en plus, que le Canada a cependant été moins affecté que beaucoup de pays et que notre structure économique demeure fondamentalement saine.

REMARQUES DU GERANT GENERAL

Monsieur Chs A. Roy, gérant général de l'Institution mentionne que les dépôts épargnes se sont contractés et qu'ils sont passés de $39,-681,727.50 l'an dernier à $35,291,-632.85 cette année.

La situation liquide de la Banque s'est améliorée, puisqu'elle est passée de 63 pour cent l'an dernier à 64.50 pour cent cette année. Les prêts contre nantissement de titres ont aussi diminué et ce, de façon bien compréhensible, à cause de l'inactivité du marché de la bourse. Les prêts commerciaux et industriels, au montant de $17.164.177.96 sont d'environ $2 700.000. de moins que l'année précédente : la baisse dans les prix nécessite d'ailleurs aujourd'hui moins de capital que durant les années d'inflation pour trafiquer un même volume de marchandises.

D'après Monsieur Roy, les questions économiques et financières étant de celles qui constitueront la base sur laquelle s'établira notre avenir, elles sont de beaucoup supérieures aux intérêts politiques passagers qui ont retardé, et semblent encore retarder, la conclusion d'arrangements qui feraient revivre la confiance générale.

Espérons malgré tout que les efforts accomplis en faveur d'une restauration économique n'auront pas été vains et que nous saurons tirer de l'expérience acquise les leçons utiles qui nous serviront de guide à l'avenir.

OFFICIERS REELUS

Le Conseil d'Administration, pour le nouvel exercice, est composé des personnes suivantes : Président Sir Hormisdas Laporte, K. B. C. P. ; 1er vice-président : M. S. J. B. Rolland ; 2ième vice-président : M. H Gérin-Lajoie, C. R. ; Directeurs : MM. Oscar Dufresne, Jos. Sirois, N P., L. J. Codère, Chs A. Roy, Alphonse Raymond Alfred Lambert.

Le Bureau des Commissaires-Censeurs, pour le nouvel exercice, est composé comme suit : Hon. E. L. Patenaude, président ; vice-président : Hon. Cyrille F. Delâge, N. P.; MM. J. L. Fortin, Hon. Raoul O Grothé, C. L., Louis Côté, C. R., M. P. P., Georges Savoy.

LES PRIX DU BLE HAUSSENT DE 1-2 A 5-8

Le blé de mai a clôturé à 47 cents le boisseau à Winnipeg. — On dit que l'Italie achèterait du blé sur le marché mondial.

MARCHES DIVERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 26. — Les offres n'ont pas été libérales sur le marché local du froment, de sorte que les prix avancèrent de 1-2 cent à 5-8 de cent le boisseau. Les ventes pour le commerce d'exportation étaient estimées à 300,000 boisseaux. Le blé de mai a fermé à 47 cents, le blé de juillet à 47 3-4 cents et le blé d'octobre à 48 7-8 cents. Les cours étaient plus solides à l'ouverture à cause de la fermeté des cables de Liverpool. Les expéditeurs argentins tiennent leurs prix fermes. Voici les prix des options futures :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	46⅜		47⅛	46⅜	47
Juil	47½ à ⅝		47⅞	47⅛a	47¾a
Oct	48⅜		48⅞	48¼	48⅜
AVOINES:					
Mai	24¼		24⅜b	24¼	24¼b
Juil					23⅝b
Oct	22¾		22⅞b	22¾	22⅝b
ORGE:					
Mai	30⅛		30⅜b	30⅛	30⅜b
Juil	29⅞		30¼b	29⅞	30¼b
Oct					29¼b
LIN:					
Mai	79⅞		80⅛b	79½a	80
Juil	80		80¼b	80	80¼b
Oct	80		80⅜	80	80⅜b
SEIGLE:					
Mai	33½		33¾	33½	34¼
Juil					34⅜b

A CHICAGO

Chicago, 26. — La probabilité que l'Italie achètera prochainement du froment sur le marché mondial a aidé le marché de Chicago, hier. On disait que l'Italie aura besoin de trente millions de boisseaux de froment durant la saison courante. Les opérateurs dans le maïs ont tenu compte des nouvelles allant à dire que les fermiers veulent se mettre en grève en Argentine, ce qui affecterait les expéditions de maïs argentin en Europe. Le blé a haussé de 1-4 à 5-8 de cent, le maïs a fermé inchangé ou en mieux d'une légère fraction, les avoines ont fermé inchangées et les provisions ont fermé inchangées ou en perte de 5 cents. Voici les prix des options futures :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	48		48⅜	47⅝	48¼
Juil	48⅛ à	¼	48½	47¾	48⅜
Sep	48⅞		49¼	48½	49⅛
Maïs:					
Mai	26⅞ à	27	27⅛	26¾	27
Juil	28½ à	⅝	28⅝	28¼	28½
Sep	29¾		29¾	29⅜	29⅝
AVOINES:					
Mai	17⅛ à	⅜	17¼	17⅛	17¼
Juil	24¼		24¾	24¼	24¾
ORGE:					
Mai	27¾		..	..	27¾

MARCHES DIVERS

Montréal, 26. — Bien que les arrivages d'oeufs aient diminué hier, les prix de ce produit ont encore fléchi. Les arrivages furent de 1.280 caisses au lieu de 1,829 caisses la veille. Les prix pour les détaillants n'ont pas été changés. Les arrivages de beurre ont été de 32 boites et les arrivages de fromage ont été de 22 boites.

A LONDRES ET PARIS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 26. Le ton a été encourageant sur la Bourse de Londres mais la séance n'a pas été active. Les valeurs de premier choix ont été supportées grâce à la facilité des taux monétaires et au discours du Chancelier Neville Chamberlain sur les négociations pour les dettes de guerre. Les titres de mines d'or et les valeurs étrangères ont avancé à cause des achats professionnels tandis que les autres compartiments n'ont pas été supportés. La fermeture a été paisible. La Bourse de Paris était inactive à cause de la grève des agents de change qui refusent de coter les prix des valeurs comme protestation contre la décision prise par le comité de finance de ne pas étudier les économies administratives suggérées. Les rentes ont été les seules valeurs cotées.

Le risque en vaut-il la peine

La situation des affaires a rendu de plus en plus difficiles l'administration et le maintien des successions. Est-il sage, dès lors, de confier ce travail à tout autre que ceux qui possèdent une très grande expérience?

Les résultats ont prouvé—particulièrement en ces dernières années—que les successions dirigées par des compagnies fiduciaires se sont beaucoup mieux comportées que celles qui étaient gérées par des individus. Ceci n'offre rien d'étrange parce qu'il est évident que la gérance exercée par un individu surchargé est moins efficace que celle qui est confiée à un corps d'hommes dont l'unique occupation est le soin de l'administration de fonds et de propriétés.

Les officiers de notre institution sont toujours heureux de discuter avec les clients réguliers et les clients en perspective les plans pour le maintien de leurs successions.

Nous vous invitons à recourir à nos services.

THE ROYAL TRUST Co
EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES
58, RUE ST-PAUL, QUEBEC
Succursales par tout le Canada
Les Biens Actuellement Administrés Dépassent $576,000,000
210F

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 26. — La livre sterling a fléchi de 3-8 de cent au cours de $3.39 1-2 sur le marché des changes étrangers. Le dollar canadien a fléchi de 3-16 de cent au cours de $0.86 3-4. Le Canada a expédié pour $1,002,-500. en or à la New York Federal Reserve Bank, hier. A Montréal, la livre sterling a fermé à $3.9085 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 15 1-8 pour cent.

BONNE TENUE DE LA PETITE BOURSE

Sept gains ont été réalisés sur le tableau général et 12 titres du compartiment des hors liste ont gagné du terrain.

LES RECULS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal 26. — Le roulement a été de 141,950 actions sur la Petite Bourse, hier, comparativement à 200 198 actions la veille. Siscoe fut le titre le plus actif avec un virement de 22.345 actions. Il y eut sept gains et sept reculs dans les titres inscrits sur le tableau général. Les gains furent enregistrés par International Petroleum, Service Station, Sullivan, Teck Hughes, Moss, Lake Shore et Macassa. Ces deux derniers titres ont coté des sommets pour l'année courante. Par contre, des reculs ont été subis par Imperial Tobacco, Noranda, Siscoe, Ventures, Wright Hargreaves. Associated Breweries, et Manitoba Power. Breweries et Manitoba Power ont coté des fonds pour 1933. Dans les hors liste, il y eut 12 avances et 4 reculs. Onze titres dans ce compartiment touchèrent de nouveaux sommets pour 1933.

RAPPORT DE LA DOMINION BANK

Les profits de la Dominion Bank ont été de $1,179,-931 durant 1932, en diminution de $142,356 sur ceux de 1931.

LE PRESIDENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 26. — C.-A. Bogert va remplacer A.-W. Austin comme président de la Dominion Bank, a-t-il été annoncé hier, lors de l'assemblée annuelle de l'institution. Dudley Dawson qui est actuellement assistant gérant général assumera les fonctions de M. Bogert comme gérant général. En adressant la parole aux actionnaires, M. Bogert a remarqué qu'il ne pouvait pas trouver beaucoup d'indices d'une amélioration actuelle des affaires depuis un mois. Dans l'agriculture, le commerce de bois, la pulpe et le papier, les pêcheries, les mines (à l'exception des mines d'or), l'industrie est chancelante, les prix sont bas et il y a du chômage. M. Bogert a ajouté qu'il voyait cependant une amélioration des conditions dans la conférence impériale, la prochaine conférence économique mondiale et la conférence pour le règlement des dettes de guerre entre le Royaume Uni et les Etats Unis.

Durant l'année écoulée, les profits de la Dominion Bank ont été de $1,-179,931. en diminution de $142,356 sur ceux de l'année précédente. Les profits ont été suffisants pour couvrir toutes les charges et il est resté un solde de $560,773. applicable au crédit du compte de profits et pertes. Les dépôts ont diminué un peu pour les comptes courants et les comptes d'épargnes. Les disponibilités immédiates représentent 57.-58 pour cent du passif exigible par le public.

GAINS REALISES PAR SMELTERS ET C.P.R. A MONTREAL

Smelters hausse de 4 3-4 points au cours de 64 1-4 et C. P. R. de 1-4 point à 14 3-8. — Bell Telephone recule de 4 1-2 points.

OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — Les titres de grand marché ont réalisé des gains modérés durant la séance d'hier sur la Bourse de Montréal tandis que par ailleurs, les gains s'équilibraient avec les reculs. Pacifique Canadien a contribué le tiers du roulement total qui atteignit presque dix mille parts. Consolidated Smelters a avancé de 4 3-4 points au cours de 64 1-4 avec un roulement de 728 actions. La demande a été meilleure pour les actions du C. P. R. Le titre a réussi à effacer un recul subi à l'ouverture et il ferma en mieux de 1-4 de point à 14 3-8. Brazilian a haussé de 1-8 de point à 9 1-8. Nickel a été stable à 9 1-4.

Bell Telephone qui avançait depuis quelques jours a reculé de 4 1-2 points au cours de 95. Les autres titres d'utilité publique étaient ferme en clôture. Shawinigan a haussé de 1-2 point à 13 et Québec Power de 1-4 de point à 13 1-4. Montreal Power subit un recul de 1-4 de point à 30 1-4. B. C. Power B a fléchi de 1-8 de point à 4 tandis que B. C. Power A ferma inchangé à 16 et que Power Corporation fit de même au cours de 7. Steel of Canada a gagné 1-4 de point à 17, Steel of Canada privilégié recula de 1-4 de point à 25 1-2. Banque de Montréal fléchit de 2 points à 178, National Breweries de 1-4 de point à 16 1-2, B. C. Packers de 1-8 de point à 1 3-8, Hollinger haussa de 10 cents à $6.-95 et Dominion Bridge gagna 3-8 de point à 17 7-8.

Les obligations ont continué leur avance. Les Bons de la Victoire 1937 ont haussé de $1.88 à $110.25. L'emprunt du Service National 1936 s'est vendu en mieux de 10 cents à $103.25. Le volume des ventes fut de 9 980 actions et les ventes d'obligations furent de $50,000.

Finances

HARRICANA GOLD MINES LIMITED

Les actionnaires sont priés de communiquer immédiatement avec

J.-H. PARE, C. R.
SECRETAIRE.
105, Côte de la Montagne, Québec.

LORENZO TETU
SYNDIC LICENCIE
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
81, rue St-Pierre :-: Tél.: 2-7561
QUEBEC

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Cours de MONTREAL

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-6645

SEANCE DU 25 JANVIER 1933 — Ventes : 9,980 actions

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.	Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
144	Bell Tel	95	95	93	95	425	Pow Corp	7	7	7	7
55	B C Pack	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝	75	Que Pow	13¼	13¼	13¼	13¼
934	Brazilian	9	9⅛	9	9⅛	297	Shawinigan	12⅞	13	12½	13
150	B C Pow A	16	16	16	16	325	Steel of Can	16¾	17	16¾	17
50	Do B	4	4	4	4	100	Do pfd	25½	25½	25½	25½
93	Can Cement	3½	3½	3½	3½		**Obligations du gouvernement:**				
5	Do pfd	20	20	20	20						
135	Can SS pfd	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞	10000	Vic Loan 1937	110.25	110.25	110.25	110.26
63	Can Car	4	4	4	4	20500	Nat Serv Loan	103⅛	103⅛	103⅛	103⅛
10	Do pfd	11¼	11¼	11¼	11¼		**Obligations:**				
47	Can Hy Elec pfd	37	37	37	37						
25	Can Ind Alc	1½	1½	1½	1½	20000	Mont Pow Debs	41½	42	41½	42
2763	C P R	14	14⅜	14	14⅜		**Mines:**				
728	Con Smelt	60	64¼	60	64¼						
170	Dom Bridge	17⅞	17⅞	17⅞	17⅞	905	Hollinger	6.95	6.95	6.85	6.95
85	Dom S & C B	1	1	1	1		**Banques:**				
5	Dom Textile	51	51	51	51	28	Commerce	137½	137½	137½	137½
295	Int Nickel	9¼	9¼	9¼	9¼	26	Montreal	178	178	178	178
35	Lake Woods	5	5	5	5	2	Nova Scotia	265	265	265	265
5	McColl Front	8	8	8	8	1	Royal	138	138	138	138
1735	Mont Pow	30¼	30⅜	30⅛	30¼						
160	Nat Brew	16½	16½	16½	16½						
10	Nat Brew pfd	29	29	29	29						
45	Nat Steel Car	8	8	8	8						

COURS de NEW YORK

ABITIBI · AM. TELEPHONE · GEN. ELECTRIC · U.S. STEEL

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 25 JANVIER 1932 — Ventes : 750 843 actions

A				
Adams Export. AE	4⅝	4⅝	4½	4⅝
Air Reduction ADN	61½	62	61	61½
Alaska Juneau JU	12½	12⅝	12⅜	12⅜
Allied Chemical ACD	86	87⅜	85½	86½
Allis Chalmers AH	7½	7½	7½	7½
Alleghany Corp. AYY	1⅜	1⅜	1¼	1¼
American Can AC	60¼	61⅞	60	61⅜
American & For. P. AFW	6¾	7	6¾	7
American Radiator ADT	6½	6⅞	6½	6⅞
American Smelting AR	14	14⅜	13¾	14¼
American Sugar ASR	25	25¾	25	25¾
American T. & T. T	104¼	106⅛	104¼	105⅞
American Tobacco B AT.B	64½	64½	64	65
American Water W. AWW	16¾	17⅜	16¾	17½
American Woo.en WY	20⅛	20⅛	20⅛	20⅛
Amerada ARC	7⅞	8	7½	8
Anaconda Copper C	4⅛	4¼	4⅛	4¼
Ass. Dry Goods DG	42	43¾	41⅞	43⅜
Atchison Railway A	42	43¾	41⅞	43⅜
Atlantic Refining AFI	15¾	16¼	15¾	16¼
Auburn Auto AAC	47	48¼	46	47½
B				
Baldwin Loco B	4⅞	5	4⅞	5
Baltimore & Ohio BO	9¼	9¾	9¼	9¾
Barnsdall A BDL	3¾	3⅞	3¾	3⅞
Bendix Aviation BEX	9⅞	9⅞	9¾	9⅞
Best & Co. BST	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
Bethleem Steel BS	15	15¾	15	15¾
Borg. Warner BGW	8¾	8¾	8¾	8¾
Briggs Mfg BGI	4¼	4⅜	4¼	4⅜
Brooklyn M. T. BMT	28	28⅜	27¾	28¼
Burroughs Ad. BGH	7½	7⅝	7½	7⅝
Byers A. M. ABY	13	13⅜	13	13⅜
C				
Canada Dry DGL	9⅜	9½	9⅜	9½
Canadian Pacific CP	12⅜	12⅝	12¼	12⅝
Case J. I. CTM	45¼	47¼	45	46¾
Cerro de Pasco CDP	8	8⅛	7⅞	8⅛
Ches. & Ohio CO	28	28⅜	27⅞	28⅛
Chic. M. & St. P. ST	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Chic. Rock I. RI	4¼	4¼	4¼	4¼
Childs CDI	3¾	3¾	3¾	3¾
Chrysler K	[illegible]	14⅜	13⅝	14⅛
Coca-Cola KO	80⅜	81¼	80⅜	81¼
Colorado F. & I. CF		[illegible]	6¼	6¼
Columbia Gas CG	15¾	16	15⅝	16
Com. Solvents CV			11⅜	11¾
Com. & South. CW	2½	2½	2⅜	2½
Congoleum COG			7⅝	7⅞
Cons. Gas G	58½	60	58⅜	59½
Cont. Can CH	41⅛	41⅞	41⅛	41⅞
Corn Products CFG	55	55⅞	55	55⅞
Curtis Wright CWZ	2	2	2	2
D				
Drug Inc. DRU U.	35½	36⅜	35½	36¼
Dupont de Nem. DD	39¼	40⅛	39¼	40
E				
Eastman Kod. EK	58¼	60	57¾	59¼
Elec. Auto Lite ELO	18½	19	18½	19
Electric P. & L. EL	6⅛	6⅝	6⅛	6⅝
Electric & Mus. EMI	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
F				
Fox Film A. F	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
Freeport Texas FT	23⅝	24	23⅝	23⅞
G				
General Electric GL	15	15¼	14⅞	15¼
General Foods GF	24⅜	24⅝	24⅛	24½
General Gas "A" GGS	1¼	1¼	1¼	1¼
General Motors GM	13¾	14	13¾	13⅞
General Ry Signal GRS	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
Gillette Safety GIL	17¾	18	17⅝	18
Gold Dust GK	14⅛	15	14⅛	15
Goodyear Tire GOR	15¾	16¾	15¾	16½
Grigsby Grunow GGZ	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Graham Paige GHR	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
H				
Houston Oil HO	13½	13½	13½	13½
Hudson Motors HMT	4½	4½	4½	4½
Hupp Motors H	2¾	2¾	2¾	2¾
I				
International Harvester HR	21⅝	22⅜	21⅝	22⅜
International Nickel N	8	8	7⅞	8
Int. Paper A IP.A	1	1½	1	1½
Int. Paper B IP.B	⅜	⅞	⅜	⅞
Int. Paper C IP.C	⅜	½	⅜	⅞
Interboro IRT	4½	4½	4½	4½
Int. Tel. & T. IT	7⅛	7⅜	7⅛	7⅜
International Shoe	27	27	27	27
J				
Johns Manville JMP	20½	21¾	20½	21¾
K				
Kennecott KN	9⅜	9¾	9⅛	9¾
Kreuger & T. KRT	⅛	¼	⅛	¼
Kroger Groc'y KR	17½	18⅛	17½	18⅛
L				
Lambert Co. LAM	30⅞	30⅞	30⅜	30½
Loew's Inc. LW	16½	17	16¼	17
Loose Wiles LO	25	25	25	25
Lorillard Tom. LOR	13⅜	13⅜	13¼	13¼
M				
Mack Trucks MQ	18⅜	18⅜	18⅜	18⅜
McKeespt T. P. MV	50½	51½	50½	51¼
Mex. Seaboard MSX	17	17¼	17	17¼
Missouri Pacific MOP	2⅞	3	2⅞	3
Mo. Kan. & T. KT	6¾	7	6¾	7
Montgomery Ward M	13⅜	14¼	13⅜	14
N				
Nash Motors NSS	14¼	14⅝	14	14⅝
National Biscuit BI	38½	39¼	38⅜	39¼
National Cash R. NCR	7½	7¾	7½	7¾
National Dairy NPT	14¾	15⅛	14½	15⅛
National Distil.ers NAD	17⅞	17⅞	17¾	17¾
National P. & L. NPL	13½	14	13½	14
N. Y. Central CN	18	19	18	18¾
N. Y. New Haven V	14⅞	15½	14½	15½
Noranda Mines NML	19⅛	19¼	18¾	19
Norfolk & W. NFK	121	121½	121	121½
North American NA	28⅛	28½	27¾	28¼
Northern Pacific NP	14½	15	14	15
O				
Otis Steel OST	3⅞	3⅞	3¾	3¾
P				
Pac. Gas & E. PCG	29½	30	29½	30
Packard Motors PAK	2½	2½	2½	2½
Paramount PX	1½	1½	1¼	1¼
Penick & Fd PFK	29¾	30	29¾	30
Pennsylvania RR. PA	18	19¼	17¾	19¼
Philipps Pete P	5½	5⅝	5½	5⅝
Pub. S. N. J. PUB	52⅛	54	52½	54
Pullman Inc. PU U.	22¼	22⅜	22	22
Pure Oil PUY	3⅜	3⅜	3¼	3¼
Purity Bakeries PTY	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
People's Gas PO	67	67	67	67
Petroleum Corp. of Am. PEO	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
R				
Radio Corporation R	4¾	4⅞	4⅝	4⅞
Radio Keith RKO	1⅝	1⅝	1½	1⅝
Reading RDG	27	28	27	28
Real Silk RSH	8⅜	9⅞	8⅜	9⅞
Remington R. RR	3½	3½	3½	3½
Reo Motor RY	1¾	1¾	1¾	1¾
Republic St. RBC	6	6¼	6	6¼
Reynolds Tobacco "B" RJR	33⅜	33⅜	33⅛	33¼
Rossia Insurance ROS	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Royal Dutch RD	20¼	20¼	20⅛	20⅛
S				
St. Louis-San Fra. FN	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Sears Roebuck S	19½	20¼	19¼	20
Simmons Co. SIM	6⅞	7½	6⅞	7½
Sinclair Oil SC	5⅛	5¼	5⅛	5¼
Socony Vacuum SOV	7	7	7	7
Southern Pac. SX	17⅜	18½	17⅜	18¼
South Porto Rico PSUU	17¾	18¼	17⅝	18⅛
Southern Ry SZ	5½	5⅞	5⅜	5⅞
Standard Brands SB	14¾	15	14¾	15
Standard G. & E. SG	13¼	13½	12¾	13½
Stand. Oil of C. SCD	24⅛	24⅜	24	24⅜
Standard Oil N. J. J	30⅜	30¾	30¼	30½
Stone & Webster SW	9¼	9½	9¼	9½
Studebaker STU	4	4¼	4	4
Servel Inc. SVL	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞
T				
Texas Corporation TX	13¼	13⅜	13¼	13¼
Texas Gulf Sul. TG	24	24⅜	24	24½
Timken Roller B. TKR	15¾	16	15¾	16
U				
Underwood Elliott UNX	12¼	12¼	12¼	12¼
Union Carbide UN	26⅞	27½	26½	27¼
Union Pacific UP	75	76½	74½	75⅞
United Air Craft UAF	26½	27	26⅜	26¾
United Carbon UCB	12¾	13	12¾	13
United Cigar S. UC	¼	¼	¼	¼
United Corporation	9	9	9	9
United Fruit F	28⅜	29½	28¼	29¼
United Gas I. UGI	19⅛	19⅞	19½	19½
U. S. Ind. Alcohol UD	23⅞	24½	23¾	24½
U. S. Pipe & Foundry CJ	8	8⅜	8	8⅜
United States Realty UZ	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
United States Rubber RU	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
United States Steel X	28⅜	29½	28½	29⅜
V				
Vanadium VA	12¼	12½	12¼	12½
W				
Warner Brothers P. WB	1⅝	1⅝	1½	1⅝
Western Union W	26½	27½	26¼	27⅛
Westinghouse Elec. WX	28¾	30	28¾	29½
Willys Over and OV	1¾	1⅞	1¾	1⅞
Woolworth Z	31½	32¾	31½	32¾
Y				
Yellow Truck "B" YC	3¼	3¼	3¼	3¼

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 25 JANVIER 1933

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
15000	Argentine 6 1961	48½	49⅞	48½	48¾
7000	Australia 5 1955	76⅛	76¾	75¼	76¾
6000	Belgium 6 1-2 1949	101¼	101¼	101⅛	101⅛
33000	Do 6 1955	97⅝	93	97¼	98
2000	Bolivia 7 1958	4¾	4¾	4¾	4¾
16000	Brazil 6 1-2 1957	20	21	20	21
39000	Buenos Aires 6 1961	22½	22½	22	22
1000	Chile 6 1961	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
15000	Colombia 6 1961	33½	35¼	33½	35¼
11000	Cund'ca 6 1-2 1959	13⅞	13⅞	13⅞	13⅞
36000	Dom of Can 5 1952	101⅜	101⅜	101	101⅛
7000	French 7 1-2 1941	124¼	124¼	124¼	124¼
93000	French 7 1949	121	121	120¾	120¾
179000	German 5 1-2 1965	63	63½	62¼	63½
27000	Italy 7 1951	101	101	100⅝	[illegible]
7000	Japanese 5 1-2 1965	48½	48½	48¼	48¼
3000	Lyons 6 1934	104⅞	104⅞	104⅞	104⅞
1000	Medellin 6 1-2 1954	10	10	10	10
18000	Milan 6 1-2 1952	89⅛	89¾	89⅛	89¾
2000	Parana 7 1958	8¼	8¼	8¼	8¼
2000	Poland 6 1940	58	58	58	58
3000	Do 7 1947 7	56	56½	56	56½
1000	Rio de Jan 6 1-2 1959	11	11	11	11
12000	Do 1953	12	12⅜	12	12¼
1000	Rio G Do S 6 1968	12½	12½	12½	12½
21000	Rome 6 1-2 1952	91½	91¾	91¼	91¾
9000	San Paulo 7 1940	57	57¾	57	57¾
1000	Serbs 7 1962	20½	20½	20½	20½
60000	United K 5 1-2 1937	105⅞	106	105¾	106

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 25 janvier 1933

	Haut	Bas	Ferm
3500 Acme Oil	9½	9½	9½
500 Ajax Oil	73	71	71
4000 Alex	2⅛	2⅛	2⅛
4000 Area	3	2¾	3
45500 Arno	3⅞	3⅝	3¾
5800 Ashley	129	127	129
6000 Bagamac	2½	2½	2½
12350 Barry H	18	17	17½
2500 Buff Can	2½	2½	2½
1000 Bunk H	2¼	2¼	2¼
5900 Castle Tr	21	20¼	20¼
2000 Chiboug	4	4	4
1000 Clericy	1⅜	1⅜	1⅜
20100 Colum	10	8	9½
1230 D Mines	1575	1540	1575
1800 Falcon	200	195	200
8500 Fed Kirk	2⅛	2⅛	2⅛
7500 Goldale	6⅞	6⅛	6⅜
2000 Graham	1¼	1¼	1¼
21450 Granada	150	139	150
2000 Harker	2½	2½	2½
5425 Holl Cons	690	675	690
1500 Homestead	18	18	18
91250 How Gold	81	74	80
100 Huronian	33	33	33
28050 Kirk Lake	41	38	41
1000 Kirk Pre	1½	1½	1½
1000 Lakeland	18	18	18
2997 Lake Shore	3435	3390	3435
43725 Macassa	31	30	31
2500 Malartic	6	6	6
9500 Man Bas	2⅜	2¼	2⅜
1075 McIntyre	2325	2300	2310
4650 Min Corp	179	177	177
18500 Mof Hall	2½	2⅜	2½
3000 Moneta	2	2	2
18900 M Mines	34½	33¾	34
12500 Murphy	2	1⅞	1⅞
4900 McVittie	24	20	20
4200 Nipissing	149	142	143
1580 Noranda	2175	2165	2175
7000 North Can	44	40	44
23500 Old Col	2⅛	2	2⅛
4000 Petrol Oil	16	15	16
300 Pioneer	450	448	450
4900 Premier	74	72½	74
100 Pros Air	85	85	85
1500 Quemont	14½	14½	14½
4749 San Ant	96	96	96
500 Sarnia	8½	8½	8½
9383 Sherritt	44	39	44
22810 Siscoe	153	148	150
36500 Stadacona	4	3½	3¾
300 Sud Basin	79	79	79
47050 Sylvanite	93	86	90
3500 Tashota	2½	2¼	2¼
4730 Teck Hu	435	431	434
500 Thoms Cad	5	5	5
1000 Treadwell	200	175	190
7500 Vacuum	4¼	4	4⅛
2000 Vipond	28½	28	28½
8115 Wright H	420	413	420

Argent : 26.

Total des ventes : 1,193,000

Hors-liste:

200 B Missouri	12	12	12
3000 Cen Man	8	7¾	7¾
100 Chem Res	76	76	76
4000 Coniau	36	33	35
600 Dal Oil	15	15	15
6870 Eldorado	151	149	150
525 Hud Bay	365	365	365
290 Nickel	925	925	925
2950 Kirk Hud	75	70	75
10000 McLeod	4	3¾	4
2500 Nordon	13	11	12
500 Osisko	5½	5½	5½
16100 Ventures	94¾	88	92

Curb:

147500 Algoma	5½	4⅞	[illegible]
1000 Algon	½	½	
7000 Ebjo	12	11½	12
17100 Brett Tr	20½	19½	20½
500 Brownlee	2½	2⅜	2½
14200 Can Kirk	11½	11	11
22850 Cen Pat	18½	18	18
4000 Dom Expl	4½	4½	4½
1000 Dom Kirk	¾	¾	¾
39500 Gold Hill	¾	½	⅝
3500 Grozelle	8	7	7
10000 Hilltop	1⅛	1	1
5000 Jack Man	1	1	1
137500 Kirk Hunt	2⅜	2	2¼
42500 Kirk Town	22½	19½	21
900 Lake Mar	10½	10½	10½
5500 Lebel Oro	3	2½	2½
11000 Malrobic	1⅞	1⅝	1¾
9500 Night Hawk	4½	4	4½
5800 McWatters	60	60	60
1000 Oil Select	3½	3½	3½
1000 Paw Kirk	2½	2½	2½
7000 Ribago	1⅜	1¼	1⅜
2000 Ritchie	1⅝	1⅝	1⅝
9500 So Keora	9¾	9	9¾
1000 Sud Cont	1	1	1
10500 Sud Mines	1¼	1	1¼

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 25 janvier 1933

Blé Nord No 1	0.56
Blé Nord No 2	0.55
Avoine Ouest No 2	0.35
Avoine Ouest No 3	0.33
Avoine d'engrais No 1	0.32
Balle d'avoine	0.19
Orge Ouest No 3	0.40
Maïs du Sud Afrique	0.51
Graine moulue à engrais:	
Son du Manitoba	$16.25
Gru rouge	$17.25
Gru blanc extra	$22.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie $16. par tonne ; au détail $18.	
Avoine moulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail	$2.65
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix, au wagon par baril	$2.40
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$2.70
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre livrée $4.00	$4.10
Foin pressé:	
Extra No 2 Timothy	$10.50
No 2 Timothy	$ 9.50
No 3 Timothy	$ 8.00
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$4.50
Deuxième patente	$3 90
Patente à boulanger	$3.80
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Oeufs:	
En cartons, aux détaillants:	
Frais spéciaux	0.27
Frais extras	0.25
Frais premiers	0.23
Frais poulettes	0.22
Frais seconds	0.20
Extras d'entrepôts	0.23
Premiers d'entrepôts	0.21
Seconds d'entrepôts	0.20
Beurre:	
No 2 extra	20 3-4
Fromage:	
Coloré de l'Ontario	0.09 0.10
Pommes de terre:	
Montagnes Vertes N. B.	0.80
Montagnes Vertes I. P. E.	0.85
Montagnes Vertes N. B et I. P. E. (sacs de 90 lbs)	0 95

Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-17	10-15
Canards	16-19	14-17
Oisons	10-12	8-10
Oies	8-10	6- 8
Poulets pour rôtir	16-20	14-18
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour le gril	25-27	23-25
Dindons pour rôtir	18-20	16-18
Canetons	26-28	24-26
Poulets nourris au lait	18-23	16-21

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 21 janvier 1933 se sont élevées à $1,983,097 contre $2 625,985 durant la semaine correspondante de 1932, une diminution de $637,888. Ces chiffres comprennent les revenus du Vermont Central, mais non ceux des "lignes de l'Est".

COURS DES CHANGES

Séance du 25 janvier 1933

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.39 ½
Berlin, marks	0.2381
Cipenhague, couronne	0.1710
Stockholm, couronne	0.1845
Paris, franc	0.0511 ¾
Rotterdam couronne	0.4018
Bruxelles, franc	0.1388
Genève, franc	0.1937
Vienne, couronne	0.14 ⅛
Athènes, drachme	0.0056 ¼
Christiania, couronne	0.1745
Madrid, peseta	0.0820
Rio de Janeiro, milreis	0.0763
Dollar Canadien : 13 pour cent.	

Séance du 25 janvier 1933

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2993
Australie, livre	3.1282
Autriche schilling	......
Belgique belga	0.1598
Brésil, milreis	0.0866
Bulgarie, lev	......
Chine, Hong Kong dollarc	0.2576
T.-Slobaquie, couronne	0.0342
Danemark, krone	0.1966
Finlande, finmark	0.0178
France, franc	0.0449
Allemagne, reischmark	0.2747
G.-Bretagne livre	3.9084
Grèce, drachme	0.0065
Hollande, florin	0.4626
Hongrie, pengo	0.2014
Inde, rupee	0.2970
Italie, lire	0.0589
Japon, yen	0.2452
Yugoslavie, dinar	0.0161
N.-Zélande, livre	3.1282
Norvège, krone	0.2010
Pologne zlotl	0.1301
Roumanie leu	0.0071
Sud Afrique, livre	3.8912
Espagne, peseta	0.0944
Suède, krone	0.2124
Suisse, franc	0.2227
Etats-Unis : Dollar : 15 1-8 pour cent prime.	

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Service de la Presse Associée)

Séance du 25 janvier 1933

	Haut	Bas	Ferm.
50 Assoc Oil	4½	4½	4½
55 B A Oil	8	8	8
635 Beauhar	1⅜	1¼	1¼
2 C N Pow pfd	88¾	88¾	88¾
15 Cos Brew	1½	1½	1½
40 D Stores	16¾	16¾	16¾
458 Imp Oil	8¾	8⅝	8¾
135 Imp Tob	8⅜	8⅜	8⅜
35 Int Pete	11⅞	11⅞	11⅞
100 Man Pow	3½	3½	3½
15 Page Her	49½	49½	49½
50 Serv Sta	3⅜	3⅜	3⅜
10 Walker pfd	9½	9½	9½
Mines:			
1000 Cart Mal	2	2	2
2000 D Rouyn	2⅞	2⅞	2⅞
815 Lake Shore	3435	3400	3435
400 Macassa	31½	31	31½
8400 Moss	34½	34	34
610 Noranda	2175	2170	2170
22245 Siscoe	153	149	149
6950 Sullivan	26	26	26
3175 Teck Hu	436	433	435
1630 Wright H	422	415	420
Obligations:			
1000 F Inv Debs 7 pc	90	90	90
Hors-liste:			
25 Ford A	7¾	7½	7½
Mines hors-liste:			
18300 Arno	3¾	3⅝	3¾
7000 Algoma	5⅛	5	5⅛
1900 Ashley G	130	129	129
200 Big Miss	12	12	12
1000 Man Bas	2½	2½	2½
100 Eldorado	150	150	150
1000 Old Col	2¼	2¼	2¼
15500 Flintoba	2	1½	1½
1700 G Rouyn	148	144	148
2000 Gold Hill	⅞	⅞	⅞
200 McWatters	60½	60½	60½
200 McVittie Gr	24	24	24
5400 Howey	80½	74½	80
1500 Kirk Lake	40	38½	40
5000 Kirk Town	2¼	2¼	2¼
200 Nor Can	42	42	42
200 Sylvanite	88	88	88
12000 Stadacona	3⅞	3½	3⅝
13200 Park Hill	12¾	11	12½
450 Sher Gord	40	40	40
400 San Ant	95	95	95
1450 Tashota G F	17¾	17⅜	17¾
1450 Tashota G	17¾	17⅜	17¾
Huiles hors-liste:			
3000 Pen Pete	3¼	3¼	3¼

Total des ventes:

Hier:

Parts : 1.600.
Mines : 48.325.
Debentures : 1.000.
Hors-liste : 92.625.
Total : 141,950.

Avant-hier:

Parts : 6,593.
Mines : 71,515.
Debentures : 1.000.
Hors-liste : 122 090.
Total : 200 198.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec

Séance du 25 janvier 1933

	Ouv.	Ferm
Alum of Am	49¾	50⅛
Am Gas and Elec	30⅜	33¾
Am Superpower	4⅜	4½
Brazilian	..	7¾-8⅛
Cities Service	2¼	2¼
Cord	6⅛	6⅛
Elec Bonds & Share	18½	18¾
Ford of Can A	..	6½-7
Gulf Oil	27⅛	27⅛
Imperial Oil	1½	1½
Int Util B	..	⅞-1
Memphis Gas	..	16-17
Niagara & Hudson	14⅜	14⅜
S O of Indiana	21⅛	21⅛
St Regis Paper	..	2⅛-3⅛
Stutz Motors	..	14-16¾
United L and P	4⅛	4⅛
Pittsburgh Brew Ord	..	5-7
Do Priv	..	12-14
Ind Brew Ord	..	2-2¼
Do Priv	..	3¾-4⅛
Milreis	.0763	.0763

LES CHEMINS DE FER ENTRAINENT LA LISTE A N.Y.

(Suite de la page 6)

Great Northern. 531 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 277 ont avancé, 119 ont reculé et 135 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1933:

	50 ind.	20 c.f.	20 ut.	90 tot.
Hier	53.6	29.1	91.1	56.4
Av-hier	52.5	28.2	90.1	55.5
S. dern.	52.1	27.5	91.0	55.2
M. dern	50.2	24.8	87.7	52.8
1932	62.5	37.9	98.7	65.1
1930	174.7	133.1	223.2	176.5
1928	145.9	120.1	130.4	139.1
H. 1932-33	.72.3	39.8	111.0	73.9
B. 1932-33	.35.1	13.2	51.8	35.0
H. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
B. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
H. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

32ième Assemblée Annuelle des Actionnaires de la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Revue des Conditions Economiques Actuelles par l'Honorable Hormisdas Laporte, K.B., P.C., Président.

Analyse du Bilan par M. Chs A. Roy, Gérant Général, Rapport des Commissaires-Censeurs - Rapport de l'Honorable E. L. Patenaude, Président du Bureau des Commissaires-Censeurs. M. Alfred Lambert est élu membre du Conseil d'Administration et M. Georges Savoy est nommé membre du Bureau des Commissaires-Censeurs. - Les autres Directeurs et Commissaires sont réélus.

La 32ième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Provinciale du Canada a été tenue le 25 janvier 1933, au Bureau-Chef de cette Institution, 221 Ouest rue St-Jacques, Montréal.

Etaient présents :

Après avoir procédé à la nomination des scrutateurs, l'Assemblée prit connaissance du rapport du Conseil d'administration consistant en la lecture du bilan et du compte d'opérations.

Revue de la situation économique actuelle par l'honorable Sir Hormisdas Laporte

Le bilan et le compte de Profits et Pertes pour l'année fiscale terminée le 30 novembre 1932, dont lecture vient d'être faite par le Secrétaire, seront trouvés satisfaisants, nous l'espérons, si l'on tient compte des conditions difficiles qui ont existé durant toute l'année et qui ont causé une nouvelle contraction des affaires de banque et des revenus, conséquence de la continuation du ralentissement des affaires commerciales et industrielles.

Les espérances d'une amélioration entretenues l'an dernier ne se sont pas réalisées. La dépression a continué son oeuvre, faisant surgir de nouvelles complications, précipitant de nouvelles baisses dans les prix, ralentissant de nouveau l'activité des affaires, augmentant le chômage et causant des fluctuations prononcées dans le change.

Une série d'évènements politiques et économiques se sont succédé sans produire d'amélioration générale. Comme l'an dernier, les conditions économiques du pays restent influencées par la mésentente existant entre nations étrangères. Ce fait fut bien marqué à l'issue favorable de la Conférence de Lausanne, alors qu'un sentiment d'optimisme fit surgir un regain d'activité qui ne s'est pas maintenu cependant.

La Conférence Impériale tenue à Ottawa, en juin et juillet, dans le but de conclure des ententes commerciales entre les divers pays de l'Empire apporta un nouveau stimulant aux exportations, dont l'heureuse conséquence fut de rendre notre balance commerciale favorable.

La dernière récolte fut abondante, particulièrement celle du blé, qui dépassa de cent millions de boisseaux celle de l'année précédente. Les prix n'étant pas avantageux, la valeur numéraire ne dépassera pas celle de 1931. L'agriculture est encore dans une situation difficile; nous sommes restés l'an dernier avec un excédent de céréales et vraisemblablement il en sera de même encore cette année. Les cultivateurs souffrent des bas prix, d'un écoulement trop lent, d'un pouvoir d'achat bien diminué et ils sont de plus, encore gênés par les dettes contractées quand les prix étaient élevés.

La construction, qui fut relativement active en 1931, a relanti considérablement en 1932. Les revenus sont à la baisse, les propriétaires retardent le paiement des taxes et ceux qui ont des échéances fixes à rencontrer sont exposés à des embarras souvent sans issue, en raison de la difficulté à se procurer de nouveaux emprunts hypothécaires.

La plupart des industries ont été forcées de maintenir leurs activités un degré bien inférieur à leur production possible, dû en grande partie à la réduction du pouvoir d'achat. L'industrie du bois de construction, comme celle du papier, durement frappées il y a deux ans, ne se sont pas relevées et font que de grandes régions se trouvent dans des conditions très désavantageuses, pour ne pas dire pénibles.

Dans le commerce de détail, la concurrence intense ne s'étant pas ralentie dans les villes, la situation est rendue difficile à ceux dont le capital de roulement était faible. Dans les campagnes, le recouvrement des crédits est devenu trop lent. Dans plusieurs lignes, les méthodes de distribution sont encore trop coûteuses et empêchent le consommateur de se procurer la marchandise dont il a besoin à des prix réduits proportionnellement aux baisses survenues dans les prix du producteur ou des matières premières. Cette situation retarde le réajustement de nombre de salaires au niveau où ils devraient être.

Le marché financier a été fortement secoué à certaines périodes : le change a varié rapidement; les valeurs de bourse ont baissé continuellement pendant des mois. Le marché des obligations a lui aussi, décliné, à l'exception des valeurs de gouvernements qui se sont relevées pendant les dernières semaines, en raison, sans aucun doute, du bon effet de la politique maintenue de payer en or, les obligations contractées à l'étranger. Les emprunts élevés contractés aux Etats-Unis par les gouvernements, les municipalités et corporations grèvent les budgets par la prime à verser pour obtenir des gonds américains.

En dépit des contretemps survenus durant l'année, la structure financière au pays reste rassurante, car nous sommes l'un des pays les moins affectés jusqu'ici malgré trois années d'une dépression la plus importante au Canada depuis 1877.

—Une compression plus accentuée des dépenses devrait être faite par nos gouvernements et municipalités, et on devrait pratiquer davantage l'économie. Plusieurs concessions faites ont développé des exigences chez le peuple qui devraient être supprimées en vue de donner une nouvelle orientation et d'arrêter le mouvement qui se poursuit dans le but de tout reporter sur l'Etat et de le surcharger d'obligations financières et morales qui ne sont pas de son ressort.

La lutte contre le chômage devrait se faire par d'autres moyens que celui des subsides; on devrait revenir aux travaux productifs.

De nouvelles mesures correctives, à l'effet de rétablir l'équilibre budgétaire, social et politique, sont nécessaire et urgentes et des efforts pour un redressement semblent également requis dans plusieurs domaines.

Au point où nous en sommes, dès que le point de vue économique passera avant le point de vue politique, un grand progrès aura été fait vers des conditions meilleures depuis longtemps désirées.

Nous avons eu à déplorer, dans le cours du mois de novembre, la perte de l'Honorable Narcisse Pérodeau, C. L., qui était Président de notre Bureau de Commissaires-Censeurs depuis 1923, et qui fut Vice-Président pendant quatre ans (1919-1923), Commissaire également pendant quatre années (1915-1919). Nous avons perdu en lui un collaborateur éminent et sincèrement attaché à notre Institution.

L'Honorable E. L. Patenaude, depuis 1923, membre du Bureau des Commissaires-Censeurs et qui a rempli le poste de Vice-Président depuis neuf années, a été appelé à succéder à l'Honorable Narcisse Pérodeau. Il est remplacé au poste de Vice-Président par l'Honorable Cyrille F. Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique de la Province de Québec, qui fait partie de notre bureau depuis 1927. Le nouveau Commissaire-Censeur est Monsieur Louis Côté, C. R., M. P. P., et ce choix, je n'en doute pas vous sera agréable.

Messieurs les Commissaires-Censeurs, par l'intermédiaire de leur Président, nous soumettront dans quelques instants, leur rapport. Rendons-leur le témoignage qu'ils ont rempli leur mandat avec assiduité et dévouement. Nous les en remercions.

Monsieur le Gérant Général va maintenant vous soumettre l'analyse du bilan.

Pour le Conseil d'Administration.

(Signé) Hormisdas LAPORTE, Président.

Analyse du Bilan par M. Chs-A. Roy, Gérant Général.

Le rapport financier qui vous a été soumis laisse voir, comme celui de l'année précédente, des diminutions dans tous les chapitres. La crise qui s'est sensiblement aggravée n'a épargné aucune forme d'activité, soit industrielle, commerciale ou agricole et fut la cause principale d'un ralentissement plus accentué dans presque tous les domaines.

Les opérations de la Banque ont subi, il va sans dire, l'effet de cette contraction générale des affaires, qui fut cependant partiellement contrebalancée par une compression des frais d'opérations, dans le but de s'ajuster aux conditions existantes. Les bénéfices ont été légèrement moindres, mais nous les considérons très satisfaisants dans les circonstances. Ces bénéfices ont été de $454,659.12 comparativement à $467,439.72 l'année précédente. Ils couvrent entièrement les dividendes payés au montant de $350,000. et les appropriations habituelles qui ont été de $101,600.

Adoptant une pratique suivie par plusieurs institutions bancaires étrangères et inaugurée ici, récemment, par d'autres banques, nos Directeurs ont décidé cette année, comme mesurae conservatrice, de transporter une somme de $101,000. à "Provision pour Fonds Contingent", ce qui laisse encore le montant appréciable de $369,920.31 au crédit du compte Profits et Pertes.

Restant fidèles à la politique passée de maintenir une grande liquidité, nous avions, au 30 novembre dernier, $26,668,937.99 d'actif liquide, correspondant au pourcentage de 64.50% des obligations au public, comparé à 63% l'an dernier.

Les prêts contre nantissement de titres, qui étaient de $5,831,872.35 l'année dernière, se sont contractés à $4,738,597.64, reflètent la baisse graduelle dans les prix des valeurs et l'inactivité du marché de la bourse.

Les prêts commerciaux et industriels, au montant de $17,164,177.96, sont d'environ $2 700,000. moindres que l'année précédente, diminution s'expliquant par le ralentissement de l'activité et la baisse dans les prix qui nécessitent aujourd'hui moins de capital que durant les années passées pour trafiquer un même volume de marchandises.

Le pouvoir d'achat, qui s'était fortement amoindri chez toutes les classes, s'est encore contracté l'an dernier, particulièrement chez la classe agricole et chez les salariés. Si la prolongation de la crise oblige chacun à adopter une politique rigide d'économie, dont trop s'étaient malheureusement départis pendant quelques années, elle oblige ceux qui avaient fait des économies, à titre de réserve, à en retirer une partie de temps à autre pour les besoins absolument nécessaires. Le taux de rendement élevé sur les débentures et hypothèques a aussi incité beaucoup de clients à y placer une partie de leurs disponibilités. Les dépôts-épargnes, qui étaient de $39,681,727.50 l'an dernier, se sont contractés à $35,291,632.85 cette année. La diminution des balances en comptes-courants s'explique par le ralentissement dans les affaires. Il en est de même en ce qui concerne la diminution du nombre de billets en circulation qui varie selon l'activité.

Nous avons au cours de l'année, fermé cinq sous-agences et trois succursales. La plupart de ces fermetures ont été effectuées à la suite d'arrangements avec d'autres institutions, là où il n'y avait pas place pour deux bureaux de banque. Aucun bureau n'a été ouvert durant le dernier exercice.

* * *

Je suis heureux de rendre hommage à nos officiers et employés du Bureau-Chef et des succursales pour le dévouement qu'ils ont apporté à l'exécution de leurs fonctions au cours de l'année écoulée, et aussi de féliciter ceux qui ont suivi des cours spéciaux en vue de se mieux qualifier pour remplir leurs fonctions. Je me fais un devoir également de remercier tous ceux qui nous ont accordé leur patronage et apporté leur concours, sous quelque forme que ce soit.

* * *

La situation économique, financière et politique est encore loin de la normale. Les efforts se continuent cependant dans le but d'atténuer les effets de la crise et de retrouver la voie conduisant à la stabilité qui semble l'objectif à atteindre tout d'abord. Il s'est manifesté à deux ou trois reprises durant l'année des regains temporaires d'activité : ainsi pendant les derniers mois quelques industries ont opéré à production plus accentuée que pendant les mois précédents et même les mois correspondants de l'année dernière. Bien qu'il soit impossible de prévoir jusqu'à quel point cette reprise se continuera, les espérances entretenues aujourd'hui semblent plus justifiées qu'elles l'étaient l'an dernier.

Les délais apportés à la conclusion d'accords durables, en ce qui concerne les dettes de guerre, semblent être encore cette année une des causes principales de la crainte entretenue un peu partout maintenant l'inactivité. Il y aurait avantage à retourner au plus tôt au libre fonctionnement des lois naturelles qui ont présidé à l'activité économique dans le passé, en 1912 ou 1913 par exemple, telles que le libre jeu de l'offre et de la demande qui détermine les prix et règle la production, la liberté commerciale et du change, le libre mouvement des capitaux. La compression partout des dépenses publiques, le respect des contrats qui fera revivre la confiance et l'abandon graduel des restrictions de tous genres seraient des mesures constructives vers une amélioration générale.

Les projets déjà lancés et considérés dans certains milieux à l'effet de créer une banque centrale ou de tenter l'inflation ne semblent avoir d'autre objectif que celui de pouvoir contracter des emprunts à des conditions différentes de celles auxquelles ils sont généralement consentis par les banques en autant que la situation financière des emprunteurs les justifie. La nature des affaires que les banques sont autorisées transiger et qui sont définies dans l'Acte des Banques provient d'une longue et précieuse expérience. Il semble qu'il serait dangereux, soit à titre d'expérience, soit pour satisfaire certains groupes, de faire des modifications au système actuel et aux principes observés qui ont jusqu'ici donné un bon service répondant aux besoins légitimes, avant que la nécessité de faire des changements ait été bien établie.

Les questions économiques et financières étant de celles qui constitueront la base sur laquelle s'établira notre avenir elles sont de beaucoup supérieures aux intérêts politiques passagers qui ont retardé, et semblent encore retarder la conclusion d'arrangements qui feraient revivre la confiance générale.

Espérons malgré tout que les efforts accomplis en faveur d'une restauration économique n'auront pas été vains et que nous saurons tirer de l'expérience acquise les leçons utiles qui nous serviront de guide à l'avenir.

Chs-A. ROY,
Gérant Général.

Rapport de Messieurs les Commissaires-Censeurs.

Le 32ième rapport de votre bureau de Commissaires-Censeurs vous est soumis.

Nous avons procédé à la tenue de nos assemblées régulières. Toujours, les documents, pièces justificatives, renseignements que nous avons requis dans l'exercice de nos fonctions, nous ont été fournis.

Vérification faite des titres et valeurs appartenant à la Banque, nous avons constaté que les prêts sur nantissement ajoutés aux argents en caisse et en banque se sont toujours élevés au-delà de la somme prescrite par vos règlements.

L'exercice écoulé a affecté douloureusement notre bureau, par le décès de l'Honorable Narcisse Pérodeau, C. L., qui depuis neuf années était notre Président. Un nouveau Commissaire a été nommé en la personne de Monsieur Louis Côté, avocat, député d'Ottawa-Est à la Législature de l'Ontario. C'est la première fois qu'un commissaire de notre bureau est choisi en dehors de notre Province. Nous nous réjouissons de cette acquisition pour notre bureau et nous souhaitons, en votre nom, la plus cordiale bienvenue à Monsieur Côté.

Nous sommes heureux de noter que les résultats de l'année écoulée ont été satisfaisants. Nous vous demandons de bien vouloir accepter les rapports qui vous ont été soumis et qui attestent que votre Institution jouit toujours de la confiance du public dans les quatre provinces où elle déploie ses activités.

Pour MM. les Commissaires-Censeurs,

(Signé) E.-L. PATENAUDE, Président.

Election du Conseil d'Administration et des Commissaires-Censeurs.

Le Conseil d'Administration, pour le nouvel exercice, est composé des personnes suivantes : Président : Sir Hormisdas Laporte, K. B., C. P.; 1er Vice-Président, M. S. J. B. Rolland; 2e Vice-Président, M. H. Gérin-Lajoie, C. R.; Directeurs, MM. Oscar Dufresne, Jos. Sirois, N. P., L. J. Codre, Chas-A. Roy, Alphonse Raymond, Alfred Lambert.

Le Bureau des Commissaires-Censeurs, pour le nouvel exercice, est composé comme suit : Hon. E.-L. Patenaude, Président; Vice-Président, Hon. Cyrille F. Delâge, N. P.; MM. J.-L. Fortin, Hon. Raoul-O. Grothé, C. L., Louis Côté, C. R., M. P. P., Georges-A. Savoy.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 25 janvier 1933

Obligations du Dominion du Canada:

	Off.	Dem.
4 15 Oct 1935	99¾	100¾
Do 1952	92¼	93¼
5½ 1 Nov 1933	101	101¾
Do 1934	102½	103¼
5½ 1 Dec 1937	109¾	110¾
5 1 Mar 1937	114¾	115¾
5 15 Oct 1943	103¾	104¾
4½ 1 Oct 1944	100	101
4½ 1 Feb 1946	99¾	100¾
4½ 1 Nov 1946-56	98	99
Do 1947-57	97¾	98¾
Do 1948-58	98½	99½
Do 1949-59	99½	100½
5 1 Nov 1936	103	104
Do 1941	103½	104½

Séance du 25 janvier 1933

	Off.	Dem.
Diversified Trust A	7⅛	-
Do B	5⅜	-
Do C	2 15	2.30
Do D	3⅞	4⅜
Can Intl Trust	-	4
N A Trust New	2.04	2.40
Do Old	1.54	-
New Corp Trust Cum	1.92	2.23
Do Dist	1.92	2.23

AVIS

CANADA,
Province de Québec,
District de Montréal,
No B-97868.

DANS LA COUR SUPERIEURE
FEDERAL COLLECTING, demandeur.
Vs
LEFEBVRE, défendeur.

Avis public, est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers des défendeurs, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis, seront vendus par encan public en vertu du dit bref, à la résidence des dits défendeurs 701 rue St-Vallier, en la cité de Québec le quatrième jour de février 1933, à deux heures de l'après-midi. Les dits meubles et effets consistant en : 1 réfrigérateur électrique, 1 set chesterfield, 1 piano cottage, lampes électriques, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 25 janvier 1933.

Lauréat Picard,
H. C. S.

Chambre 308,
Edifice Québec Power,
Québec.

AVIS

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 24916.

DANS LA COUR DE MAGISTRAT
ROY, demandeur.
Vs
CARRIER, défendeur.

Avis public, est par le présent donné, que les biens meubles et effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus par encan public en vertu du dit bref à la résidence du dit défendeur, 530 1-2, 3ième Avenue, en la cité de Québec, le quatrième jour de février 1933, à dix heures de l'avant-midi. Les dits meubles et effets consistant en : 1 piano cottage, 1 set de boudoir, 1 radio, 1 gramophone, 1 buffet, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 25 janvier 1933.

Lauréat Picard,
H. C. S.

Chambre 308,
Edifice Quebec Power,
Québec.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de COTE & COTE, LTEE., garagistes, Québec.

Cédante autorisée.

AVIS est par le présent donné que **jeudi, le 2 février 1933, à 11 heures de** l'avant-midi, seront vendus, à nos bureaux, 147, côte de la Montagne, Québec par encan public, des crédits en cette affaire, s'élevant à $27,722.65.

La vente se fera en bloc, à tant dans la piastre.

Les livres sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Conditions de paiement: **ARGENT COMPTANT.**

ANTOINE CLOUTIER & CIE,
Syndics,
147, côte de la Montagne,
Québec, P.Q.

Québec, ce 18 janvier 1933.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de GILBERT CARON, marchand, St-Jean Port-Joli, Qué., cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que Jeudi, le 26 Janvier 1933, à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés 147, Côte de la Montagne, Québec, l'actif (biens meubles) de cette faillite comme suit:

Item A : Le fonds de commerce	$ 1,562.01
Ameublement	40.00
	$1 602.01
Item B : Créances aux livres	152.00

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire et la liste des crédits peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés et le magasin sera ouvert pour inspection, le 25 janvier prochain.

Conditions de paiement : Argent comptant.

Québec, le 12 janvier 1933.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics autorisés.

Bureaux:
147, Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de ARTHUR LANDRY, bijoutier, 96, rue St-Joseph, Québec, Qué.

Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que **lundi, le 30 janvier 1933, à 11 heures de l'avant-midi,** sera vendu, par encan public, en détail, sur les lieux, à 96, rue St-Joseph, Québec, l'ameublement de ce magasin, comme suit:

ITEM "A". — Cinq comptoirs vitrés, de 8 pieds chacun, deux vitrines avec miroirs, 5 pieds, deux vitrines à argenterie, avec bases, un coffre-fort à clef, une caisse enregistreuse National, 9 lettres: 2246446-909131E, $99.99, etc.,

Le tout évalué à environ $700.00

Cet item sera offert en vente, en détail, et au plus haut enchérisseur.

Les articles annoncés en vente seront visibles le matin, avant la vente.

Conditions de paiement: **ARGENT COMPTANT.**

Québec, le 23 janvier 1933.

Lefaivre, Marmette & Lefaivre,
Syndics autorisés.

BUREAUX:
147, côte de la Montagne,
QUEBEC, Qué.

MAGISTRAL DISCOURS DE M. A. BEAUCHESNE

(Suite de la page 3)

influente de la nation anglaise. Nous avons commandé le respect par notre détermination de conserver notre entité nationale. Un siècle et trois quarts de civisme ne pouvait rester sans résultat.

Nos premiers défenseurs ont été les officiers anglais qui avaient rencontré nos pères sur les champs de bataille et avaient été à même de connaître notre caractère. Ce fut d'abord le général Murray, notre premier proconsul britannique, qui, dans une lettre aux *lords of Trade*, le 29 octobre, 1764, affirmait que les Canadiens sont peut-être la race la plus brave et la meilleure qu'il y ait sur cette terre. Il ne cessa de protester contre l'aveuglement des fonctionnaires mal inspirés dont l'imprévoyance devait faire perdre à la Grande-Bretagne le territoire qui constitue aujourd'hui la presque totalité des Etats-Unis. Puis, ce furent Edmund Burke et Fox qui, dans la Chambre des Communes demanderent que la religion catholique fut reconnue au moins au Canada. "J'ai peu de respect pour les droits de conquête, mais j'en ai beaucoup pour ceux de l'humanité", disait Edmund Burke.

Inutile de récriminer contre le fanatisme d'une époque disparue. Nous aurions tort d'avoir du ressentiment car nous avons réussi à déjouer les complots des politiciens intéressés qui voulaient nous détruire. Il y a eu lutte mais nous en sommes sortis victorieux, et cela doit nous suffire. Nous avons triomphé grâce à la politique clairvoyante des hommes d'Etat de la Grande Bretagne.

Au XVIIIe siècle et dans la première partie du XIXe, toutes les nations se distinguaient par le fanatisme religieux. L'Eglise a subi de rudes assauts pendant la Révolution française, et l'Angleterre n'est pas le seul pays protestant qui ait cherché à faire disparaître jusqu'au dernier vestige du catholicisme. Notre foi fut la principale cause de nos premières difficultés, quoique nos privilèges religieux aient été reconnus dès la cession de la Nouvelle France. En 1829, le Parlement anglais adopta le Bill de l'Emancipation des Catholiques et il y a en Angleterre aujourd'hui au-delà de 2,000,000 de nos co-religionnaires dont quelques-uns font partie de la Chambre des lords. Aux dernières élections, une vingtaine de catholiques ont été élus dans le Royaume-Uni. On se rappelle que notre roi actuel, S. H. George V, lors de son avènement, a refusé de prêter le serment royal qui contenait une déclaration hostile à la doctrine de la transubstantiation. De plus, en ce XXe siècle, la persécution religieuse serait non seulement un crime, ce serait une erreur.

Nous avons bénéficié de l'évolution des idées religieuses du peuple anglais; mais nous ne devons pas juger celui-ci par les discours véhéments du 12 juillet, alors que les orangistes font leurs déclarations de principes. Ce jour-là on organise des excursions dans les grands centres et l'on jouit du droit inaliénable qu'a tout citoyen de s'amuser. Il y a quelques années, lorsque l'un des trains remplis d'excursionnistes partisans du prince d'Orange entra en gare à Toronto un citoyen de la ville de Bobcaygeon qui, pour bien célébrer ce jour mémorable, avait pris force stimulants sur le voyage, descendit sur le quai, et voulant manifester son exubérance par quelques mots bien sentis, s'écria : "To hell with the Pope!" Le constable de service qui, par hasard, était un Irlandais catholique, dit à ce voyageur, avec dignité : "Prenez garde à votre langage. Si vous blasphémez encore, je vais vous conduire au poste de police. Je ne vous permettrai pas d'insulter le Pape qui est le plus grand homme du monde". L'orangiste répondit, à demi convaincu : "I got a bad name in Bobcaygeon".

Le révérend Dr. Cody, aujourd'hui président de l'Université de Toronto, dont on a raconté cette anecdote, s'en est beaucoup amusé; il a pu à peine s'empêcher de rire il a dit très sérieusement : "Le malheur c'est qu'un grand nombre des Canadiens français jugeront la population entière de l'Ontario par cet individu. Cela est regrettable, ajouta-t-il, car tous les esprits bien pensants de notre province ont le plus grand respect pour les catholiques et ne veulent que du bien à la province de Québec".

Pendant le premier siècle de notre vie britannique, qui disait Canadien français disait catholique; mais la situation n'est plus la même. D'après le recensement de 1931, il y a, au Canada, sur un total de 10,376,786 âmes, 4,098,546 catholiques, soit à peu près les deux-cinquièmes dont 1,640,253 demeurent en dehors de la province de Québec. L'Eglise compte dans le Dominion onze archevêque dont sept de langue anglaise et quatre de langue française. Les postes les plus élevés, tels que ceux de premier ministre fédéral, juge en chef de la Cour Suprême fédérale, juges des cours supérieures des provinces anglophones ont été occupés par des catholiques. Sur 96 sénateurs, 38 sont catholiques; il y a dans la Chambre des Communes, 22 députés catholiques élus en dehors de la province de Québec. Le contact de ces hommes représentatifs avec les protestants a fait naître des amitiés. L'élément sain des Anglo-Canadiens ne songe pas à restreindre l'oeuvre de l'Eglise. Pour bien juger des Canadiens anglophones, il faut les observer dans les grandes industries, les banques, les compagnies d'assurance, les chemins de fer, le commerce de gros ou de détail et les professions libérales; il faut aussi les voir dans le monde, dans les oeuvres de charité, dans leur admirable vie de famille et dans les mouvements de toute sorte qui occupent l'existence d'une population progressive. Eh! bien n'est-il pas vrai que nous pouvons nous féliciter de nos relations avec eux et que les Canadiens français qui ont assez d'esprit pratique et d'intelligence pour veiller à leurs propres intérêts ont autant de chance de réussir dans le Dominion que nos amis de langue anglaise? Naturellement, nous devons nous aider. Si nous sommes inertes alors que nos voisins trépignent d'activité, nous resterons en arrière et d'autres prendront nos places. Lorsqu'un Canadien français donne des preuves de sa compétence, sa nationalité n'est pas un obstacle à son avancement. L'Anglo-Canadien ne peut s'empêcher d'admirer le talent des affaires lorsqu'il le trouve chez les autres. Il ne faut pas en conclure qu'il est disposé à nous élire dans les bureaux de compagnies industrielles dont nous ne sommes pas actionnaires — et nous n'avons pas le droit de le lui demander, mais j'affirme avec certitude qu'il est prêt à nous donner généreusement notre part dans les associations où nos intérêts se mêlent aux siens. Depuis vingt ans que j'habite Ottawa, je constate que les citoyens de cette ville donnent la même considération aux candidatures des Canadiens français qu'à celles des Canadiens anglais qui veulent devenir membres de leurs clubs, leurs sociétés ou toute association qui n'est de sa nature protestante. Nous avons notre contrôleur de la cité, nos échevins, nos directeurs de l'hôpital de la ville, de la bibliothèque publique, du Canadian Club. Nous y sommes traités avec beaucoup de délicatesse. A la société de géographie, à la société Royale, les rapports entre les deux éléments sont toujours marqués par une camaraderie qui a toutes les indices d'une chaude amitié. Les membres de la Société Royale qui habitent Québec peuvent rendre témoignage de la sympathie dont leurs collègues anglais font preuve pour la section française. Tant que nous jouirons de la considération des intellectuels, nous pourrons nous moquer du fanatisme des ignorants.

Depuis 1867, nos ministres conservateurs et libéraux, ont été harassés par la brûlante question de donner à nos compatriotes leur juste part de patronage dans l'administration fédérale mais il faut les voir à l'oeuvre pour se rendre compte des obstacles qu'ils ont à surmonter. Il n'y a aucun doute que nous avons les éléments voulus pour remplir les fonctions les plus élevées dans les ministères fédéraux, mais lorsqu'il y a une vacance à remplir, les Anglo-canadiens ont le même droit que nous d'y aspirer et généralement ils ont des candidats compétents actifs et déterminés à triompher. Quelquefois, lorsque nous présentons notre homme, l'adversaire a pris les devants. Nous aurions tort de supposer que dans ce cas, il y a parti pris d'empêcher la nomination d'un Canadien français et si, en dernier ressort, nous soulevons discrètement la question de nationalité, nous sommes forcés de demander aux ministres anglais de voter de confiance en faveur d'un inconnu contre une personne dont ils savent la compétence. Ils le font quelquefois dans l'intérêt de la bonne entente, et nous devons leur en donner le mérite. Quand il se fait une lutte entre deux aspirants dont l'un est de langue anglaise et l'autre de langue française, il ne faut pas s'imaginer que c'est là un grand problème national dont la solution affectera les privilèges de la province de Québec. Il s'agit surtout du choc de deux ambitions individuelles. Nous avons certainement droit d'être représentés dans l'administration, mais ne gâtons pas notre cause en attachant trop d'importance aux positions secondaires, et ne nous berçons pas de l'illusion que, plus nous aurons d'employés subalternes plus grande sera notre influence dans le gouvernement. Ce n'est pas là que réside le secret de notre survivance. Nous n'aspirons pas à être une nation de fonctionnaires.

Les Anglo-Canadiens n'ont pas la même mentalité que nous et ils sont naturellement enclins à faire au Canada de la vie anglaise tandis que nous voulons faire de la vie canadienne française. Ils sont attachés aux coutumes de leur pays d'origine comme tous ceux qui aiment leur patrie. Les nouveaux venus surtout prennent de longues années à s'adapter à la vie canadienne. Sir William Clark disait récemment à Londres:

"Les Anglais sont un peu enclins à oublier que ce qui peut leur paraitre un fait très ordinaire, quelque chose comme un axiôme, peut ne sembler être ni l'un ni l'autre à un peuple né et élevé dans un autre pays et ce peuple ne sera convaincu ni même content si l'Anglais insiste sur sa manière de voir pour la simple raison que c'est comme cela que l'on pense et agit en Angleterre. C'est là la première chose dont un nouveau-venu doit se rendre compte au Canada".

Cette observation pourrait s'adresser aux Français, aux Belges, aux Italiens, aux Allemands, en un mot à tous les immigrands. Les Anglais ne font pas exception; mais rendons leur cette justice que s'ils veulent rester ce qu'ils sont ils respectent nos coutumes et se glorifient avec raison de l'esprit de justice de leur mère-patrie qui nous a donné la liberté dont nous jouissons dans l'Empire Britannique. Ils ont appris par expérience que nous ne leur sommes pas inférieurs, et ils nous en estiment davantage. Nos meilleurs amis sont ceux qui nous connaissent le mieux, et c'est aux endroits où jamais l'un des nôtres n'a mis le pied que l'on se montre le moins sympathique. L'un des Anglais protestants les plus distingués d'Ottawa, me disait dernièrement: "Some of those people back in Ontario who criticize French Canadians never saw one in their lives". Non seulement cette antipathie n'est pas encouragée, mais elle est sévèrement blamée et combattue par les hommes sérieux de la population Anglo-Canadienne. C'est afin de détruire les préjugés que la direction du Club Canadien dépense des milliers de dollars pour déléguer des conférenciers canadiens français dans les provinces de langue anglaise. C'est là une preuve d'amitié que nous devons accueillir avec reconnaissance.

Nos relations avec les Anglo-Canadiens ne sont pas celles d'une minorité vis-à-vis d'une majorité. Le Canada compte d'après le dernier recensement 10,376,786 âmes. Avec notre population cosmopolite, il est bien difficile de dire aujourd'hui quelle est la majorité. Les Canadiens originaires de Iles Britanniques, (Anglais, Ecossais Irlandais), sont au nombre de 4,868,903 et nous, les Canadiens français, nous sommes 2,-927,990. Les autres nationalités qui se composent de Scandinaves, Juifs, Italiens, Allemands, Polonais, Finlandais, Belges sauvages, nègres et orientaux sont représentés par 2,-579,893 âmes. Si l'on ajoute celles-ci aux Anglo - Canadiens ils ont un total de 7,448,796 et sont la majorité; mais si nous les ajoutons aux Canadiens français, nous avons un total de 5,507,883, et c'est nous qui sommes la majorité. Il n'y a pas plus de raison de les ajouter aux uns plus qu'aux autres; et il me paraît souverainement injuste de conglomer tous les Canadiens d'origine étrangère pour augmenter l'un ou l'autre des groupes principaux du Dominion. Le Canada n'étant plus sous la juridiction du Parlement de la Grande - Bretagne d'après l'article 4 du Statut de Westminster, on ne peut prétendre que nous sommes le prolongement du Royaume Uni. Nous sommes une nation autonome dont le plus grand nombre de citoyens, indépendamment d'un vague droit de conquête, constitue la majorité. Qui est ou n'est pas la majorité dans le Dominion, c'est là une question de fait et non une question de droit. D'ailleurs, d'après le texte de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord la province de Québec n'est pas une minorité.

Cette théorie est parfaitement comprise par les chefs des Canadiens de langue anglaise qui n'ont aucune hésitation à nous regarder comme des compatriotes et ne prétendent exercer sur nous aucune supériorité. Vous connaissez cette déclaration de sr John McDonald : "We have a constitution under which all British subjects are in a position of absolute equality... There is no paramount race in this country : we are all British subjects and those who are not English are none the less British subjects on that account".

La langue française a acquis depuis quelques années une certaine popularité dans la classe instruite anglo - canadienne. On se rappelle les cours de français organisés à Sillery pour les jeunes ontariens désireux d'étudier notre langue pendant les mois de vacances. L'an dernier, douze jeunes filles de l'Ontario sous la direction d'une chaperonne sont allées passer un an dans une maison d'éducation de la Suisse afin d'apprendre le français. L'une d'elles était la fille de l'un des Membres de la Chambre des Communes. On reconnait qu'une éducation n'est pas complète sans une connaissance de la langue française.

Le bilinguisme est aujourd'hui accepté dans le Dominion. M. George M. Wrong écrivait en 1917 :

"Il ne faut pas oublier que la langue française est dans une situation privilégiée au Canada, car, dans les affaires fédérales, elle jouit d'une égalité parfaite avec l'anglais. Le français devrait par conséquent avoir une place spéciale dans l'oeuvre de l'éducation... Il ne faut pas que l'on fasse la tentative de priver les Canadiens français du droit à l'usage de leur langue qui leur a été garanti par la Constitution... De tous les pays du monde, le Canada est unique en ce sens que le français et l'anglais sont officiels dans l'administration nationale. Les canadiens feraient bien d'observer entièrement l'esprit de cette convention et d'accroitre leurs connaissances et d'élargir leurs horisons en devenant eux-mêmes bilingues".

Ce n'est pas un Canadien français, ce n'est pas un nationaliste, ce n'est pas M. Armand LaVergne qui dit cela, c'est un Anglais ! (rires et appl.)

Le Globe, du 6 février, 1926, disait : "Que les Canadiens mêlés activement aux affaires publiques dans le Dominion devraient avoir une connaissance suffisante de la langue française — devraient pouvoir lire et parler cette langue — cela devient de plus en plus évident. Qu'il soit désirable surtout que les chefs parlementaires soient ainsi outillés, cela est clair depuis longtemps. Il est impossible qu'ils puissent, sans cette connaissance, se tenir de façon adéquate au courant de l'opinion dans la province de Québec, comprendre entièrement à l'orientation des Canadiens français et lui donner sa juste valeur sur les questions qui affectent les intérêts de cette province.

"Avec au-delà d'un quart des députés fédéraux élus dans la province-coeur de Québec, le représentant anglo-canadien incapable de converser avec ses collègues dans leur propre langue est décidément dans une situation désavantageuse. Il ne peut atteindre cette compréhension intime de leurs points de vue sans laquelle sa connaissance de la situation politique à l'intérieur du Dominion doit rester incomplète et ses opinions sur les questions vitales du domaine fédérale divent nécessairement manquer d'exactitude".

Le Willison's Monthly, numéro de janvier 1926, disait :

"Il y a une chose que les provinces de langue anglaise ne devraient pas oublier... Il est possible qu'il soit plus nécessaire sur ce continent de parler anglais que français, mais on ne peut s'empêcher de penser que l'usage de la langue française même par quelques uns des chefs politiques des provinces anglaises soit beaucoup à désirer. Que cela nous fasse plaisir ou non, ce pays est bilingue, et comme on l'a souvent dit beaucoup de préventions seraient surmontées et beaucoup de malentendus disparaitraient si les hommes publics des provinces anglaises pouvaient aller dans le Québec et parler au peuple dans sa propre langue. Il ne suffit pas de dire que personne ne peut acquérir de l'influence au Parlement ou être le chef d'un parti politique au Canada sans pouvoir maitriser raisonnablement la langue anglaise. Combien mieux outillé pour devenir l'un des chefs dans ce pays de deux races serait l'homme public de langue anglaise qui connaitrait aussi la langue qui n'est pas anglaise mais est parlée couramment et continuera d'être parlée, par trois millions du peuple canadien".

Et si vous voulez lire le livre de sir Robert Borden, "Canadian Constitutionnal Studies", vous y trouverez à la page 30, les observations suivants :

"Au Canada, la race française, tout en conservant ses qualités distinctives, a mis un apport d'une grande valeur au service de notre pays. Dans une certaine mesure, les qualités de chaque race peuvent corriger les défauts de l'autre. De plus, il y a une parenté distincte et non éloignée ; dans chacune des deux il y a quelque chose de la race des Celtes, puis les Saxons et les Scandinaves de la Grande Bretagne ressemblent beaucoup aux Francs et aux Normands de la race française. Dans l'évolution du gouvernement constitutionnel au Canada, les Canadiens de descendance française ont bien fait leur part ; leur compréhension et leur sens pratique dans l'interprétation des principes sur lesquels une démocratie moderne est basée n'ont pas été surpassés par les Canadiens d'origine britannique. A la vérité, c'est un fait curieux et digne d'être signalé, que le fonctionnement d'un régime démocratique a été mieux compris et plus entièrement réalisé par les Français du Canada que par les citoyens du pays de leurs ancêtres".

Pour peu que l'on fréquente les Anglo-Canadiens instruits on s'aperçoit qu'ils ont un goût prononcé pour la littérature française. A la bibliothèque Carnegie, on constate qu'il y a chez les Anglophones une grande demande de livres français. Les filiales de l'Alliance Française dans quelques villes de l'Ontario sont prospères et le seraient plus si la France pouvait leur envoyer de temps à autre pour conférencier un membre de l'Institut ou quelque grande vedette de la vie littéraire. Est-ce que la ville de Hamilton n'a pas adopté une ville de la France qu'elle a totalement reconstruite ? Comment peut-on prétendre qu'un peuple qui agit de cette façon soit préjugé contre notre langue ? Et les chefs de nos deux grands partis politiques, M. Bennett et M. Mackenzie King, qui sont obligés de se tenir au diapason du sentiment populaire dans les neuf provinces du Dominion, n'ignorent pas que la langue française tient une grande place dans notre vie nationale. A la dernière réunion du Club Canadien d'Ottawa, je fus appelé à remercier le conférencier du jour — Lord Zetland. Pendant que j'adressais la parole en anglais, M. Bennett, près de qui je me trouvais, plaça devant moi une carte de visite sur laquelle il avait écrit : "One word or two in French". Je terminai mes remarques dans notre langue. En sortant de la salle, je rencontrai M. Mackensie King qui me dit : "I was glad you spoke French". Plusieurs autres membres de langue anglaise m'ont dit après cette réunion : "On devrait toujours avoir du français au Canadian Club d'Ottawa". Malheureusement, nos membres canadiens-français ne sont pas nombreux.

Vous connaissez les sympathies de M. Meighen pour les Canadiens français. C'est grâce à son admiration pour notre langue que son fils est aujourd'hui l'un des citoyens distingués de votre ville. Sir William Mulock manie le français avec facilité et s'en fait le défenseur à Toronto ; sir Robert Borden est le meilleur propagandiste canadiens français de tout le Dominion; M. Hotherwell en se faisant le champion des droits de la langue française, a failli faire tomber un gouvernement provincial dont il était membre. Je préfère l'opinion d'hommes de ce calibre à celle de quelques fanatiques qui ne nous connaissent pas.

Remarquez bien, Messieurs, que les chefs des Anglo-Canadiens, qui sont des hommes de paroles, veulent, comme question d'honneur, respecter entièrement toutes les clauses de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ; et rien ne les offusque plus que les insinuations, faites à la légère, qu'ils cherchent à se dérober aux responsabilités que ce pacte leur impose.

Nous obtiendrons beaucoup plus d'un Anglais en respectant son honorabilité gagnée par des siècles d'un profond respect à la parole donnée.

Les meilleures causes sont souvent compromises par des présomptions injustifiables. Si les questions nationales pouvaient être discutées de la même façon que les questions d'affaires, c'est-à-dire sans que les parties prennent ombrage des arguments qui leur déplairont, le Canada serait un pays idéal. N'est-il pas temps de mettre fin aux soupçons de part et d'autre et de nous rappeler que personne n'est parfait dans un monde qui manque d'homogénéité. On a quelquefois les défauts que l'on reproche aux autres. Vous connaissez tous ce mot de La Rochefaucault : "Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres".

Ni l'esprit ni la lettre de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ne seront respectés tant que les Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise voudront dominer. On avait cru en 1867 que nous pourrions vivre sous un régime de confiance mutuelle car on comptait sur un effort de part et d'autre pour étouffer les anciennes rancunes ; mais un peuple qui a été ostracisé pendant un siècle ne peut s'empêcher d'être soupçonneux et les sujets d'un vaste Empire qui a exercé sa domination un peu partout supportent mal la coopération de citoyens d'une autre origine.

Pour qu'une alliance entre ces deux éléments réussisse, il faut y mettre de la bonne volonté. Trop souvent la crainte de la réaction sur la province d'Ontario ou de Québec a empêché les gouvernements d'adopter des mesures progressives. La peur des préjugés a longtemps lié les mains de nos hommes d'Etat ; et nous avons quelquefois fait des luttes violentes dont les résultats ont été presque nuls. Prenez par exemple la question scolaire du Manitoba. Les démarches récentes de l'archevêque de Winnipeg pour abolir les écoles séparées sont un geste de rapprochement un peu exagéré qui aurait épargné certains malentendus s'il avait été fait en 1896, mais qui démontre que les Anglo-Canadiens sont nos frères puisque une autorité aussi respectable demande que nous envoyons nos enfants à leurs écoles. Nous ne pouvons nous défendre d'une douce émotion devant ce magnifique exemple de charité chrétienne, et nous espérons qu'un jour, nos compatriotes orangistes nous demanderons d'agrandir nos couvents pour recevoir leurs jeunes filles.

Nous représentons en Amérique l'Angleterre et la France, les deux grandes nations qui ont le plus contribué à civiliser le monde. Ce n'est pas l'Allemagne, ce n'est pas l'Espagne, ce n'est pas l'Italie, ce ne sont pas les états Scandinaves ni l'ancien empire d'Autriche qui ont donné le ton au monde civilisé depuis des siècles. Ce sont les pays de nos ancêtres. Eh ! bien, nous, leurs descendants, nous avons peut-être le devoir de perpétuer leur idéal sur ce continent. La République américaine est d'un cosmopolisme tellement prononcé qu'il lui faudra des siècles avant de devenir une nation homogène. Le Canada sera le premier pays Nord américain à former une race nouvelle; mais il retardera son développement s'il devient un pays de frènes ennemies.

Nous devons être les membres d'une famille qui s'entendent et cherchent à conserver l'honneur de leur nom.

Nous n'attachons pas assez d'importance à la fête nationale du Dominion, le premier juillet. A part la Saint-Jean-Baptiste, la St-Patrice, la St-George, fête des anglais et la St-André, fête des Ecossais, nous pourrions avoir une célébration générale qui engloberait la population entière du Dominion. Aux Etats-Unis on n'oublie pas que le quatre juillet est la fête de la nation. Ce jour-là tous les citoyens se rappellent qu'en dépit de leur origine ils sont d'abord et surtout Américains. Il ne serait pas difficile pour nous, les pionniers du Canada de nous proclamer canadiens ; mais le premier juillet nous pourrions resserrer les liens de fraternité qui devraient unir tous les habitants de la Confédération. Une grande Convention aurait lieu à Ottawa, la capitale, où les esprits dirigeants de toutes les provinces pourraient se rencontrer, se connaitre, s'apprécier et fraterniser comme les enfants d'une même patrie. Dans les grandes villes, il devrait y avoir des banquets et des réunions où l'on démontrerait que nous sommes frères dans ce riche pays qui s'appelle le Dominion du Canada. Jusqu'à présent, notre vie nationale a manqué d'unité. Nous sommes tous intéressé au progrès non seulement de notre province mais de tout le Dominion. Nous n'avons qu'une patrie et c'est le Canada.

M. W.-F. Bull, Commissaire intérimaire du Commerce du Canada à la Trinité, nous communique sous la date du 5 décembre qu'afin de donner suite aux conventions d'Ottawa, des préférences ont été concédées par les Iles Vierges, la Grenade et Sainte-Lucie, aux produits de l'Empire, tout particulièrement aux chaussures en caoutchouc et aux chaussures en canevas, au beurre de table, aux voitures automobiles de toutes sortes ainsi qu'à leurs pièces et aux pneus, à la bonneterie et à la quincaillerie.

UN DEBAT SUR LES SECOURS DU CHOMAGE

(Suite de la page 3)

Québec d'entreprendre d'autres travaux.

L'échevin Samson a fait remarquer qu'il se commet des actes de favoritisme quelque part, car des gens travaillent plus souvent qu'à leur tour.

"Vous venez de dire, M. le maire", a déclaré l'échevin Samson, "que le conseil n'a plus de contrôle sur la distribution des secours directs. N'empêche que lorsqu'il y a des plaintes à formuler, ce sont les échevins qui les reçoivent".

—"Qu'on nous signale les plaintes qui sont portées", dit le maire.

L'échevin Drolet a affirmé, lui aussi, qu'il se commet des abus. Il a cité le cas de deux employés qui travaillent depuis six jours consécutifs, au marché Saint-Pierre, à Saint-Sauveur tandis qu'ils auraient dû laisser leur place à d'autres après trois jours de travail.

"Ce qui est arrivé", a ajouté M. Drolet, "c'est ce que ces employés ont changé de nom pour travailler plus longtemps. Et ils sont payés à même les secours directs. Il me semble qu'il y a là une grave injustice".

Le maire a fait observer à ses deux collègues que c'est le devoir de tous les échevins de signaler les abus dont ils entendent parler afin que la ville y mette fin.

D'autres échevins voulurent parler sur cette question, mais le maire leur demanda d'attendre le départ de la délégation. Celle-ci remercia le comité de son accueil et formula l'espoir que sa demande serait acceptée. Le comité décida, ensuite, d'étudier cette demande prochainement. Ils rencontrèrent la Commission du secours direct pour discuter cette question et celle de la distribution des secours.

La délégation avait été présenté au comité par l'échevin P.-H. Bédard, leader du conseil.

COMPAGNIE DE CONTROLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — On a annoncé hier que cinq compagnies d'huile indépendantes opérant à Montréal ont remis leurs actions à une compagnie de contrôle dirigée par Harry Snyder, de Chicago et qui porte le nom de The Champlain Oil Products Limited. Le montant en jeu serait de $4.000,000. Les compagnies intéressées sont: LaSalle Petroleum Refinery Limited, Excel Petroleum Limited, Loya' Oil and Gas Limited, Automobile Owners Association Limited et Sylvestre Oil Company Limited. La Salle Company est associée avec Joseph Elie Limited et Municipal Oil Limited. Chacune des compagnies opèrera séparément sous la direction actuelle.

La science nous apprend que le café rend l'esprit plus lucide, chasse la fatigue et raffermit les muscles. Mais attention au café éventé!

DEPUIS QUATRE SIECLES les littérateurs et les hommes d'action font usage de café comme stimulant. Ils trouvent dans la dégustation de l'aromatique breuvage une source d'énergie et d'entrain.

Mais jusqu'à récemment, tout le monde n'était pas unanime à approuver le café. Certains prétendaient qu'il déprimait, rendait nerveux et nuisait à la digestion.

Mais la science a découvert que ceux qui se plaignaient ainsi buvaient probablement du café *éventé!*

Le café éventé développe une huile rance—environ une demi-tasse par livre—et est souvent une cause de mauvaise digestion, de nervosité et d'insomnie.

Mais le café *frais* peut être bu sans crainte par les adultes normaux et en santé—jusqu'à 5 tasses par jour.

C'est pour cela que Chase & Sanborn ont institué le Café *Daté*, qui assure à chacun les bienfaits du café *frais*. Vous savez que le Café Daté Chase & Sanborn est frais parce que la date de livraison à l'épicier est clairement indiquée sur chaque boîte. Et pas une boîte ne reste sur les tablettes d'une épicerie plus de 10 jours.

Achetez demain une boîte d'une livre ou d'une demi-livre de Café Daté Chase & Sanborn. Que vous ayez des travaux de ménage à faire ou des collines enneigées à grimper, vous réussirez mieux si vous buvez du Café *Daté*!

ST-FABIEN

Funérailles de MM. Jean-Marie Bélanger. — Le 2 janvier, avaient lieu, dans une assistance considérable de parents et d'amis, les funérailles de Mme Jean-Marie Bélanger, née Celanine Gaudraeau, décédée le 29 décembre à l'âge de 80 ans.

La levée du corps fut présidée à la maison mortuaire par M. le vicaire P.-B. Morin, et le service funèbre fut chanté par son petit neveu M. l'abbé Raoul Thivault, de Trois-Pistoles, accompagné de MM. les abbés Fortunat Gagnon de Rimouski, et Adjutor Lamontagne, desservant à St-Eugène comme diacre et sous-diacre. Au choeur, M. le chanoine Eug. Pelletier, curé M. l'abbé Zénon Belzile, et M. l'abbé Grégoire Rioux, eccl.

Mme Philippe Labrèche accompagnait à l'orgue, la chorale sous la direction de M. le vicaire J.-B. Morin. Le solo "O Salutaris" fut chanté par M. l'abbé Raoul Roy eccl. et "Miserere", par M. Aurèle Belzile, de Ste-Croix de Lotbinière.

Etaient porteurs de la croix et du cercueil:: M. Phillas Dubé, Jos Thibault, Jos. Gaudreau, Phillas Fortin et Johnny Gaudreau, tous neveux.

Mme Joseph Gaudreau, Ludger Thibault, Jos. Thibault, et Phillas Fortin, nièces portaient le drap mortuaire.

La bannière des dames de Ste-Anne était portée par MM. Achille Caron et Paschal Dubé, neveux.

Mmes Joseph Boucher Désiré Jean, Cyrice Rioux, Oscar Belzil, tenaient les rubans.

Le deuil était conduit par ses enfants: MM. Désiré, Gaudiose, Omer Bélanger et Mmes Bélanger, Mme Hermel Dubé (Elmire), M. et Mme Alphonse Bernier (Willemine), Mlles Marie-Anne et Alexandra Bélanger son gendre, M. Cyrice Dubé, de Stranford Me; ses petits enfants, Jean-Marie, Omer Bernier, Raymond, Louis David Jacques, Françoise Germaine, Monique, Gabriel, Thérèse, Jean-Paul et Claire Bélanger.

Mme Bélanger laisse aussi une fille, Mme Cyrice Dubé, de Sanford Me, ainsi que plusieurs autres petits enfants et arrière-petits enfants.

De nombreux témoignages de sympathies furent offerts à la famille en deuil par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes et messages, pour lesquels elle remercie très cordialement.

—Le même jour ont eu lieu les funérailles de Mme Frs Levesque (née E. Michaud).

—Le 12, les funérailles de Mme Vve Marcellin Rioux (née C. Corbin) à l'âge de 90 ans.

Nos sincères sympathies à ces familles en deuil.

—Etaient de passage à St-Fabien à l'occasion des Fêtes du jour de l'An.

Mme Philippe Garnon, de St-Valérien chez M. Napoléon Rioux.

—M. et Mme J.-B. Gagnon de St-Pascal, chez M. Désiré Jean, Oscar Belzil.

—M. J. Belzil de Ste-Anne, et Mme Belzil, chez M. Louis Côté.

—M. et Mme Jos. Bernier, Bic, chez M. Ernest et Florian Bernier.

—M. Louis Gauvin de St-Simon chez M. Jos. Thibault.

—M. et Mme R. Déchesne, de Trois-Pistoles, étaient chez M. L.-Philippe Morais.

—M. Michel Bérubé, de St-Simon, chez M. Oscar Samuel, et Jos. Belzile.

—Mlles Simone et Gilberthe Bélanger sont de retour d'une promenade à St-Simon.

Elles étaient les invitées de Mlles Marie et Anna Bélanger.

—M. l'abbé J.-B. Morin est absent pour une quinzaine de jours.

—Mlle I. Bernier et L. Boucher, institutrices sont venus passer leurs vacances du jour de l'an dans leurs familles.

WOTTON

Soirée. — Mercredi, le 1 janvier, M. et Mme Armand Auger réunissaient quelques amis à une veillée en l'honneur de M. A. Auger, à l'occasion de sa nomination comme conseiller.

Etaient présents : M. et Mme Armand Auger, M. et Mme Donat Couture, M. et Mme Oscar Desrochers, de Ham-Sud, M. et Mme Arthur Gosselin, M. et Mme Maurice Bellerose, de St-Adrien, M. et Mme Fernand Chaperon, M. et Mme Carolus Bellerose, M. et Mme Alexandre Chaperon, M. et Mme Louis Royer, MM. Arthur Bégin, Lucien Gosselin, Aimé Desrochers, de Ham-Sud, Bernadin Royer, Jean-Baptiste Charland, Joseph Royer, Joseph Chaperon, Conrad Brunelle, Albert Charland, Venant Royer, Jos. Guillotte, Eug. Gaouette, Jean Chaperon, Donat Charland, Raymond et Marcel Comtois, Roland, Bertrand et Sylvio Couture, Raoul, Bertrand, Georges et Léo Bégin, Casimir Charland, Joseph Charland, Pierre Chaperon, Mlles Irène Bégin, Simonne et Lorraine Couture, Anita Comtois, Rollande Auger.

Il y eut chant et musique. C'est à une heure avancée qu'on se sépara, en félicitant M. Auger de son poste d'honneur.

Autre soirée. — Le lendemain soir, M. et Mme Moïse Boisvert invitaient des amis pour y passer agréablement la veillée à l'occasion de la nomination de M. Boisvert comme conseiller de la paroisse.

On fit du chant, de la musique, et plusieurs parties de cartes furent jouées. Un joyeux entrain ne cessa de régner pendant toute la veillée.

Etaient présents : M. et Mme Moïse Boisvert, M. Agénor Grégoire, maire de la paroisse, M. L.-P. Boisvert, M. et Mme Bertheus Breault, M. et Mme Albert Toutant, M. et Mme Wellie Bourassa, d'Asbestos, et leur fille, Mlle Chrysanthème Bourassa, M. Jos. Ellman, d Asbestos, MM. et Mmes Moïse Vigneux, Yves Vigneux, Alexandre Vaillancourt, Fernand Chaperon Henria Dion, Lionel Dion, Mme Ph Poisson, Mlles Hermance Poisson, Irène et Laurette Breault, Mlle Mariette Vaillancourt, MM. Alméric Plamondon, Oscar Manseau, Albert Plamondon, Jean Chaperon, Arthur Vaillancourt, Henri Beaurivage, Joseph, Léonidas et Adrien Breault Emile et Roger Manseau, Robert et Edgar Grégoire, Liguori Vaillancourt, Paul-Emile Vigneux, Jules Boisvert, Armand et Alcide Dion, Wellie Bissonnette, Philomon Boisvert, Albert Martel, Noé et Josaphat Champagne et Lawrence Bowleris.

Ce n'est que fort tard que tous se séparèrent après avoir présenté leurs chaleureuses félicitations à M. Boisvert.

—Mlle Aline Breault, de Magog, est actuellement en promenade dans sa famille.

—Mlle Jeannette Breault est à Magog pour quelques jours.

—Nos félicitations à M. J.-E. Michel, qui a été réélu maire par une majorité de 8 voix sur son adversaire, M. Etienne Desmanches.

ST-UBALD

Décès. — Vendredi, le 13 janvier, s'éteignit paisiblement dans le Seigneur, M. Télesphore Auger à l'âge de 84 ans et 5 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte un fils, Antime, et plusieurs petits enfants.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Mariage. — Mercredi, le 28 décembre, M. Ernest Darveau unissait sa destinée à celle de Mlle E Marcotte. M. Médéric Marcotte servait de témoin à sa fille, et M. Olivier Darveau, de Neuville, servait de témoin à son frère.

Aux nouveaux époux vont nos meilleurs voeux de bonheur.

Va-et-vient. — M. et Mme Georges Gingras, de La Tuque, étaient chez leurs parents et amis, dernièrement.

—M. et Mme Olivier Darveau, leur fille, Germaine, de Neuville, ont visité leurs parents, dernièrement.

—MM. Jules St-Germain Benoit Denis, Roland Gravel sont retournés au Séminaire, après avoir passé les vacances du Jour de l'An dans leurs familles.

—Mlle Yvonne Gravel, E. G. M., à l'hôpital de l'Enfant Jésus, à Québec, est venue visiter ses parents, M. et Mme Célestin Gravel, dernièrement.

—Mlles Estelle, Irma, Anne-Marie et M. François Auger ont visité chez M. Odilon Denis et Hector Defoy, à St-Adelphe, dernièrement.

—M. Ernest Defoy, de St-Adelphe, a visité chez M. Hector Auger, dernièrement.

—M. Télesphore Leduc, de St-Casimir, est venu rendre visite à son amie Mlle C. Groleau, dernièrement.

—Mlle Adrienne Delisle, de Notre-Dame-des-nAges, était chez ses grands-parents, dernièrement.

—Mme Camille Gagnon était de passage chez sa soeur, Mme Réal Pagé, ces jours derniers.

—M. Rossire Gingras, E. M., de Québec, était chez son frère, M. Léon Gingras, ces jours derniers.

—M. Maurice Parent, fils de M. Ludger Parent, a quitté sa famille pour entrer chez les Frères, à la Pointe-du-Lac. Nous lui souhaitons un plein succès.

COURCELLES

Statistiques. — Il y a eu, dans notre paroisse, durant l'année qui vient de s'écouler : 52 naissances, 10 sépultures, dont 4 de grandes personnes et 6 d'enfants, 4 mariages.

Le nombre d'âmes est de 1350, dont 1013 communiants.

Marguillier. — M. Léonidas Godbout a été élu marguillier, récemment pour succéder à M. A. Goulet, sortant de charge.

Elections. — La semaine dernière, ont eu lieu les élections pour la mairie. M. Edmond Domingue a été nommé maire, en remplacement de M. Pierre Fortin, sortant de charge. Nous avons comme conseiller, MM. Désiré Bélanger, Odilon Goulet et Josaphat Laplerre.

Va-et-vient. —M. Joseph-A. Patry, de St-Joseph de Beauce, représentant de L'Evénement, était dans notre localité, la semaine dernière.

—M. l'abbé A. Bureau, du Séminaire de Québec, visitait chez M. Ernest Bureau, ces jours derniers.

—M. et Mme U. Brousseau Mlle Jeanne-d'Arc et L.-P. Brousseau E. E. M., ont passé le jour des Rois chez M. le notaire Pagé, de St-Ephrem.

—Mme V.-D. Gauthier est retournée à St-Georges, après avoir visité sa soeur, Mme A. Brousseau.

—M. Jules Pagé, de St-Georges, passe quelques semaines ici, pour y visiter ses parents

—M l'abbé G. Blanchet, du Séminaire de Québec, était de passage à Courcelles, ces jours derniers.

—M. et Mme Wellie Bernier, de St-Evariste, ainsi que leurs enfants étalent chez M. François Bernier, dernièrement.

—Mlle Marthe Garant est retournée dans sa famille à Lévis, après une couple de semaines, passées chez ses grands parents, M. et Mme Georges Garant.

ST-BASILE

Election à la mairie. — Lundi, le 16 janvier, M. J.-Alf. Hardy, cultivateur de cette paroisse, a été élu maire avec 45 voix de majorité sur son adversaire, M. J.-Bte Hardy.

La lutte conduite avec animation de part et d'autre, a rappelé en quelque sorte, certaines belles campagnes politiques dans notre région.

Le soir même de l'élection, de nombreux partisans de M. Hardy, quelque deux cents personnes, se rendirent à la résidence de ce dernier, où ils furent chaleureusement accueillis de la part du héros de cette démonstration, ainsi que de son épouse et les autres membres de la famille, qui tous se multiplièrent, aidés de quelques amis, à amuser tous les invités. On fit l'assaut de la maison de M. Hardy, au chant de "Il a gagné ses épaulettes". Après une allocution appropriée de la part du maire, plusieurs assistants firent des discours, adoptant tour à tour les tons sérieux et badins, afin de maintenir la note gaie. Il y eut, en outre, chant, musique, déclamation, goûter, etc. Tous se séparèrent enchantés après avoir félicité une fois de plus M. Hardy.

En outre de l'office qu'il remplira en notre conseil, M. Hardy est le président du cercle agricole paroissial; le président du cercle d'agriculture du comté, division A; 2e vice-président de l'Association Catholique des Agriculteurs de la Province.

ST-DAMIEN

Naissances. — Le 10 janvier, a été baptisée, en l'église de St-Damien, Marie, Lucette, Laurence, fille de M. et Mme Amédée Roy, (née Cécile Pelletier). Parrain et marraine, M. et Mme Zéphirin Pelletier, de Bras d'Apic.

—M. et Mme Ernest Dupont, (née Fédora Godbout), annoncent la naissance d'un fils, né le 11 et baptisé le 12, sous les prénoms de Jean Roch, Guillaume. Parrain et marraine, M. et Mme Octave brochu, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

Divers. —Le 4 janvier, M. et Mme Zéphirin Jolicoeur recevaient leurs enfants, à l'occasion du 73e anniversaire de naissance de M. Jolicoeur. On remarquait parmi les invités : M. et Mme Joseph Jolicoeur et leur fillette, de St-Isidore, Mme Vve Rousseau et sa jeune fille, de St-Agapit, M. et Mme Alonzo Morin et deux de leurs enfants, de St-Henri de Lévis, et M. et Mme Ernest Parent, avec deux de leurs enfants de St-Isidore.

—A l'occasion de la prise d'habit de Soeur Leblond, plusieurs parents se sont réunis chez M. Edmond Le-Blond, père de la religieuse, le 11 janvier. Citons entre autres : MM. et Mmes Joseph LeBlond et Omer Pelchat, de St-Lazare, Alphonse Dionne, de Québec, Armand Le-Blond et M. Alphonse LeBlond, de Québec.

—M. Alphonse Prévost, de Ste-Claire, était chez M. Amédée Roy, dimanche dernier.

—M. Théophile Jakem, de Montréal, passe quelque temps chez son père, M. Joseph Jakem.

—Mlle Amanda Garon, qui était au presbytère depuis quelque temps, est retournée à St-Denis.

—M. Jean-Philippe Vachon, collecteur pour la Shawinigan Water & Power est venu à St-Damien dans l'intérêt de la compagnie.

Communion générale. — Dimanche, le 15 janvier, eut lieu la communion générale des Enfants de Marie.

Dimanche, le 22, aura lieu, la communion des Dames de Ste-Anne.

—Vendredi, à l'occasion de la communion des petits Ligueurs du Sacré-Coeur et des petites filles de la société de l'Ange Gardien. Il y aura la communion des petits-enfants.

Elections. — La semaine dernière, eut lieu l'élection des conseillers. M. Charles Dorval a été élu, en remplacement de M. N. Kelly; M. Joseph Lafontaine remplacera M. Omer Brochu, et M. Georges Guillemette a été réélu.

A la mairie, M. Louis Métivier a été réélu maire pour un second terme.

Elle les recommande contre les maux de reins !

Une dame du Québec a pris des Pilules Dodd pour les reins pendant des années.

Mme John Cogan, qui éprouvait de vives douleurs dans le dos, en a obtenu des résultats excellents.

Richmond P.Q., 26 janvier. (Spécial.)— Ce qui est le plus nécessaire aux gens de nos jours, c'est un bon remède pour les reins. Quelque chose qui les soulage et auquel ils peuvent avoir recours en toute confiance. Mme John Cogan, de cette localité, a trouvé un remède comme celui-là ; les Pilules Dodd pour les Reins. Elle écrit :

"J'ai pris des Pilules Dodd pour les Reins pendant plusieurs années à cause de douleurs que j'éprouvais dans le dos et de maux de reins et j'ai toujours constaté d'excellents résultats Je les recommande fortement à toute personne souffrant des reins."

Les Pilules Dodd pour les Reins vont tout droit au siège du mal : les reins. Elles ne sont pas un guérit-tout, mais simplement et purement un remède des reins. Elles soulagent le coeur en mettant les reins en état de soustraire du sang toutes les impuretés. Le sang pur circulant dans tout le corps signifie bonne santé dans tout le corps.

STE-HELENE KAMOURASKA

Divers. — M. l'abbé Frs St-Pierre, curé de Mont-Carmel, était en visite au presbytère et chez ses nombreux parents de Ste-Hélène.

—Mme Geo. Couturier et sa jeune fille Laura, de Riv.-du-Loup, en visite chez M. Geo. Couturier, père de Mme Couturier.

Marguillier. — A été élu marguillier M. Jean Therriault en remplacement de M. Emile Landry, sortant de charge.

Elections municipales. — M. Geo. Landry a été réélu maire pour un troisième terme et M. Jean Laplante en remplacement de M. Ernest Lévêque.

Hockey. — Le club de Ste-Hélène dans une intéresante et rapide partie a battu le club de St-Germain au score de 6 à 4, à Ste-Hélène. Les nombreux amateurs qui s'y étaient rendus pour applaudir leurs favoris n'ont pas été déçus et ont certainement passé une agréable après-midi.

Le club de Ste-Hélène tient à féliciter le club de St-Germain pour la tenue remarquable de ses joueurs qui, malgré tout, ont travaillé avec un entrain continuel.

Statistiques. — Pendant l'année écoulée il y a eu 37 baptêmes, 14 sépultures et 7 mariages. Il a été distribué 57,000 communions.

ALBANEL

Statistiques 1932. — Voici les statistiques pour 1932: 75 baptêmes, 61 sépultures et 12 mariages.

Mariage. — Le 5 janvier Mlle Lucienne Lambert unissait sa destinée à celle de M Euclide Bluteau. M. Hercule Lambert accompagnait sa fille et M. Thomas Bluteau servait de témoin à son fils.

Nos meilleux souhaits à ces nouveaux époux.

Elections. — M. Laurent Roy, maire du village, et M. Emile Vincent, maire de la paroisse, ont été réélus par acclamation à la votation qui a eu lieu le 14 janvier. M. Stanislas Simard a été élu en remplacement de M. Herm. Guay dont le terme comme conseiller du village était expiré et M. Timothée Ouellet, en remplacement de M. Edouard Tremblay sortant de charge.

Marguillier. — M. Emile Vincent a été élu marguillier en remplacement de M. Aimé Dubois, sortant de charge.

Va et vient. — M et Mme Euclide Tremblay, de Dolbeau, étalent en promenade chez leurs parents, à l'occasion des fêtes.

—M. et Mme Eugène Dorval, de Normandin étalent les invités de M. et Mme Alphonse Lamontagne, dernièrement.

—M. Laurent Roy s'est rendu à Roberval pour affaires, récemment.

—M. Emile Pouliot est allé rendre visite à Mlle Marguerite Hébert, de Péribonka, à l'occasion du Jour de l'An.

—M. et Mme Louis Pelchat se sont rendus à Normandin, le 4 janvier, assister aux funérailles de leur nièce, Mme Eugène Naud, de Jonquières.

—M. et Mme Paul Pelchat de Dolbeau, étaient les invités de M. et Mme Honoré Genest, ces jours derniers.

—M. et Mme Xavier Ménard se sont rendus à Gérardville pour y séjourner quelque temps.

ST-URBAIN

Elu maire. — M. Thomas-Louis Fortin a été élu maire de notre paroisse le 16 janvier par une majorité de 82 voix sur M. Adélard Tremblay. M. Louis Duchesne l'a aussi emporté sur M. Jos. Fortin, comme conseiller par une bonne majorité Félicitations.

Baptêmes. — On annonce la naissance de Marie-Marcelle-Madeleine enfant de M. et Mme Albert Gauthier. Parrain et Marraine M. et Mme Charles Gauthier. Porteuse, Mme Amédée Gauthier

On annonce la naissance de Joseph-Fernand enfant de M. et Mme Raoul Duchesne. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Duchesne. Porteuse, Mme Alphe Fortin.

Notes locales. — Mme Jos. Bouchard (Clovis) est en voyage à Québec chez son fils, M. Jean-Marie Bouchard de la police provinciale.

—M. et Mme Jérémie Fortin, de Québec, sont venus rendre visite à leurs parents au début de la nouvelle année.

—M. et Mme Emile Lavoie, de Baie St-Paul, et leurs enfants ont passé quelques jours chez M. et Mme Onésime Gilbert

—Mme Vve Alfred Fortin et Mme Amédée Gauthier sont allées dernièrement à la Pointe au Pic, visiter leurs filles religieuses à ce couvent.

ST-EUGENE DE L'ISLET

VA ET VIENT. — Mlle Irène Caron, de Québec, est venue dans sa famille pour le temps des Fêtes.

—M. Ludovic Vachon était de passage chez M. Eusèbe Vachon, au Jour de l'an.

—Mme Aubert Dubé et Mlle Blanche et Lucienne Dubé, de Montmagny, étalent chez M. Amédée Thibault, la semaine dernière.

—M. et Mme Eugène Vachon, de Chicoutimi, étaient chez M. Stéphane Gagné, au Jour de l'an.

—Mlle Exilla Tondreau est allée passer quelques jours à Québec chez M. Patrick Tondreau.

JMlle Rose Alda Cloutier, de Bras d'Apic, est venu passer quelque temps chez des parents à St-Eugène.

—Mlle Jeannette Dubé est allée passer le jour de l'an chez ses parents au Cap St-Ignace.

—M. L. Lebourdais, de Québec était en promenade chez MmeAmédée Thibault, il y a quelque temps.

— Mlle Germaine Thibault, de l'Islet, était en promenade chez sa soeur, Marie-Anne Thibault.

—Un charmant "surprise" a eu lieu samedi soir le 14 chez M Amédée Thibault, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Marie-Anne Thibault.

—Mlle Fernande Blanchet, de Montmagny, était l'hôte de son amie, Mlle Berthe Kérouac la semaine dernière.

fMJmrH t

ST-SEBASTIEN

Partie de gouret à Lac Mégantic. — La semaine dernière, le club Carrière Buissières s'est rendu à Mégantic pour une partie de gouret. La partie fut très intéressante. Le score a été de 3 à 4 en faveur des nôtres.

Alignement:

Mégantic : Buts, Duchesneau ; défenses, G. Paradis, Pit Blais ; centre, McDonald ; ailes, B. Coulombe, Blais ; substituts, Morin, Paradis, Morel.

St-Sébastien : Buts, W. St-Louis; défenses, Paul Bernier, B. Michaud; centre, Roland Buissières ; ailes, D. Bergeron, V. Turgeon ; substituts, L.-P. Blouin, M. Bergeron, C. Lacombe.

Points : McDonald 1 ; G. Paradis 2 ; R. Buissières 3 ; P. Bernier 1.

Elections du maire. — La paroisse de St-Sébastien a donné confiance à M. A. Buissières, qu'elle a élu à la mairie par 82 voix de majorité sur son adversaire, M. Elzéar Proteau, après une lutte qui fut très chaude.

Va et vient. — M. Médéric Ruel, de Montréal, a passé la semaine dernière chez sa soeur, Mme Joseph Fillion.

—Mme Damase Fillion, Mme Médéric Ruel, Mme Joseph Fillion et son bébé Raymonde, se rendaient à St-Ludger, dimanche dernier, chez leurs nombreux parents.

—Mme Arthur Blouin passe quelques jours à Lambton, chez ses parents.

Naissance. — M. et Mme Amédée Bolduc font part à leurs parents et amis de la naissance d'un nouveau bébé. Parrain et marraine: M. et Mme Odora Bolduc, oncle et tante de l'enfant.

COMMANDES PAR TELEPHONE — LIVRAISON GRATUITE — SERVICE COURTOIS

PRODUITS "VICTORIA"

Nos Spéciaux Pour DEMAIN et SAMEDI

EAU DE VICHY "Château Robert" grosse bouteille **.25**

TOMATES 'VICTORIA' Boite No 2½ **2 pour 23**

Café "VICTORIA" Son arome exquis ne fait que découvrir sa saveur délicieuse. la livre **.45**

FEVES au lard "Clark", boite No 3 10

FEVES au lard "Clark", boite No 2, 2 pour 15

SOUPE aux tomates "Clark", bte No 1, 3 pour .23

POIRES "Keiffer" S. L., demi-boite No 2 1-2 15

MARMELADE aux Oranges, jarre 40 oz. 27

RIZ "Fancy" Victoria, 2 livres 19

FARINE Blé-d'Inde "Ogilvie", Pqt cellophane 10

COEURS de blé "Ogilvie", Pqt cellophane 10

POIS "Victoria": Crible No 2, la boite 15

Crible No 3, 2 boites 25

Crible No 4, la boite 10

BLE-D'INDE "Victoria", boite No 2, 3 pour 29

EPINARDS "Victoria", boite No 2 17

CONFITURES Fraises ou Framboises, jarre 40 oz. .27

KETCHUP bouteille 25 oz. 15

FROMAGE Pasteurisé "Victoria", la livre 25

Thé 'Victoria' préféré pour sa saveur paquet ½lb **.25**

FARINE 'PURITY' Sac de 7 lbs . **.20**

Café "CADET" Frais moulu pour vous, lb. **.29**

SOUPE aux POIS "Nationale" boite 28 onces **2 pour 19**

GELEE "VICTORIA" 4 paquets pour . . . **.25**

CES PRIX SONT POUR DU COMPTANT SEULEMENT

COOPERATION DE

NAZAIRE TUCOTTE & CIE, ENR.

Qualité insurpassable

THÉ "SALADA"

"Frais des plantations" 6047P

Réductions Finales de Janvier

Encore des réductions, et plus radicales, sur notre assortiment tout entier, avec des escomptes allant jusqu'à

65%

Réductions Finales sur les Jolies Fourrures

Jetez un coup d'oeil sur ces groupes pour vous rendre compte des valeurs offertes. Chacun de ces manteaux est confectionné dans nos propres ateliers, sous la surveillance d'experts, et avec des pelleteries choisies.

$89.50
Valeurs jusqu'à $150.
Un groupe de manteaux en Rat Musqué, les uns garnis en pareil, les autres avec garnitures de Chat Sauvage ou de Loup, tous sont des valeurs étonnantes.
MANTEAUX de CONEY BLANC
Ci-devant 89.50 . . . . **$69.50**
Informez-vous de notre SYSTEME DE PAYEMENTS DIFFERES

Manteaux de Fourrure $60 et moins
Seal Chapal
Wombat
Opossum Américain
Wallaby
Mouton-Castor
Lapin
Léopardine
Valeur jusqu'à **$165.**

$98.50
Valeurs jusqu'à $115.
Jolis nouveaux modèles en Patte de Caracul, couleurs brun ou noir. Une des fourrures les plus en demande de la saison. Remarquable valeur.
MANTEAUX de PONY NOIR
Prix de janvier **$65.00**
Assurance Gratuite et emmagasinage au froid pour un an avec chaque manteau.

Réductions Finales au Rayon des Jeunes

Bas de Golf Anglais Valeurs jusqu'à $1.35 . . . . **.65**

Casquettes de Cuir Valeurs jusqu'à $2.00 . . . . **.45**

Complets de Garçonnets
Un groupe de complets, grandeurs: 23 à 31 (sauf grandeur 28). Véritables valeurs jusqu'à $10.50. **$5.95**
Un second lot de complets, excellents pour l'école et utilité générale. Grandeurs : 27 34. Valeurs jusqu'à $18.50. **$9.95**
Tous les autres complets réduits de 33% 20% 10%

Paletots de Garçonnets
Un lot spécial de paletots d'hiver pour garçonnets, grandeurs : 18 à 23, aussi 32 et 33. Valeurs jusqu'à $21.50. **$4.75**
La balance toute entière de notre assortiment de paletots d'hiver pour garçonnets réduite de **33⅓% 20%**

Pantalons $1.95
Valeurs jusqu'à $3.00
Lignes désassorties de pantalons en tweed, cheviot ou serge bleue. Toutes les grandeurs mais pas dans chaque ligne.

Pantoufles de Boudoir
Un autre lot de pantoufles qui se sont vendus rapidement la dernière fois qu'ils ont été offerts. **.29**

Chandails $1.35
Valeurs jusqu'à $4.00
Un groupe de chandails "pullovers" anglais, avec encolure polo ou en V. Des Valeurs merveilleuses.

Réductions Finales au Rayon des Hommes

Complets Pour Hommes $9.95
Juste un petit groupe de complets, mais une merveilleuse valeur. Les uns avec deux pantalons. Ces pantalons se vendaient auparavant jusqu'à $39.50.
Tous les autres complets maintenant réduits de . . .
20% à 50%

Chaussettes .70
3 paires pour $2.00
Chaussettes Jaeger, patrons fantaisie.
Chaussettes Woolsey, couleurs unies.
Valeurs jusqu'à $1.50

Gants .95
Gants capeskine et mocha, doublés en laine. Valeur régulière de $1.45.

Pardessus d'hiver $9.95
Un petit lot de pardessus d'hiver présentant des valeurs remarquables. Grandeurs : 36 à 42, dans le groupe. Se vendant auparavant $24.50.
Tous les autres pardessus réduit de . . . . . **20% et 33%**

Holt Renfrew & Co. Limited

ST-GREGOIRE CONTRE GIGNAC ET GRANITES CONTRE LAVAL CE SOIR

L'Hôtel-de-Ville défait le J.N.C. par 4-0.--Les Teinturiers battent les Techniciens par 8-4

LES GRANITES ET LE LAVAL SE LIVRERONT UN BON DUEL CE SOIR

Les positions des clubs sont devenues très intéressantes dans la Ligue Nationale et le deviendront encore plus après les joutes de ce soir.—Les victoires et les défaites entraineront de graves conséquences pour les quatre clubs. ——Une assistance considérable est attendue pour ce soir, à l'Arena.

LES POSITIONS DES COMPTEURS

(Par M. Chrétien)

Ce soir, il sera donné aux amateurs d'assister à un des meilleurs programmes de la saison dans le Circuit Carbonneau. Les joutes que se disputeront les quatre clubs de la ligue entraineront de graves modifications dans la course aux premières positions de la liste. On sait que les équipes se suivent à brève intervalle ; deux sont en première position et sont talonnées de près par les deux autres.

Les pronostics annoncent une assistance record pour cette soirée de bon hockey. Depuis le début de ses activités pour la saison de 1932-33, la Nationale a toujours été en progressant dans le nombre de ses admirateurs et tout indique que cette popularité sera même triplée quand seront arrivées les séries de détail pour le championnat.

Les deux derniers de la liste se rencontreront dans la première partie qui commencera à 8 heures précises. Nous disons "derniers", mais une très faible marge sépare les clubs, ainsi classés, des meneurs. Le Gignac tentera l'impossible pour remporter les honneurs de la joute contre le St-Grégoire et s'assurer le droit de monter en 2e position ou même en 1ère advenant une joute nulle entre Laval et Granites. De leur côté, les gars de St-Grégoire feront tout ce qui sera en leur pouvoir pour parvenir à la même hauteur que leurs adversaires et faire un "grand pas de plus dans leur montée graduelle de la cave au toit".

La seconde partie sera aussi un régal pour les connaisseurs. Qu'on se rappelle les exploits des 2 clubs qui entreront en lice pour juger de sa valeur et de l'intérêt qu'elle suscite chez les admirateurs des étudiants et des Granites. On jouera certainement gros jeu, car de l'issue de la rencontre dépend l'honneur d'occuper seul la première position du circuit. Les Granites, qui sont en tête depuis le début de la saison, tireront toutes leurs ficelles pour ne pas subir l'humiliation de passer au second plan. Les Carabins aimeraient bien eux aussi goûter aux honneurs de la première place. Pour ce faire, ils feront entrer leurs gros canons en jeu avec un fort détachement d'artillerie légère qui fera moins de bruit mais qui n'en sera pas pour cela moins effective.

En un mot, tous les violons seront accordés en neuf et la musique sera d'une tonalité parfaite demain soir à l'Arena.

Voici le standing des clubs et les positions des compteurs:

Position des clubs

	G	P	N	P	C	P
Granites	3	2	2	27	24	8
Laval	4	3	0	29	29	8
Gignac	3	3	1	22	23	7
St-Grégoire	2	4	1	18	20	5

Compteurs

	B	A	P	P
T. Hamel, Laval	14	4	18	2
M. Gérin, Laval	3	10	13	5
R. Lavoie, St-Grégoire	6	4	10	12
J. O'Connell, Granites	5	5	10	11
R. Gravel, Granites	5	3	8	0
C. Hen i, Granites	4	4	8	6
E. Miville, Gignac	4	3	7	6
A. Larochelle, Gignac	5	1	6	6
A. Paquet, Laval	4	2	6	6
L. Lachance, St-Gr.	3	3	6	8
P. Rousseau, Gignac	1	5	6	8
N. Desjardins, S.-Gr.	4	1	5	6
C. Bolduc, Gignac	3	2	5	2
V. Gauthier, Laval	3	2	5	4
S. Verret, Gignac	3	2	5	4
B. Amy, Granites	3	2	5	6
S. Quinn, Granites	3	2	5	7
J. Jobin, Gignac	4	0	4	0
A. Chevalier, Laval	1	3	4	4
A. Gagné, Gignac	0	4	4	19
G. Nadeau, St-Gr.	2	1	3	2
C. Munroe, Granites	2	1	3	4
J. Leclair, Granites	2	1	3	16
M. Killer, Laval	1	2	3	4
U. Tondreau, St-Gr.	0	3	3	0
L. Viger, Laval	2	0	2	0
E. Morin, St-Grégoire	2	0	2	2
M. Beaumont, Laval	1	1	2	2
M. Cloutier, Laval	1	1	2	7
N. Bolduc, Gignac	1	1	2	8
G. Power, Laval	9	2	2	2

WILLIE DUBEAU ET JACK LABRIE EN FINALE A STE-MARIE BCE VENDREDI

L'ancien promoteur du populaire Gymnase Security, Willie Dubeau, a causé une agréable surprise aux amateurs de la Beauce en organisant une intéressante séance de lutte pour vendredi soir, à Ste-Marie.

Voici le programme qu'il présentera aux fervents de la lutte :

Finale, 2 dans 3, 45 minutes, Jack Labrie, 195 livres, contre Willie Dubeau, 185 livres.

Semi-finale, 30 minutes, Jos. Levasseur, 155 livres, contre Henri Gauthier, 145 livres.

Préliminaires : Arthur Parent, 150 livres, contre Eugène Lafrance, 153 livres, 20 minutes; Lionel Trudel, 130 livres, contre Roland Tremblay, 135 livres, 20 minutes.

La séance aura lieu au théâtre Bellevue, de Ste-Marie, à 8 heures 30 précises. Elle est donnée au profit du club de hockey local.

KI... K'CE... K'CA?... LAVAL! KE... K'CE... K'CA?... FESTIVAL!

Le grand gala sportif des Etudiants aura lieu mercredi prochain, le 1er février, à l'Arena. Ce sera le plus grand événement sportif universitaire de la saison. Un magnifique programme a été élaboré pour ce festival auquel assisteront un grand nombre de fervents des sports.

Le programme au complet sera publié bientôt.

Entre autres attractions, la Commission Sportive de Laval sera heureuse de présenter une "course à la rondelle", un numéro de patinage de fantaisie par M. Pierre Benoit, une course de deux milles pour le championnat de la ville, une joute de tennis "sur glace" entre M. Lauréat Cantin et M. Jean-Louis Létourneau et un superbe combat de "toreadors".

ST-PATRICE, BEAURIVAGE

VA ET VIENT. — M. le vicaire DeBlois a passé le jour de l'an chez son père, à Ste-Marguerite.

—M. l'abbé Ed. Beaudoin, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, et M. l'abbé Rosaire Croteau, professeur au Collège de Lévis, ont passé les vacances de Noel dans leurs familles.

—Tous nos collégiens sont retournés à leurs études. Ce sont : MM. Josaphat Bilodeau et Laurent Beaudoin, à Ste-Anne de la Pocatière; MM. Odule Sylvain, Paul-Eugène et Louis-Nazaire Croteau et Arsène Bilodeau, à Lévis, et M. Alexandre Bourgault, à Victoriaville.

—M. et Mme Francis Therrien, de Montréal et leurs enfants sont chez M. Arthur Therrien, pour quelque temps.

—Sont venus passer quelques jours dans leurs familles: Mlle M. Laure Hamvert, Mlle Angéline Rémillard, Mlle Yvonne Chabot, Mlles Rose et Alice Walwer, Mlle Anna-B. Bilodeau, Mlle Rolande Roger, et Mlle M.-Anne Gagné, toutes de Québec.

—MM. A. Adjutor et Alonzo Bisson, de Berlin, N.H., sont venus chez M. A. Bisson, au jour de l'an.

—M. Albert Demers est allé à St-Narcisse.

—Mlle Bernadette Marquis est de retour de Québec.

—M. Réal Therrien, de Québec, a passé quelques jours chez M. Philéas Therrien.

—Mlle Rita Lepine institutrice à Stoneham, est venue chez son uère, M. Israel Lépine, fils.

—M. et Mme Alcide Bédard, de Ste-Agathe, et leur bébé, sont venus chez M. Jos. Bédard.

—M. et Mme Napoléon Lambert et leurs fillettes, sont allés à Québec chez M. J.-S. Allen.

—Mlle Lucie Bourgault est de retour de Boston.

—M. et Mme Honoré Sylvain, M. et Mme Emile Tardif MM. Arthur Bourgault et Philippe Therrien sont allés à Thetford, récemment.

—Mme L.-Georges Carette, de Ste-Marie, passe quelques semaines chez son père, M. Adélard Turcotte.

—M. Georges Turcotte est retourné à Ste-Marie.

—M. Jos.-Emile Morin a passé quelques jours à Québec dernièrement.

—M. André Nadau a passé quelques jours à Pintendre.

—M. Télesphore Nadeau, de Pintendre a visité sa mère, Mme veuve Théo. Nadeau.

—M. et Mme Alfred Bourgault, de Granby, sont en visite chez M et Mme Arthur Bourgault, et Honoré Sylvain fils.

—Mme Phil Nadeau, de Montréal et sa fillette, Fernande, sont venues chez M. Honoré Sylvain, père.

—M. Raymond Murtagh, et M. Philippe Bourgault, sont allés à Québec dernièrement.

—M. et Mme Alcide Nadeau, de St-Sylvestre, et leurs enfants, sont maintenant résidents dans notre village.

—Le Dr Turgeon, médecin-vétérinaire de Québec, était de passage ici ces jours derniers

—M. Albert Bourgault, de Détroit, est chez son père, M. Geo. Bourgault, père.

—M. Joseph Sylvain, fils, de Québec, est venu en visite chez des parents.

—M. et Mme Jos. Larose, de St-Isidore, et Mlle Gracia Larose, sont venus en visite chrez M. Israel Lefebvre, jr.

—Mme Joseph Demers est à l'Hôtel-Dieu de Québec.

—M. et madame Francis Therrien leur fillette Jeannine, Mlle Claire Mercier et M. Philippe Therrien, sont allés à Québec.

—Mme Tom Roussin est allée à Drummondvilel pour quelques jours.

—M. et Mme Adelard Gingras et leur fils, de Québec, sont venus chez M. Jos. Bédard, aux Rois.

NOUVEAU MARGUILLIER. — M. Georges Bourgault, père a été nommé marguillier en remplacement de M. Israel Fillion, sortant de charge.

STATISTIQUES. — Durant l'année 1932, il y eut 32 baptêmes, 10 sépultures et pas un seul mariage.

NOMINATIONS MUNICIPALES. Pour le village: M. Alfred Bisson a été réélu maire pour son 8e terme; M. Gaudias Breton a été réélu conseiller et M. M. François Bédard et John Pomerleau nouveaux conseillers.

Pour la paroisse: M. Cyrille Goulet a été élu maire. Nouveaux conseillers, M. Willy J. Moran, Antonio Fillion et Alphonse Bourgault.

Vêtements
Society Brand
faits sur mesures
moins 20%
La première fois de notre histoire
Holt, Renfrew & Co
Limited

LES ARROWS BATTENT LES CASTORS PAR 4-0

Philadelphie, 26. — (P. C.) Les meneurs de la Canado-Américaine ont défait les Castors, hier soir, au score de 4 à 0.

Frew, du Québec, et Pratt, du Philadelphie, attrapèrent chacun une majeure pour s'être battus dans la seconde période.

Malgré la différence du score, les Castors ont fourni une belle lutte et mirent Cude en danger à plusieurs reprises, surtout dans la troisième période. Le sort voulut que Cude, qui fut l'une des étoiles de la joute, fût absolument invulnérable.

QUEBEC		PHILADELPHIE
	Buts	
Lamontagne		Cude
	Défenses	
Arnott		Nichols
Callighen		Peterson
	Centres	
Toupin		Anderson
	Ailes D.	
Dubé		Conn
	Ailes G.	
Ward		Boyd

Subs. Québec : McCartney, Molyneaux, McCabe, Frew, Lowrey, Giroux, Armand, MacIntyre.

Subs. Philadelphie : Phillips, Pratt, Desmarais, Hudson, McGoldrick.

Arbitres : Lever et Garde.

Première période

1—Philadelphie, Boyd (Anderson) 2:28

2—Philadelphie, Conn (Anderson) 11:05

Punitions : Lowrey, Frew, Callighan, Molyneaux, Pratt.

Deuxième période

3—Philadelphie, Desmarais (Boyd, Conn) 15:38

Punitions : Lowrey, Frew (majeure), Callighen, Pratt, (majeure)

Troisième période

4—Philadelphie, Boyd 9:20

Punitions : Desmarais, Callighan, McCabe, Anderson, Nilchols.

ST-LOUIS DE FRANCE

Dimanche dernier, le St-Louis de France a défait le Montagnard au score de 4 à 3.

DEFI

Le Beauport Est lance un défi à tout club et spécialement au J.N.C.

SULLY, P. Q.

Soirée d'adieu. —Le 9 janvier dernier à la résidence de M. J.-B. Plourde se réunissait un grand nombre de parents et d'amis pour fêter le départ de leur fille, Jeannette, qui fit son entrée au couvent.

Un grand souper fut servi. Les tables couvertes de mets appétissants étaient entourés d'un public assez nombreux.

On commença la veillée par des parties de cartes suivis de musique et de chant, ce qui fait que les heures se passèrent très agréablement.

On remarquait parmi les invités notre Rév. curé M. Roussel, Mme Roussel, M. et Mme Vénérend Bélanger, M. Jean-Paul Bélanger, M. et Mme J. B. Plourde, M. et Mme J. H. Beaulieu, Mlle Marthe Beaulieu, M. Robert Beaulieu, M. et Mme Charles Michaud, M. et Mme Thomas Bastille, M. et Mme Isidore Jean, M. et Mme J.-B. Plourde, fils, M. et Mme Xavier Lavoie, M. et Mme Anthime Guérette, M. et Mme Charles Michaud, M. et Mme Jos. Boucher, Mlles Catherine et Sophie Lévesque, Blanche Lévesque, Lucienne Tardif, Gertrude Smith, Juliette Smith, Gabrielle Théberge, Antoinette Labrecque, Marie-Jeanne et Elianne Bastille, Irène Dauteuil, Lucile Jean, Delma Plaurde, Simonne, Anna, Zérilla Plourde, Marie-Rose, Gisèle Boucher, MM. Fernand Guérette, Robert Théberge, Léo Bastille, Désiré et Lionel Plourde, Eddy Boucher, Paul-Emile Boucher. Ce n'est que tard que l'on se sépara après avoir dit adieu à celle qui quittait le monde pour aller répondre à l'appel du Divin maître.

LA TEINTURERIE FAIT UNE BELLE LUTTE AUX EQUIPIERS DE L'ECOLE

L'Hôtel de Ville a blanchi le J. N. C. hier soir, au score de 4 à 0, dans la première partie de la soirée des Bons Sports.

Les leaders se sont assuré de la partie dès la première période en comptant trois points. Marceau compta le premier en 2.30; Guay, le second, sur une passe de Connell, en 10.10; Marceau compta également le troisième sur une passe de Morin, en 19.55.

Aucun point ne fut enregistré dans la deuxième période L'Hôtel de Ville augmenta encore son avantage d'un point dans la dernière période; Guay compta sur une passe de Cloutier en 14.00.

La seconde joute fut un triomphe pour les Teinturiers qui disposèrent des Techniciens au score de 8 à 4. Comme le vainqueur de la première joute, le club de la Teinturerie prit l'avantage dès le début de la première période. R. Laforest brisa la glace sur une passe de E. Laforest en 15.20; Bergeron le suivit bientôt aves son aide en 18.00.

Les Teinturiers comptèrent encore quatre fois dans la seconde période: Lebel (R. Laforest) .20; Bergeron, 15.20; Larue (Wellman) 18.50; E. Laforest (R. Laforest) 19.30. Pendant cette période, les Techniciens parvinrent à compter deux fois: Dubé (eJan) 11.00; Poitras, 17.00.

Les deux clubs scorèrent chacun deux fois dans la dernière session. Ecole Technique: Laliberté (Jean) 10.10; Jean 15.20. La Teinturerie: Wellman (Mountain) 13.30; Wellman (Larue, E. Laforest) 14.10.

Arbitres: Martineau et Savard.

Officiel: St-Pierre.

Juges des buts:. Cantin et Robitaille.

DORVAL ET LIRZON EN FINALE

Le Quebec Sporting Club donnera sa prochaine séance de boxe lundi soir prochain, le 30 janvier. Après de longues démarches, l'organisation a réussi à obtenir la signature de Gene Létourneau, gérant d'Eddie Dorval, qui fit sensation en battant Ralph McNaughton d'une manière décisive. Dorval rencontrera Raymond Lirzon, un des meilleurs poids-légers actuels, qui a battu des hommes tels que Vic Foley, Carufel, Loubier, McNaughton, Marciente, Thompson et une foule d'autres. Cette rencontre sera l'attraction principale de la soirée. Une autre rencontre de 10 rondes est aussi à l'affiche et nous en publierons les détails demain et il est plus que probable que le fameux Johnson soit au programme, contre un autre bon boxeur de la Métropole.

LES CARTES

Mardi soir, il y eut une bonne partie de cartes de "politaine" chez M. Z. Blouin,. MM. Gingras et Giguère remportèrent la victoire et même firent faire à leurs adversaires "deux coqs et une... ce qu'on appelle la compagne d'un chien".

Comm.

LAVAL-ARROWS

Le Laval jouera au basketball contre les Arrows, ce soir, à 3 heures et 15, au gymnase du Petit Séminaire, 27 rue Ste-Famille. Le prix d'admission pour le public est de 15 sous.

LE ST-MICHEL

Le St-Michel lance un défi à tout club alignant des joueurs de 18 à 20 ans, pour jouer dimanche après-midi, sur la patinoire de celui qui acceptera le défi.

S'adresser à P.-E. Carreau, entre 5 et 6 heures, tél.: 4-1354.

MAISON BASTIEN

Le club de hockey de la Maison Bastien aimerait à rendre visite à tout club amateur de la ville ou d'en dehors. Et spécialement à Château-Richer, dimanche prochain. Informations, Paul-Emile Bastien.

AMQUI

Va et vient. — M. A. J. Godin, de Dalhousie, N. B., était à Amqui, ces jours derniers.

—M. et Mme J. B. Boucher et leur fils, Eric, étaient à Trois Pistoles pour le temps des fêtes chez M. J. E. L'Italien.

—M. Jules Brillant, de Rimouski, était à Amqui lundi.

—M. Ulric Paquet, de Sayabec, était à Amqui dernièrement chez M. Jos. Gagné.

—M. et Mme G. E. Pellerin étaient à Princeville pour le temps des fêtes en visite chez leurs parents.

—M. Léopold St-Laurent était au Lac au Saumon dernièrement chez son oncle, M. I. St-Laurent.

—M. le Dr et Mme Omer Leclerc, de Amqui, étaient à Québec dernièrement, chez M. et Mme Antonio Bernier.

—Mlle Blanche Poitras, de Rimouski était à Amqui chez des parents, le jour des Rois.

—M. Philippe Simoneau, de Lac au Saumon, était à Amqui, chez son beau-frère, M. Léopold Desrosiers la semaine dernière.

—M. Albert Séppénard, de Rivière du Loup, était à Amqui, ces jours derniers en voyage d'affaires.

—M. Charles Roy, de St-Fabien, était à Amqui, ces jours derniers, en visite chez des parents.

—Mlle Marie-Anna Simard, d'Amqui, était à Val-Brillant, dimanche chez son frère M. Pierre Simard.

—M. et Mme G. A. Sinclair, de Val-Brillant, étaient à Amqui, la semaine dernière chez M. O. Sinclair.

M. Jos. Garon, inspecteur de l'Unité Sanitaire a passé le Jour de l'An dans sa famille à Causapscal.

—M. Chs - Eugène Bégin, de Rivière du Loup, était à Amqui, ces jours derniers en voyage d'affaires.

—M. le Dr C. A. Gilbert, de Lac-au-Saumon, était chez M. le Dr O. Leclerc, samedi dernier.

—M. et Mme Rouville Archambault et leurs enfants ont passé une quinzaine au Bic chez M. Apollinaire Archambault.

—Mme Jos. Létourneau et son bébé, de Cacouna, étaient chez M. et Mme Jos. Audet le jour des Rois.

Marguillier : M. Désiré Pelletier a été élu marguillier en remplacement de M. Désiré Dionne sortant de charge.

Maire. — Lundi le 16 janvier eurent lieu les élections municipales pour le village ; nous avions à choisir un maire et trois conseillers. M. J. N. Michaud, garde forestier eut à lutter contre M. Cyprien Bélanger, marchand, à la mairie.

M. J. N. Michaud obtient une majoritée de 5 voix sur son adversaire. Nos félicitations.

Conseillers : M. J. O. Bérubé, boucher, M. Auguste Poirier, cultivateur, M. Welly Larouche, forgeron qui eurent à lutter contre M. Cyprien Guimont, M. Johnny Côté et M. Alfred Pelletier.

Maire pour la paroisse : M. Elisée Bérubé, cultivateur, qui a été élu maire par acclamation. Nos félicitations.

MAXIE ROSENBLOOM

New-York, 26.— (P.C.) Maxie Rosenbloom, reconnu par l'Etat de New-York, comme champion mi-lourd du monde, a accepté de défendre son titre, contre Billy Jones, de Philadelphie, mais jusqu'ici aucun promoteur ne veut accepter l'organisation du combat.

VICTOIRE DE STE-MARIE

Le Ste-Marie de Beauce a remporté la victoire sur l'Ecole Technique de Québec au score de 6 à 2. La partie fut très enlevante et tout à fait dénuée de rudesse.

QUEBEC-MONTMORENCY

Le Beauport Est a défait le Citadel Brick à Boischatel, hier soir, au score de 5 à 2.

La prochaine joute de la ligue aura lieu dimanche prochain entre le Beauport Est et le Courville.

ST-GERMAIN GAGNE LA PREMIERE SERIE

Le club St-Germain, de la classe "B", a gagné le championnat de cette section. En dix-sept parties, le St-Germain a gagné 14 fois. Il n'a perdu que trois fois.

SAINT-LAMBERT

Funérailles de M. Victor Bélanger, décédé dimanche dernier, à l'âge de 49 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu mercredi dernier à 9 heures. M. le curé Labrecque officiait assisté de MM. les abbés Michaud, curé de Breakeyville, J. Nadeau, du Collège de Lévis.

Le corbillard était conduit par M. Amédée Boutin.

Les porteurs étaient ses beaux-frères: MM. Alfred et Alexandre Dubois, de Brakeyville, Cyrille Roy, de Charny, Wilfrid Roy, de St-Lambert.

Conduisaient le deuil, son épouse: Mme Victor Bélanger; ses fils, René, Lionel et Noel Bélanger; ses filles, Mme Georges Boutin (Lucienne), Mlle Alexandrine Bélanger, son gendre, M. Georges Boutin, Son beau-frère, et sa belle-mère, M. et Mme Ovide Roy; ses frères, MM. Philippe et Napoléon Bélanger; ses soeurs, Mme Alfred Goulet, Mme Napoléon Roy; ses beaux-frères, et belles-soeurs, Mme Philippe Bélanger, M. Alfred Goulet, M. Napoléon Roy, Mlle Eva Roy, Mme Alexandre Dubois, Mme Wilfrid Aoy, M. et Mme Joseph Fortier; ses oncles et tantes, M. et Mmes Joseph Routhier, M. et Mme Alexandre Boucher; cousins et cousines, M. et Mme J.-O. Sweedy, de Breakeyville; ses neveux et nièces, M. et Mme Joseph Carrier, de St-Isidore; M. et Mme Wilfrid Goulet, Ludger et Higgin Roy, Lionel Blais, Lucien Bélanger, Mlles Marie et Germaine Germaine, M. Amédée Bélanger, etc.

L'église était remplie d'amis qui ont bien voulu rendre une dernière sympathie à ce défunt.

Funérailles de Mlle Gilberte Lemieux, fille de M. et Mme Laurent (jeune) décédée le 7 courant à l'âge de 16 ans et 6 mois. — Les funérailles eurent lieu le 9 à 9 h. La défunte faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie. Avant le service, Mlle Blanche Carrier chanta "J'Irai la voir un Jour", durant le service, la quête fut faite par Mlles Marie Roy, et Blanche Carrier. Portait la croix, M. Jos. Couture.

Les porteurs étaient MM. Jules Cantin, Lionel Dussault, Rosaire Dubois, de Breakeyville, Paul Talbot.

Portaient les rubans: Mlles Germaine, M. Jeanne Carrier, Madeleine et Claire Lemieux.

Conduisaient le deuil: son père, M. Laurent Lemieux; ses soeurs, Cécile, Ludgarde, Jeannette, Lucienne; son frère Laval; ses grands-parents, MM. Baptiste, Lucien et Laurenzo Dussault; Gérard et Lionel Gagné, Gérard Dubois; Mlel Annette Dubois, M. et Mme Alphonse Arquin, M. et Mme Joseph Talbot, etc.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

EARL ROCHE JOUERA AVEC LES SENATEURS

Ottawa, 26. — (P.C.) Les Sénateurs d'Ottawa se sont enrôlé un nouveau joueur dans la personne de Earl Roche, ancien allier de la droite des Maroons. Roche rejoindra sa nouvelle équipe pour jouer ce soir contre le Detroit.

STATISTIQUES INTERESSANTES

New-York, 26.—(P.C.) Les clubs de la N. H. L., viennent de terminer la première moitié de la cédule. A cette occasion, un expert en hockey professionnel a compilé des statistiques qui font prévoir des résultats intéressants. D'après cet expert, les Rangers forment la plus dangereuse équipe qui disputera le championnat du monde.

Les statistiques indiquent que les Rangers ont enregistré le plus haut pourcentage dans les parties jouées à l'extérieur, soit .500. Les Bruins et les Leafs sont en tête pour les parties gagnées sur leur patinoire respective, soit .864 et .786.

Voici la liste au complet:

	chez eux	en dehors	total
Rangers	.769	.500	.640
Détroit	.767	.417	.611
Toronto	.786	.333	.577
Boston	.864	.344	.556
Chicago	.667	.273	.500
Americans	.654	.231	.442
Maroons	.542	.321	.423
Canadiens	.667	.063	.375
Ottawa	.583	.200	.370

LE HOCKEY

CE SOIR

LA N. H. L. :

Ottawa à Détroit
Toronto à Boston
Americans à Canadiens
Chicago à Rangers

CANADO-AMERICAINE :

Boston à Providence

LIGUE INTERNATIONALE :

Windsor à Syracuse
Buffalo à Cleveland

ANGLO-LAVAL

Dans notre compte-rendu de la partie Laval-Anglo nous disions "Le docteur Gustave Ratté et M. Gustave Vallerand offrirent une coupe à chacun des deux clubs". Nous aurions dû dire "Le docteur Gustave Ratté et M. Gérard Vallerand, courtiers en Assurances Générales, offrirent une coupe au gagnant, et M. Alfred Dorval, agent d'Immeubles, offrit une coupe au Laval. L'Association des Hommes de Bureau sans position profite de cette occasion pour remercier ces généreux donateurs.

A ST-ROMUALD

Le Canadien, de St-Romuald, recevra ce soir, à 8 heures, le club St-David. Si l'on tient compte de la défaite du Canadien, la semaine dernière, au score de 2 à 0 aux mains du St-David, l'on peut être assuré d'avance que la partie sera des plus intéressantes Le Canadien entend bien pouvoir venger sa défaite et le St-David a l'ambition de remporter une deuxième victoire.

Un grand nombre de supporteurs du St-David accompagneront leur club.

L'ISLET

Va-et-vient. — M. et Mme Albéric Mainguy, M. et Mme Eugène Mainguy, M. et Mme Georges Fortin, M. et Mme Eugène Fortin et leurs enfants, de Québec, étaient à L'Islet dernièrement à l'occasion des noces d'argent du capt. et Mme Ernest Caron.

—M. et Mme Alfred Brisebois, de Québec, était chez M. Arthur Boucher dernièrement.

—M. le Dr Fernando Hudon était dans sa famille dimanche dernier.

—M. Ivan Pelletier est également de passage dans sa famille.

—M. et Mme A. Roy, de Québec, était chez M. Ferdinand Hudon au début de la semaine.

—M. Albert Cloutier est revenu d'une promenade à Montmagny et Québec.

—M. et Mme Paul-Emile Caron et leurs enfants, du Cap-St-Ignace, visitaient leur père, M. Jos.-Pierre Caron, la semaine dernière.

—M. Paul-Emile Cloutier, du Cap-St-Ignace, était chez M. Edgar Pelletier.

—Mlle Georgiana Pelletier, de Montréal, était chez son frère, M. René Pelletier.

—M. et Mme Roch Chalifour étaient chez des parents, au Cap, dimanche.

—M. André Caron est actuellement au Cap St-Ignace.

—Mlle Rolande Boucher passe une quinzaine à Québec.

—M. l'abbé Maurice Dionne est en vacances chez ses parents.

—M. Ernest Gourdeau, pilote, est allé à Québec récemment.

—Mlle Simone Mainguy, après avoir passé quelque temps à L'Islet, est retournée dans sa famille à Québec.

—Assistaient aux funérailles de M. Francis Cloutier: MM. Jos. Cloutier, Wilfrid Cloutier, Georges Chalifour, J.-B. Chalifour, de Québec; M. le Dr Jos. Cloutier et sa famille, M. Ernest Méthot, Mlle Simone Méthot, M. Valère Brochu, du Cap St-Ignace; M. le Dr Jean-Marie Bernatchez et M. le Dr Jean-Marie Couillard, de Montmagny.

—M. Fernand Fafard, M.P., était à L'Islet dernièrement.

LE SOLEIL AURA-T-IL RAISON DE L'EQUIPE DE L'ILE MALIGNE DEMAIN ?

Depuis plusieurs années, l'équipe représentant Québec dans la série éliminatoire provinciale pour la coupe Allan, s'est toujours heurtée aux "Dynamos" de l'Ile Maligne qui prirent chaque fois la direction de Montréal. — Une victoire des Journalistes nous rassurerait sur les chances de Québec cette année dans la série Allan.

La joute de hockey Ile Maligne-Le Soleil qui sera disputée demain soir, à l'Aréna, soulève beaucoup d'intérêt dans les milieux sportifs. Bien des amateurs sont d'avis que le club visiteur va faire mordre la poussière aux Tricots Noir et Or cependant qu'un nombre non moins considérable de fervents est d'opinion que la victoire sourira aux leaders de la ligue. Qui vivra verra. Mais en attendant tout laisse prévoir qu'il y aura foule au Parc Victoria.

Chose certaine, les Malignois viennent ici pour gagner, ambition bien légitime que caresse tout club mais qui, cependant, ne se réalise pas toujours. Le Champêtre était certain de remporter la victoire lorsqu'il est venu à Québec jouer contre le club de Jean-Charles Harvey, et pourtant il a essuyé une défaite. Le même sort pourrait bien arriver à l'Ile Maligne. La chance qu'il a eue avec le Hardy, les Aces et le St-Grégoire pourrait bien, pour une fois, lui faire défaut.

Si l'on prend les joueurs individuellement, on peut certes hésiter avant de se prononcer sur l'issue de cette partie. L'Ile Maligne possède entre autres deux joueurs que les Québecois connaissent pour les avoir vu jouer avec le Chicoutimi. Nous voulons parler de Bergeron et Tremblay. Ces joueurs sont d'une rapidité et d'une habileté remarquables. En plus d'être bons scoreurs, ils savent se replier à temps pour arrêter les assauts adversaires. Les frères Blackburn font aussi partie de cette formidable équipe. On dit aussi que le gardien des buts Ménard ne laisse rien passer, qu'il est invulnérable, flanqué de deux solides défenses comme le club visiteur en possède.

D'un autre côté, Tondreau, Gérin, Miville et Lavoie ne sont pas des manchots. Ils savent manier le hockey, faire un peu d'excès de vitesse et d'habiles passes pour lancer dans le filet de l'ennemi. Leurs montées individuelles lorsqu'ils remarquent une ouverture ne sont pas moins dangereuses que leur jeu d'ensemble. S'ils n'ont jamais été professionnels, cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas le stoff pour en faire. Inutile de parler davantage des équipiers du Soleil, les spectateurs savent à quoi s'en tenir sur leur valeur.

Nous donnerons demain l'alignement complet de ces deux équipes bien balancées qui se disputeront les honneurs, demain soir, à l'Aréna, devant la foule qui ne voudra pas manquer cette joute qui promet des sensations aux amateurs québecois.

On peut se procurer des sièges réservés chez Nap. Côté, rue des Fossés, et chez Edg. Langlois, tabaconiste, rue St-Jean. Les prix d'admission sont ceux du dimanche.

PARENT PREND DEUX CHUTES POUR DISPOSER DE JOHNSON

Le Quebec Sporting Club a offert un programme de premier ordre hier soir à son populaire local de l'Assiette. Une foule nombreuse assista aux rencontres que se disputèrent les lutteurs locaux.

Arthur Parent remporta les honneurs de la finale en prenant deux chutes sur le nègre Battling Johnson. Il prit la première en 8 minutes et la seconde en une demi-minute. Johnson prit la chute du second 15 minutes en 6 minutes.

Jos. Levasseur prit une chute sur Moise Godbout en 37 minutes. Cette rencontre fut une des plus intéressantes de la soirée.

E. Lafrance coucha Roland Tremblay en 20 minutes. Vic Butland et A. Lapointe firent combat nul en 20 minutes.

Lionel Trudel a triomphé de l'agilité de Kid Hecker en 10 minutes.

SAINT-FRANCOIS

Soirée intime. — Mardi, le 17 janvier dernier, un groupe d'amis se réunissaient à la demeure de Mme Emile Lamonde pour fêter Mlle Elisabeth Lamonde à l'occasion de son départ pour Montréal, où elle entrera chez les Révérendes Soeurs de la Congrégation Notre-Dame.

Mlle Lamonde sut remercier chaleureusement ses amis de leurs bons souhaits et marque d'estime exprimés dans la lecture d'une adresse et la présentation de cadeaux par Mlle Denise Paré.

La soirée se passa rapidement, entrecoupée de chants, musique et déclamations, puis un succulent goûter fut servi aux invités.

Tous se séparèrent fort tard, emportant de cette réunion intime un bon souvenir et souhaitant à Mlle Lamonde courage, santé et persévérance dans son nouvel état.

Assistaient à cette fête intime : Mlles Elisabeth, Alice, Marguerite et Yvonne Lamonde, Alfredine Guillemette, Marie-Jeanne et Yvette Picard, Onilda et Simone Bolduc, Alexina Paré, Jeanne Buteau, Cécile et Irène Gamache, Marguerite et Germaine Morin, Gabrielle, Lucia et Louisette Dumas, Julienne et Denise Paré, Irène, Noëlla et Mariette Laliberté, Madeleine Bilodeau, Rose de Lima et Marguerite Lavoie, Mlle Lavoie, Simone Morin, Cécile Chamberland, Clarinthe, Bernadette Théberge, Juliette Morin, Florence et Marie Paradis, Mmes Emile Lamonde, Wilfrid Lavoie et Ernest Paradis; MM. Edouard, Evariste, Alfred et Gérard Lamonde, Léopold Picard, Roland Dumas, Maurice Paré, Geo., Albert et Gérard Morin, Lorenzo Bilodeau, Raoul Paré, Emile Chamberland, Armand Bolduc.

Va et vient. — MM. et Mmes Numa Lamonde et Athanase Gaulin, de Montréal, sont retournés dans leur famille après avoir visité leurs parents.

—M. et Mme Alexis Lamontagne, de Québec, ont rendu visite à leurs parents, dernièrement.

—Mlle Simone Couillard, de Montmagny, était chez sa soeur, Mme Ovide Dumas, dernièrement.

—M. et Mme Gérard Bernier, de St-Gervais, ont passé une huitaine chez leurs nombreux parents, dernièrement.

—M. et Mme Ernest Morin, de L'Islet, étaient de passage chez M. Jos. Morin, récemment.

—M. et Mme Elphège Emond ont rendu visite à M. Luc Emond, dernièrement.

—Mlle Marguerite Morin a passé une huitaine à Québec, chez sa cousine, Mme Henri Bélanger, récemment.

—M. et Mme Ovide Dumas ont fait un court voyage à Montréal, dernièrement.

L'INDUSTRIE PORCINE

Le Ministère de l'Agriculture et des Pêcheries, en réponse à une question à la Chambre des Communes, annonce que le Gouvernement a décidé d'accepter en principe les recommandations de la Commission de Réorganisation de l'Industrie des Cochons et de leurs produits. Peu après la réouverture de la Session au début de la nouvelle année il est proposé d'introduire une législation pour faciliter la réorganisation de l'industrie porcine dans le Royaume-Uni, pour favoriser son expansion dans des limites raisonnables, et pour régulariser les importations au moyen d'arrangement ou autrement, en autant que la chose est désirable dans ce but.

Antoine Bourget
AVOCAT

LA PATINOIRE
"De Luxe"
JACQUES-CARTIER
Ave Jacques-Cartier - St-Frs d'Assise.
Musique entraînante de fanfare tous les soirs et le dimanche après-midi.
Admission : Dames, 15c. ; Messieurs, 25c. Vestiaire inclus.
Prenez le tramway St-Frs d'Assise et descendez à la 10e Rue.

EAST-BROUGHTON

...ions municipales. — A la fer... du poll, lundi soir, le 16 ..., les citoyens d'East Brough... se rendirent en grand nombre ... Hôtel-de-Ville, à la station, pour ...mer les victorieux du jour.

M. le Dr J.-E. Cliche, maire sor... fit les honneurs de l'assem... et parla le premier. Avec beau... de tact il conseilla que chacun ... donne la main pour qu'il n'existe ... de animosité dans sa paroisse. ... présenta les orateurs : M. le ...re Gédéon Roy, maire, qui re... le Dr J.-E. Cliche du ma... travail qu'il avait fait pour ... puis il renia certains arguments ...arti adversaire qui disait pen... la campagne électorale que le ...re Roy ne descendrait pas à ...el-de-Ville. Il prouva alors ...n'était pas un homme à fer... les portes, mais bien pour les ..., puisque dès ce soir, il y ...rendu pour remercier ses élec...

... le Dr J.-A. Jolicoeur eut à ...ur la parole pour exprimer sa ...atisfaction d'avoir pu consta... estime que lui accordait ses ...

M. E.-J. Turcotte fit un élo... ...t discours disant qu'il ne vou... plus entendre parler du parti ...un et du parti de l'autre qu'il ...levait plus maintenant n'exister ...n seul parti pour la prospérité ...st Broughton. On donna la pa... role à M. J.-Aimé Cloutier, agent d'assurance qui avait perdu contre le Dr J.-A. Jolicoeur. M. Cloutier remercia ceux qui avaient travaillé pour lui et quoique regrettant vivement que la victoire ne lui ait pas souri, se dit heureux pour les vainqueurs. On apprécia le geste de M. Cloutier de s'être ainsi montré. Puis parla les deux conseillers : M. Alphonse Savoie, réélu pour une seconde fois et M. Albert Jacques, élu par acclamation, le 11 janvier. Ainsi se termina cette journée si mouvementée. Nous devons de chaleureuses félicitations aux deux côtés pour la bonne manière dont se sont passé ces élections.

Le travail fut des plus honnêtes et très tranquille. Un groupe de concitoyens se rendirent chez M. le notaire G. Roy, pour venir ensuite saluer M. le Dr J.-A. Jolicoeur à sa résidence.

Adieu au monde à East Broughton. — Mlles Valéda et Marie-Ange Plante, filles de Mme Vve Ernest Plante, de East Broughton, quittaient leur famille, récemment, pour entrer au noviciat des Révdes SS. du Perpétuel Secours, de St-Damien, comté de Bellechasse. Nous formons pour elles des voeux de bonheur et de persévérance.

Feu Mme Théodule Lachance. — Le 6 janvier, décédait, après quelques jours de maladie, Mme Elmire Champagne, épouse de feu Théodule Lachance. La défunte laisse pour pleurer sa perte dix enfants, dont 6 fils et 4 filles, Arthur, de St-Sévérin, Mathias, de St-Silvestre, Gédéon de Thetford Mines, Joseph, de Ste-Marie, Hermas, de Thetford Mines, Amédée de Ste-Marie; Mme Albert Leblond, (Alphonsine), de St-Jean de Brébeuf, Mme Cyrias Leblond, (Wilhelmine), de East Broughton, Mme Achille Poulin, (Alfredine), de Thetford Mines, Mme Cléophas Turmel, (Alice), d'East Broughton; quatre frères, Joseph Champagne, de Vancouver, Georges Champagne, de Scott, Alfred Champagne, de Montréal, et Ozias Champagne, de Spring Maine; quatre soeurs, Mme Evangeliste Lachance, (Desneiges), de St-Sévérin, Mme Joseph Lachance, (Aurélie), de Ste-Marie, Mme Arthur Lachance, (Maria), de La Patrie, Mme Esdras Lefebvre, (Joséphine), d'East Broughton; cinq beaux-frères, MM. Evangeliste Lachance, de St-Sévérin, Joseph Lachance, de Ste-Marie, Alfred Blais, de Ste-Hénédine, Arthur Labbé, de La Patrie, Esdras Lefebvre, d'East Broughton; trois belles-soeurs, Mmes Thomas Labbé, de Ste-Cécile, Damase Ferland, de St-Pierre, Théodore Ferland, de St-Silvestre.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Sacré-Coeur de Jésus, le 9 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Conduisait le corbillard, M. Georges Champagne, son frère.

Portait la croix, M. Achille Poulin, et portait la couronne de fleurs, Mme Evangeliste Lachance.

Les porteurs de la dépouille mortelle étaient, ses fils : MM. Gédéon, Arthur Amédé, Joseph, Mathias et Hermas Lachance.

Outre les parents déjà mentionnés, suivaient la dépouille mortelle : ses neveux et nièces, M. et Mme Evangeliste Ferland d'East Broughton, M. et Mme Delphis Nadeau, de St-Sévérin, Mme Emile Lachance, d'East Broughton, Mme Odilon Ferland, Mlles Aldéa et Eveline Lefebvre, d'East Broughton, MM. Aimé Blais, de Ste-Hénédine, Alcide et Léonidas Ferland, de St-Silvestre, Wilfrid Ferland, de St-Pierre ses petits-enfants, Mlles Marie-Reine Leblond, Lucienne Lachance, Flora Leblond, MM. André, Gérard, Joseph-Claude Leblond, Ferland Lachance, Henri Poulin; les amis, MM. et Mmes Odule Cyr, de Thetford-Mines, Eusèbe Lehoux, de St-Sévérin, Joseph Nadeau, de St-Sévérin, Joseph Nadeau, d'East Broughton, Napoléon Jacques, de St-Pierre, Napoléon Nadeau, aussi de St-Pierre, Mmes Charles Ménard et Léo Laplante, MM. Georges et Léonidas Turmel de St-Elzéar, Napoléon Nadeau, Roméo Gagné, Amédée Lefebvre, E.-J. Turcotte, Lauréat Turcotte, Gédéon Lessard, Hermas Sylvain, Lucien Lessard, Gédéon Lessard, Lucien Gravel, Thomas Landry, Alfred Chabot, Honorius Landry, Charles et Henri Ménard Lionel Vachon, Mlles Alma Chabot, Aurore Vallée, E. Free Rolande Lessard, Rita Nadeau, Marie-Reine Vachon, Mme Vital Bilodeau, MM. Thomas Couture, C.-Emile Mathieu, Philippe Gilbert, I. Blouin et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

FORTIERVILLE

ELECTIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS. — Deux candidats étaient sur les rangs pour la mairie du village, MM. Alcide Castonguay et Séraphin Baril. M. Baril, marchand, a été élu avec sept voix de majorité. Les nouveaux conseillers pour le village sont MM. Josaphat Auger, Arcade Beaudet et Egésippe Laliberté. Les anciens qui sont restés membres au conseil sont MM. Arthur Croteau, Edmond Laliberté et Borromée Brisson. M. Alphonse Neault a été élu maire de la paroisse par acclamations. Les nouveaux conseillers sont MM. Robert Lacroix, Alphée Tousignant et Joseph Charland.

Mort subite. — Ces jours derniers, est décédé subitement, à sa demeure, M. Arthur Auger, âgé de 55 ans. Ses funérailles ont eu lieu en notre église, le 16 courant, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis. Nos plus sincères sympathies à la famille Auger si douloureusement éprouvée en la circ...

Nouveau marguillier. — M. Delphis Lemay a été élu marguillier en remplacement de M. Philippe Tousignant.

Va et vient. — M. l'abbé J.-E. Giroux, curé, qui est en repose depuis quelque temps, nous a quittés pour aller faire un séjour de quelques mois aux Antilles. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

—M. Roméo Laquerre était de passage à Québec ces derniers temps.

—M. Hermas Beaudet est allé visiter ses parents à Ste-Emilie, dernièrement.

Mme J.-A. Gamache était de passage à L'Islet et à Québec, ces jours derniers.

—MM. Léonard Trempe et Hervé Gagnon, Mlles Jeanne Gagnon, Julienne, Irène et Imelda Trempe étaient de passage aux Trois-Rivières et Samville, le jour des Rois.

—MM. et Mmes Leude Laquerre, Roméo Laquerre étaient à St-Edouard, le 1er janvier.

—Mlles Marguerite et Anne-Marie Charland, MM. Magella Laquerre et Camille Castonguay étaient à Deschaillons dernièrement.

—M et Mme Arcade Beaudet étaient à Montréal et St-Jean d'Iberville, récemment.

En vacances. — MM Zoel Tousignant et Charles Tousignant, professeurs à Québec, étaient de passage chez MM. Ovide et Philippe Tousignant ces derniers temps.

—Etaient dans leurs familles respectives, à l'occasion des vacances du Jour de l'An: MM. Rodolphe Gamache, du collège de Lauzon, Georges-Henri Gamache, du séminaire de Québec, Gérard Mailhot et Alexandre Tousignant, de l'Ecole Normale Joseph Trempe, du juvénat des Oblats de Chambly Bassin, Charles Leblanc, du collège de Berthier, Mlles Noella Leboeuf et Fernande Nicol, de l'Ecole Normale de Québec, Thérèse Gamache et Lucienne Daigle, de l'Ecole Normale de Nicolet.

En visite. — MM. Camil Trempe, Adrien Giroux et Lorenzo Gagnon, de Bergerville, étaient chez MM. J.-A. Trempe et Joseph Gamache, le jour des Rois.

—MM. Joseph Villeneuve, Alphonse Trempe, Lorenzo Gagnon de Bergerville, Mlles Béatrice et Jeannette Myrand, de Ste-Foy, M. Gratien Trempe et ses enfants, Marcel et Gilberte, MM. François Savoie et Armand Gaudreault, Mlles Lucille et Esther Crochetière, de Manseau, Françoise Crochetière, E.G.M., de Sherbrooke, étaient chez M. J.-A. Trempe, récemment.

—M. Emile Laquerre et ses jeunes filles, Mlles Clémence et Fernande, MM. et Mmes Rosario Blanchette, J. Lemay, de St-Edouard étaient chez MM. Leude et Roméo Laquerre, dernièrement.

—M. J. Garneau, de Laurier, était en visite chez son amie, Mlle Lucia Beaudet, dernièrement.

—M. Irénée Morissette, de Québec, a passé quelques jours chez son grand-père, M. Arcade Beaudet, dernièrement.

—Mlle Irène Trempe, de Bergerville, passe quelque temps dans sa famille.

—De passage chez M. Oréus Charlan: M. Eugène Bédard et ses soeurs, Mlles Imelda et Yvonne Bédard, de Deschaillons.

—M. Mamil Castonguay, Mme Alcide Castonguay, Mlle Anne-Marie Charlan étaient à Manseau, récemment.

Agréable soirée. — Récemment, M. et Mme J.-A. Trempe recevaient à leur demeure, MM. et Mmes Joseph Gagnon, Joseph Gagnon, Edouard Lacroix, Mme J. Beaudet, MM. Jos. Villeneuve, Alphonse Trempe, Lorenzo Gagnon, Adrien Giroux, de Bergerville, Frs Savoie, Gatien Trempe et Armand Gaudreault, de Manseau, Emilien, Henri-Paul, Hervé et Charles Gagnon, Bernard et Rosaire Trempe, Mlles Béatrice et Jeannette Myrand, de Ste-Foy, Lucile et Esther Crochetière, de Manseau, Mlle Françoise Crochetière, E.G.M., de Sherbrooke, Jeanne Gagnon, Magella Beaudet, Irène, Marie-Flore et Laurence et Imelda Trempe Gilberte et Marcelle Trempe, de Manseau. Il y eut chant, musique, déclamations et divers amusements. Ce n'est que fort tard dans la soirée que l'on se sépara emportant un agréable souvenir de cette belle réunion.

LA SITUATION DU CHANGE

M. G. R. Stevens, Commissaire du Commerce du Canada à Capetown, câblait ce qui suit le 30 décembre :

L'Afrique du Sud a abandonné l'étalon-or à minuit mardi, mercredi, les 28 et 29 décembre.

AU CAPITOL

KAREN MORLEY et RICARDO CORTEZ que l'on verra avec WALLACE BEERY dans "FLESH", au Capitol, demain et samedi.—Le Capitol vous offre, aujourd'hui WILLIAM HAINES et MADGE EVANS dans "FAST LIFE".

AU VICTORIA

GINGER ROGERS qu'on verra au Victoria dans "THE THIRTEENTH GUEST", aujourd'hui et demain, avec "UPTOWN NEW YORK", par Vina Delmar, dont JACK OAKIE est la vedette.

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES

Aujourd'hui
Le plus fort programme que nous ayons jamais offert.
Wallace BEERY, Jackie COOPER
— dans —
"The Champ"
Aussi RICHARD ARLEN et JACK OAKIE dans
"Sky Bride"
PRIX REGULIERS

CANADIEN
AUJOURD'HUI ET DEMAIN

COMMENCANT SAMEDI
"LE ROI DES PALACES"
— avec —
JULES BERRY, BETTY STOCKFELD et SIMONE SIMON
Le triomphe de l'esprit français (OSSO)

IMPERIAL
Aujourd'hui et demain.
Armand Bernard
— dans —
"SI TU VEUX"
avec
JEANNE BOITEL
Aussi — Un Film G.F.F.A.
"Amours Tragiques"

COMMENCANT SAMEDI
RAIMU dans
"LES GAITES de L'ESCADRON"
(production Pathé-Natan)
Aussi
"LE DERNIER CHOC"
Un drame de la mer avec Jean MURAT et Daniele PAROLA (Un Film OSSO)

CARTIER
Aujourd'hui Demain Samedi
WARREN WILLIAM et Maureen O'SULLIVAN dans "SKYSCRAPER SOULS"
Autre Attraction:
"13 WOMEN"

EMPIRE
Aujourd'hui
Un Bon Film Français
"ROCAMBOLE"
avec JIM GERALD
—o—
"CARTOON"
et une autre comédie de
LAUREL ET HARDY
—o—
De 1 à 6h.: 0.15. De 6 à 11h.: 0.25

CAPITOL
DERNIER JOUR
Mat.: 1.15 et 2.50 - Soir: 7.00 et 8.55
De l'amour en vitesse!

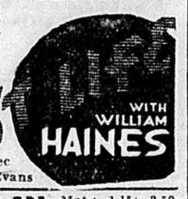

avec Madge Evans

DEMAIN Mat.: 1.15; 2.50. Soir: 7.00; 8.55.

Le WALLACE BEERY de "Big House", "The Champ" et de "Grand Hotel" moulé dans un drame magnifique.
WALLACE
BEERY
Ricardo Cortez
KAREN MORLEY
Jean HERSHLOT
et John MILLEN
— dans —
'FLESH'

MAT. 25c
SOIRS : 30c et 40c

CLASSIC
Aujourd'hui
LEW AYRES dans
"EVIL ON EARTH"
avec ANITA LOUISE aussi
"THE GREAT MEADOW"
— avec —
JOHN MACK BROWN, ELEANOR BOARDMAN et ANITA LOUISE

Palais Montcalm
LUNDI, 30 JANVIER
Grand Evénement Social et Artistique
Sous le Patronage de S. H. le Lieut-Gouverneur, de l'Hon. Premier Ministre, de S. H. le Maire.
AUDREY
COOK
Violoniste Virtuose
et
HENRI
PONTBRIANT
Célèbre ténor
avec Harriet Prutsman et F.-H. Blair, pianistes.
Billets réservés $1.50, $1.00 et $0.75. Galerie, $0.50. En vente au Palais Montcalm à partir de jeudi, 26 janvier.

VICTORIA
Aujourd'hui et vendredi
2 BONS FILMS
From the story by VINA DELMAR

AUTRE ATTRACTION

avec Ginger Rogers et Lyle Talbot

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
Avec les compliments de L'Evénement

Découpez ce coupon et de une à cinq personnes seront admises le soir pour .12 sous chacune au lieu de .20 sous pendant la durée du programme mentionné ci-dessous.

PROGRAMME DU 25 AU 27 JANVIER

WALLACE BEERY et JACKIE COOPER dans "THE CHAMP" || RICHARD ARLEN et JACK OAKIE dans "SKY BRIDE"

L'EVENEMENT vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au

CINEMA IMPERIAL

VOICI COMMENT:...
"L'Evénement" publie chaque jour les noms de dix lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.
DES MAINTENANT:...
Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.
QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM:
Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Cinéma Impérial.
REGARDEZ DE SUITE:...
LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE:

Armand Bernard dans
"SI TU VEUX"
et
'AMOURS TRAGIQUES'

Nouveau Six Plymouth actuellement exhibé

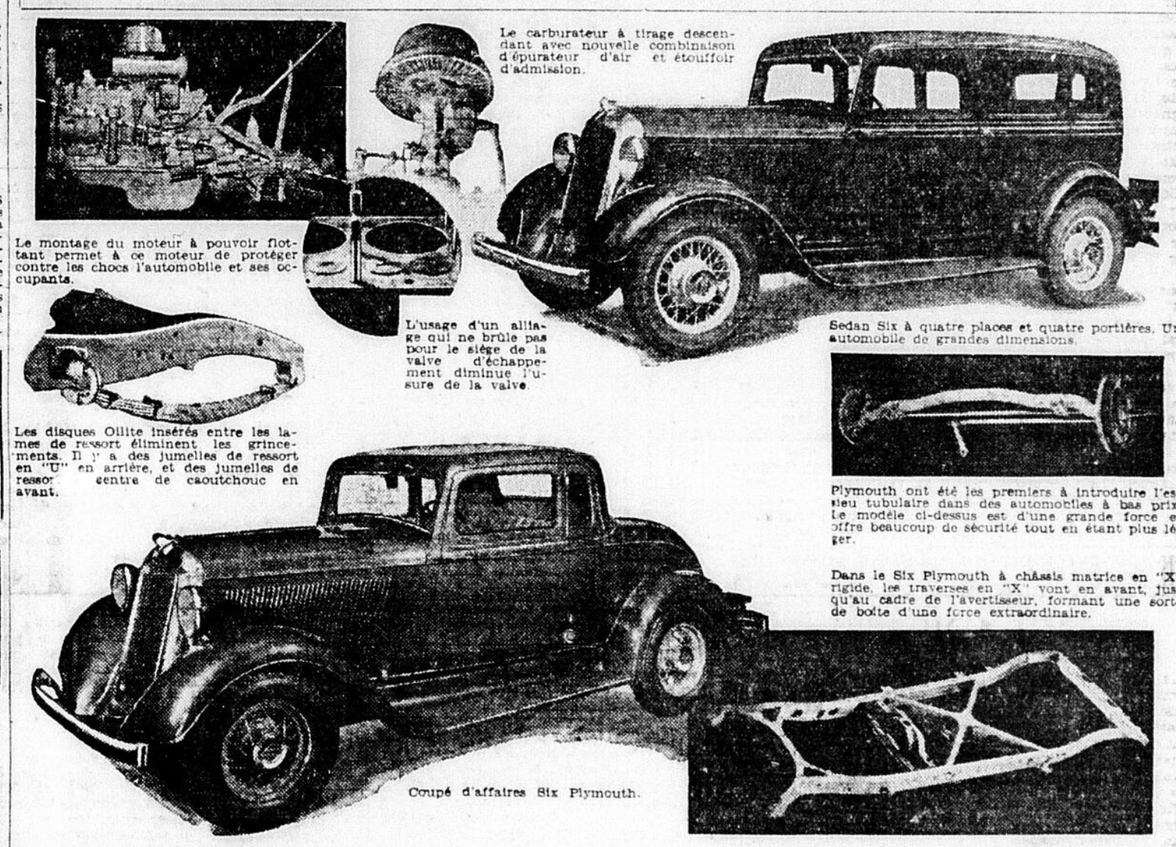

Le nouveau Six Plymouth, qui fut introduit de façon sensationnelle à la première conférence mondiale internationale de la radio par Walter P. Chrysler, est maintenant offert au public aux plus bas prix jamais appliqués sur un produit de Chrysler Motors. Cet auto possède de nombreuses qualités qui sont nouvelles dans les automobiles à bas prix.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC
Episode No 568
Par Cliff Farrell et Hal Colson
Copyright Public Ledger.

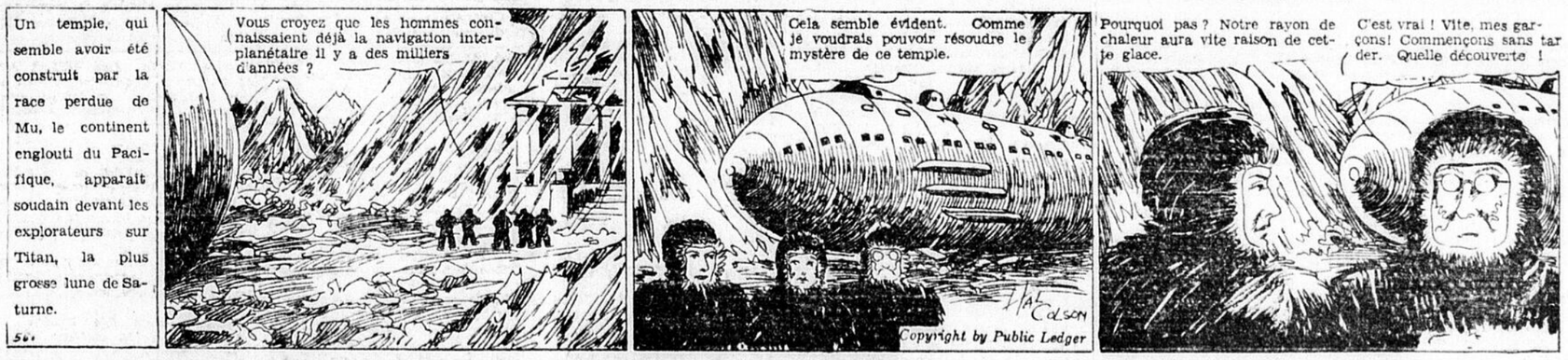

TARZAN L'INDOMPTABLE
Episode No 49
Par Edgar Rice Burroughs
(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

Pat allait tirer lorsque l'homme cria soudain le nom de son père. Reconnaissant sa voix, elle le fit entrer sans perdre un instant et s'informa de la raison de sa course nocturne. De nouveau, le tigre s'était jeté sur le village endormi et...

...cette fois-ci, sa victime avait été le fils de l'homme le plus riche de la région. Les rugissements répétés de la bête et les lamentations et les cris des parents étaient les sons entendus par Pat quelques heures plus tôt.

Le père au désespoir avait envoyé ce messager au poste anglais, pour implorer l'aide du capitaine Canby. Une heure plus tard, alors que celui-ci traversait le village pour regagner son foyer, on lui apprit les événements tragiques de la soirée.

Il promit aux pauvres Hindous l'aide des Anglais. Les préparatifs pour la chasse au tigre furent fixés au jour suivant. Toujours anxieuse de nouvelles aventures, Pat supplia son père de lui permettre de l'accompagner, mais il hésitait à lui donner son consentement.

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne. . . . . Tél.	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél.	2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél.	2-7941
M EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . . . Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . . . Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél.	3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . Tél.	4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . . Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . . Tél.	3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean... Tél.	2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier	4-0421
JOS. COTE (Ltée)	
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. . . . Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . . Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. . . . . Tél.:	2-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. . . Public Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . . Tél.	4-0593
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph . Public Tél.	4-0083
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. . . . . . Tél.	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. . . . . . Tél.	4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. . . Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul . . . . . . Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. . . . . . . Tél.	4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. . Public Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul . . . . . Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél.	2-6412

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS POUR VENDRE des portraits demandés. Ecrivez pour demander catalogues. UNITED ART, 460, Richmond Ouest, Toronto. 175-36—5

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 203-26—11

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No. 25, rue St-Stanislas, tél.: 2-7490. 204-26—11

INSTITUTRICE ANGLAISE ayant expérience et possédant brevet bilingue, donne des cours privés ou à domicile. Spécialité: enseignement d'anglais par théorie pour conversation. Conditions raisonnables. Adressez-vous Mlle TRAVERS, 137, Ste-Anne, tél.: 2-3270. 200-6—10

MLLE STURTON donnera des cours anglais. Spécialité avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No. 93, RUE CREMAZIE, tél.: 9571.

UNE INSTITUTRICE ANGLAISE désire des élèves por l'anglais. Spécialité: cours commercial et la conversation. Excellentes références données si désirées. Prix modéré. Pour plus de renseignements, TEL.: 7313. 203-6—10

HOMMES DEMANDES

AMATEURS CHANTEURS DANSEURS etc., demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir. Gros prix en argent. THEATRE PRINCESS, rue St-Joseph. 189-26—13

VENDEUR DEMANDE, homme sérieux pour une intéressante proposition payant bien, territoire réservé. SOLVEX PRODUCTS, MFG. Casier Postal, 142, Lévis P. Q. 200-6—12

HOMMES ET FEMMES

DEUX DAMES et un monsieur demandés pour représenter la Compagnie de Corsets SPENCER. S'adresser MME B. ST-PIERRE, gérante, 29, rue St-Stanislas, Québec, tél.: 2-2287. 200-6—11

VOYAGEURS (2) pour vendre des pipes à commission (comme ligne additionnelle). Inutile de se présenter sans références. S'adresser JOS. COTE, LTEE., 183 St-Paul, Québec. 204-6—12

VENDEURS ACTIFS et ambitieux pour la ville et la campagne, pour vendre un produit en grande demande. S'adresser à J.-E. BROCHU, 308, rue St-Cyrille, Québec. 204-6—12

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE pour le mois de mai un logis de cinq chambres, plus chambre de bain, chauffé. Doit être situé dans la paroisse de St-Coeur de Marie ou dans les environs. Ecrire détails à Casier 307 L'EVENEMENT. Qué. —3

DEMANDES

ON DEMANDE (DIVERS)

ACHETONS VIEIL OR ou vieux bijoux en or. S'adresser 183, RUE ST-JEAN, tél.: 2-7625. 202-6—15

ON DEMANDE A ACHETER des brûleurs à l'huile usagés. S'adresser TEL.: 4-4779. 201-26—15

Mlle Antoinette Lortie, chemin Ste-Foy.

ON DEMANDE A ACHETER des cartes "Turret", "McDonald", classées ou non. S'adresser 71, RUE NOTRE-DAME DES ANGES, tél.: 3-1094. 202-26—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT IDEAL, logement de 5-6 pièces, avec toutes les améliorations modernes, planchers bois dur, chauffé. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean, tels: 2-5207—2-1752. 194-26—17

APPARTEMENT A LOUER, 19, Ste-Angèle, 5, 4, 3 chambres, plus bain, améliorations modernes, eau chaude à l'année, prix modéré. S'adresser sur les lieux ou TEL.: 3-1948. 202-6—17

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge APPARTEMENTS COLINETTE, 8 Collins, tél.: 2-1398. 199-6—17

APPARTEMENTS MONTCALM, LTEE., rue Claire-Fontaine, No 115 service de concierge, chauffé, eau chaude à l'année, réfrigérateur, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser J.-H. BOISVERT, tél.: 3-1281. 204-6—17

VOUS CHERCHEZ un appartement de cinq ou six pièces, site tranquille, central, économique? Voyez 16, RUE LAVAL. 204-6—17

574½, ST-JEAN, magnifique petit logement de 4 pièces, chauffées, meublées ou non, eau chaude, améliorations modernes, conviendrait avantageusement pour bureau. S'adresser M. ROBITAILLE, 574, St-Jean tél.: 5311. 202-6—23

469 A, ST-JEAN, appartements St-Jean-Baptiste. Petits appartements, 3 pièces chambre de bain individuelles, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser P. GOULET, tél.: 3-1142. 197-26—17

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge élévateur à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 2-2557. 200-6—18

CHAMBRES ET PENSION

AVIS, BELLE GRANDE CHAMBRE et petite, eau courante dans maison tranquille et propre, avec pension $30 par mois. Près du Parlement, 30, RUE CONROY, Mme J. EMOND. 187-26—20

BELLE GRANDE CHAMBRE à prix modéré, aussi repas matin et soir servis à prix raisonnables, famille anglaise. S'adresser 71, RUE ST-LOUIS, tél.: 2-7994. 201-6—20

BELLES CHAMBRES doubles et simples, bien meublées, aussi repas si désirés prix très bas. S'adresser à 124, RUE DU PONT, 2e étage. 199-6—20

GRANDE CHAMBRE à louer pour personnes distinguées et honnêtes, accommodations modernes. Bain, téléphone, confort du chez-soi, pension si désirée. S'adresser à 416, ST-JEAN. 199-6—20

HOTEL LORRAINE, rue des Jardins prix très réduits, chambres et pension $35, $38 $40 et $45 par mois, chambres sans pension $12 par mois en montant Service d'ascenseur Une visite est sollicitée. 184-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Maternité, site salubre, à l'épreuve du feu, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, No. 682, CHEMIN STE-FOY, Québec, tél.: 7067. 194-26—20

PENSION URSULA. Chambre avec boudoir. S'adresser 40, STE-URSULE, Québec. 200-6—20

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, RUE TURNBULL, No 4 1-2, chambre double usage bain et téléphone dans famille privée: $2.00 par semaine. S'adresser 1 1-2, TURNBULL, tels: 3-3159—3-1674. 191-26—19

BELLE GRANDE CHAMBRE, usage du bain et téléphone, location centrale prix modéré. 26, RUE GARNEAU, Haute-Ville. 200-6—19

CHAMBRES avec améliorations modernes, à louer. S'adresser au No. 7, RUE ST-JEAN.

MAISON DE LA COURONNE, belles chambres bien éclairées, chauffées à l'eau chaude, bain, sur chaque étage, prix modérés. S'adresser 126, DE LA COURONNE, 229, DE LA REINE. 204-26—19

CHAMBRE DOUBLE avec boudoir, pouvant être louée pour bureau autre petite chambre des plus modernes, pour messieurs ou couple, bain à chaque étage. 10, HALDIMAND, tél.: 2-2666. 202-6—20

RUE STE-ANNE, No 36, grande chambre, eau courante, convenable pour deux personnes. Sera libre jeudi; visible maintenant. S'adresser sur les lieux. 202-6—19

FLATS ET CHAMBRES A LOUER, à 53, Ste-Ursule. S'adresser sur les lieux TEL.: 2-6242. 201-26—19

TRES BELLES CHAMBRES, avec eau courante ainsi que flats de 2 ou 3 pièces, meublées ou non meublées, ainsi que magasin. S'adresser 547, ST-JEAN, tél.: 3-0117. 203-6—20

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENTS STE-FOY, No 1, avenue Murray logement 5, 6 chambres, plus bain, en tuile, moderne planchers en bois dur, chauffé, eau chaude à l'année Claire de tout Prix raisonnable S'adresser C. FOURNIER, 35 des Remparts tél. 2-4962 ou sur les lieux. Appt. 70. 189-26—23

AVENUE LAURIER, beau logement chauffé, eau chaude à l'année. Exempt des charges pour vidanges et neige S'adresser à 296, AVENUE LAURIER, tél.: 7326. 199-6—23

AVENUE MAISONNEUVE, Nos 80 et 80 1-2, 2 logements, 6 chambres, plus chambre de bain, système de chauffage indépendant. S'adresser à A. PION, 47, St-Cyrille, tél.: 3-2467. 201-6—23

Mlle Madeleine Brunet, 209, Holland.

A LOUER: 22, rue St-Flavien; 21, rue Couillard; 26 avenue Ste-Geneviève; 441, rue St-Jean; 171, Grande-Allée. S'adresser à SIROIS, SIROIS & LESAGE, notaires, coin Couillard et Christie, Québec, tél.: 2-1782. 202-6—23

Le Petit Curieux — DE L'EXTRAIT DE "PEANUTS" — *Par Paul Pim*

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE LEVIS, logements modernes, 6, 7 chambres, plus chambre de bain en tuiles, chauffé, eau chaude à l'année, garage. S'adresser ANTONIO SEVIGNY, 375, St-Olivier, tél.: 3-2701. 188-26—23

AVENUE TURNBULL, 98, plain-pied, 2e étage, 7 chambres, plus chambre de bain et chambre de toilette, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser 96, AVENUE TURNBULL, tels: 6368; le soir, 3-4798. 200-26—23

AVENUE CARTIER, 5 et 6 chambres, chauffées; avenue Murray, maison seule, 10 chambres et garage; avenue des Laurentides, 7 et 8 chambres, chauffées, eau chaude à l'année et glacière électrique; avenue Belvedère, 6 chambres chauffées, eau chaude à l'année, glacière électrique, 1 garage; avenue Marguerite-Bourgeoys, maison seule avec garage. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, 182, rue Latourelle, tels: 5338; le soir, 6985 et 3-1701. 200-6—23

A LOUER, logements neufs un 5 pièces dans faubourg St-Jean-Baptiste, un autre de 3 pièces à St-Roch. S'adresser 23, LAVIGUEUR, tél.: 3-0754. 200-6—23

AVENUE CASOT, No 67, logement de 7 pièces en plus chambre de bain chauffé, eau chaude, garage. S'adresser à MME J.-H. DUPONT, 65, avenue Lévis, app. 6, tél: 3-4934. 202-6—23

AVENUE DE SALABERRY, à louer logement 8 pièces plus chambre de bain. Pour visiter, TEL.: 5697. 199-6—23

BEAUX LOGEMENTS, chauffés, six chambres et chambre de bain $35, très bien situés. S'adresser TEL.: 4-4343. 190-26—23

BOULEVARD DE L'ENTENTE, No 71, logement, 5 chambres, plus chambre de bain, exempt de neige et vidanges. S'adresser à LS COTE, 71, Blvd de l'Entente, Québec. Tél.: 9523. 201-6—23

BOURLAMAQUE, 21 1-2, 23, 6 chambres plus chambre de bain, chauffées propres; 360, St-Joseph, 7 chambres, plus chambre de bain, chauffées propres. S'adresser E. BROUSSEAU, 255, St-Jean, tél.: 2-5768. 200-6—23

BOULEVARD CREMAZIE, A louer 2 plains-pieds, 5 chambres, plus chambre de bain. Planchers bois dur. Système de chauffage S'adresser à 41, CREMAZIE, tél.: 3-2303. 199-6—23

CHEMIN STE-FOY, 391-393, logement neuf, 7-8 chambres, chauffé, réfrigérateur eau chaude à l'année, garage. Pour informations, A. TESSIER, tél.: 2-0909 sonnez 6. 202-6—23

COTE D'ABRAHAM, No 96-A, 6 pièces et chambre de bain, chauffé eau chaude, installations modernes. S'adresser à 96-A, COTE D'ABRAHAM. 202-6—23

COTE D'ABRAHAM, Nos 102, 106, 114, logements neufs modernes, 6 pièces plus chambre de bain finie tuile, bain carré avec douche, planchers bois dur, chauffés. S'adresser DR DION, 24 côte du Palais, tels: 2-2153; le soir, 2-6589. 203-6—23

EDIFICE FASHION CRAFT, 180, St-Jean, logements chauffés, 4-5-6 chambres, améliorations modernes. Aussi magasin, rue d'Aiguillon, 25x60. S'adresser L.-A. ROY, INC., 176 St-Jean. 198-26—23

GRANDE-ALLEE, logement, 1er plancher, chauffé, 6 pièces, plus chambre de bain en tuile, eau chaude à l'année, réfrigérateur, garage si désiré. S'adresser à 275, GRANDE-ALLEE, tél.: 4-1410. 202-7—23

HAUTE-VILLE, St-François d'Assise, divers logements à louer, 4, 5, 6 chambres, plus chambre bain, chauffés ou non, garage si désiré. Pour informations, LOUIS CARREAU, ent., 127, rue Scott, tél.: 2-3088. 202-26—23

JEANNE D'ARC, 42-44, 2 logements modernes, 5-6 pièces, avec système de chauffage, $28 et $30 par mois. S'adresser J.-A. POULIOT, N.P., 26, avenue des Oblats, tél.: 3-0375. 199-6—23

KITCHENER, No 150, 5 chambres plus bain; 4e avenue, 601-603, 4 pièces, plus bain, planchers bois dur. S'adresser JOBIN & FRERE, 286, St-Olivier, tél.: 5450. 193-12—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENTS, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffés. Rue Déligny, No 2 1-2, logement 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser ALEX. NADEAU, 18, Ste-Claire, tél.: 4-0023. 196-26—23

LOGEMENTS, 9 pièces, possession immédiate, 8, 6, 4 pièces, chauffées, eau chaude à l'année, aussi maison seule, 9 pièces. Tous avec planchers bois dur et réparés à neuf. S'adresser M. A. BLANCHET, 12, rue Christie, tél.: 2-4383. 183-26—23

LOGEMENT CHAUFFE, 9 appartements, 30, rue St-Louis. S'adresser MM. CHAUVEAU, RIVARD & BLAIS, 51, des Jardins, tél.: 2-3819. 202-6—23

LOGEMENT A LOUER, de 10 chambres, plus chambre de bain, chauffé, situé à 276, rue St-Cyrille. S'adresser à 274, rue St-Cyrille; tél.: 5668. 183-26—23

LOGEMENT A LOUER, 48, Ste-Famille, 4 chambres et chambre de bain chauffé. Pour informations, TEL.: 2-1639. 203-6—23

MARGUERITE - BOURGEOYS, 274, coin St-Cyrille logement, 6 chambres, plus chambre de bain en tuile, chauffé, clair de neige. S'adresser ART. GENDRON, 19, rue Prévost, té.: 3-1223. 193-26—23

RUE RICHELIEU, logements à louer, au centre de la ville, 3-7 chambres, chauffés ou non. Améliorations modernes. Prix modéré. S'adresser 138, RUE RICHELIEU. 190-26—23

RUE STE-MADELEINE, No 21 1-2, logements, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffés, clairs neige et vidanges. Prix modéré. S'adresser J.-B. DUGAS, 76-78, côte d'Abraham, tél.: 2-7495. 201-6—23

RUE ST-GABRIEL, No 49. Flat meublé, 5 chambres et chambre de bain garage compris, clair de neige, très chaud. Possession immédiate. S'adresser 51, RUE ST-GABRIEL. 200-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

RUE ST-JEAN, No 253, 2ième étage, logement de 2 grandes chambres pouvant servir aussi de bureaux. Prix modéré. S'adresser au 3ième étage. Tél. 2-6318. 201-6—23

RUE GARNIER, 68-70, St-Sacrement, logement 5 et 8 pièces, plus chambre de bain, système de chauffage. No 70, d'Artigny, 1er plancher, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé. S'adresser 50, RUE D'AIGUILLON, tél.: 2-4261. 200-6—23

RUE ST-JEAN (près de la côte du Palais), maison de 14 pièces, chauffée à l'huile, 2 chambres de bain. Planchers en bois dur. S'adresser à 51, RUE ST-JEAN. 200-26—23

RUE RICHELIEU, No 235, logement neuf, 2e étage, 5 pièces, bien éclairées chambre de bain. Planchers bois dur, hangar au même étage. S'adresser à F. ROCHETTE, 233-A, Richelieu, tél.: 7537. 198-26—23

RUE ST-CYRILLE, No. 362, magnifique logement (1er étage) de neuf chambres plus chambre de bain, deux toilettes chauffé, eau chaude à l'année et garage. S'adresser à TEL.: 3-4050. 4—23

RUE ST-JOACHIM, No 12, logement 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, clair de neige, prix très raisonnable. S'adresser STUDIO J.-C. ROUSSEAU, 14, St-Joachim, tél.: 2-7794 204-6—23

RUE ST-JEAN, No 432, coin Ste-Claire, logement, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur améliorations modernes. S'adresser 434, RUE ST-JEAN, tél.: 2-5490. 191-26—23

RUE DOLBEAU, No 58, logement à louer, 2e étage, 5 pièces, plus chambre de bain, grandes galeries. S'adresser 58, RUE DOLBEAU, tél.: 7220. 199-6—23

RUE RICHELIEU, No 47, logement 9 pièces, y compris chambre de bain, appareil de chauffage. Rue Richelieu, No 45 1-2, petit logement, 4 chambres, réparations seront faites à la demande de bons locataires. S'adresser O.-N. MATTE, 181, avenue Bougainville, tél.: 3-4430. 199-6—23

RUE COUILLARD, petit flat de trois chambres, meublées, chauffées. S'adresser P. DAIGLE, No 7, rue Hamel. 203-6—23

RUE SHERBROOKE, No 36. A louer joli plain-pied très clair, 6 chambres, plus chambre de bain, chauffé ou non. Informations, s'adresser 7, DES FRANCISCAINS, tél.: 3-0075. 203-6—23

RUE DOLBEAU, No 13, à louer logement 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, avec ou sans garage. S'adresser ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390. 203-6—23

RUE STE-JULIE, No 34, appartements à louer, 5 pièces, chauffées, plus chambre de bain, dépense. Rue Artillerie, No 29, logement 7 pièces chauffé, toutes améliorations modernes. S'adresser 215, AVENUE HOLLAND, tél.: 8242. 203-6—23

E. Côté, 103, St-Ignace.

RUE FRASER, Nos 261-263, logements chauffés, 11 pièces, chambre bain comprise, eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser 265, FRASER, tels: 4-3000 ou 5826. 204-6—23

RUE ARTILLERIE, No 11, logement, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé, améliorations modernes, maison neuve, eau chaude à l'année. S'adresser LAUREAT BLOUIN, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 203-6—23

RUE ST-AMABLE, No 89, à louer 2 petits logements. S'adresser 125 1-2, RUE SCOTT, tél.: 2-5176. 198-26—23

RUE DES FRANCISCAINS, Nos. 44-46, logements 7 pièces plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année, clairs de tout. S'adresser JOS. CHARLAND, 38 1-2, Ste-Marie, tél.: 2-4534; soir 5380. 191-26—23

RUE RICHELIEU, No 233-A, logement chauffé, 2e plancher, plain-pied, six grandes pièces, bien éclairées, plus chambre de bain, dépense froide, planchers bois dur. S'adresser F. ROCHETTE, 233-A, Richelieu, tél.: 7537. 198-26—23

RUE LACHEVROTIERE, No 46, magnifique plain-pied, situé centre Haute-Ville, près Parlement et Grande-Allée. Confort moderne, très bien chauffé bien ensoleillé, balcon. S'adresser TEL.: 4-1789. 203-6—23

RUE ST-CYRILLE, No 202, logement chauffé, 7 pièces, plus chambre de bain, planchers bois dur, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403—4-2557. 203-6—23

RUE ST-CYRILLE (près avenue Holande), logement 5-6-7 pièces, plus chambre de bain, chauffés ou non, aussi cottage. 45 avenue Ploermel, 8 pièces avec chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser TELS: 8716 le soir, 8038 ou 6954. 191-26—23

ST-OLIVIER, 228-228 1-2, logements 4 et 6 pièces, plus chambre de bain. S'adresser 228 1-2, ST-OLIVIER, tél.: 8550. 201-6—23

UN LOGEMENT de sept pièces, plus chambre de bain, améliorations modernes, à louer. S'adresser à 101, AVENUE CARTIER, tél.: 6830.

3 BEAUX LOGEMENTS, avenue des Bernières, 8 pièces, plus 2 chambres de bain, chauffées, très modernes; aussi 5 pièces. Rue Claire-Fontaine, 2e plancher. S'adresser 20, AVENUE DES BERNIERES, té.: 7504. 183-26—23

7, 13, 23, 37, 55, 65, 36, Bougainville, 89 1-2, côte d'Abraham. Logements 5-6 chambres, plus chambres de bain, chauffés très modernes, garage si désiré S'adresser 1, AVENUE DES BRAVES, 7949—3-4840; 53, AVENUE BROWN, 6933. 189-26—23

3, 4, 5, 6, 7 PIECES, chauffées, eau chaude à l'année, améliorations modernes, 50, Fraser et 208, avenue des Erables. S'adresser aux concierges, sur les lieux. TELS: 2-1475; le soir 3-4498. 187-26—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

A CHARLESBOURG, très beau logement, avec améliorations modernes, chambre de bain, etc., avec jardin si désiré, service de transport. S'adresser J.-E. MORAND, 70, de l'Eglise, tél.: 4-0596. 202-6—23

A LOUER. — Logements à louer, rue St-François, de 3, 4 et 8 appartements. S'adresser au No 354 rue Saint-François (en arrière de l'église Jacques-Cartier), tél.: 9079. 200-6—23

PRIX REDUITS $20 ET $25

COTE DE LA MONTAGNE, No 80, 3 logements 4 pièces, chauffées; 84, côte de la Montagne 2 logements 5 pièces, chauffées; 25 1-2, rue Notre-Dame, 2 logements, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffées; 27 3-4, Notre-Dame, 4 logements, 6 pièces, chauffées. Ces logements étaient loués $40 et $50. S'adresser à 27, NOTRE-DAME, tels: 2-8241 ou 2-4402. 197-26—23

FLAT, 152, BLVD DES FOSSES et 5, rue d'Auteuil, aussi maison, 16 pièces pour location de chambres, 113, St-Joseph. S'adresser par TEL.: 2-6841. 203-3—23

GIFFARD, avenue du Monument, logement du haut, 7 pièces, compris chambre de bain, garage, cave, grande cour, terrain pour jardinage, prix modéré. S'adresser J.-B.-E. POIRIER, tél.: 2-2159. 204-6—23

JOLI LOGEMENT, 5 chambres, chauffé bain, neuf, avec cave. $35 par mois. Autre logis, 5 chambres, bain, cave, cour $30 par mois, 75 et 77, rue Grant. Ecrire ELZEAR TURCOTTE, hôtel Clarendon. 199-6—23

LOGEMENTS NEUFS MODERNES. St-Fidèle, 4e avenue, 5 logements, 4 chambres non chauffées, $20 à $23. Aussi poste de commerce. St-Esprit, 1ère avenue, 106, un logement, 6 chambres, non chauffé. St-François d'Assise, Blvd Benoit XV, 2 logements, 6 grandes pièces, un avec système chauffage à l'eau; l'autre pas système, endroit résidentiel. ROY & FRERE, 106, 1ère avenue, tél.: 4-1820. 203-6—23

LOGEMENTS A LOUER dans maisons neuves, 6 chambres et chambre de bain, améliorations modernes. S'adresser C. BLOUIN, 163, 2e avenue, tél.: 4-1270. 200-6—23

LOGEMENTS CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain très propres, et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642-A rue St-Vallier aussi à 13, rue d'Argenson. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 200-6—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, tél.: 2-1390 202-6—23

LOGEMENTS, 3, 4, 5, 6, 7, 8 chambres non chauffées, améliorations modernes, situées quartier Limoilou. S'adresser, 203, 3e AVENUE, tél.: 4-3653. 196-26—23

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11-D, rue d'Argenson; 252 et 256, Prince-Edouard. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 200-6—23

PREMIERE AVENUE, 2 logements à louer, un de 8 pièces plus chambre de bain, et 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser 164, 1ère AVENUE, tél.: 4-3497. 199-6—23

RUE ARAGO, No 7, plain-pied, 5 pièces, garage, grande cour, libre immédiatement si désiré. 9, Arago, maison seule, 7 pièces, chambre de bain garage, grande cour. S'adresser 5, RUE ARAGO. 200-6—23

RUE GAMELIN, No 29, logement de 6 chambres et chambre de bain, plancher bois dur, bien fini, fournaise à eau chaude. $17.00 par mois. SUCCESSION C.-J. LOCKWELL. Tels: 2-3535 ou 3-4998. 204-6—23

RUE ST-AMBROISE, 118-124, 5 et 6 pièces, avec chambre de bain, modernes et très propres, garage si désiré. S'adresser Mme A. LACHANCE, 12, Place Cliff-View, tél.: 2-3057. 199-6—23

RUE HERMINE, No 28, (angle Mazenod), logement chauffé, huit chambres, plus chambre de bain et de lavage planchers bois dur. S'adresser à ARTHUR THIVIERGE, tél.: 3-0842, après 7 heures. 3-0843. 199-6—23

ST-FRANCOIS D'ASSISE, beau logement neuf, moderne, 5 pièces plus chambre de bain, eau chaude, gaz planchers bois dur, ensoleill, place tranquille, grande cour, à proximité des tramways et de l'église, prix modéré. S'adresser 17, RUE LASARRE. 202-6—23

2EME AVENUE, Nos 260-262, deux logements, 5 chambres, et chambre de bain. Planchers bois dur, 1er et 2e étage. S'adresser 96-A, COTE D'ABRAHAM. 203-6—23

4EME AVENUE, Limoilou, 32-36-38, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre, Québec, tél.: 2-1390 203-6—23

18IEME RUE, No 23, St-François d'Assise maison seule, 5 chambres avec cave et garage. S'adresser à JOS. BEDARD, 12, rue St-Onselme, tél.: 3-0454. 204-6—24

MAGASINS A LOUER

A LOUER. — Magasin et logements à louer. Magasin occupé comme épicerie depuis 20 ans 188 Crémazie, coin Bourlamaque. Logements 3 à 8 pièces, chauffés ou non. S'adresser à ARTHUR FRENETTE, 260 St-Cyrille, téléphone: 5676. 199-26—25

A LOUER, poste de commerce pour studio salon de fourrure ou autres, grandeurs, 16x20, 16x28, plus 2 pièces supplémentaires planchers bois dur, chauffé, très éclairé S'adresser 24, COTE DU PALAIS, tels: 2-2153, ou le soir, 2-6589. 202-6—25

BOULEVARD DES FOSSES, grand magasin, cave, cour, chauffé, neuf, coin des Fossés et Grant. $90 par mois. Magasin chauffé, cave, neuf, $40. Ecrire ELZEAR TURCOTTE, hôtel Clarendon. 199-6—25

A LOUER

MAGASINS A LOUER

BEAU MAGASIN, 368, rue St-Jean, possession immédiate. Prix modéré. SUCCESSION C.-J. LOCKWELL. Tels: 2-3535 ou 3-4998. 204-6—25

GRAND MAGASIN A LOUER, chauffé, bien éclairé, meilleur poste d'affaires de St-Sauveur, face du 5-10-15 cts et présentement occupé par Louis SHAMY. S'adresser U. BISSON, 751 rue St-Vallier. 200-6—25

GRAND MAGASIN à louer, rue du Pont. Logement 5 chambres avec bain, possession immédiate. Aussi chambres dans centre de St-Roch. Améliorations modernes, prix modérés. S'adresser 56-58, RICHARDSON. 198-6—25

MAGNIFIQUE MAGASIN, bon poste à louer, 108, rue du Pont, voisin de Max. Hudon, Enrg., quincailliers, aussi bureaux et salles d'échantillons, situés à l'étage supérieur. S'adresser à 106, RUE DU PONT. 204-6—25

COTE DE LA FABRIQUE

MAGASIN A LOUER au No 40, de la Fabrique. S'adresser J.-A. CHICOINE, 38, de la Fabrique. 190-26—25

RUE STE-MARGUERITE, No 57, St-Roch, près boulevard des Fossés, petite manufacture de beignes au miel et à la gelée et gâteaux. Avec outillage complet. Petit magasin, bureau et appartement pour marchandises. Possession immédiate si désirée. S'adresser W. LAFRAMBOISE, 421, 1ère avenue, tél.: 4-4731. 203-6—50

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain-pied situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. LACHANCE, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 200-6—25

MAISONS A LOUER

A LOUER, maison, No 10 rue Haldimand, 12 chambres, 2 chambres de bain. Excellente situation pour touristes. S'adresser à ROY & BAILLARGEON notaires, No 74, rue St-Pierre, tél: 2-1390. 202-6—24

COTTAGE A LOUER, avenue du Couvent ville de Beauport, 8 pièces, plus chambre de bain, passage, véranda, fournaise, eau chaude, lumière électrique. S'adresser JOSEPH GAGNON 207, avenue Royale, ville de Beauport, tél.: 2-6552. 203-6—24

LIMOILOU. Bon poste de médecin à louer à bonne condition. No 107, 3e rue, toujours été occupé par médecin. 11 chambres, fournaise eau chaude, améliorations modernes. S'adresser DR E. PERRON, hôpital St-Sacrement, tél.: 7166 ou DR C.-E. PERRON, St-Charles, Bellechasse, P. Q. 204-6—24

MAISON DE CHAMBRES, pension à louer, près de l'hôtel St-Roch, ameublement en parfait ordre, à vendre, comptant, 24 pièces, clientèle établie. S'adresser 94, DE LA COURONNE, Québec. 204-6—24

MAISON A LOUER, No 72, rue St-Louis, 15 pièces, 2 salles de bain eau chaude et froide à chaque étage. S'adresser à TEL.: 3-1880. 190-26—24

RUE STE-FAMILLE, No 44, maison à louer, comprenant onze chambres et deux chambres de bain. Pour informations, s'adresser à 50, STE-FAMILLE, tél.: 2-1659. 203-6—24

RUE STE-URSULE, No 79, maison à louer, 7 pièces, 2 chambres de bain, chauffée. Pour visiter: 9 à 11 h. et 1 à 3 h. S'adresser 44, AVENUE STE-GENEVIEVE, tél.: 2-5150. 198-6—24

RUE SAUNDERS, No 86, maison seule, 8 chambres plus chambre de bain; chauffage à l'huile, grande cour, garage. $60.00 par mois. S'adresser à 161, RUE ST-CYRILLE. 204-6—24

RUE STE-URSULE, No 42, occupé depuis 17 ans par M. Alexandre Larue, 11 pièces et 2 chambres de bain, chauffage central. S'adresser MATHIEU & SYLVAIN, 44, Ste-Ursule. 203-6—24

RUE ST-DOMINIQUE Nos. 77-79, coin rue St-Joseph. Entrepôt ou petite manufacture, briques solides, 4 étages, bureau, salle d'expédition, ascenseur électrique, eau chaude. Possession immédiate si désirée. Rue St-Joseph No. 29, 2e étage, magasin ou salle d'échantillons, 19x50. Rue St-Joseph No. 33 1-2 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera louer en flats chauffés par propriétaires. Aussi magasins Nos. 31-35, St-Joseph. S'adresser à A. J. LEARMONTH, 143 avenue Murray, tél.: 5667. 189-26—24

DIVERS

COMMERCE

MESDAMES. — Poils et duvets disgracieux enlevés radicalement et pour toujours par "GYPSIA", produit importé de Paris. Nous payons le port et la douane. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à GYPSIA, Dept L. 55 West, 42 Street, New-York 201-6—29

MALADES, OBTENEZ SANTE pour quelques sous. Soulage très rapidement: phlébite ulcères, eczéma, rhumatisme, rognon, foie. Secret merveilleux. 3 logements, magasins à louer. F. GINGRAS, 165, du Pont, tél.: 4-2143. 201-6—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos. 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484. 186-26—35

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis audelà de 30 ans. Tél.: 3-0733.

DIVERS

REPARATIONS

A.-G. WRIGHT, 10, Laliberté, tél.: 3-0461. Prélart carpettes en prélart tapis, toile de chassis, draperies, brocatelles pluche, soie, cretonne, etc., aussi rembourrage de meubles, posage de prélart. 184-26—37

F. Beausoleil, 255, Bagot.

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tous genres. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modérés. No. 74, RUE SIGNAI, tél.: 3-3347.

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3e avenue, Limoilou. t-l.: 4-1480. 24—37

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No. 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393. 181-26—36

REPARATIONS DE RADIOS de toutes marques, faites par des techniciens, lampes testées gratuitement, posons antennes, service jour et soir. S'adresser GERARD HAMEL, 254, 2e avenue, tél.: 3-0966. 202-6—36

SALONS DE COIFFURE

A LA CANADIENNE. Nous continuerons les mêmes conditions pour nos permanents: $1.50 à $6.00. Traitements du cuir chevelu sur Aero Steamer. JOS. ASSELIN, 311 1-2, rue St-Joseph, tél.: 3-3396. 186-26—41

ANNONCE PERMANENT, $2.50. Profitez de cet offre pour le temps du carnaval. Permanent à l'huile, $3.50. Ces permanents sont garantis. JOS.-R. LAFLAMME, 60, avenue Cartier, tél.: 4-0269. 190-26—41

SALON RICHELIEU. Ondulation marcel, $0.35; komol, $0.35; shampoo, $0.50. Une visite est sollicitée. Satisfaction garantie. MLLES SAMSON, 101, rue Richelieu, tél.: 2-4131. 203-26—41

SALON DE BEAUTE, Manoir Montmorency, 410, St-Jean. Grand spécial à $0.25. Ondulations à l'eau, marcel, komol, shampoo, manicure, massage, correction des sourcils. Permanents sans machine $10.00; permanents ordinaires et à l'huile avec manicure Shelton, croquignol la plus perfectionnée, $3.50 et plus. Ouvrage garanti et exécuté par des expertes. MLLES LACHANCE, DEMERS et MME MORENCY, tels: 4-1571—2-8164. 204-6—41

SPECIAL: $1.50 permanent croquignol machine perfectionnée, garanti 6 mois; à l'huile, $2.50, $3.00; marcel, $0.25; komol, $0.35; ondulation à l'eau, $0.75, avec shampoo. SALON PAULETTE, tél.: 4-2754, 764, St-Vallier. 186-26—41

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES REGD., 63-65 1ère avenue, tél.: 4-2200. Occasions d'autos neufs, usagés, parties d'autos, toutes marques de chars. Aussi station de service. 24—45

BOIS, CHARBON ET HUILE

ADJ. NOEL, 155, Carillon. Coke, $0.25 la grosse poche; charbon dur Stove, Chestnut $0.75 la poche; Besco $0.25 la grosse poche; charbon de bois, $0.25 la poche. Livré à domicile. TEL.:7614. 203-26—45

A BAS PRIX, Cyrille Bussières, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignures bois franc, $0.25 la poche, 5 pour $1. Bois franc, $2.50 le voyage. Grosses croûtes érable, $2.75, $3. Bois franc, $2.75; érable, 2-2 1-2-3 pieds; charbon toutes sortes. 181-26—48

ALBERT ROBERT, 153 ne rue, tél.: 4-4955. Je sollicite votre encouragement pour votre huile à poêle, huile blanche, entièrement distillée. Service prompt et courtois. 202-6—48

BOIS, $2.25, $2.50 le gros voyage, bois de corde, 12 pouces, $3.00 la corde. Stove, Chestnut, Coke, 4 sacs, $1.00; à la tonne, $14.50. J. RACINE, 299, de la Canardière, tél.: 4-4026. 204-26—48

CHARBON STOVE, 1ère qualité, $13.-40; Coke Lasalle, $11.50; Pea Coal, $11.25, tout délivré en sac. Pour prochaine commande CONNELL ANTHRACITE MINING CO. LTD., 50, avenue Conway, tél.: 4-4780. 191-26—48

HUILE DISTILLEE pour poêles et fournaises. Charbon, bois de chauffage reçus par chars, gardé à l'abri des mauvais temps. Merisier, érable, 12 pouces, $3.00 la corde. LACHANCE & FRERE, 211, Dorchester, tels: 3-3521—6368. 194-26—48

JOS. LEFRANCOIS, Pont Drouin, tél.: 4-2821. Bois franc débité, $2 25, $3., à l'abri des mauvais temps. Spécial, 12 sacs de bois d'allumage $1 livré Faites l'essai. Mats pour radios, $0.25. 188-26—48

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près du pont Dorchester, tél. 4-2112 Bois de chauffage de toutes sortes Charbon de première qualité Livraison dans toutes les parties de la ville. 187-26—17

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

AVIS, MANTEAUX faits sur ordre à un prix défiant toute compétition. Spécialités: transformations et réparations de tous genres. Notre coupe est garantie et à la dernière nouveauté. Vous pouvez faire refaire votre manteau sur les plus récents modèles pour $14.00. No. 152, RUE ST-OLIVIER, tél.: 8656. 180-26—50

A VENDRE

MACHINERIES

MACHINE A COUDRE SINGER, phonographe buffet, machine taille et machine à pièces pour cordonnie en parfaite condition, moteurs élec ques. Aucun prix raisonnable refusé RUE VICTORIA. 204-6

OCCASIONS

4 ALLEES DE QUILLES, table de bi lard anglais, 6x12, une table de p 5x10 et 5 tables de pool 4 1-2x9. bon marché. EUG. BROCHU, No rue St-Jean, tél.: 2-1365. 184-26

A VENDRE OU A LOUER

A ST-ROMUALD, maison 9 pièces chambre de bain, garage, jardin verger, à proximité couvent, colle église, chauffage à l'eau chaude fleur pour Buckwheat, en parfait dre, occupation immédiate. ROY BAILLARGEON, notaires, 71, rue Pierre, Québec. 203-6

AVENUE DE SALABERRY, No vendre ou à louer, maison de pièces, eau chaude et froide dans que chambre, très modernes et con tables, avec garage chauffé, atten S'adresser à E. BAILLARGEON, 71 St-Pierre, tél.: 2-2734. 200

JOLI COTTAGE à vendre ou à lo 170, coin boulevard Langelier et Roi, 8 chambres, chambre de b fournaise eau chaude, un garage dresser 7, Blvd Charest, édifice C mercial, salle 20, 2e étage, tous jours à mon bureau, de 3 à 5 h. 30 sidence, 6, Pont-Gravé, tél.: 4-2878 J.-H. CHOINARD. 3

PROPRIETES A VENDRE

CHARLESBOURG, très belle prop té, 2 logements, hangars pou lers, garage, 64.000 pieds terrain à dre bon marché pour le tout ou s rément. J.-E. MORAND, 70, de l'Eg tél.: 4-0596. 202-6

BOULEVARD BENOIT XV, No maison à vendre, 10 pièces, ch bre de bain, système eau chaude rain 50 pieds front, 256 profond S'adresser TEL.: 4-2197. 203-6

TERRAINS A VENDRE

TERRAINS A VENDRE ou à conce pour 10 ans, Blvd Benoit XV, s de terrains 39x100 pieds, pour ba petite villa, 28x32 disposés avec sy trie coûterait $3.000 environ, occas spécia e, dans le plus bel endroit Limoilou, St-François d'Assise S gez-y avant de louer. S'adresser D. LANGER, 424, 1ère avenue, tél.: 4-4 172-36

NON CLASSIFIE

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél.: 9450. Tél.: 2-1590

ARGENT A PRETER sur première pothèque. 194-26

CLUB DE CORRESPONDANCE f çaise par MISS VALENTIA. Ab nement $1.00, $0.75, $0.50, $0.25. Ca souvenirs américaines vous sont voyés gratis. Demandez prospectus envoyant $0.05 pour frais de malle manquez pas cette offre, amis c diens des Etats-Unis et du Can Adresse: MISS VALENTIA, boite Station A. Hartford, Conn. 19 199

EBENISTE

REPRODUCTION MEUBLES anti bourreur, aussi toutes sortes d parations. Poli français, accessoire vitrines, autrefois de Castle & Montréal John Wanamaker, New A. GRIGNON, 558, St-Vallier, tél. 24

BELCOURT

Elections. — M. Alfred Goul été élu maire de Belcourt en r placement de M. Albéric Trempe près que ce dernier eut démiss né.

Ont été élus conseillers MM mile Lacourse, Donatien Coulo et Alphonse Bélisle.

—M. Joseph Labbé a été élu-m guillier en remplacement de M. jutor Paquin.

Déplacements. — M. l'abbé rion, curé de Belcourt, est allé Montréal.

—Madame Gérard LeBel est r nue d'Amos.

—Mlle Germaine Leclerc, qui passé le temps des fêtes ici, est tournée à Senneterre.

—Mme S. St-Amand est d tour de Québec.

—Mme Albéric Trempe est d tour d'Amos.

—M. Emile Garneau est arrivé Québec.

SI VOUS AVEZ DES
Adresses, Discours, Conférences
— ou —
TRADUCTIONS
à faire faire, demandez Marc COLLIERES, à L'Evénement — 2-6115 — qui vous les composera.

IMMEUBLE

H.-P. CIMON

Choix très intéressant de maison, terrains, commerces, etc., etc., situés dans tous les quartiers de la ville.
Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
Spécialité: maisons payables comme loyer.

EDIFICE "CIMON"

6, COTE D'ABRAHAM :—: QUEBEC :—: TEL.: 5169

L'Agence D'Immeubles Québec
21, RUE STE-ANGELE
Membre Ottawa Real Estate Board et National Association of Real Estate Boards.
RENSEIGNEMENTS sur tous genres de propriétés, évaluations, ventes et locations. Service prompt et confidentiel.
SITES INDUSTRIELS demandés.
W.-F.-V. ATKINSON Realtor
Gérant.
Bureau: 2-6605 :—: Rés.: 2-6239
194-6—J

ASSEMBLEE DE LA CANADA LIFE

(Suite de la page 6)

sur polices et pour leurs valeurs de résiliation en espèces furent très nombreuses. A ce sujet, M. McCarthy s'exprima comme suit: "Nous avons fait face à toutes demandes, à même nos amples ressources, et la Compagnie n'a pas eu besoin de vendre un seul titre pour se procurer les fonds nécessaires à ses débours".

Le fonds de surplus et les Réserves spéciales de la Canada Life se montent à $8,237,758.59 après une déduction de $846,061.06 pour révalorisation des titres. Les réserves pour dépenses imprévues ont été augmentées à deux millions de dollars.

Les nouvelles affaires placées en 1932 se montent à plus de $80,500,-000. Ce chiffre n'est pas aussi élevé que le volume de nouvelles affaires payées pendant les quelques années précédentes, mais ayant été obtenu durant une période où la situation financière fut très bouleversée, M. McCarthy en dit : "C'est un tribut aux efforts bien dirigés de nos associés dans l'arène de l'assurance".

LES ANNUITES AUGMENTENT

Les primes provenant de la vente d'annuités ont subi une augmentation de plus de $2,000 000 et se montent à $7,780,298. Les assurances totales en cours se chiffrent à $9p6,389.982, soit environ trois fois le montant des assurances en vigueur il y a dix ans.

Le revenu total provenant de toutes sources s'élève à plus de 50 millions de dollars. Environ $80,000 par jour, soit en tout au delà de 29 millions de dollars pour l'année, furent versés en règlement de revendications mortuaires, dotations écrues, dividendes, annuités et valeurs en espèces pour polices réduites.

La distribution de cette somme de 29 millions, celle de 25 millions en 1931, ainsi que 23 millions en 1930, soit un total de 77 millions, parmi le public en général, à part les fonds répartis par la Compagnie en prêts sur polices et en placements, représente la contribution de la Compagnie au chiffre de six milliards et demi de dollars que l'assurance-vie a versé au cours des trois années de dépression, au public de ce Continent, pour aider à surmonter les épreuves de la crise actuelle.

Parlant de l'assurance-vie comme "un groupe coopératif d'individus" M. McCarthy en dit: "Elle représente un puissant actif national et le pays bénéficie de sa diffusion plus étendue".

REMARQUES DU GERANT-GENERAL

Une des parties les plus importantes du discours de M. A. N. Mitchell, Gérant-Général, se référait aux prêts sur polices.

"L'expérience démontre", dit M. Mitchell, "qu'une police grevée d'un emprunt pour sa valeur intégrale, est dans une position beaucoup plus précaire que celle ayant encore une marge quelconque à son actif. Les assurés ont reconnu cette vérité, et au cours de l'année, ont remboursé plus de $2,100,000 sur les sommes qu'ils avaient empruntées".

"Celui dont la police est grevée d'un prêt, ne devrait pas négliger de le rembourser", dit-il, "quand il se rend compte qu'un remboursement de ce genre est un placement sûr et garanti à 6 p.c. En outre, le rétablissement de la valeur de sa police lui permet de faire face à toute circonstance semblable qui pourrait survenir plus tard".

"Quant aux affaires écrites directement par la Compagnie à l'exclusion des réassurances et de l'assurance collective, la réduction du chiffre d'assurances en cours du d'environ 2 1-2 p.c. Heureusement, cette diminution fut accompagnée d'une baisse très favorable dans le coefficient des dépenses, qu'il soit basé sur le revenu total ou sur les recettes nettes en primes. Ce facteur et d'autres encore ont eu pour résultant la réalisation d'"un gain provenant des opérations de l'année, se chiffrant à $6,964,739.32, tandis que l'Actif fut augmenté de $12,110,-226.77".

La totalité des nouvelles assurances et des annuités placées au cours de l'année, a rapporté un revenu total net en primes d'environ 37 millions de dollars, comparé à un revenu d'un peu plus de 38 millions de dollars en 1931. "Ces chiffres", ajouta M. Mitchell, "dondent probablement une meilleure compréhension des résultats obtenus par nos succursales qu'une simple comparaison entre les capitaux assurés et les montants d'annuités".

Une augmentation de 575,000 livres sterling sur les affaires de 1931, fut obtenue par la succursale des Iles Britanniques, —le chiffre d'assurances nouvelles s'élevant à 3,460,000 livres sterling et celui d'annuités à 1,175,000 livres sterling. Cet accroissement représente 440 polices de plus que l'année précédente".

LE VERDICT SERA RENDU AUJOURD'HUI

(Suite de la page 14)

trop tard et nous allons faire notre preuve.

Le Juge. — "Vous irez en appel après... (rires)

Mtre Dion. — "C'est bien ce que nous allons être obligés de faire du train que c'est parti là.

Mtre Dion. — (au Juge Sévigny) "Vous avez reçu, pour cet accident, une somme de...

Le Juge. — "M. Dion, je ne permets pas cette preuve. C'est inutile de poser des questions pour la galerie.

Mtre Dion. — "M. le Juge, vous avez une police d'assurance ?

Le Juge. — "Je vous répète, M. Dion, que vous ne ferez pas cette preuve !

Mtre Dion. — "La pièce 86 du dossier...

Le Juge. — "La pièce 86 ne sera pas produite à ce procès-ci.

Mtre Dion. — "Voulez-vous nous dire, M. Sévigny, de combien votre patrimoine ou votre revenu..

Le Juge. — "Même objection.

Mtre Dion. — "Il n'y a pas d'objection de faite ?

Le Juge. — "C'est moi qui fait l'objection.

Mtre Dion. — "J'admire votre zèle, mais laissez-moi poser ma question.

Le Juge. — "Je la connais et je ne veux pas qu'elle soit faite devant les jurés.

Mtre Dion. — "Voulez-vous nous dire, M. Sévigny, si vous avez été...

Le Juge. — "L'incident est clos, M. Dion, et je vous répète que vous ne ferez pas cette preuve.

Mtre Dion. — "J'ai le droit de poser mes questions. Je ne vois pas par quoi je serais limité ?

Le Juge. — "Par la loi, monsieur !

Mtre Dion. — "La loi doit être la même qu'au premier procès ?

Le Juge. — "Je ne suis pas responsable du premier procès : je préside celui-ci.

Mtre Dion. — "Comme cela, le Dr Bourdon va payer ce que la compagnie d'assurance a déjà payé à M. Sévigny, puis ensuite elle va revenir contre lui et le faire payer une deuxième fois ?

Le Juge. — "Là, vous pourrez répondre que vous avez déjà payé une fois. Mais pour aujourd'hui, cette assurance n'a rien à voir dans la cause. Ce n'est pas le Dr Bourdon qui a payé les polices".

Mtre Dion déclare qu'il aurait beaucoup d'autres questions à poser au Juge Sévigny, mais qu'il est obligé de déclarer sa preuve close. M. St-Laurent, en contre-preuve, appelle M. l'abbé Rosario Benoit, professeur de physique à l'Université Laval, et M. Pépin, mécanicien en chef à la Legare Automobile et leur pose quelques questions au sujet de la visibilité sur la Grande Allée.

La preuve est alors déclarée close de part et d'autre et l'hon. Juge Fabre-Surveyer invite les procureurs à faire leurs plaidoiries.

M. St-Laurent prend le premier la parole. Il rappelle d'abord que le fardeau de la preuve, quant au fait de l'accident et aux dommages, incombe à la poursuite, et que la défense doit repousser la présomption de responsabilité qui pèse sur le défendeur.

Le procureur de la poursuite traite ensuite de la responsabilité du défendeur et soumet que cette responsabilité repose sur la vitesse à laquelle il allait, sa position dans la rue et son état. M. St-Laurent résume alors la preuve et prétend que le Dr Bourdon conduisait à une vitesse désordonnée, qu'il n'était pas du bon côté de la rue et qu'enfin, il était sous l'empire des liqueurs alcooliques.

M. St-Laurent traita ensuite des dommages réclamés. On sait que l'action, d'abord au montant de $100 000, a été réduite, depuis, à $50,000. La poursuite réclame $10,-000 pour les dépenses encourues, frais de médecins, gardes-malades hôpitaux, etc, $10,000 pour incapacité totale pendant les 20 mois que l'hon. Juge Sévigny a été malade de même que pour les souffrances qu'il a endurées et $30,000 pour incapacité permanente de 50 pour cent.

—"L'hon. Juge Sévigny", dit en terminant M. St-Laurent, "est marié et père de trois enfants dont deux sont encore aux études. Lui qui jouissait autrefois d'une excellente santé qui pouvait vivre plus vieux que les hommes de son âge. a aujourd'hui perdu la moitié de ses forces et de sa capacité de travail dans tous les domaines, il est à la merci de la moindre maladie et il souffrira encore le reste de ses jours. Vous avez vu ici même, puisqu'ils ont rendu témoignage, quelques-uns de ses confrères d'Universté : Achille Paquet, Albert Paquet, Jos. Vaillancourt, Antonin Galipeault et moi-même. Croyez-vous, messieurs, que pour $50,000. l'un de nous voudrait se voir aujourd'hui dans l'état où se trouve Albert Sévigny ? Je n'ai rien à ajouter et c'est à vous, messieurs les jurés, à répondre à cette question !"

La Cour s'ajourne à 10 heures ce matin.

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3ème Avenue. Tél. 4-1252
(Au-dessus Pharmacie Marquis)
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. 9 h. a.m. à midi; 2 à 5 h. p.m.; 7 à 9 h. p. m.; soir: lundi, mercredi et vendredi.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BOURBEAU. — A Charlesbourg, le 24 janvier 1933, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Odile Légaré, épouse de M. Alfred Bourbeau.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 30, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse.

GABOURY. — A Québec, le 24 janvier 1933, à l'âge de 49 ans et 2 mois, est décédée subitement dame Délia Tardif, épouse de M. Léo Gaboury.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, 390 1-2 rue de la Reine, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

LEPAGE. — A l'hôpital St-Sacrement, le 25 janvier 1933, à l'âge de 62 ans et 2 mois, est décédé Abraham Lepage époux de dame Emma Dubé. Il était autrefois de Rimouski.
L'avis des funérailles sera donné demain.

MIGNER. — A Jacques-Cartier, le 24 janvier 1933, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Vve Louis Migner (Mélanie Chamberland.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire No 98, rue Caron, à 7 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

ROCHEFORT. — A Québec, le 24 janvier 1933, à l'âge de 63 ans et 6 mois, est décédée Dame Anna Bouchard, épouse de Ferdinand Rochefort.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 883, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

VILLENEUVE. — A Charlesbourg, le 25 janvier 1933, à l'âge de 25 ans et 5 mois, est décédée dame Marie-Rose Tremblay, épouse de Gédéon Villeneuve.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, rang St-Joseph, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse.

SERVICE ANNIVERSAIRE

SAINT-AMAND. — Samedi, le 28 janvier, à 8 h., en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de feu J.-B.-Alexandre St-Amand, époux de Dame Eva Morin. Parents et amis sons priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENT pour faveur obtenue par l'intercession de Gérard Raymond avec promesse de publier. — H. J. G.

SI VOUS ETES EN DEUIL
Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Valier. Tél. 7730

L'ENQUETE SUR LES GRIEFS DE 54 BUCHERONS

(Suite de la page 3)

version de l'affaire et la réponse aux questions suivantes :

1o Date d'engagement de ces bûcherons ?

4o Par qui et au nom de qui ont-ils été embauchés ?

3o A quelles conditions de salaire ?

4o Le coût de la pension, du transport, etc. ?

5o Les raisons du licenciement ?

Je dois dire que la Compagnie s'est efforcée de me donner tous les renseignements désirés, comme vous en jugerez vous-même par les pièces au dossier.

L'étude des documents ci-joints vous révèlera les faits suivants :

1.—La St-Regis Paper Company of Canada fait couper, cette année, sur ses réserves forestières de Godbout, 39,150 cordes de bois de quatre pieds. Dix-neuf contracteurs ont entrepris, chacun à leur compte et pour un prix déterminé, la coupe de quelques milliers de cordes.

2.—Ces contracteurs ont engagé directement leurs bûcherons d'après les conditions suivantes : Paiement de $1.50 par corde. Frais de pension à la charge du bûcheron : 60 centins par jour. Frais médicaux, 75c par mois; frais du culte, 25 centins par mois. Ces conditions sont admises par la Compagnie et par les bûcherons eux-mêmes. Les frais de transport étaient à la charge également des bûcherons. Dans son témoignage, Léopold Bouchard déclare qu'il a payé $2.50 pour son passage de Rimouski à Godbout.

3.—Ces conditions de paiement permettent-elles à un bon bûcheron un gain raisonnable ? M. H.-V. Hart, Gérant à Godbout de la St-Regis Paper, déclare dans sa lettre en date du 4 janvier qu'un bon bûcheron peut se faire, pension payée, de $26.00 à $35.00 par mois. A cette date, il y avait 600 hommes à Godbout. A un moment donné, 700 hommes étaient au travail. Quelques-uns ont quitté après et parmi ceux-ci, évidemment, les 54 bûcherons dont il est question.

Les cinq hommes que nos inspecteurs ont entrevus ont travaillé en moyenne un mois et n'ont pas fait fortune.

Deux n'ont retiré aucun argent. Trois autres ont eu un surplus d'environ $10.00 chacun, pour trois semaines de travail. Tous les bûcherons, en plus de leur compte de pension, doivent solder un compte d'achats personnels.

Par ailleurs, la Compagnie fournit une liste des montants payés aux hommes du 1er au 15 décembre, qui sont généralement beaucoup plus élevés. Ces hommes quittaient également Godbout. Tous travaillaient depuis un mois à un mois et demi. Exemples :

A : gain $43.50—pension $23.40
B : gain $57.88—pension $24.20
C : gain $31.17—pension $ 6.72
D : gain $107.25—(du 23 octobre au 9 décembre) pension $40.80.
E : gain $64.50—pension $29.25
F : gain $75.94—pension $26.80
etc., etc.

Vous verrez aussi dans cette liste d'une soixantaine, une vingtaine de bûcherons qui n'ont gagné que de $1. à $5.00. On se demande pourquoi cet écart ?

4.—Les bûcherons revenus par le "Sable I" n'ont pas été congédiés. Le frère d'un contracteur aurait déclaré à plusieurs d'entre eux que le travail ne durerait que quelques semaines. Effrayés d'avoir à demeurer chômeurs à Godbout, ils sont revenus par la première occasion s'offrant. La Compagnie déclare, de son côté, qu'elle n'a pas donné d'ordre de congédiement (lettre du 4 janvier de M. Hart). Elle a même avisé les contracteurs qu'il lui serait impossible d'augmenter les contrats accordés (Même lettre).

Devant ces faits, il semble logique de tirer les conclusions suivantes :

a) La St-Regis Paper of Canada n'ayant pas embauché directement les bûcherons, ne peut être tenue responsable de leur malheureuse aventure.

b) Les contracteurs devraient proportionner le nombre des bûcherons à embaucher, à l'importance de leur contrat et de manière à ce que du travail soit garanti à tous pour tout l'hiver.

c) Les contracteurs devraient prendre soin de n'engager que des hommes en mesure de pouvoir s'assurer un gain raisonnable. Il serait à désirer que les frais de passage des bûcherons fussent à la charge des contracteurs; cette responsabilité les forcerait à mieux soigner le choix du personnel.

d) La responsabilité morale de l'affaire de Godbout retombe donc, pour une part, sur les contracteurs qui ont apparemment trop embauché de bûcherons pour les tâches à accomplir. La rumeur que le travail ne durerait pas l'hiver a précipité le départ d'un bon nombre d'ouvriers. Par ailleurs, d'après les termes de l'entente avec les contracteurs, les bûcherons devaient payer leurs frais de passage.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués et me croire,

Votre tout dévoué,

G. TREMBLAY,
Sous-Ministre du Travail.

L'EXECUTIF VEUT AVOIR M. LAPOINTE

(Suite de la page 14)

cause nationale pour nous que celle de l'électricité, et le plus beau titre que je pourrai laisser en héritage à mes enfants sera celui d'avoir travaillé pour le succès de cette cause."

M. Drolet termina en disant: "Il est temps que la ville de Québec cesse d'être conduite par les trustards."

—"Il serait bien plus pratique de décider si oui ou non nous allons laisser la dette de Québec grossir de 20 millions?', lança l'échevin Jobin.

L'échevin Carmichael affirma, lui, que le comité n'avait pas à se prononcer sur la municipalisation de l'électricité. "Il s'agit simplement, dans le moment", dit-il, "de savoir si nous allons demander le pouvoir de municipaliser."

Le maire approuva cette remarque de son collègue.

"Nous avons le droit, actuellement", dit le maire, "de municipaliser l'électricité pour l'éclairage domestique et pour l'éclairage de la ville et des bâtisses municipales. Tout ce que nous voulons de plus, c'est le pouvoir de municipaliser l'électricité pour la force motrice, un pouvoir que toutes les petites municipalités possèdent, même Québec-Ouest. Nous voulons que notre ville soit mise sur le même pied que ces municipalités. C'est une question d'autonomie pour Québec."

Le maire déclara que l'hon. M. Lapointe défendrait tout le bill de Québec, "ainsi que tout ce qui se greffera sur le bill de Québec, comme le laissent entendre des rumeurs", ajouta notre premier magistrat.

L'échevin Noreau favorisa, lui aussi, l'engagement de M. Lapointe. Il déclara que l'ex-ministre de la Justice sera seul avec M. Chapleau pour défendre notre bill, vu que l'hon. M. Thériault, comme conseiller législatif, ne pourra pas plaider s'il veut user de son droit de vote.

"Pour le montant que nous allons donner à M. Lapointe", dit l'échevin Jobin, "j'aime autant me passer du vote de M. Thériault".

La motion de l'échevin Bédard fut alors adoptée par le vote mentionné plus haut. En réponse à l'échevin Jobin, le maire dit que les services de l'hon. M. Lapointe seront payés à même le fonds des dépenses légales. Cette résolution devra recevoir l'approbation du conseil de ville demain soir.

LES ESCOUMAINS

Naissances. — On annonce la naissance de Marie, Madeleine, enfant de M. et Mme Léon-P. Tremblay. Parrain, M. Simon Dion; marraine, Mlle Marie-Anna Tremblay. Porteuse, Mlle Blanche-Yvette Gagnon.

—On annonce la naissance de Marie, Antonia, Nicole, enfant de M et Mme Alfred Tremblay. Parrain, M. Gérard Boucher; marraine, Mlle Berthe Tremblay. Porteuse, Mlle Almanza Lessard.

—On annonce la naissance de Marie, Thérèse, Madeleine, enfant de M. et Mme Nazaire Boucher. Parrain, M. Chs-Edr. Boucher ; marraine, Mlle Thérèse Tremblay. Porteuse, Mlle Almanza Lessard.

Elections municipales. — Aux dernières élections municipales, M. Paul Bélanger a été élu maire, et MM. Georges Caron, Emile Gagnon, Charles Tremblay ont été élus conseillers.

Va-et-vient.— Mlle Annette Boucher a passé une couple de jours aux Bergeronnes.

—M. Paul Gagnon, de Bon-Désir, était de passage ici le 16.

—M. Emile Dumond Huissier, de Tadoussac, était en voyage d'affaires aux Escoumins le 15.

—M. C.-J. Bélanger est en voyage à l'Ile Ste-Alexandre.

—M. Freddy Hovington, des Bergeronnes, passe quelques temps chez M. Onias Chassé.

—MM. Jos. Tremblay et Jean Dolbec ont fait un voyage d'affaires aux Bergeronnes le 15.

—M. et Mme Daniel Tremblay sont partis pour aller demeurer à Ragueneau.

—M. et Mme Hormisdas Lapointe, des Bergeronnes, ont rendu visite à leur fille, Mme Thommy Therrien.

ASSAUT D'ESPRIT ENTRE LES CHEFS

(Suite de la page 3)

de fer, sur les bateaux et sur les aéroplanes.

M. CARON. — "Pourtant les dangers de collision sont encore moins grands sur l'eau et dans les airs que sur les routes terrestres. Le projet de loi que je présente ne vise pas seulement à la protection de l'automobiliste. Car dans une collision c'est le plus souvent l'occupant d'une voiture hippomobile qui est blessé. C'est cet occupant que je veux protéger.

"On dit que la loi que je propose va causer une dépense aux cultivateurs. Cette objection n'est pas fondée. On peut se procurer un réflecteur pour quelques sous. Et à la campagne qui n'a pas son fanal?

"Dans cette loi il ne faut pas tant regarder à la dépense encourue qu'à l'objet même de la loi. Est-ce que l'on ne prend pas d'assurance contre le feu parce que cela coûte quelque chose?"

Le député des Iles de la Madeleine est prêt à faire des concessions.

M. CARON. — "Rien n'empêche un député de proposer un amendement à mon projet en vue d'établir que le fait de ne pas porter de lumières ou réflecteurs ne pourra être jugé devant les tribunaux comme un acte de négligence coupable!

"Rien n'empêche aussi de dire que la loi ne s'appliquera que sur les routes nationales et dans un rayon de tant de milles autour des villes.

"Si mon projet de loi a servi à faire l'éducation je serai déjà satisfait."

M. Pierre GAGNON (Kamouraska). — "La loi présentée par l'hon. député des Iles de la Madeleine (M. Caron) n'est pas nécessaire. Toutes les municipalités ont le pouvoir de passer un règlement dans le sens du projet de loi qui est devant nous.

"On veut que dans le cas d'un accident le cultivateur soit tenu en défaut s'il n'a pourvu sa voiture de lumières ou réflecteurs. Imaginez la situation d'un cultivateur qui a à traverser une route par exemple: il lui faudra entourer sa voiture de lumières ou de réflecteurs.

"Je m'oppose à ce projet de loi et je crois que l'on devrait plutôt passer une loi pour obliger tous les automobilistes à se munir d'une assurance. Il est plus important, à mon avis, de protéger le public, les cultivateurs en particulier, contre les insolvables qui causent des accidents.

"Dans mon comté toutes les organisations agricoles se sont prononcées contre ce projet de loi. C'est pourquoi je prends cette attitude."

M. J.-A. LEGAULT (Gatineau).— "Je suis en faveur du projet de loi. Il s'agit de protéger le capital humain. Lorsque les cultivateurs vont sur la route, l'hiver, ils munissent leurs attelages de grelots et personne n'a trouvé à redire.

"Je n'ai pas d'objection à ce que le fardeau de la preuve soit porté par l'automobiliste. Mais ce que je veux c'est que chacun prenne ses responsabilités de citoyen."

M. Charles-A. PAQUET (Montmagny). — "Ce n'est pas le temps de faire des suggestions aux cultivateurs et aux colons. Qu'on leur laisse au moins la liberté qui leur reste et qui est d'aller sur la route à leur guise."

Le Premier Ministre clôt le débat par une suggestion.

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous pourrions peut-être adopter le bill sur division en deuxième lecture et le référer au comité de l'agriculture. Le bill tel que rédigé va très loin: il faudrait mettre des lumières même sur les voitures d'hiver. Au comité de l'agriculture les cultivateurs, ou leurs représentants, pourront se faire entendre."

La Chambre se rend à la suggestion du Premier Ministre.

M. J.-Ephraïm Bédard propose la 2e lecture de son bill relatif à la loi du Barreau. Il s'agit d'une question de régie interne.

Le projet de loi est référé au comité des bills publics.

Le projet de loi permettant aux teinturiers de disposer des articles non réclamés est aussi adopté en seconde lecture, ainsi qu'une couple d'autres bills.

Vêtements
Society Brand
faits sur mesures
moins 20%
La première fois de notre histoire
Holt, Renfrew & Co
Limited

Le projet de loi relatif à la juridiction des conseillers municipaux est aussi adopté en seconde lecture après une brève discussion.

M. Maurice DUPLESSIS. — "Tous les conseillers ont le devoir de maintenir l'ordre dans leurs municipalités. S'ils ont été élus, ils ont été jugés dignes des fonctions qu'ils remplissent. Si les juges de paix nommés par le gouvernement n'exercent pas leurs fonctions à la satisfactions des justiciables, le gouvernement seul doit en être tenu responsable. Je m'oppose à ce projet de loi."

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Du moment qu'un contribuable est conseiller municipal il a le droit d'être juge de paix. Nombre de conseillers se recusent devant cette tâche. Ils craignent de s'attirer des ennuis. D'ailleurs cela peut donner lieu à l'exercice de la politique. Nous avons avons partout des juges de paix nommés par le gouvernement. Nous devrions nous en tenir là.

"Nous allons référer le projet au comité des bills publics après l'avoir adopté sur division. Notre honorable ami l'étudiera avec nous. S'il nous convinct qu'il a raison, nous nous rendrons à son opinion. Nous l'avons déjà fait dans le passé."

Le bill est adopté en seconde lecture et référé au comité.

L'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics, se lève.

L'hon. M. FRANCOEUR. — "J'ai l'honneur de déposer le rapport annuel des chemins de fer."

L'honorable M. TASCHEREAU.— "Ajournement."

M. DUPLESSIS. — "Il est regrettable que le gouvernement n'ait pas jugé à propos de préparer sa législation. Dans un temps comme celui où nous sommes, où le gouvernement prétend ne pas avoir d'argent, il n'est pas raisonnable de tenir des séances comme celles que nous avons depuis deux jours."

L'hon. M. TASCHEREAU.—"Nous venons de référer au comité des bills publics quatre projets de loi du gouvernement. Nous en sommes, à vrai dire, au quatrième jour de la session. Avec un chef de l'opposition jeune et plein d'ardeur et une opposition qui ne demande qu'à se battre, nous nous attendions que le débat sur l'adresse durerait deux semaines. Nous avons été trompés." (rires)

M. DUPLESSIS. — "Le Premier Ministre a manqué d'adresse." (nouveaux rires)

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Mon honorable ami a manqué d'autre chose. (rires à droite) Demain nous présenterons sept ou huit nouvelles mesures du gouvernement."

M. DUPLESSIS. — "Et les comptes publics?"

L'hon. M. TASCHEREAU. — "Ça marche."

A 4 heures 15, la Chambre s'ajourne à cet après-midi à 3 heures

MARCHE DE MERCREDI

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 26. — Il y avait 123 bêtes à cornes, 178 veaux et 651 porcs en vente hier matin sur les deux marchés locaux, y compris 70 bêtes à cornes et environ 400 porcs qui n'avaient pu trouver preneur la veille.

399 bêtes à cornes sont passées par les cours de Montréal à destination de St-Jean, Nouveau-Brunswick, d'où elles seront mises à bord du "Manchester Brigade" pour être expédiées à Birkenhead.

Le marché local des bêtes à cornes a été peu actif.

PEINTURE D'UNE GRANDE VIOLONISTE

Portrait à l'huile que vient de terminer l'artiste montréalais Randolph Hewton de Mlle AUDREY COOK. On sait que Mlle Cook, soeur de la Comtesse de Minto et de la Comtesse de Haddington et nièce du Colonel O'Meara, de cette ville, est la brillante violoniste qui jouera lundi soir prochain au Palais Montcalm dans un grand concert de Gala avec Henri Pontbriand, le fameux ténor.

APPEL DU MAIRE A QUEBEC ET OTTAWA

(Suite de la page 3)

vertu des nouveaux règlements, nous aurons procuré peu de travail aux ouvriers avec cet argent".

Après avoir parlé de ses entrevues avec l'hon. M. Dupré et M. Gagnon, et avec l'hon M. Francoeur, et avoir dit qu'il se proposait d'aller rencontrer le Premier Ministre du Canada lui-même à Ottawa, M. le Maire souligna la nécessité qu'il y aurait d'entreprendre la continuation de l'égoût collecteur de la rivière St-Charles.

"Si chacun des deux gouvernements voulait payer sa part du coût de cette entreprise, estimé à $1,-000,000", dit M. Lavigueur, "nous pourrions commencer immédiatement les travaux et procurer de l'emploi à 500 ou 600 ouvriers pendant plusieurs mois. Presque tout le montant serait dépensé en salaires, car il y aurait surtout des travaux de creusage à exécuter. Cette entreprise ne nous coûterait pas plus cher, en définitive, que la charité que nous faisons présentement. Une fois terminée, elle serait un actif pour la ville. Les marchands, les propriétaires, tous les citoyens bénéficieraient sûrement de l'argent que nous aurions fait gagner à de nombreux pères de famille".

Le Maire Lavigueur déclara, enfin, qu'il était déterminé à mener cette affaire jusqu'au bout. Il sera avisé, ces jours-ci, par l'hon. M. Dupré, de la date de l'entrevue avec l'hon. M. Bennett qu'il a sollicitée.

Après la séance du comité administratif, M. le Maire Lavigueur a déclaré à L'Evénement : "Tous les jours, le matin et l'après-midi, un grand nombre de malheureux défilent dans mon bureau. La ville leur donne un peu de secours, mais ce que ces braves gens demandent, ce n'est pas la charité c'est du travail. La conférence interprovinciale a eu raison de donner plus de latitude aux gouvernements d'Ottawa et de Québec pour aider les municipalités et j'ai confiance que la cité de Québec sera la première à faire bénéficier sa population, ses ouvriers, ses marchands, tous ses citoyens de l'entente conclue dans la capitale par M Bennett, M. Taschereau, M. Dupré, M. Gordon, M. Perrault, M. Francoeur, M. Arcand et tous les membres de la conférence interprovinciale. Appuyé par tout le conseil municipal de notre ville, je vais faire appel aux Premiers Ministres d'Ottawa et de Québec pour que leurs gouvernements contribuent à assurer la réalisation d'un projet qui remédierait beaucoup au chômage et est de première utilité pour la cité".

BEAUCE-JONCTION

La paroisse de Beauce Jonction exprime sa gratitude à celui qui a dirigé ses destinées pendant de nombreuses années.

M. Thomas Poulin, préfet du comté de Beauce et maire de la paroisse de Beauce-Jonction depuis de nombreuses années, a refusé de briguer les suffrages cette année, pour un nouveau terme. Il s'occupait des affaires publiques depuis une quarantaine d'années.

En dépit de la pression qui a été faite pour le décider à être de nouveau candidat, M. Poulin n'a pas cru devoir changer d'opinion. Tous ont compris cependant qu'il avait bien mérité le repos qu'il voulait prendre, et lors d'une récente réunion chez le secrétaire de la paroisse, M. Alfred Cloutier, l'émouvant hommage suivant lui a été rendu : —

A M. Thomas Poulin,
Juge Paix,

"Digne maire de la paroisse de Beauce Jonction, et distingué préfet du comté de Beauce.

Cher M. le maire,

"Les soussignés, contribuables de la paroisse de Beauce-Jonction, viennent vous présenter leurs respectueux hommages et l'expression de leu rprofonde gratitude. Constatant que vous avez accordé l'administration et la gestion des affaires publiques de votre paroisse une quarantaine d'années, du meilleur de votre précieuse vie, il nous faut bien admettre que votre repos est bien mérité.

"Nous restons tout de même convaincus que vous nous auriez été utile bien des années encore : vous le pouviez, certes. C'est pourquoi nous regrettons vivement votre départ.

"Laissez-nous vous dire encore que nous vous estimons et que nous avons pleine confiance en vous. Votre honnêteté et votre droiture ont été reconnues par le Grand Conseil de Comté que vous avez présidé avec tant de dignité. Nous en étions fiers ; là comme ici, vous avez toujours su passer à travers tous les obstacles et nous sommes heureux de vous en rendre le témoignage.

Pour vos sacrifices que nous apprécions, pour votre dévouement constant et pour tous les services bénévoles et fructueux que vous nous avez rendus, veuillez agréer les remerciements les plus sincères de vos amis soussignés qui garderont le souvenir de vos innombrables bienfaits".

M. Poulin, quoique très ému, sut très bien répondre à cet hommage reçu par les paroissiens dont les noms suivent : —

MM. Edmond Labbé, nouveau maire, Davilla Champagne, Emile Carette, Léopold Carignan conseillers, Alfred Cloutier, secrétaire, Ernest Poulin, Richard Poulin, Clotaire Nadeau, Arthur Groleau, Joseph Nadeau, Hervé Perreault, William Paré, Donat Poulin, Herménégilde Turmel, Charlie Couture, Napoléon Labbé, Jules Emile Labbé, Théophile Champagne, Wilfrid Doyon, Cyrille Poulin, Romulus Poulin, Alphonse Poulin, Jos. C. Nadeau, Napoléon Nadeau, Alphonse Poulin, Aimé Nadeau, Thomas Cliche, Gabriel Lessard, Emilien Roy, Thomas Cliche à Vital, Noel Jacques, Thomas Vachon, J. P. Doyon, Abraham Cloutier, Joseph Cliche, Joseph Champagne, Agenor Labbé, Joseph Labbé, Joseph Cliche, Lionel Giguère, Arthur Nadeau, Ernest Jacob, Nérés Cloutier, Alfred Bisson, Alfred Champagne, Paul Giguère, Cyrille Labbé, Joseph à Cyrille Labbé, Georges Couture, Daniel Nuwett, Alphonse Paradis, J. A. Nadeau, Hilaire Vachon et plusieurs autres.

Réception chez M. J. L. Cliche, nouveau maire de Beauce Jonction. —A l'occasion de la nomination de M. J. L. Cliche, nouveau maire du village de Beauce-Jonction, il y a eu dimanche soir, une réception, à la résidence de M. Cliche.

Pendant la soirée il y a eu discours, déclamations, chants, musique, etc. A minuit, un succulent goûter fut servi et l'on ne se sépara qu'à une heure avancée de la nuit, en emportant un bon souvenir de cette agréable réunion.

Parmi les invités on remarquait : M. l'abbé L. Létourneau, curé de la paroisse, M. et Mme J. L. Cliche, M. C. A. Bilodeau et Mme Bilodeau, M. le Dr et Mme J. Rousseau, M. Tardif, gérant de la "Valley Shoe" et Mme Tardif, M. et Mme Joseph Bureau, M. Vital Cliche, ex-maire et Mme Cliche, M. et Mme Raymond Poulin, de Tring Jonction, M. et Mme Napoléon Giguère, M. et Mme Onésime Cloutier, M. et Mme Thomas Cliche, M. et Mme J. L. Gagnon, M. Joseph Turmel, professeur, M. et Mme Napoléon Cloutier, M. et Mme Achille Labbé, M. et Mme Ant. Labbé, M. et Mme Raoul Ménard, M. Antoine Johargi et Miles Johargi, M. et Mme Aimé Boily, M. et Mme Raymond Cliche, M. et Mme Wilfrid Cliche, M. et Mme Alfred Pépin, M. et Mme Léonce Cloutier et un bon nombre d'autres.

Nous conseillons fortement aux firmes canadiennes qui se proposent de se lancer dans le commerce d'exportation et qui n'ont aucune expérience antérieure sur les marchés étrangers, de communiquer tout d'abord avec le Ministre du Commerce, à Ottawa, et de lui faire part de leurs projets, tout en fournissant des détails des produits qui les intéressent, avant de s'adresser aux Commissaires du Commerce du Canada à l'étranger.

NE TOUSSEZ PLUS.
Soyez prudents.
"En vente partout"
SIROP
POUR LE RHUME
CARTIER

Epicerie MARTEL, Enr.
Tél. 4-2481 - 4-2482
Coin du Pont & Blvd Desfossés

SUCRE "Redpaht", 10 livres pour	.45
OEUFS (poulettes) frais pour boire, la doz.	.29
GRAISSE PURE, la livre	.10
PAMPLEMOUSSES (Jamaique) la doz.	.39
5 variétés de BISCUITS, 2 livres pour	.15
MARMELADE "Aylmer", Jarre de 30 ozs.	.30
TOMATES (bien mûres) 2 livres pour	.25
CAFE PONY, la livre	.45
BON PAIN, 2 livres	.05
FROMAGE (Canadien) la livre	.15

BUREAUX
-:- A -:-
LOUER
dans
L'EDIFICE
QUEBEC POWER
Coin St-Joseph et
De la Couronne

Pension Privée
Quelques Chambres à louer
Prix modérés.
CHATEAU ST-LOUIS
Appartement 1001
TELEPHONE : 6745

POSTE DE COMMERCE A VENDRE
Bon poste de commerce établi depuis au-delà de trente ans dans le Village de St-Félicien, Comté du Lac Saint-Jean, P. Q. Vendra en tout ou en partie à un homme sérieux, ou louera, à des conditions très avantageuses.
Sadresser à
Madame Vve CELESTIN BOULAY,
St-Félicien, Comté du Lac St-Jean, P. Q.

L'Exécutif veut avoir M. Lapointe

LA VILLE VEUT EN FINIR AVEC LE RESERVOIR

M. Carmichael demande que la compagnie reçoive une mise en demeure.

PAS D'AUTRE DELAI

Le maire répond que les ingénieurs de la cité s'en sont eux mêmes chargés.

UN BREF DEBAT

Au début de la séance du comité administratif, hier après-midi, l'échevin Carmichael, après avoir fait remarquer que les travaux du réservoir ne sont pas entièrement finis, a demandé que la ville fixe un délai raisonnable pour la complétion de l'entreprise et que, si les travaux ne sont pas terminés à l'expiration de ce délai, elle confisque les montants déposés en garantie par la Compagnie de Construction de Québec.

"Il faut se hâter à terminer le réservoir", déclora l'échevin Carmichael, "si nous voulons obtenir une baisse des taux d'assurances contre le feu".

Le maire répondit que les ingénieurs de la cité viennent d'aviser la Compagnie d'avoir à compléter les travaux qu'il lui reste à faire dans le plus bref délai possible. Cette mise en demeure a été envoyée à la compagnie avant-hier.

En vertu du contrat accordé à la Compagnie de Construction, celle-ci devait livrer le réservoir à la ville en novembre dernier.

Par un vote de 5 à 1, le comité administratif décide de retenir de nouveau les services de l'hon. M. Lapointe pour défendre le bill de Québec et demander la municipalisation de l'électricité. — Nous n'avons pas même le rapport des experts, dit M. Dinan. — Autres objections.

PIQUANT DEBAT

Par un vote de 5 à 1, le comité administratif a autorisé le maire Lavigueur, hier après-midi, à retenir les services professionnels de l'hon. M. Ernest Lapointe, C.R., C.P., pour défendre le bill de Québec devant la Législature. La résolution du comité à cet effet, proposée par l'échevin P.-H. Bédard, a reçu l'appui, en outre du proposeur, des échevins Carmichael, Lacroix, Drolet et Gosselin. L'échevin F.-J. Dinan, du quartier Champlain, s'est prononcé contre, après avoir dit que c'était un non sens d'engager l'hon. M. Lapointe pour défendre la clause de la municipalisation de l'électricité pour la force motrice quand les ingénieurs experts, chargés par la ville de faire une enquête et de dire si le système de municipalisation de l'électricite doit être appliqué à Québec, n'ont pas encore soumis leur rapport.

L'hon. M. Lapointe, ainsi que le maire l'a expliqué, ne défendra pas seulement la clause du bill relative au pouvoir de municipaliser l'électricité pour la force motrice. Il surveillera, conjointement avec les aviseurs légaux de la cité, MM. J.-E. Chapleau et Elysée Thériault, les intérêts de la ville de Québec pendant toute la durée du bill. Un nouveau débat s'est engagé autour de cette question de l'électricité, et l'échevin Jobin a affirmé que la municipalisation de ce service serait désastreuse pour la cité de Québec.

Le maire Lavigueur apprit à ses collègues qu'il avait eu plusieurs entrevues avec l'hon. M. Lapointe, et que le 14 janvier dernier, conformément au désir du comité administratif, il avait chargé l'ancien ministre de la Justice de défendre le bill de Québec. Le maire ajouta que l'hon. M. Lapointe avait accepté.

"Je voudrais bien savoir", déclara alors l'échevin Dinan, "en quel temps le comité a décidé d'engager M. Lapointe? Je n'en ai jamais eu connaissance, pour ma part. L'an dernier, nous avons dépensé $10,000 ou $15,000 pour notre bill, sans avoir le résultat désiré. Nous voulons faire les mêmes dépenses, cette année, malgré que les perspectives de succès soient moindres encore. Car l'hon. M. Taschereau, Premier Ministre de cette province, a catégoriquement affirmé, l'autre jour, qu'il ne voyait pas comment on pourrait arriver à étatiser l'électricité, dans la province. De plus, M. le maire, nous ne savons rien encore de l'enquête qui a été faite par des experts sur l'électricité. Nous ne savons pas si les enquêteurs recommanderont ou non la municipalisation de l'électricité. Attendons donc leur rapport; ce serait, il me semble, plus logique. Si les experts sont favorables à la municipalisation, nous pourrons agir en conséquence."

L'échevin DeBlois partagea cette dernière manière de voir de son collègue. "Il est très important", dit-il, "de savoir si nous aurons ou non ce rapport avant que le bill soit discuté. Allons-nous laisser plaider M. Lapointe sans qu'il connaisse un mot du rapport?" L'échevin DeBlois déclara, aussi, qu'il serait important, dans la situation actuelle, de savoir à quelles conditions l'hon. M. Lapointe est prêt à représenter la ville devant la Législature.

L'échevin Gosselin proposa que la ville invite toutes les municipalités voisines, favorables à la municipalisation de l'électricité, à se joindre à elle devant la Législature.

L'échevin Jobin déclara, lui aussi, qu'il ne sera pas logique pour la cité de Québec de se présenter devant la Législature et demander la municipalisation complète de l'électricité, si elle n'a pas les renseignements dont elle a besoin. Or, ces renseignements, le rapport des ingénieurs les contiendra tous. 'Attendons donc le rapport", conclut M. Jobin. Le représentant de Belvédère affirma aussi qu'il est ridicule dans les circonstances actuelles surtout, de songer à municipaliser l'électricité dans la ville de Québec.

"Combien de clients du Quebec Power", déclara M. Jobin, "qui sont aujourd'hui dans l'impossibilité de payer leurs comptes! La compagnie est obligée de supporter des arrérages pour un fort montant. La ville de Québec serait-elle en mesure de subir une telle situation? Je dis que non, M. le maire, pas plus que les contribuables ne seraient prêts à accepter une nouvelle dette de 20 millions que nous apporterait la municipalisation. Ce serait désastreux pour la ville si l'électricité était municipalisée ici."

L'échevin Bédard reprocha à son collègue de faire un tableau trop sombre de la municipalisation, "lorsque", dit-il, "la population de l'Ontario paie l'électricité trois fois moins cher que nous." En réponse à une déclaration de l'échevin DeBlois, le leader du conseil déclara que l'hon. M. Lapointe ne surchargerait pas la ville, pour ses services. "M. Lapointe m'a dit à moi-même", affirma l'échevin Bédard, "qu'il sera prêt à accepter ce que le conseil lui donnera." Le leader du conseil proposa alors que le maire soit autorisé à retenir les services de l'hon. M. Lapointe.

L'échevin Drolet seconda cette proposition par un grand discours.

"C'est un plaisir pour moi de seconder cette motion", dit M. Drolet, "après avoir réclamé avec tant d'insistance la nomination de M. Lapointe. La ville ne fera rien de trop pour se préparer en vue de la défense de son bill. Le Quebec Power, lui, a retenu les services d'éminents avocats. Il est allé en chercher jusqu'à Montréal, m'a-t-on dit. C'est une

(Suite à la page 13)

AUX OBSEQUES DU SENATEUR BUREAU

L'hon. M. Taschereau et l'hon. M. Lapointe seront parmi les porteurs. — Départ du Premier Ministre pour Trois-Rivières.

WAGON SPECIAL

L'honorable M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre, sera, avec l'honorable M. Ernest Lapointe, au nombre des personnages officiels qui porteront les coins du poêle aux funérailles de feu le sénateur Jacques Bureau, aux Trois-Rivières demain.

Le Premier Ministre — il sera accompagné de la plupart de ses collègues — partira de Québec à 11 heures 55 cette nuit. M. C.-A. Langevin, du Pacifique Canadien, met gracieusement un wagon spécial à la disposition du Premier Ministre et des amis du sénateur Bureau.

Tous les Québecois qui voudront assister aux funérailles du sénateur Bureau pourront le faire aisément. Le convoi du Pacifique quitte la gare du Palais à 11 heures 55 ce soir. Aux Trois-Rivières les passagers pourront demeurer dans le wagon jusqu'à huit heures. Le convoi de retour laissera Trois-Rivières à midi, vendredi, pour entrer à Québec vers deux heures.

L'honorable M. Taschereau et M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition et député des Trois-Rivières, qui ira aussi rendre un dernier hommage à son ami et concitoyen le sénateur Bureau, reviendront à Québec pour la séance de vendredi après-midi à la Chambre.

Les porteurs honoraires des coins du poêle, aux funérailles de feu le sénateur Bureau, en plus du Premier Ministre et de l'hon. M. Ernest Lapointe, seront: le président du Sénat, l'hon. M. P.-E. Blondin, l'hon M. P.-A. Cardin, M. le juge Aime Marchand et M. Robert-F. Grant.

CONDAMNATIONS

Une femme de cette ville a été condamnée à un mois de prison, hier, pour vente illégale de liqueurs alcooliques. La même sentence, pour la même offense, a été prononcée contre deux autres prévenus: Donat Leduc, de St-Marc des Carrières et Laurent Piché, de Donnacona.

Une sentence de $5 d'amende a aussi été prononcée, hier, contre un individu qui se faisait passer pour constable. Cet individu a été arrêté par le détective Louis Rochette, de la police municipale.

M. HYPPOLITE LEVESQUE

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Hyppolite Lévesque, de La Tuque, vient de recevoir ses diplômes de gradué en anglais de l'International Correspondance Schools, de Scranton, Pa., Etats-Unis.

GRANDE-BAIE

Mardi, 31 janvier, aura lieu, en l'église paroissiale de Grande-Baie, le service anniversaire de Monsieur Onésime Hamel. Parents et amis sont priés d'y assister.

LA POLICE A FAIT QUATRE ARRESTATIONS

En rapport avec le sacrilège commis mardi matin à St-Fidèle.

L'ACCUSATION

Avoir comploté pour voler des choses sacrées. — Pas de cautionnement.

LES RECHERCHES

Quatre arrestations ont été opérées, depuis mardi soir dernier, en rapport avec le vol sacrilège commis dans l'église de St-Fidèle. L'âge des individus que la police détient varie entre 24 et 52 ans. Dans leurs efforts pour retrouver la lunule de l'ostensoir un vase sacré, une étole, peut-être même des hosties qui seraient disparues de l'église de St-Fidèle, les officiers municipaux ont découvert, hier soir, toute une littérature à l'usage des spirites. Le lieutenant détective Lauréat Lacasse aurait même mis la main sur la recette du fameux trésor dont nous parlions hier matin

Les quatre prévenus, que l'on soupçonne d'être les auteurs de ce révoltant sacrilège, ont comparu, hier matin, devant M. le Juge en Chef Hugues Fortier. L'acte d'accusation dressé contre eux se lit comme suit : — "D'avoir, depuis environ trois mois, en la cité et le district de Québec, avec d'autres individus encore inconnus, comploté pour commettre un acte criminel, savoir, voler des choses sacrées". Les accusés ont plaidé non coupables et ont demandé leur admission à caution, mais vu la gravité de l'offense et sur les déclarations du lieutenant détective Lacasse qui a annoncé que les recherches se poursuivent on a refusé de les laisser en liberté provisoire. Ils ont été conduits à la prison en attendant leur enquête préliminaire qui s'instruira lundi prochain.

Le lieutenant détective Lacasse, le détective Aimé Guillemette, les constables Raoul Lafrance et Ulysse Desjardins ont travaillé sans repit pour éclaircir cette affaire. Le lieutenant-détective Lacasse nous a déclaré, hier soir, que d'autres arrestations seront opérées d'ici à quelques jours Il s'agirait de tout un groupe de jeunes gens qui se seraient laissés attirés par un hypnotiseur.

Le mérite de ce coup de filet revient au lieutenant-détective Lacasse, au détective Guillemette et aux constables Raoul Lafrance et Ulysse Desjardins. Le constable Lafrance — c'est par erreur bien involontaire que nous avons mentionner Lachance — a été le premier sur la piste. Il se rapporta au sous-chef Bigaouette qui confia ensuite la cause au détective Lacasse.

BEL HOMMAGE A MME N.-P. PRAIRIE

Madame Narcisse-Paul Prairie, décédée lundi dernier dans sa 86ème année, a eu d'imposantes obsèques hier matin.

AU BELVEDERE

Un émouvant hommage a été rendu, hier matin, à madame Narcisse - Paul Prairie, née Elmire Cartier, décédée lundi dernier, au Sanatorium de l'Hôpital Laval, dans la 87ème année de son âge. Le cortège s'est formé en face de la résidence du major et de madame Harry Lamb. L'imposante cérémonie funèbre s'est déroulée en l'église des Saints Martyrs.

C'est M. l'abbé J.-A. Laberge, curé de la paroisse, qui a présidé la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé I. Fortin, qui était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Henri Laberge et Amédée Fortin.

A la tribune de l'orgue, sous la direction de M. Montgrain, la chorale de la paroisse a fait les frais du chant funèbre. Mlle F. Poiré accompagnait à l'orgue.

Le deuil était conduit par le petit-fils de la défunte, le major Harry Lamb; son gendre, M. J.-E. Barnard, directeur de L'Evénement ; M. le Dr Louis Rousseau, et M. J. Barcklay.

Immédiatement après les membres de la famille, avaient pris place dans le défilé : l'hon. Sénateur Thomas Chapais, l'hon. Sénateur J Tessier, M. L.-A. Richard, C. R., sous-ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, M. Arthur Pigeon, C. R., M. Harry O'Sullivan, C. R., M. Bernard Devlin, C. R., M. François Jobin, échevin, M. Arthur Poulin, échevin, M le Dr Oscar Guimond, M. Neuville Belleau le major Braun Langelier le colonel Cortland Fages, M. Théo Miville Deschênes, M. Jules Lesage, M. Edouard Barnard, M. Jean Garneau, M. Georges Donohue, M. Charles-J. Duchesnay, M. Guy Belleau, M. Roméo Tremblay, M. Alfred Demers, M. H. McCord, M. Calixte Falardeau, M. Lucien Fontaine, M. J.-C. Dion, M. E. Lacombe, M. Charles Lacombe, M. J.-E.-A. Cloutier, M. Ferdinand Guillemette, M. Roland Guillemette, etc., etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont. La maison Germain Lépine avait été chargée de la direction des obsèques.

L'Evénement réitère à tous les membres de cette famille distinguée l'hommage de ses sincères condoléances.

COMMISSAIRES DU CANADA

Les importateurs canadiens et autres qui désirent avoir des détails sur le commerce d'exportation du Royaume-Uni, et les fabricants britanniques qui cherchent une représentation au Canada, sont invités à s'adresser aux officiers ci-dessous :

Le Premier Commissaire du Commerce britannique pour le Canada et Terre-Neuve, 285 Côte du Beaver Hall, Montréal, Qué. Adresse télégraphique : "Britcom".

Le Commissaire du Commerce britannique (pour l'Ontario), 901-902 Edifice de la Banque de Hamilton, Toronto, Ont. Adresse télégraphique "Toroncom".

Le Commissaire du Commerce britannique, (pour l'Ouest canadien), 18 Edifice Commerce, Vancouver. Adresse télégraphique : "Vancom".

Le Chef du Service (pour le Manitoba et la Saskatchewan), Commissariat du Commerce britannique, 703, Edifice de la Banque Union, Winnipeg.

Appel nominal dans les cités et villes

A Courville M. C.-N. Dorion, C. R., M. P., est réélu maire pour la quatrième fois.—Le Dr L.-J. Moreault, M. P. P., inaugure son huitième terme à Rimouski. — Réélection de M. Tancrède Labbé à Thetford Mines et de M. J.-D. Gagné à Victoriaville. — Il y aura lutte à la mairie à Montmagny ainsi qu'à la Rivière du Loup. — Les candidats à l'échevinage.

VOTATION LE PREMIER FEVRIER

C'était hier l'appel nominal dans les municipalités régies par la loi des cités et villes. Dans le district de Québec, la plupart des maires ont été élus par acclamation. Il y aura cependant lutte à la mairie à Montmagny et à la Rivière du Loup. A Courville, M. C.-N. Dorion, C R., M. P., a été réélu pour un quatrième terme. A Rimouski, M. le Dr L.-J. Moreault, M. P. P., a été réélu pour un huitième terme ; à Thetford Mines, M. Tancrède Labbé a été réélu pour un deuxième terme, à Victoriaville, M. J.-S. Gagné a été réélu avec tout son conseil. Dans plusieurs municipalités, dont Courville, il y aura lutte à l'échevinage.

ST-LOUIS DE COURVILLE

M. Charles-Napoléon Dorion, député du comté de Québec-Montmorency aux Communes, a été réélu par acclamation maire de la municipalité de St-Louis de Courville. C'est la quatrième fois que M. Dorion est appelé par ses concitoyens à diriger les destinées de sa municipalité. Les contribuables de St-Louis de Courville ont voulu, hier, lui donner un nouveau témoignage d'estime et de considération.

Trois échevins sur six ont été élus par acclamation. M. Joseph-Léon Tessier, agriculteur, a été réélu par acclamation pour un 8e terme. M. Tessier fait partie du conseil municipal de Courville depuis 1917. Il occupe le siège No 2. M. Cyrias Chalifour, entrepreneur peintre, a été élu par acclamation au siège No 5. M. Didyme Bouchard, agriculteur, a aussi été appelé pour un deuxième terme à occuper le siège No 6.

Il y aura cependant lutte à Courville entre MM. Joseph Philibert Guimont, menuisier, et M. Joseph-Adolphe Guillot, mesureur de bois, qui briguent les suffrages au siège No 1 ; entre MM Joseph Raphael Giroux, briqueteur, et Gérard Grenier, commis, au siège No 3 ; entre M. Charles Boutet, employé civil et échevin, et M. E.-Roméo Marcoux, entrepreneur-masson.

RIVIERE DU LOUP

A la Rivière du Loup M. C.-E. Dubé, maire sortant de charge, a un adversaire dans la personne de M. Paul-E. Thibault, libraire. Les anciens échevins sont tous candidats de nouveau, à l'exception de M. Adélard Marquis.

Dans le quartier Nord, No 1, M. L.-P. Lizotte, C. R., a été élu par acclamation ; au siège No 2, M. Hercule Mailloux, gérant de la manufacture de meubles, a aussi obtenu une acclamation.

Dans le quartier Centre, No 1, M. Jules Parent, rentier, échevin sortant, a pour adversaire M. J.-Ovide Dumas, voyageur de commerce; au siège No 2, les candidats sont M. Elzébert Laforest, ing., échevin sortant, et M. J.-Aléide Ouellet, restaurateur.

Dans le quartier Sud, No 1, M. J.-L. Drolet, marchand, et M. John Dionne, commis aux usines du C. N. R, sont candidats ; au siège No 2, M. J.-Alexis Dumais, courtier, a été réélu par acclamation.

Les trois échevins élus par acclamation appuient le maire Dubé.

BEAUCEVILLE-EST

La mise en nomination, hier, à Beauceville-Est, a été des plus paisibles. Les trois conseillers sortant de charge, MM. Alf. Jolicoeur, Georges Brondin et Adélard Latulippe, ont été réélus par acclamation pour un nouveau terme. Le maire et les autres conseillers avaient été élus l'an dernier.

Le conseil municipal sera formé comme l'an dernier : c'est-à-dire, M. Henri Renaud, maire ; MM. Herménégilde Poulin, Odilon Nadeau, Majoric Gilbert, Alf. Jolicoeur, Georges Grondin, Adélard Latulippe, conseillers.

A Beauceville-Ouest l'administration a été choisie l'an dernier.

VILLE DE RIMOUSKI

L'appel nominal dans la ville de Rimouski, a donné le résultat suivant:

Le Dr L.-J Moreault, M. P. P., a été réélu maire pour un huitième terme, c'est-à-dire qu'il commence sa quinzième année à la mairie après avoir fait deux termes à l'échevinage. C'est le plus long terme comme maire enregistré dans les annales de cette municipalité.

Dans le quartier est, M. Martin-J. Lepage, marchand, est réélu par acclamation tandis que dans le même quartier l'ex-échevin Octave Jalbert, commerçant de bois, a pour adversaire M. Georges-A. Morin, garagiste et agent d'assurance.

Dans le quartier centre, M. Albert Michaud, marchand, est réélu par acclamation pendant qu'il y aura triple lutte au siège abandonné par l'ex-pro-maire Alphonse Bellavance, industriel, entre les candidats suivants : MM. Léo Levesque, marchand, Ferdinand Santerre, contracteur, et Robert Deschenes, agent d'affaires.

Dans le quartier ouest, M. Oscar Morrissette, cocher, est également réélu par acclamation, pendant que M. Elzéar Côté, marchand, ex-échevin, a pour adversaire M. Romuald Paquet, maréchal-ferrant.

MONTMAGNY

A Montmagny, M. J.-A. Bernier, maire depuis quatre ans, a comme adversaire M. Raoul Boulanger. Cinq échevins ont été élus par acclamation. Ce sont MM. Joseph Paré, quartier centre, Alfred Dion, quartier centre, Ernest Marois, quartier ouest, Edmond Rousseau, quartier ouest, et J.-O. Roy, quartier industriel. M. Eugène Létourneau, quartier ouest, a comme adversaire M. Henri Godreau et M. J.-A. Fortier, quartier sud. M. C.-A. Corriveau.

THETFORD MINES

M. Tancrède L'Abbé, marchand, a été proclamé maire de sa ville, hier, lors de la mise en nomination. M L'Abbé est réélu pour un deuxième terme.

S'il n'y a pas de lutte à la mairie la campagne électorale sera vive entre les candidats qui aspirent aux charges échevinales. Seul M. Arthur Argouin a été réélu par acclamation au siège No 2. A la suite du départ de M. Aurèle Roy, qui occupait le siège No 1, MM. Joseph Lessard, mécanicien, et M. Joseph Daigle, contracteur, se feront la lutte. Au siège No 3, M. Ant. Genest s'est retiré pour laisser le champ libre à MM. Pierre Roy, journalier, et Georges Roberge, épicier. M. Alph. Doyon, qui représentait le siège No 4, aura un adversaire dans la personne de M. Adolphe St-Cyr, marchand d'autos.

VICTORIAVILLE

Tous les membres de l'ancienne administration municipale ont été réélus par acclamation aux différents postes qu'ils occupaient. Comme l'an dernier, le conseil de Victoriaville sera donc formé de M. J.-D. Gagné, comme maire ; MM. J Marcoux, A. Bergeron, A.-R. Rioux, Médéric Pépin, E. Jutras et A. Boissonnault, comme échevins.

MORT D'UNE RELIGIEUSE

Soeur Guy de Jésus (Jeannette Beaudoin) est décédée à Sherbrooke.

Les Filles de la Charité du Sacré-Coeur de la Maison Provinciale de Sherbrooke ont eu la douleur de perdre Soeur Guy de Jésus, née Jeannette Beaudoin, fille de M. et Mme Herménégilde Beaudoin, de Thetford Mines, décédé vendredi, le 20 janvier, à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Les funérailles ont eu lieu le 22 janvier, à la Maison Provinciale de Sherbrooke.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, M. et Mme H. Beaudoin, de Thetford Mines; ses frères, MM. Antonio et Adrien Beaudoin, de Thetford Mines; ses soeurs, Soeur Rachel de Marie, des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, Mme Jules-E. Lemay, Thetford Mines, décédée vendredi le Mme Antonio Beaudoin, de Robertsonville; son beau-frère, M. Jules-E. Lemay, de Thetford Mines.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses plus sincères condoléances.

LUNDI A L'UNIVERSITE

2ème causerie de Mgr LeBon sur l'encyclique Quadragesimo Anno

Quel est le juste salaire? Le salaire familial est-il dû en justice? Autant de questions auxquelles Monseigneur LeBon répondra lundi soir prochain dans sa deuxième conférence sur l'Encyclique "Quadragesimo Anno". Ce problème du salaire, et surtout du salaire familial, est sans conteste, le problème de notre temps. La crise a remis en question les relations du patron avec ses employés. Et le patron est-il obligé de donner aux ouvriers à son emploi, un salaire capable de faire vivre la famille de ces derniers? Il importe au premier chef de le bien savoir. Et pour le savoir comme il faut on devra aller entendre le distingué prélat lundi soir prochain à 8 heures 15 à la Salle des Promotions de l'Université Laval. Cette conférence est la troisième de la série organisée par l'Ecole des Sciences Sociales et Politiques.

Entrée gratuite.

CONTROLE DE LA VIANDE

Pour faire suite à l'information parue dans le *Bulletin des Renseignements Commerciaux* No. 1508, du 24 décembre 1932, à la page 412, M. W. A. Wilson, Commissaire du Commerce des Produits Animaux à Londres, écrit que le Décret des Conventions d'Ottawa (Importation de la viande) 1932 (No. 992), rédigé par le Board of Trade en vertu de l'article 7 de la Loi des Conventions d'Ottawa de 1932, vient d'être approuvé par une résolution de chacune des Chambres du Parlement. A compter du 1er janvier prochain, aucune viande à laquelle le Décret s'applique ne doit être importée dans le Royaume-Uni, sauf sous permis, et cette viande sera considérée comme importée sous permis si l'importateur est le détenteur d'un permis du Board of Trade et se conforme aux conditions(s'il y en a) du permis en question. Le Décret s'applique au mouton et à l'agneau congelés, au boeuf congelé (carcasses et boeuf désossé) et au boeuf réfrigéré mais ne s'applique pas à la viande produite dans toute partie de l'Empire Britannique.

87 ANS AUJOURD'HUI

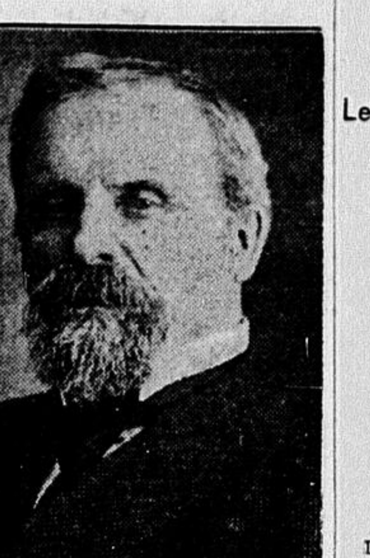

M. le Commandeur C.-A.-R. DESJARDINS, de St-André de Kamouraska, qui célèbre aujourd'hui le 87ème anniversaire de sa naissance. Nos félicitations et nos souhaits à ce vénérable citoyen.

UN INCENDIE DESASTREUX A ST-ODILON

Le couvent de St-Odilon, comté de Dorchester, est détruit hier matin.

LOURDE EPREUVE

On n'a pas eu le temps de sauver les Saintes Espèces. — La cause du feu.

$10,000 DE DEGATS

St-Odilon, Dorchestre, 26. — Une institution qui remonte à 1903, le couvent de Notre-Dame du Perpétuel Secours, a été détruit de fond en combre, hier avant-midi, par un violent incendie. En dépit du dévouement des pompiers volontaires pour enrayer le progrès rapide des flammes, l'édifice a été rasé. Les élèves, au nombre de 125, qui fréquentent le couvent ont pu se sauver et il n'y a pas eu d'accident enregistré.

A un moment, les flammes prirent de telles proportions que l'on crut qu'elles se communiqueraient à l'église paroissiale, voisine du couvent incendié. Les pompiers travaillèrent avec acharnement et réussirent à la sauver. Plusieurs résidences voisines furent aussi menacées par l'élément destructeur, entre autres celles du docteur Barry et de M. Cloutier, marchand.

La cause de cet incendie est attribuée à un cierge allumé qui aurait communiqué le feu à des sapins qui entouraient la Crèche de l'Enfant-Jésus, au moment où les élèves allaient réciter la prière en commun dans la chapelle. L'ordre d'évacuer le couvent fut aussitôt donné par la révérende Mère Supérieure, et les enfants se dirigèrent vers les portes de sortie. Les flammes étaient menaçantes et c'est en vain que l'on tenta de sauver les Saintes Espèces. Les dommages sont évalués à environ $10,000, cette institution étant couverte par $6,000 d'assurance.

Il est heureux que cet incendie ne se soit pas déclaré en pleine nuit car on aurait tout probablement eu à déplorer des pertes de vie et des dommages plus considérables.

FEU MADEMOISELLE MARGUERITE WHITE

Les funérailles de mademoiselle Marguerite White, décédée le 22 janvier, ont eu lieu hier matin chez les SS. Dominicaines.

BEAU TEMOIGNAGE

Funérailles de Mlle M. White ——

Les obsèques de mademoiselle Marguerite White, décédée chez les Révérendes Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, Chemin St-Louis, le 22 janvier dernier, à l'âge de 69 ans et 8 mois, ont eu lieu, hier matin, en la chapelle de la Communauté des Soeurs Dominicaines.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Hudon, aumônier de la Communauté et le service a été chanté par Mgr Eug. C. Laflamme, P. D., V. F., Monseigneur était assisté de MM. les abbés Hudon et Dumais.

Les Révérendes Soeurs Dominicaines ont chanté la messe des morts.

Parmi l'assistance, on remarquait: la soeur de la défunte, mademoiselle J. White; ses nièces, madame M. Blanchet, madame Alfred Pelletier, mademoiselle Marie-L. White, madame J. Lemieux; ses neveux, MM Maurice Pelletier, Maurice Constantin, Alfred Pelletier, Gérard Pelletier; son cousin, M. Jean Blanchet. Amis intimes de la famille, madame A Fontaine et M. Georges Myrand.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont. La direction des obsèques avait été confiée à la maison Arthur Cloutier.

A la famille en deuil nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

Le verdict sera rendu aujourd'hui

Le procès de l'hon. juge Albert Sévigny contre le Dr Edouard Bourdon est déjà rendu à la phase finale. — La défense a appelé ses témoins hier. — Mtre Dion veut soulever la question des assurances mais le président du tribunal dit que cela n'a rien à voir à la cause.

M. ST-LAURENT PLAIDE

Le procès de l'hon. Juge Albert Sévigny contre le Dr Edouard Bourdon se terminera aujourd'hui même. Les deux parties ont terminé leur preuve hier, et à la fin de l'après-midi, M. Louis St-Laurent a fait sa plaidoirie. Ce matin, M. Aimé Dion plaidera à son tour, M. Antoine Rivard aura ensuite la réplique, puis l'hon. Juge Edouard Fabre-Surveyer dressera les jurés et ceux-ci se retireront alors pour délibérer. Le verdict devrait donc être rendu à la fin de l'après-midi.

La phase la plus importante du procès s'est certainement déroulée hier après-midi. La défense, comme au premier procès, a voulu prouver que l'hon. Juge Sévigny avait reçu différents montants des compagnies d'assurances. Au premier procès, cette preuve avait été permise, mais le juge avait ensuite averti les jurés qu'ils ne devaient pas en tenir compte dans l'appréciation des dommages. Cette fois-ci le président du tribunal a refusé de laisser faire la preuve. Il en est résulté une très vive discussion entre lui et l'avocat de la défense. L'hon. M. Sévigny passa près d'une heure dans la boite aux témoins mais n'eut pas à répondre un seul mot.

Hier midi, entre les deux séances, les jurés se sont rendus sur la Grande-Allée visiter les lieux où s'est produit l'accident.

La défense a appelé plusieurs témoins au cours de la journée. Le premier fut M. Louis Saillant, un témoin oculaire de l'accident, dont la version diffère quelque peu avec celle de l'hon. Juge Antonin Galipeault. M. le Juge Galipeault fut rappelé dans la boite et Mtre Dion voulut faire produire, par le greffier, M. Réal Letellier, le témoignage qu'il avait rendu au premier procès, mais le président du tribunal ne permit pas cette preuve. Deux autres témoins de l'accident furent entendus: MM. J.-Edouard Michaud et J.-Charles Picher, de même que M. Maurice Choquette, qui avait déjà témoigné la veille. M. Maurice Royer donna ensuite les conditions atmosphériques pour le soir de l'accident et M. Maurice Ricard produisit des copies des lieux.

Mtre Dion appela alors l'hon. Juge Sévigny comme témoin de la défense.

Mtre Dion. — "M. le Juge, voulez-vous nous dire combien vous avez reçu de la compagnie d'assurance ?

M. St-Laurent. — "Objecté à cette question et à toute cette preuve.

Le Juge. — "M. Dion, avez-vous un texte de loi pour appuyer cette preuve ?

Mtre Dion. — "C'est allégué dans ma défense.

Le Juge. — "J'ai étudié cette question d'avance et il n'y a aucune théorie me donnant le droit de permettre cette preuve. Je ne veux pas réserver l'objection, parce que plus tard, je serais obligé de dire aux jurés de la mettre de côté et ce serait compliquer la preuve pour rien.

Mtre Dion. — "Ce que j'ai à faire comme défendeur, c'est de remettre ce monsieur dans l'état où il était avant l'accident. Or, il a reçu de l'argent....

Le Juge. — "Ce que vous dites est illégal.

Mtre Dion. — "J'ai allégué cela dans ma défense et ils l'ont nié en fait. Ils n'avaient qu'à faire une inscription en loi.

M. St-Laurent. — "Nous avons préféré faire objection au procès.

Mtre Dion. — "Nous aurions pu aller en appel. Maintenant, il est

(Suite à la page 13)

CE SOIR A ST-DOMINIQUE

Conférence de M. Ls-Ph. Morin, C.P.A.

C'est ce soir que sera donnée, sous les auspices de la section St-Dominique de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, une soirée littéraire et musicale à la salle paroissiale, 329 Grande-Allée. Cette conférence-concert commencera à 8.15 heures p.m.

M. Louis-Philippe Morin, comptable public licencié, parlera de diverses questions de la plus haute importance sous le titre de Sauvons notre patrimoine!...

Le conférencier sera présenté, contrairement à ce qui a été annoncé, par M. Léo Pelland, avocat, président-adjoint de la section St-Dominique, et remercié par le R. P. Henri Martin, O.P., aumônier.

MM. Paul Godbout et J. Beauchemin, membres de la chorale des Chanteurs de St-Dominique, se feront entendre dans des chants choisis et seront accompagnés par M. J.-M. Beaudet, organiste de l'église de St-Dominique.

L'entrée est gratuite. Tous sont chaleureusement invités à assister à cette conférence-concert. Les dames tout particulièrement seront les bienvenues.

LE BRIDGE-CONTRAT

Conférence pour les Chevaliers du Conseil 446 et leurs dames.

Demain soir, vendredi, le 27 janvier, M. Jos. LaVergne donnera une conférence sur le Bridge-contrat spécialement pour les Chevaliers de Colomb du Conseil 446 et leurs dames.

Comme les précédentes, cette conférence sera donnée avec projections lumineuses.

REUNION DES COMPTABLES A L'ACADEMIE

L'Association Générale des Comptables a une importante assemblée hier.

UNE CAUSERIE

Par M. P.-H. Dorval, C. G. A. — Présentation de trois nouveaux agrégés.

M. GREGOIRE PRESIDE

L'Association générale des Comptables (succursales de Québec) a eu une réunion intéressante à l'Académie Commerciale hier soir. M. J.-E. Grégoire, C.R., présidait.

M. Louis-Philippe Morin, ancien président général de l'Association Générale des Comptables du Canada, était présent et il a remis leurs parchemins à trois nouveaux comptables agrégés: MM. P.-Antoine Dubuc, Edgar Michaud et J.-Lucien Pouliot.

M. Paul-Henri Dorval, C.G.A., de la maison François Jobin, était le conférencier. Il a traité de "l'entrepreneur et sa comptabilité".

M. Dorval souligna que les méthodes d'affaires des entrepreneurs ont été considérablement modifées en ces dernières années, surtout en ce qui concerne les soumissions. Il donna des détails intéressants sur les contrats de construction, l'organisation des affaires d'un entrepreneur, sa comptabilité, les matériaux et l'outillage qu'il emploie, etc....

La conférence de M. Dorval était fort pratique et elle fut goûtée de tous les assistants qui étaient nombreux. Une discussion suivit la conférence. Plusieurs membres y prirent part: MM. J.-A. Dubé, Edouard-S. Gagné, Jules Plamondon, L.-J. Gauvin, G.-Arthur Plante, Gérard White et Lucien Pouliot.

LE DRAME DE ROUYN

Rouyn, 26.—Un attentat qui a jeté dans l'émoi la population de Rouyn est survenu dimanche dernier vers une heure du matin. La victime a succombé aux blessures reçues.

Vers une heure et demie, dimanche matin, Victor Sévigny, âgé de 45 ans, a été assommé dans une maison de Rouyn par des individus en état d'ivresse. On l'a immédiatement transporté à l'hôpital où il est mort vers midi. Sur les instructions du Procureur-Général, le sergent Turnbull, de la police provinciale, a ouvert une enquête avec le chef de police Lapointe, de Rouyn. Ils n'ont pas tardé à opérer l'arrestation de Joseph Morin, témoin de la bagarre. Mardi soir, le coroner du district a tenu une enquête. Après l'autopsie du cadavre faite par M. le Dr J.-M. Roussel, médecin légiste de Montréal, et l'audition des témoins, les jurés ont rendu upn verdict de mort par fracture du crâne causée par un instrument contondant. Le sergent Turnbull a alors porté une accusation de meurtre contre Morin qui est détenu. Les recherches se poursuivent activement.

LES BILLETS EN VENTE AUJOURD'HUI

Au Palais Montcalm. — Pour le concert d'Henri Pontbriand et Audrey Cook.

Le bureau des billets du Palais Montcalm s'ouvre ce matin pour la vente des billets du concert Pontbriand-Cook qui a lieu lundi soir prochain. Tout ce que Québec compte de musiciens et d'amateurs de musique devrait se donner rendez-vous à ce concert qui sera, incontestablement, l'un des plus beaux donnés jusqu'à ce jour dans notre magnifique salle de musique.

Mlle Cook, virtuose du violon, jouera la belle sonate de Grieg pour violon et piano et plusieurs autres pièces. Elle sera accompagnée au piano par Mlle Harriet Prutsman. Quant au ténor Henri Pontbriand son morceau principal sera l'Air "O Paradiso" de l'Africaine, de même que l'Air "Rachel quand du Seigneur" de La Juive. Il chantera aussi des oeuvres de Debussy, de Fauré, de Brahms, de Schumann. Il sera accompagné par F. H. Blair, l'éminent pianiste et organiste montréalais.

En somme c'est deux concerts réunis en une même soirée, ou comme ils disent en anglais un "Joint recital".

Le bureau des billets restera ouvert tous les jours (sauf dimanche) de 10 heures du matin à 10 heures du soir. Le téléphone est 4-3645.

BUREAUX ET SALLES ECHANTILLONS à LOUER
EDIFICE INSURANCE
(Insurance Building)
37, de la Couronne
Bureaux, Salles d'échantillons de différentes dimensions, aussi Magasin avec Garage de Service. Annexe à louer à très bonne condition.
S'adresser à:
F. GUILLEMETTE
27, de la Couronne :-: Tél.: 5112